

Archives de l'art français (1851)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Société de l'histoire de l'art français (France). Archives de l'art français (1851). 1851-1866.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

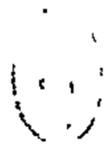
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

ARCHIVES
DE
L'ART FRANÇAIS

III

8. V
8167
(3)



IMPRIMERIE DE PILLET FILS AÎNÉ, RUE DES GRANDS AUGUSTINS, 5.

ARCHIVES
DE
L'ART FRANÇAIS

RECUEIL
DE DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

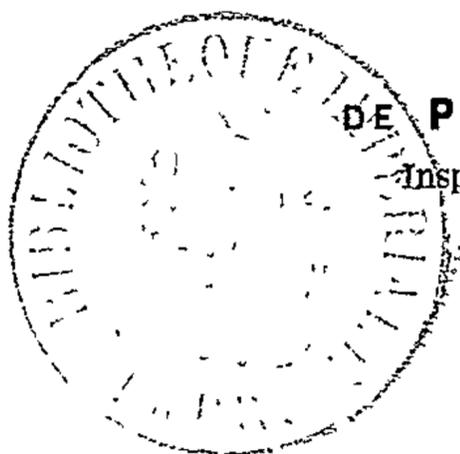
DES

ARTS EN FRANCE

Publié sous la direction

DE PH. DE CHENNEVIÈRES,

Inspecteur des musées de province.



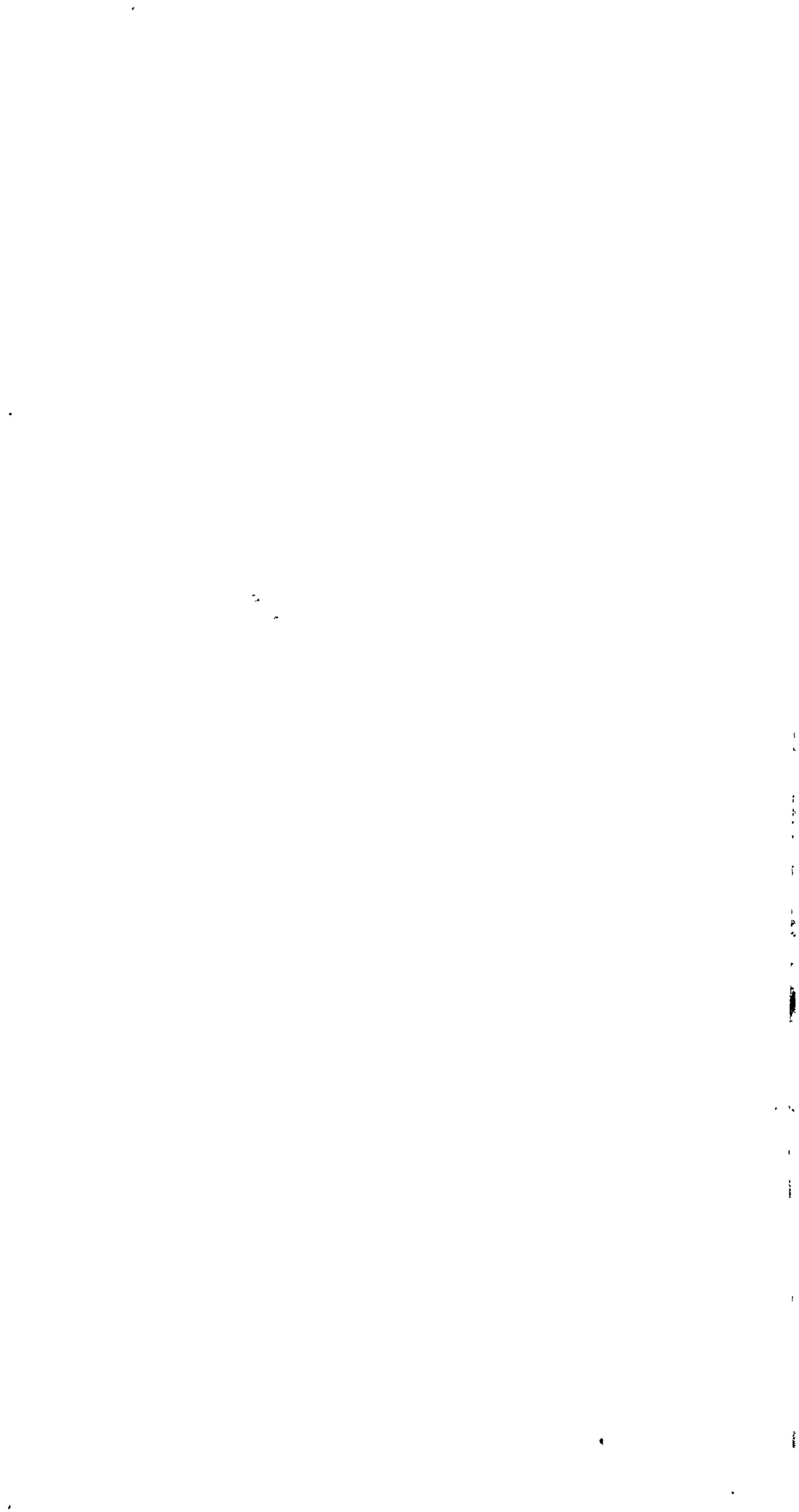
TOME DEUXIÈME

DOCUMENTS

PARIS

J.-B. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1852-1853



DOCUMENTS INÉDITS
RELATIFS A L'HISTOIRE
DES
ARTS EN FRANCE.



NOUVELLES RECHERCHES
SUR
LA VIE ET LES OUVRAGES DE LE SUEUR

PAR L. DUSSIEUX.

PREMIÈRE PARTIE.

MÉMOIRE HISTORIQUE
DES OUVRAGES D'EUSTACHE LE SUEUR,
PEINTRE, ET L'UN DES DOUZE ANCIENS DE L'ACADÉMIE,
PAR GUILLET DE SAINT-GEORGES.

Lu à l'Académie, le samedi 5 août 1690.

INDICATION DES MANUSCRITS.

Les manuscrits que possède la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts sur Le Sueur sont au nombre de 7 :

Le n^o 3, par *Guillet de Saint-Georges*, le consciencieux historio-
graphe de l'Académie, est celui que nous reproduisons ici, sauf
quelques leçons que nous empruntons à une *copie* de ce mémoire,
faite par Guillet sur un *cahier* contenant plusieurs autres biographies.

Les n^{os} 2, 4 et 6, sont des copies du n^o 3 et très-peu différentes.

Le n° 1, vie de Le Sueur, par le comte de Caylus, extraite en général de la biographie de Guillet, sauf les appréciations.

Le n° 5, vie de Le Sueur, par Lépicié, extraite aussi de la biographie de Guillet.

Nous allons très-prochainement publier les vies manuscrites des principaux membres de l'ancienne Académie ; 25 sont de Guillet et traitées avec le même soin que celle de Le Sueur ; cette biographie de Le Sueur est extraite de cette publication.

Eustache le Sueur nasquit à Paris en 1617 (1). Il n'a vescu que 38 ans, et le mérite des ouvrages qu'il a laissés, persuade aisément qu'il auroit fait un progrès extraordinaire dans son talent si le cours de sa vie y eut

(1) « Eustache vint au monde en 1617, dans la même ville où ses « parents étoient venus s'établir ; il ne paroît point qu'ils ayent eu « d'autres enfants, mais il est constant qu'ils cultivèrent l'éduca- « tion de celui-ci. » (*Mss. n° 1.*) — *On verra plus loin que Le Sueur a eu trois frères.* — « Cathelin Le Sueur (père d'Eustache Le Sueur), « de Montdidier, étant venu à Paris pour apprendre la profession de « tourneur, s'attacha depuis à celle de sculpteur en bois ; il mou- « rut en 1666, âgé de 96 ans ; sa mère (*la mère d'Eustache Le Sueur*) « se nommoit Antoinette Touroude. » (*Mss. n° 5.*)

Ces noms plébéiens, le métier de Cathelin, tourneur en bois, prouvent évidemment que Le Sueur n'était pas noble, ainsi que l'a inventé le musicien *Sueur*, qui avait la double vanité de descendre d'Eustache Le Sueur et d'être noble. Pour concilier cette double prétention, il changea son nom, prétendit que son grand oncle était noble et inventa mille histoires qu'il débita comme des traditions de famille. Landon dit en effet dans sa notice sur E. Le Sueur : « C'est M. Le Sueur (le musicien) qui nous a fourni quelques-unes de ces particularités dont il a conservé les titres ou la tradition et que l'on ne trouve dans aucune des biographies d'Eustache Le Sueur. » Mais le musicien Le Sueur n'était nullement le descendant d'Eustache ; l'abbé Tiron, qui avait été enfant de chœur à Amiens avec lui et qui l'avait beaucoup connu, a publié des détails positifs sur Le Sueur dans *la France Musicale* (1840, p. 157). Toutes ces prétendues traditions sont des inventions qui, cependant, ont été reproduites par Landon et amplifiées par tous les biographes modernes d'Eustache Le Sueur. Il est temps de mettre à néant cette

respondu. Il commença à peindre sous M. Vouette (1) et en retint quelque temps la manière, mais ensuite il la changea avantageusement, et estant secouru de ses nouvelles études, de la force de son génie, et de ses dispositions naturelles, il peignit enfin d'une correction et d'une grâce qui l'ont fait extrêmement admirer. Il n'a jamais voulu aller à Rome, mais il faisoit exactement ses études sur les meilleurs ouvrages qu'on avoit apportés des écoles d'Italie.

Le zèle qu'il avoit de voir en France sa profession florissante et libre de toute servitude luy fit quitter le corps de la maîtrise où il avoit esté reçu; et mesme il avoit fait pour la Confrairie un tableau représentant *S^t Paul à Éphèse* où il chasse les démons des corps qui en estoient possédés. La Communauté des Maîtres conserve ce tableau avec soin. Mais enfin M. le Sueur se porta ardemment à l'institution de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il fut du nombre des Douze qui prirent le nom d'Anciens et qui, après en avoir jeté les fondemens, firent dans cette

masse d'erreurs, débitées sur Le Sueur : ses relations avec le Poussin, sa place d'inspecteur des recettes aux entrées de Paris, son duel, sa pauvreté, sa mélancolie après la mort de sa femme qui ne lui avoit pas laissé d'enfants, sa retraite et sa mort aux Chartreux, etc. M. Vitet, dans sa belle étude esthétique sur Le Sueur, a déjà réfuté la plupart de ces contes; il est bien regrettable qu'il n'ait pas aussi réfuté l'histoire, absolument imaginaire (nous la qualifierons d'imaginaire jusqu'à la production des preuves), des relations de Le Sueur et du Poussin. — Voy. aussi *Appendice* n° 1, p. 38.

(1) « Cathelin, voyant la forte inclination que son fils avoit depuis sa plus tendre enfance pour le dessein, le confia aux soins de Vouët, et l'élève y répondit par son application. » (Mss. n° 1.)

nouvelle école les exercices et toutes les fonctions qu'y font aujourd'hui les douze professeurs.

Il peignoit encore de la manière de M. Vouette lorsqu'il fit deux (1) tableaux des *songes de Poliphile* sur les mystères de la pierre philosophale (2). Ces tableaux ont été exécutés en tapisserie aux Gobelins par M^{rs} la Planche et Comans (3).

Quelque temps après (4) il fit plusieurs ouvrages dans une maison, qui est à la pointe de l'isle de Nostre Dame, et qui appartient à M. Lambert Torigny, président de la chambre des comptes. Comme quelques unes de ces peintures sont de la première manière de M. le Sueur, et quelques autres de son meilleur goust,

(1) Le Mss. n^o 4 dit aussi deux : les nos 5 et 1 disent huit tableaux ; c'est ce que marquent aussi les biographies anciennes. Les Mss. 2 et 6 ne donnent pas de chiffre.

(2) *Hypnerotomachia Poliphili* (Fr. Columna), Venetiis, Aldus, 1499, in-folio, avec figures en bois, — traduit par Legrand, sous le titre de *Songe de Poliphile*, Paris, 1804, 2 vol. in-12. — Voyez *Appendice* n^o 1.

(3) Raphaël de La Planche (fils de René), conseiller et trésorier général des bâtiments du roi, et Alexandre Comans (fils de Marc), étaient directeurs d'une manufacture de tapisseries au faubourg Saint-Germain. — Cf. D. LOBINEAU et D. FÉLIBIEN, *Hist. de Paris*, V, 107 et 118.

(4) Mss. n^o 5. « C'est en 1648 qu'il a commencé les ouvrages de « l'hôtel Lambert ; ils l'ont occupé près de 9 ans. On estime particulièrement ceux des Bains et la Chambre à l'italienne comme « étant de sa dernière manière. » — Nous croyons que cette date de 1648 est fautive : Le Sueur a commencé beaucoup plus tôt à peindre à l'hôtel Lambert ; il y a de ses œuvres, conservées à l'hôtel, qui attestent qu'il peignait encore à la manière du Vouët lorsqu'il commença à y travailler ; et, en 1645, lorsqu'il entreprit la Vie de saint Bruno, il avait déjà sa manière à lui et avait oublié celle de son maître. — Notre historien a donc raison de parler d'abord des peintures de l'hôtel Lambert. Il est évident que Le Sueur y travailla avant et après la Vie de saint Bruno.

il est évident qu'entre un travail et l'autre il y a eu l'intervalle de plusieurs années; mais nous ne spécifierons que légèrement ce qu'on y trouve de sa première et de sa dernière manière, afin de mieux exciter les Amateurs des Beaux-Arts à venir faire ce discernement sur le lieu mesme (1).

Dès qu'on entre dans la cour on voit de front au pailleur qui est entre les deux rampes de l'escalier, un Dieu des Eaux et une Nymphe qui sont peints de grisaille. Dans le cabinet de M. le Président, M. le Sueur a peint, de la manière de M. Vouette, cinq tableaux pour le plafond et un sixième pour le dessus de la cheminée. Ils traitent tous six *le sujet de Cupidon*. Le plus grand des cinq tableaux du plafond représente Vénus assise sur un lit. Elle vient de mettre au monde Cupidon. Les trois Grâces admirent la beauté de cet enfant, et une des Heures du Jour, pour témoigner sa joye, respand des fleurs de tous costés. Dans le second tableau, Jupiter, Junon, Neptune et Amphitrite paroissent également charmés des attraits de Cupidon, qu'une des Grâces leur présente. Dans le troisième, Cupidon est entre les bras de Cérès auprès de son berceau. Dans le quatrième, Cupidon, représenté dans une jeunesse un peu plus avancée, est assis sur

(1) « Je conviens que tous les morceaux qu'on y voit ne sont pas « d'un mérite égal, parce qu'il y a travaillé à diverses reprises; « ainsi, l'on pourroit, en quelque façon, dire qu'il y (à l'hôtel Lam- « bert) a été occupé pendant toute sa vie. » (Mss. n° 1.)

les nues, et reçoit d'Apollon un brandon, de Diane un arc et un carquois, et de Mercure un caducée. Dans le cinquième, Cupidon élevé dans les airs s'appuie sur deux déesses, tandis que Mercure part en diligence pour aller exécuter quelques uns de ses ordres. Le tableau du dessus de cheminée représente Cupidon monté sur l'aigle de Jupiter et en possession de sa foudre, comme pour passer en triomphe parmy plusieurs divinités qui l'accompagnent.

Toutes les esquisses (1) que M. le Sueur a faites pour les ouvrages de ce cabinet sont aujourd'huy à M. Vancleve qui est du corps de l'Académie (2).

Au dessus de ce cabinet, dans la chambre (3) de Madame la présidente de Torigny, M. le Sueur a fait de sa bonne manière plusieurs tableaux accompagnés d'ornemens. Cette chambre est une de celles qu'on appelle chambres à l'italienne, parce que la beauté de la menuiserie, et la richesse du lambris y tiennent lieu de tapisseries. Il a représenté dans le tableau du plafond, le Soleil qui donne la conduite de son char à

(1) « Les esquisses de ces tableaux assez terminées. » (Mss. n° 2.)

(2) En 1777, ces esquisses, au nombre de cinq, étaient dans le cabinet de M. Randon de Boisset; elles furent vendues cette année. Elles étaient peintes sur bois; la première, qui représentait la naissance de l'Amour, avait 19 pouces 3 lignes de haut sur 14 pouces de large; la 2^e et la 3^e portent chacune 9 pouces de haut sur 22 pouces 6 lignes, et la 4^e et la 5^e, 9 pouces de haut sur 18 pouces 6 lignes de large. On les vendit 3,801 livres.

(3) « M. Le Sueur en peignant cette chambre s'estoit desfait de « sa 1^{re} manière, qu'on voit dans le cabinet, cy devant décrit. » (Note de Guillet.)

Phaéton (1). L'Aurore précède le char, un flambeau à la main. Le Temps, les quatre Saisons et les Vents y paroissent sous leurs figures allégoriques. Les quatre tableaux qui sont à la gorge ou chute du plafond sont de la main de M. Périer qui a esté un des professeurs de l'Académie. Mais M. le Sueur a fait pour le dessus de la cheminée un tableau où l'on voit Mercure qui arrache les aîles de Cupidon en présence de Vénus, et en échange luy donne son caducée, comme pour signifier qu'il faut rejeter les vains amusemens de l'Amour pour s'attacher à l'estude.

Un peu plus bas on voit de la main de M. le Sueur deux tableaux de coloris à fond d'or. Vénus paroît dans l'un, Vulcain dans l'autre. La frise de la chambre est embellie de plusieurs figures d'enfans qui soutiennent des festons : On y voit aussy des ornemens de grotesque d'or saly sur fond noir, c'est-à-dire des figures de couleur ombrée sur un fond tout d'or : il y a aussy diverses figures de coloris qui représentent des femmes, dans les panneaux de la porte. Au plafond de l'alcôve de cette chambre, il a peint Diane qui en cette occasion doit être prise pour la Lune. Elle est dans un char tiré par des chevaux et précédé par

(1) Le comte de Caylus (Mss. n^o 1, p. 17) fait ressortir avec raison combien est remarquable la couleur de ce tableau : « Je crois, dit-il, que c'est le tableau le plus haut en couleur qu'il ait peint ; il y règne un certain doré qui représente merveilleusement la chaleur inséparable de la maison du soleil. L'ordonnance en est magnifique. »

la figure allégorique de l'estoile Lucifer. Au lambris de l'alcôve il a fait des tableaux des Muses. Chacune y est distinguée par son symbole particulier. Les fonds de ces tableaux sont de M. Patel.

Au dessus de cette chambre est celle des bains (1), dont toutes les figures et les ornemens sont de la main de M. le Sueur, et convenables à l'embellissement d'un bain. On voit au plafond quatre bas-reliefs de grisaille soutenus par des Termes qui sont aussy de grisaille. Dans l'un de ces bas-reliefs paroît le triomphe de Neptune, dans l'autre le triomphe d'Amphitrite ; dans le troisième, l'aventure de Diane et d'Actéon, et dans le quatrième, Diane qui, se baignant avec ses nymphes, descouvre la grossesse de Calisto. Aux angles du plafond on voit huit figures de coloris représentant des Fleuves, avec des ornemens de coquillages et de tridens, et sur la corniche plusieurs enfans de grisaille qui tiennent des branches de corail (2). Tous ces ouvrages sont des plus finis de M. le Sueur.

Ceux que nous allons indiquer dans la mesme mai-

(1) C'est le cabinet des bains qui servit de cabinet à Voltaire pendant son séjour à l'hôtel Lambert, appartenant alors à Madame la marquise du Châtelet.

(2) « Le plafond de l'appartement des bains est le dernier morceau dont Le Sueur ait enrichi la maison de M. de la Haye. » (Mss. n° 1, p. 17.) — L'hôtel Lambert a appartenu successivement au président Lambert, à la marquise du Châtelet, à M. de la Haye, — qui vendit à Louis XVI les peintures conservées aujourd'hui au Louvre, — ensuite au comte de Montalivet de 1809 à 1816, puis à l'administration des lits militaires ; il appartient depuis 1842 au prince Adam Czartoricky.

son sont de sa première manière. On voit, dans l'appartement de feu M. Lambert, une chambre dont le plafond représente une *assemblée de plusieurs divinités* (1). Jupiter qui tient Vénus entre ses bras est accompagné d'Apollon, de Mars et d'Hercule. Le tableau d'un dessus de cheminée représente *Énée qui emporte son père Anchise* pour se sauver avec lui de l'embrasement de Troye. Dans le lambris il y a quatre panneaux où il a peint des enfans, et au dessus deux bas-reliefs de grisaille (2), dont l'un représente en figures allégoriques la Peinture et la Sculpture, et l'autre la Prudence. Dans une autre chambre, qui est proche de celle-là, il a peint un plafond où paroît Ganymède monté sur l'aigle de Jupiter; et au plafond de la chapelle qui est proche de la galerie que M. le Brun a peinte dans la mesme maison, M. le Sueur a représenté le Père Éternel dans la gloire céleste (3).

Il a fait au Louvre plusieurs tableaux de sa dernière manière, correcte et gracieuse (4). M. le Camus

(1) Ce plafond, qui existe encore à l'hôtel, représente le festin des dieux ou, selon B. Picart, « Ganymède, choisi par Jupiter pour verser le nectar à la place d'Hébé. » — Ce plafond est en effet de la première manière de Le Sueur; on le prendrait pour un Vouët. Il représente Ganymède servant Jupiter; à gauche, Neptune et Vulcain; à droite, Junon: les Heures sèment des fleurs. — Au plafond de cette même pièce, il y a quatre enfans, qui très probablement sont de Le Sueur et de sa première manière.

(2) « Deux feints bas-reliefs. » *Cahier de Guillet*.

(3) La plus grande partie des peintures de Le Sueur n'est plus à l'hôtel Lambert; elles sont dispersées au Louvre, en Berry, etc. Cf. le catalogue à la fin de cette notice, au § *hôtel Lambert*.

(4) Florent Lecomte et D'Argenville sont les seuls des biographes

qui estoit alors surintendant des bastimens, et qui depuis eut M. de Ratabon pour successeur dans la mesme charge, employa M. le Sueur pour un grand tableau qui fut placé dans la chambre du Roy. Il représentoit sous des figures allégoriques la Monarchie Françoise appuyée sur un globe couronné. La Justice et la Valeur donnoient la fuite aux ennemis de la France, et la Renommée en publioit les avantages (1). Dans la mesme chambre il peignit quatre bas-reliefs de blanc et noir à fond d'or, représentant les quatre parties du monde. Il fit aussy pour un cabinet qui est à costé, un tableau où paraissoit la figure de l'Autorité élevée sur un thrône. Le Temps y tenoit un livre ouvert où la figure de l'Histoire escrivoit des mémoires sous les ordres de l'Autorité. Des enfans qui jouoient avec un lion y figuroient la Douceur et la Force.

de Le Sueur qui aient parlé de ces peintures au Louvre. « Il a encore peint, disent-ils, pour les bains de la reine au vieux Louvre; » mais ils s'arrêtent tous les deux après cette phrase. Papillon de la Ferté dit que Le Sueur avait été nommé peintre de la reine Anne d'Autriche, ce qui ne serait pas impossible, « la sérénissime reyne « Anne d'Autriche, étant si légitimement prévenue du mérite de « M. Le Sueur. » Quoi qu'il en soit, c'est la première fois que l'on trouve la description complète de ces peintures, au nombre desquelles figurait le Parnasse, sa plus belle composition, selon Mariette. L'authenticité des renseignements donnés par Guillet de Saint-Georges est prouvée par l'inventaire Bailly, et par les dessins de ces compositions que nous avons retrouvés au Louvre.

Il ne subsiste plus rien de toutes ces peintures; on ne sait à quelle époque elles ont été détruites ou enlevées, et dans ce dernier cas, si elles existent encore et où elles sont.

(1) La collection des dessins de Le Sueur, au Louvre, possède deux dessins offrant la première pensée, avec quelques variantes, de ce tableau. L'un de ces dessins est mis au carreau.

De tout cet ouvrage il n'est resté dans l'appartement du Roy que les bas-reliefs des quatre parties du monde. Les tableaux ont été enlevés (1), et le bruit commun en attribue la cause à une jalousie du S^r Romanelli, peintre Italien que M. le Cardinal Mazarin avoit fait venir de Rome pour plusieurs ouvrages qu'il a faits au Louvre et au palais Mazarin. On a donc fait courir le bruit que le S^r Romanelli regardant d'un œil jaloux le tableau de la Monarchie, y montrait la teste d'une figure qu'il soutenoit avoir été copiée par M. le Sueur d'après une teste d'un tableau du Guide; mais comme il se vit convaincu du contraire, il se servit si adroitement du crédit qu'il avoit auprès des puissances qu'il donna lieu d'enlever ces tableaux en proposant de faire percer le mur de la chambre du Roy pour y donner plus de jour, et pratiquer une fenestre à l'endroit du mur proche du plafond où estoit le tableau de la Monarchie, qui fut effectivement osté sous ce prétexte.

Ensuite la Sérénissime Reyne Anne d'Autriche estoit si légitimement prévenue du mérite de M. le Sueur qu'elle luy fit faire au Louvre plusieurs peintures pour l'appartement des bains, non seulement dans la chambre où Sa Majesté couchoit, mais encore dans le cabinet des bains qui est tout proche. Au plafond de cette chambre, M. le Sueur a peint de

(1) Le Mss. n^o 3 dit que ces tableaux ont passé en d'autres mains.

coloris un tableau de forme ovale (1), où il a représenté trois enfans qui sont couronnés de fleurs et qui tiennent des guirlandes à la main. Tous les panneaux de menuiserie du plafond, sont ornés de grotesques sur fond d'or. Dans les deux dessus de porte de la chambre, il a peint des vases de fleurs et des enfans qui se divertissent à faire des guirlandes (2). Les embrasures des portes sont aussi peintes de grotesques sur fond d'or, et on voit de semblables ornemens à l'embrasure de la croisée et aux volets. Dans l'alcôve il a peint plusieurs petits tableaux représentant des sujets de Junon. Celui qu'on voit au plafond de l'alcôve et qui est de forme quarrée (3) fait paroître Junon qui commande à Iris d'aller trouver le Sommeil (4) pour luy ordonner de faire paroître en songe l'ombre de Ceix à sa femme Alcyone; ce qui est tiré de l'onzième livre des Métamorphoses d'Ovide. On en voit aussy un (5) à la frise de l'alcôve, où il a peint Junon accompagnée des trois Grâces, dont l'une est appuyée d'une main sur un miroir, et de l'autre main elle y montre l'image de Junon, comme pour faire remarquer que cette déesse paroît toujours avec le ca-

(1) Ce tableau est mentionné dans l'inventaire Bailly. Voyez l'extrait de cet inventaire, à l'Appendice n° 2. *Inventaire Bailly*, n° 7.

(2) *Inventaire Bailly*, nos 4 et 5.

(3) *Inventaire Bailly*, n° 6.

(4) « Dans son antre. » (Mss. n° 3.)

(5) Bailly ne parle pas de ce tableau.

ractère de grandeur et de majesté qui convient à l'épouse du souverain des dieux. Quelques autres petits tableaux de cette frise expriment encore les prérogatives et le rang suprême de Junon. Mais il y a deux autres tableaux très remarquables sur le même sujet dans le lambris de cette alcôve. Le premier est au dessus de la porte qui donne entrée dans l'oratoire de la Reyne (1). Il représente Junon qui, estant élevée en l'air au dessus de la ville de Carthage, commande au génie de la libéralité de respendre sur cette ville un cornet d'abondance, d'où l'on voit sortir un sceptre, une couronne, et des espèces de monnoyes d'or meslées avec des fleurs. Ce qui est particulièrement fondé sur les douze premiers vers du premier livre de l'Enéide. Un autre tableau (2) placé à l'opposite de celui-là dans le lambris de l'alcôve, fait paroître Junon sous une expression bien différente, et le sujet en est tiré de l'Iliade. La Déesse agitée de colère est élevée au dessus de la ville de Troye où les Grecs sous ses auspices ont déjà mis le feu. Comme elle se dispose à réduire en cendres cet azile, où Pâris s'est réfugié craignant qu'elle ne le fit périr après avoir prononcé contre elle un jugement en faveur de Vénus, elle tient un flambeau à la main et commande à Cupidon qui en tient un autre d'aller contribuer à l'embrasement de

(1) *Inventaire Bailly*, n° 1.

(2) *Inventaire Bailly*, n° 3.

Troye. Ainsi la destinée de cette ville, bien différente de la destinée de Carthage, fait comprendre que les puissances suprêmes sont en pouvoir d'exercer leur justice pour protéger quelques villes et pour en punir quelques autres.

Dans le cabinet des bains M. le Sueur a fait au plafond deux tableaux de forme octogone, peints de bleu sur fond d'or. L'un représente Jupiter qui est accompagné de Junon, de Vénus, de Minerve et de Mars, et qui donne quelques ordres à Mercure. Dans l'autre (1), on voit Minerve qui préside à l'assemblée des Muses, et qui tient un livre ouvert, où Mercure luy montre avec son caducée un des passages du livre. Dans les

(1) Ce tableau a été gravé sur un dessin de Le Sueur; c'est l'estampe désignée sous le nom du *Parnasse*. Voici la description qu'en donne Mariette : (Cf. cabinet Boyer d'Aguilles, 1744, fol^o.) « L'Élo-
« quence et la déesse des Arts admises sur le Parnasse. Celle-ci
« sous la figure de Minerve, l'autre sous celle de Mercure qui semble
« vouloir la diriger, sont assises sur le sommet du mont Sacré et y
« tiennent la place d'Apollon. Les Muses qui les environnent sont
« attentives à leurs leçons, tandis que les Grâces répandent des
« fleurs sur leurs têtes, et que la Renommée, embouchant sa trom-
« pette et planant dans les airs, annonce leur gloire à l'Univers.
« Pégase, l'Hippocrène, le Cygnus, des lauriers, des Amours, des
« Génies endormis; dans la bouche desquels des abeilles viennent
« déposer leur miel, par allusion à la douceur de la poésie, rem-
« plissent les différentes parties du tableau et achèvent de le carac-
« tériser. L'on ignore (cette peinture n'existait donc plus du temps
« de Mariette, en 1744) si le célèbre Le Sueur a exécuté cette pen-
« sée en peinture, car cette estampe n'a été gravée que sur un de
« ses dessins; ce serait un des tableaux qui lui ferait le plus d'hon-
« neur. L'on connaît peu de compositions aussi nobles et aussi
« poétiques que celle-ci; elle est digne de Raphaël; mais aussi tout
« le monde convient qu'aucun peintre n'a plus approché de ce
« grand maître que Le Sueur. » — Le Louvre possède le magni-
« fique dessin du Parnasse.

panneaux, qui sont au bas du lambris, sont représentées plusieurs Vertus peintes de bleu sur fond d'or, entre autres la Simplicité, la Fidélité, la Magnanimité, la Force, la Justice et plusieurs autres attributs qui conviennent à une auguste Reyne (1). M. le Sueur n'en a fait que les esquisses qui ont été exécutées par d'autres mains sous sa conduite.

Dans le plafond de forme ceintrée de l'enceinte où sont les bains, on voit (2) diverses circonstances du sujet de Cupidon et de Psyché, tout cela peint de bleu sur fond d'or. Dans les panneaux des lambris et sur les corps de la menuiserie (3), il a peint plusieurs petites figures de Nymphes et de divinités des eaux, avec divers ornemens aussy de bleu sur fond d'or. Une partie de cet ouvrage est de M. le Sueur et le reste de M. Poerson le père.

Toutes ces peintures se sont conservées dans leur force et leur beauté par les soins de M. Belot qui est valet de chambre du Roy, et qui garde dans le Louvre tout cet appartement de la Reyne mère. Feu M. Belot son père, disposa cette auguste princesse à se servir en cette occasion du pinceau de M. le Sueur dont il était grand amy (4).

(1) L'inventaire Bailly (n° 2) indique un tableau représentant les vertus royales sous les figures de quatre femmes et deux enfants. Est-ce la même chose que les panneaux de Guillet?

(2) « Dans les panneaux. » (Mss. n° 3.)

(3) Le n° 8 de l'inventaire Bailly s'applique probablement à l'un de ces panneaux.

(4) Ce passage indique formellement l'existence des peintures

Après ces ouvrages du Louvre, M. de Fieubet, trésorier de l'Espagne, employa M. le Sueur pour les peintures d'une maison de la rue des lions proche l' Arsenal. *L'histoire de Tobie* est traitée tant dans le plafond d'une salle que dans des bas-reliefs feints de bronze rehaussés d'or, et accompagnés de plusieurs ornemens. Le tableau du dessus de cheminée représente aussi *Tobie qui, en présence de sa femme Sara, fille de Raguel, met sur des charbons ardents le foye du poisson qu'il a tué sur le rivage du fleuve Tygris* ; comme il est rapporté dans le 8^e chapitre de Tobie. Au plafond d'une chambre qui est au-dessus de cet appartement, il a peint deux tableaux du *sujet de Moïse*, et dans le tableau du dessus de la cheminée, il a aussi représenté *Moïse qui voit le Père Éternel dans le buisson ardent*, selon qu'il est dit dans le troisième chapitre de l'Exode (1).

Monsieur le Sueur se plaisait extrêmement à traiter

de Le Sueur à l'époque où la notice a été rédigée, c'est-à-dire en 1690. L'inventaire Bailly atteste leur existence en 1710 ; Mariette ne les a pas connus en 1744 ; Blondel n'en parle pas en 1772, dans sa description du Louvre ; cependant en 1776, Papillon de La Ferté dit que : « Le Roi possède quatre tableaux de ce maître :

« Une femme couronnée, représentant la Magnificence, tenant
« d'une main une corne d'abondance, et de l'autre un plan d'ar-
« chitecture. L'Histoire est à côté d'elle, sous la figure d'une femme
« qui écrit sur un livre que Saturne tient devant elle.

« Hercule qui s'appuie sur la vertu, et foule la volupté aux pieds.

« Le Mérite couronné par la Vertu.

« Un Christ que les Bourreaux attachent à la colonne. » (Extrait des différens ouvrages publiés sur la vie des peintres par M. P. D. L. F. Paris, 1776 ; t. II. p. 484.)

(1) Exode, cap. 3. (Note de Guillet.)

l'histoire de Moÿse, mais il en variait les expressions avec industrie. Ainsy travaillant dans un des pavillons de la place royale pour M. de Nouveau (1), général des postes, il y fit deux tableaux dont l'un représente *Moÿse exposé par sa mère sur les eaux du Nil*, et l'autre fait voir *Moÿse que la fille de Pharaon retire des eaux* (2). Dans un plafond de cette belle maison il a peint *Diane assise dans un char, et accompagnée du Sommeil et de la Mort*; et dans un autre plafond il a représenté *Zéphire et Flore* qui marque les beautés du printemps. Ce pavillon est aujourd'hui à M. le Marquis d'Angeau.

Il fit aussi pour M. de Nouveau un tableau particulier qui eut beaucoup d'estime; il y a traité une circonstance de *l'histoire d'Alexandre* rapportée par Plutarque et qui prouve que ce conquérant intrépide bravoit la mort sous quelque apparence qu'elle se présentât à luy. Ce prince, gardant le lit pour une dangereuse maladie et se disposant à prendre médecine, reçoit une lettre que Parménion luy a écrite pour l'avertir que son médecin Philippe Acarnanien, cor-

(1) Florent Lecomte dit : « Il a fait quelques ouvrages à la place royale dans la maison de M. de Nouveau; sçavoir un *tableau de Diane*, un grand plafond, *deux paysages*, et deux tableaux de cheminée dont un représente un *Moïse retiré des eaux*...; et l'autre c'est l'Alexandre malade. »

D'Argenville nous apprend que le plafond de Diane et les deux paysages étaient perdus de son temps (Vie de Le Sueur, IV, 116), et que le Moïse retiré des eaux était passé en Angleterre.

(2) « Exode, cap. 2. » (Note de Guillet, Mss. n° 3.)

rompu par les riches présents de Darius et par l'espérance d'en épouser la fille, a résolu de l'empoisonner avec un breuvage.

Alexandre toujours inébranlable voit en mesme temps venir le médecin Philippe qui estant accompagné des principaux de la cour luy présente la coupe où est la médecine. Ce prince sans se rebuter reçoit la coupe, donne la lettre de Parménion à Philippe, et prend la médecine en jetant ses regards sur le médecin qui, cruellement agité de ce qu'il vient de lire, lève les mains au ciel, comme le prenant à tesmoin de son innocence, et très irrité de voir qu'on le veut rendre suspect à son roy, luy trouve en mesme temps le visage tranquile, et mesme un air souriant. Ces divers mouvements sont exprimés dans le tableau avec toute la grâce et la force qu'on y peut souhaiter (1).

Ce fut en ce temps-là (2) qu'il fit pour le petit cloistre des Chartreux de Paris vingt et deux tableaux qui représentent *l'histoire de saint Bruno*, et qui furent achevés en 1648.

Comme M. Chauveau, conseiller de l'Académie, les a gravés et donnés au public, nous ne dirons qu'un mot de chacun, après avoir fait remarquer qu'au des-

(1) Ce tableau est à M. le Régent; Mss. 5 et 2.

(2) Le cloître des Chartreux fut commencé en 1645, et fut fini en trois ans. (Mss. 1 et 5.) — Mariette dit qu'il le commença en 1645 et le finit en 1647. Félibien se trompe en donnant 1649 pour date du commencement de ce travail.

sus de la porte du cloître il y a une inscription latine en lettres rouges, touchant ces ouvrages, qui est en ces termes : *Hæc picturarum series edaci vetustate penè deleta, novis coloribus jam tertio renovata est, anno domini, 1648.* Ce qui signifie que cette suite de peintures, déjà presque effacées par leur antiquité, avoit esté renouvelée pour la troisième fois l'année 1648 (1). Il est vrai que l'histoire de S^t Bruno avoit esté représentée au mesme endroit, mais il est certain que M. le Sueur a travaillé d'original sur le mesme sujet, chaque tableau estant d'une ordonnance ou composition particulière et chaque figure d'un dessein nouveau (2). Le premier tableau fait paroître S^t Bruno qui estant

(1) MM. Gence et Vitet disent que le petit cloître des Chartreux avoit déjà été peint à fresque en 1350, et sur toile en 1508.

(2) Les tableaux de Le Sueur étaient séparés par des intervalles portant des tables sur lesquelles la vie de St-Bruno était écrite en vers latins; ces tables étaient supportées par des *figures persiques* et *Thermes*. La collection des dessins du Louvre possède plusieurs études de ces figures, et le titre de la vie de St-Bruno, gravée par Chauveau, reproduit la vue de l'une de ces tables.

Le Mss. n^o 1 s'exprime ainsi à ce sujet :

« On voit aussi dans ce cloître quelques ornements en camaïeu
« qui portent entre chaque tableau l'historique des faits représen-
« tés; il y en a quelques-uns de la main de Le Sueur, mais peu, les
« autres sont seulement de sa composition. »

Germain Brice dit : « Le petit cloître est orné d'une architecture
« dorique en pilastres avec des tableaux dans les arcs qui repré-
« sentent en 22 pièces la vie de St-Bruno, accompagnez de car-
« touches entre deux, où cette même vie est décrite en vers latins,
« publiés au 16^e siècle par JARRY. »

Une description des tableaux qui se sont trouvés dans la Char-
treuse de Paris, en 1790, conservée aux Archives nationales (*pap-
piers des Chartreux*) dit : ART. 5. — « Du côté de l'Église, il y a
« sept cartouches de six pieds de hauteur sur quatre de largeur,
« cintrés par le haut en forme de tables de marbre, soutenus par
« des cariatides, et au-dessus de ces mêmes tables, il y a des en-

habillé en docteur, parce qu'en effet il donnoit depuis long temps des leçons publiques de théologie, commence à prendre un dégoût pour le monde, et se sent une disposition à le quitter, en écoutant la pré-

« fants et différents ornements ; elles sont peintes par Le Sueur. »

Les tableaux de St-Bruno ont été donnés au Roi par les Chartreux en 1776. Ils furent alors mis sur toile et retouchés. Une lettre de Louis XVI, citée par M. Feuillet de Conches (*Plutarq. Franç.*, IV, 85), fixe la date de ce don. La lettre est du 16 juillet 1776 et adressée au premier gentilhomme de la Chambre.

« Prévenez M. d'Angiviller qu'il me présentera, le 28, le Prieur
« et le Procureur général de l'ordre des Révérends Pères Chartreux
« de Paris, dont la maison m'a offert les tableaux que le célèbre
« Le Sueur a peints dans leur cloître. Ces morceaux seront placés
« à côté de ceux du même maître qui me viennent de mon acqui-
« sition à l'hôtel Lambert. »

Bachaumont, au contraire, parle d'une vente et non pas d'un don. Il dit que ces tableaux furent achetés, en 1776, 132,000 livres ; 6,000 chaque, et qu'en outre on s'engageait à faire exécuter des copies pour le couvent.

Nous ajouterons encore la note suivante à ce qui précède, pour traiter complètement la question ; elle est tirée du *Mercur de France*, août 1776.

« Sa Majesté voulant offrir aux artistes de grands modèles et
« assurer à la nation la jouissance des chefs-d'œuvre qui ont illus-
« tré l'École françoise, vient d'autoriser le comte d'Angiviller à
« acquérir pour elle les tableaux dont le célèbre Le Sueur avait
« orné l'hôtel Lambert, située dans l'isle Saint-Louis. Les proprié-
« taires (Mad^e de la Haye) se sont fait un devoir de sacrifier, à des
« vues si dignes de Sa Majesté, le désir qu'ils avoient de garder ces
« tableaux.

« Les Révérends pères Chartreux de Paris, instruits des motifs
« qui ont déterminé le Roi à cette acquisition, ont résolu dans une
« assemblée capitulaire, de faire à Sa Majesté l'hommage des ta-
« bleaux précieux que Le Sueur a peints dans leur petit cloître.
« En conséquence Dom Hilarion Robinet, prieur de cette maison,
« et Dom Félix de Nonan, procureur général de l'ordre, conduits
« par le comte d'Angiviller, ont été admis le 25 juillet à l'audience
« de Sa Majesté, et l'ont suppliée, au nom de leur communauté, de
« vouloir bien réunir ces tableaux à sa magnifique collection. Sa
« Majesté, en acceptant cette offre, a chargé les députés de témoi-
« gner à leur communauté toute la satisfaction qu'elle a du zèle de
« ces religieux et de leur amour pour le bien public. »

dication de Raymond Diocres, célèbre docteur que la seule tradition, sans aucun appuy des bons historiens, veut faire passer pour un des chanoines de l'église de Nostre-Dame de Paris.

Dans le second tableau, S^t Bruno se trouve à la mort de Raymond Diocres qu'on voit couché dans un lit. Dans le troisième, S^t Bruno assiste au service funèbre de Raymond Diocres et voit avec estonnement le cadavre lever la teste hors du cercueil, comme on a cru qu'il arriva lorsqu'on disait l'office des morts, et qu'à ces paroles de la quatrième leçon *Responde mihi, etc.*, ce cadavre prit la parole pour dire à trois diverses reprises qu'il avoit esté accusé, jugé et condamné par un juste jugement de Dieu. Dans le 4^e, S^t Bruno, que le spectacle horrible de l'aventure de Diocres a touché d'un désir de pénitence, est en prières au pied d'un crucifix. Dans le cinquième, il est dans la chaise de ses écoles où pour toute leçon il prononce devant ses écoliers, un discours sur la pénitence, et les émeut sensiblement. Dans le 6^e, S^t Bruno et ses amis font dessein d'abandonner le monde, et se proposent la vie monastique. Dans le 7^e, on voit une apparition de trois anges qui pendant le sommeil du Saint le fortifient dans sa pieuse pensée. Dans le 8^e, S^t Bruno et ses compagnons distribuent leurs biens aux pauvres. Dans le 9^e, il rend visite à Hugues Evesque de Grenoble qui le confirme dans le dessein de se dévouer à la vie religieuse. Dans le 10^e, S^t Bruno et ses compa-

gnons suivent l'Evesque Hugues qui les conduit au désert appelé Chartreuse qu'il leur donne pour leur séjour et qui donna le nom à l'ordre des Chartreux. Dans l'onzième, S^t Bruno et ses compagnons bâtissent une église, dans ce désert, et quelques cellules pour leur retraite. Dans le 12^e, ils reçoivent de la main de l'Evesque Hugues l'habit de religieux. Dans le 13^e, l'institution de l'ordre des Chartreux est confirmée à Rome en plein consistoire par le pape Victor, troisième du nom. Dans le 14^e, S^t Bruno donne l'habit à de nouveaux religieux. Dans le 15^e, S^t Bruno reçoit une lettre du pape Urbain 2, autrefois son disciple, qui luy mande de venir à Rome. Dans le 16^e, S^t Bruno est admis à l'audience du pape. Dans le 17^e, S^t Bruno refuse modestement une mythre que le pape luy présente en le voulant élever à la dignité d'archevesque de Riodes, ville du Royaume de Naples. Dans le 18^e, le Saint s'estant retiré avec ses compagnons dans une solitude de la Calabre, paroît appliqué à la prière, tandis que les religieux travaillent à s'establir sous les auspices de Roger comte de Calabre leur bienfaiteur. Dans le 19^e, S^t Bruno et le comte Roger se rencontrent dans le désert avec tous les tesmoignages d'une consolation réciproque. Dans le 20^e, S^t Bruno, transporté miraculeusement, apparôit au comte Roger qui est couché dans une tente et lui descouvre un attentat formé sur sa vie. Dans le 21^e, S^t Bruno rend l'âme à Dieu en présence de ses religieux. Dans le 22^e, le saint

est élevé au ciel par les Anges (1). M. Girardon, recteur de l'Académie, conserve dans son cabinet plusieurs desseins que M. le Sueur a faits de sa main pour les études particulières de cet ouvrage (2).

Ces tableaux, qui sont placés dans une situation si basse qu'on y peut aisément porter la main, sont aujourd'hui conservés sous des volets de bois (3) qui ferment à clef, à cause que cette situation les ayant autrefois exposés à l'indiscrète multitude qui entre librement dans ce cloître, il s'en est trouvé quelques uns de gastés après la mort de M. le Sueur. Ce qui donna lieu à une calomnie qui publia que des personnes envieuses de son mérite (4) en avoient fait desfigurer quelques endroits. Mais comme cet ouvrage,

(1) « Dans la vérité leur couleur n'est pas des meilleures ; aussi « la réputation de ce grand peintre étant partie de cet ouvrage, « qui se trouvoit à la portée de tous les curieux, sans plus d'exa- « men sur les autres productions qui ont suivi celle-ci, on a plus « appuyé sur le deffaut de sa couleur, que si on l'avoit jugé sur « d'autres productions, et successivement cette critique s'est repet- « tée, et par conséquent conservée ; on assure que Le Sueur con- « sidéroit lui-même cette suite comme des esquisses, cela peut « être. » (Mss. 1, p. 6.)

D'Argenville dit que Goussé aida Le Sueur dans ce grand travail. Il indique même quelques tableaux comme étant de la main de Goussé, et qui furent retouchés seulement par Le Sueur ; suivant lui, ce sont les tableaux 4, 6, 10 et 17. Sauval (I, 440) va jusqu'à dire que « Les tableaux sont de la conduite de Le Sueur, dont il y a trois de sa main. »

(2) Le Louvre possède l'admirable suite de ces dessins. Voyez le catalogue des dessins de Le Sueur, à la fin de cette notice.

(3) 37 panneaux de ces volets sont conservés au Louvre. Ils sont peints à l'huile et représentent des paysages, d'un assez large style ; au milieu de ces paysages sont peints en petit plusieurs sujets des tableaux de Le Sueur que ces volets protégeaient. — Voy. *Appendice* n° 3.

(4) On en accusa Le Brun. Mariette dit formellement que des

quoique très beau, n'est pas le seul qu'il ayt fait d'estimable, et que parmy ceux que nous avons déjà spécifiés et que nous allons encore indiquer, il s'en trouve qui sont aussy finis, il faut conclure que ses prétendus envieux, en altérant après sa mort quelque petite chose de celuy là, n'auroient pas fait un grand triomphe ny donné une grande atteinte à la réputation du peintre, et mesme avec beaucoup de malignité ils n'auroient guère eu d'esprit de laisser en plusieurs autres lieux très remarquables tant d'autres preuves du mérite de M. le Sueur. Quelle stupidité pour eux d'avoir attendu après sa mort à luy vouloir oster sa gloire, sa pratique et son accès auprès des puissances, en affectant de gaster parmy les 22 tableaux de ce cloistre, seulement cinq ou six endroits pris deçà et delà. Leur jalousie auroit dû faire cet éclat pendant qu'il estoit encore en vie.

envieux de Le Sueur égratignèrent plusieurs têtes des tableaux du cloître des Chartreux. Voltaire parle aussi de ce fait dans le discours de l'envie. Je dois cependant ajouter que le comte de Caylus (Mss. n° 1) est opposé à cette tradition, ainsi que Guillet, et qu'il dit, page 19 : « Je ne puis finir cet article de l'envie, sans vous dire
 « que vous verrés par la vie de Le Brun que cet autre grand homme,
 « pour être capable d'émulation, ne l'étoit point de la basse envie
 « dont on l'a soupçonné contre Le Sueur, et qu'à plus forte raison,
 « la générosité de son caractère le rendoit absolument incapable
 « des suites affreuses que la méchanceté a pris plaisir à lui sup-
 « poser, et que les auteurs ont plus ou moins, mais successivement
 « rapportées. »

Quoi qu'il en soit, « les traces de cette mutilation, dit Alexandre
 « Lenoir, existaient encore, lorsqu'en 1792, je retirai de ce mo-
 « nastère trois tableaux peints sur bois, laissés en place quand
 « le Roi Louis XVI avait ordonné d'enlever toute la collection. »
 (AL. LENOIR, *Dict. de la Conversation*, t. XXXV, p. 117.)

Les tableaux qui sont dans les angles du cloître et qui représentent les aspects des plus célèbres monastères des Chartreux ne sont pas tous de M. le Sueur ; quelques uns ont été faits d'après ses dessins. Nous ne parlerons que de celui qui représente l'aspect de la Grande Chartreuse parcequ'il est de M. le Brun, peintre paysagiste et frère de M. le Brun, directeur de l'Académie (1).

Mais on voit aussy aux Chartreux dans une des chapelles de leur église (qu'on n'ouvre que le matin pour célébrer la messe) un tableau de M. le Sueur où il a représenté *l'Apparition du Sauveur à la Magdeleine*, quand il luy dit, *Ne me touchés pas*, d'où vient qu'on appelle ordinairement cette sorte de tableau *un noli me tangere* (2). Le sujet en est pris du 20^e chapitre de S^t Jean.

Dans une maison de la rue de S^t Louis au Marais, M. le Sueur fit pour M. de Guénégaud, thrésorier de l'espargne, un tableau de cheminée où il a peint une action mémorable snr la piété du paganisme, arrivée

(1) Ces tableaux représentaient la vue de quatre chartreuses célèbres : celles de Rome, de Pavie (tableau perdu, dit-on), de Paris et de Grenoble. D'après d'Argenville, ces tableaux sont dus au pinceau de Le Sueur et de ses élèves. Le Louvre en possède deux, et une dédicace d'église qui vient aussi des Chartreux. *Voyez* le Catalogue. — Nous ne possédons aucun renseignement sur LE BRUN, ce nouveau peintre de paysages, que nous fait connaître Guillet.

(2) M. Feuillet de Conches reproduit, dans sa notice, une quittance de 1651 au nom de Dom Anselme, de cent livres, pour un tableau de l'autel de la Madeleine ; il pense que ce tableau a été fait pour l'abbaye de Marmoutiers. Il se pourrait bien au contraire que ce soit le tableau des Chartreux.

anciennement auprès de Rome, quand la ville fut prise et saccagée par les Gaulois. Le peintre fait paroître *Lucius Albinus* qui s'estant sauvé et conduisant un Chariot chargé de sa femme, de ses enfants et de ses effects les plus précieux rencontre les Vestales effrayées qui estant à pied se sauvoient avec le feu sacré, et tout ce qui estoit essentiel à leur culte. Aussytost Albinus fait descendre du chariot sa femme et ses enfants, et l'ayant débarassé du reste y fait monter les Vestales, et facilite leur évacion. Ce qui est tiré du 1^{er} livre de Valère Maxime, du premier livre de Florus, et de Plutarque dans la vie de Furius Camillus.

Dans la vieille rue du Temple, il peignit pour M. le Camus deux plafonds où il traita encore *l'histoire de Moïse*, et y ajouta des ouvrages d'ornement.

M. le président Brissonnet logé proche des Enfants Rouges luy fit peindre une chapelle de sa maison. Le tableau de l'autel est une *Annonciation*, celui du plafond est une *Assomption* (1), et dans les panneaux du lambris on voit sur un fond d'or plusieurs figures de coloris représentant *des Vertus différentes* (2).

Derrière le chœur de l'église de S^t Estienne du

(1) « L'Assomption a été détruite. » (Mss. n^o 1.)

(2) « On voit chez M^{me} la présidente Turgot, rue Portefoin, une chapelle peinte par Le Sueur.

« Le tableau d'autel, qui représente *l'Annonciation de la vierge*, est sur toile, à la différence des autres morceaux qui sont sur bois. « Sur le devant d'autel se voient *saint Guillaume* et *sainte Marguerite* en deux tableaux.

Les huit *Béatitudes* se remarquent sur les lambris du pourtour,

Mont, M. le Sueur a peint pour l'autel de la chapelle de S^t Pierre, qui est sur la main gauche de la chapelle de la Vierge, un tableau représentant *ce prince des apostres qui ressuscite Tabithe ou Dorcas*; ce qui est tiré du neuvième chapitre des actes des apostres. M. Girardon a ce dessein de la main de M. le Sueur (1).

On voit aussy de sa main dans l'église de S^t Germain de l'Auxerrois, à l'autel d'une des chapelles qui sont au dessous de l'autel de la paroisse, un tableau représentant *le martyre de saint Laurent*, et dans une autre chapelle de la nef, directement parallèle à celle là, il a fait un autre tableau représentant *le Sauveur qui estant arrivé à Béthanie et reçu dans la maison de Marthe, écoute les plaintes qu'elle luy fait de ce que sa sœur Madeleine demeure assise et oisive aux pieds du Sauveur, et la laisse servir toute seule sans luy aider* (2). Ce qui est tiré du 10^e chapitre de

« dont les fonds sont dorés. La Prière, qui fait le sujet du 9^e tableau, est de DUMESNIL, peintre de la ville, qui a taché d'imiter le gout de Le Sueur. Au-dessus sont autant de camayeux octogones : il n'y en a que six qui soient de Le Sueur; ils représentent : *la Naissance de la vierge, le Mariage de saint Joseph, la Visitation, la Nativité de N. S., la Présentation au temple, la Purification.* » (D'Argenville, *Voy. Pittor. de Paris*, p. 245; éd. 1765.) On voit que *l'Assomption* n'y est plus.

Quant à l'Annonciation, elle se trouvait à la vente Robit avec l'indication qu'elle venait de la chapelle Turgot (58 po. sur 48 po.); elle fut vendue 11,000 francs à la vente Robit, 1802. (N^o 124 du Catalogue.)

(1) Ce dessin est aujourd'hui au Louvre.

(2) « Ces deux tableaux sont à présent chez M. le chancelier Ponchartrain, lequel en a fait faire deux copies, lesquelles sont en place des originaux. L'un derrière l'œuvre et l'autre proche de

S^t Luc. Deux de ses plus beaux tableaux sont à Tours dans l'église abbatiale de S^t Martin (1). L'un représente *saint Benoist qui estant dans une grotte avec un cœur contrit est consolé par une apparition de S^t Pierre, de S^t Paul, de S^{te} Cécile et de S^{te} Thècle*, que l'Eglise nomme la première des martyres. L'autre tableau fait paroître *saint Martin qui en célébrant la messe voit un globe de feu sur l'autel* (2).

Il y a aussy des ouvrages de M. le Sueur dans l'Eglise de S^t Gervais à Paris (3). On y voit dans la nef au dessus de l'œuvre, vis à vis la chaise du prédicateur un tableau représentant *saint Gervais et saint Prothais que l'on conduit au Temple pour sacrifier aux idoles*. Ce tableau a servy de dessein pour une pièce de tapisserie qui aux jours solennels est placée au même endroit. A costé de ce tableau il y en a un autre qui représente *la Flagellation de ces deux*

« la chapelle de la paroisse. » (Mss., n^o 2.) La copie de Marthe et Marie est au Musée de Marseille. H. 2, 27. L. 1, 22. — L'original appartient au roi de Bavière, qui l'a eu à la vente du Cal Fesch. Le saint Laurent a été retrouvé au Louvre, ainsi que, pour le dire en passant, le tableau d'Agar. — Cf. le Catalogue.

(1) Tous les autres manuscrits disent à l'abbaye de Marmoutiers. Guillet se trompe évidemment.

(2) Outre ces tableaux, Le Sueur a fait encore pour la même abbaye de Marmoutiers, un St-Sébastien, un St-Louis pansant les malades, et une copie de la messe de St-Martin. Ces tableaux indiqués par Florent Le Comte, sont aujourd'hui au Musée de Tours.

« L'abbaye de Marmoutiers-lez-Tours possède sept tableaux de Le Sueur; ils sont placés dans un salon près le réfectoire; ces tableaux représentent une annonciation; — la messe de St-Martin; — apparition de plusieurs saints à St-Martin; — St-Sébastien; — St-Louis; — la vision de St-Benoît. (D'Argenville.) »

(3) Voyez *Appendice* n^o 5.

Martyrs, mais M. le Sueur n'en a fait que le dessein qui a été exécuté par M. *Goussey* (1) son beau-frère. Dans la même église, en une petite chapelle (de M. le Roux), qui est auprès de la chapelle de la Conception, on voit une *Descente de croix* (2), de M. le Sueur, et deux vitres peintes (3) où il a représenté *le Martyre de S^t Gervais et de S^t Prothais*. On voit dans le cabinet de M. Girardon les deux grands desseins de tapisserie dont nous avons parlé, avec toutes les études en particulier de chaque figure. On y voit aussi les desseins des deux vitres. M. Audran en a gravé un depuis peu, et M. Picard a gravé l'autre.

A Conflans Sainte-Honorine auprès de S^t Germain-en-Laye, M. le Sueur a fait pour l'autel de l'église du prieuré de S^{te} Honorine un grand tableau représentant *le Martyre de cette Sainte*, et pour un autre autel de la même église un *S^t Nicolas avec trois enfants*.

En 1649, il fit le tableau du May de Nostre Dame qui est un de ses meilleurs ouvrages (4). On y voit

(1) On écrit très-diversement ce nom : il doit être écrit *Goussey* ou *Goussé*. (Voy. *Appendice* n^o 7.) — Thomas Goussé était le beau-frère de Le Sueur.

(2) Le Mss. 5 cite le portement de croix, devant d'autel.

(3) Peintes par Perrin, sur les dessins de Le Sueur, en 1651.

(4) Ce tableau lui fut payé 400 livres.

« La première pensée, ou plutôt l'original de ce tableau est dans le Cabinet de M. Le Normand, greffier en chef du Grand Conseil et secrétaire du roi. » (Félibien.)

Le Mss. n^o 1 et Florent Le Comte disent qu'on voit l'original en petit chez M. Le Normand, et Florent Le Comte ajoute : « Mais il est différemment traité des deux petites représentations qu'il fit pour

saint Paul qui estant à Ephèse accompagné de quelques disciples fait une exhortation aux Juifs et aux Gentils, et réduit par là quelques sçavans, qui faisoient profession des arts curieux et condamnables, à brûler les livres de cette science illicite : ce qui est tiré du 19^e chapitre des actes des apostres (1).

M^{me} la Comtesse de Tonnay-Charante lui fit faire plusieurs tableaux pour les plafonds et pour les dessus de cheminée d'un appartement de la maison qu'elle avoit dans la rue Neuve de S^t Médéric. Le sujet de tous ces ouvrages est tiré de l'écriture sainte, et l'on voit dans le plafond *le Père Éternel qui se montre à Salomon, et luy accorde le don de sagesse*, selon qu'il est marqué dans le troisième chapitre du troisième livre des Rois. Le tableau d'un dessus de cheminée représente *l'entrevue de Salomon et de la Reyne de Saba*, rapportée dans le 9^e chapitre du second livre du Paralipomenon. Dans le plafond d'une autre chambre on trouve de sa main le tableau *de l'Adoration du Veau*

« MM. Regnaut et Crevon, orphèvres et administrateurs en charge
« alors. » — M. le docteur Girou de Buzareingues, à Paris, possède
cette magnifique répétition. Elle est admirablement conservée et
assez terminée; elle est à mon avis de beaucoup supérieure comme
sentiment au tableau du Louvre; elle présente de nombreuses
variantes qui en font un tableau assez différent. L'homme qui écrit
a des cheveux noirs; l'homme qui déchire le livre dans le grand
tableau n'y est pas; c'est un néophyte et non pas le bourreau qui
brûle les livres; l'arbre manque. A droite se trouve un admirable
épisode de la Charité.

Tous les ans la confrérie des orfèvres offrait un tableau à N. D.
(Voyez la liste des Mais des orfèvres, dans Florent Le Comte.)

(1) Voy. *Appendice* n^o 6.

d'or, marquée dans le 33^e chapitre de l'Exode. On y voit aussy une *Apparition du Père Eternel à Moïse dans le buisson ardent*, et comme M. le Sueur avait déjà traité ce mesme sujet pour M. de Fieubet, il y a du plaisir à examiner l'un et l'autre pour en comparer la disposition. Dans cette mesme chambre de Madame de Tonnay-Charante, il a représenté comme *Moïse estant sur le sommet de la montagne de Phasga, le Père Eternel luy montre la terre de promesse*; ce qui est escrit dans le 34^e chapitre du Deutéronome. Le tableau du dessus de cheminée représente *l'Ange du Seigneur qui rencontre auprès d'une fontaine Agar servante de Sara femme d'Abraham*. Le sujet est tiré du 16^e chapitre de la Genèse. On y voit encore deux autres tableaux; l'un fait voir *S^t Jean l'Evangéliste dans l'île de Pathmos, où il escrit l'Apocalypse*. M. Girardon en a le dessein dans son cabinet. L'autre tableau fait paroître *Tobie qui met sur des charbons ardents le foye d'un poisson*. Il avoit aussy traité ce sujet chez M. de Fieubet. Ainsy les curieux pourront encore comparer l'ordonnance et le travail de l'un et de l'autre.

Il peignit un plafond dans une maison de Conflans auprès de Charenton pour Madame la Marquise de Séneçay, Gouvernante du Roy, et y représenta *ce jeune et auguste Prince assis dans un char superbe avec M. le duc d'Anjou* qui est aujourd'hui Duc d'Orléans. Le char estoit conduit par une Dame pour faire allusion

aux soins de Madame la Gouvernante. Mais pour marquer que toute la gloire d'une conduite si illustre estoit due à la vigilance et à la sagesse de la Reyne mère, cette auguste princesse paroissoit sous la figure d'une Renommée qui leur montrait le chemin.

Ensuite M. le Sueur fit plusieurs tableaux pour des particuliers. Un pour M. Guillain sculpteur et recteur de l'Académie ; il y représenta le sujet de *l'Aveugle né* (1) qu'il tira du 9^e chapitre de l'Évangile de S^t Jean. Un pour le S^r Heron qui demeuroit auprès du grand Chastelet. Il représentoit *Abraham qui met hors de sa maison Agar et son fils Ismaël*, comme il est rapporté dans le 21^e chapitre de la Genèse. Un pour le S^r Planson qui demeuroit dans la Halle ; il y fit paroître sous des figures allégoriques *la Sagesse, la Science, la Prudence et le Silence* (2). Un autre pour M. Baltazar, Maître des Requestes, et y représenta *le combat d'Hercule contre Achelous pour la possession de Déjanire*.

Ce fut à peu près dans ce temps là que Madame la princesse douairière de Condé, Charlotte-Marguerite

(1) « On voit dans le cabinet, qui est au bout de la galerie du « palais de Sans-Souci, un tableau admirable, qui représente Jésus « guérissant un aveugle. Le dessein, la composition, les airs de « tête, l'expression des passions, tout est admirablement rendu « dans cet ouvrage. » (D'Argens, p. 65.)

(2) C'est le tableau désigné sous le nom du *Ministre Parfait* ou le *Ministre d'État* ; il est composé de quatre figures chacune de 14 pouces. Il fut vendu 10,000 livres à la vente du cabinet Randon de Boisset, en 1777.

de Montmorency, mère de feu M. le Prince, fit peindre à M. le Sueur un oratoire dans l'hostel de Condé. Le tableau de l'autel représente une *Nativité*, celui du plafond une *Gloire céleste*. Le lambris est enrichi de plusieurs figures et de quantité d'ornemens travaillés avec grand soin. Il fit aussi pour un particulier un *saint Paul* grand comme le naturel qui est entre les mains de M. Blanchard professeur de l'Académie.

Voicy une suite de ses autres ouvrages (1) : A Mitry, entre Saint-Denis et Dammartin, le tableau d'une *Annonciation* pour l'église de la paroisse. Un *Crucifix* dans le chœur intérieur du couvent des P. Capucins de la rue St-Honoré. Pour M. Vedeau de Grammont conseiller au parlement, dans la rue de St-Germain devant le Fort l'Evesque, un tableau où est représenté *Darius qui brûlant d'avarice fait ouvrir le tombeau de Sémiramis* (2), et au lieu des trésors qu'il croit y trouver, y voit une inscription qui luy reproche son avidité pour les richesses. Ce qui est rapporté dans le premier des neuf livres d'Hérodote. Pour le séminaire de Saint-Sulpice une *Présentation de Notre Seigneur au Temple* (3). Pour M. Bezard, thrésorier des guerres, logé dans la rue de Cléry, un *Crucifix sur cuivre*, et un tableau où paroît la *Vierge*

(1) Cette liste est un appendice, un supplément, où l'ordre chronologique n'est plus observé par Guillet.

(2) Il faut lire Nitocris; Guillet s'est trompé de nom.

(3) Ce tableau était dans la chapelle de la petite communauté, au cul-de-sac Férou. (D'Argenville.)

à demy corps avec l'enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. Il fit aussy pour le mesme M. Bezard un tableau représentant *Coriolan* qui, comme le raconte Plutarque, voulant faire périr la ville de Rome, réduite à l'extrémité par un long siège, écoute enfin les prières de Volumnia, sa mère, et de Vergilia sa femme, et leur accorde la grâce des Romains. M. le Sueur fit aussy pour M. Pilon son médecin, un *Crucifix* et le tableau d'une *Vierge qui tient l'enfant Jésus*. Il fit un semblable tableau pour le S^r Buron, chirurgien logé dans l'Isle de Nostre Dame, et ébaucha pour le mesme Buron une *Descente de croix* (1) qui a esté finie par M. Goussey. Nostre académicien fit plusieurs desseins qui ont esté exécutés en tapisseries pour une maison du faubourg Saint-Germain où logeoit M. le Président le Coigneux (2). Quelques uns de ces desseins estoient d'après les tableaux de coloris que Rafael a peints dans le Vatican au dessus des portes des Loges destinées pour le Conclave, et où il a traité une partie de l'histoire de l'Ancien Testament (3). A ces des-

(1) « Ébauchée par lui et terminée par Goullé. » (Mss. n° 1.)

(2) « La présidente Le Coigneux lui demandoit sans cesse des desseins pour des tapisseries. » (Manusc. n° 5.)

(3) Florent Le Comte indique les sujets de ces dessins. Les voici :
Joseph racontant ses songes à ses frères, copie d'après Raphaël ;
Joseph à la cour de Pharaon ;
Moïse passant la mer Rouge ;
Jacob qui change de pays avec toute sa famille ;
Le Veau d'or ;
Josué qui assiége Jéricho.

seins M. le Sueur en ajouta trois (1) de sa composition. L'un, selon le 36^e chapitre de la Genèse, représentoit *Jacob qui envoie son fils Joseph chercher ses frères en Sichem*. Un autre fait paroître *Joseph qui sur le chemin rencontre un homme qui luy apprend que ses frères sont en Dothain*; et dans le troisième *Moyse est exposé sur les eaux*; ce qu'il avoit déjà traité pour M. de Fieubet et pour M. de Nouveau.

M. de Chambray, thrésorier des guerres, qui demouroit dans la rue de Cléry, luy fit faire dans un tableau les portraits de plusieurs de ses amis, chacun d'eux représenté avec les symboles de leurs inclinations particulières ou de leur profession. De sorte qu'un d'entre eux qui avoit esté enseigne d'une compagnie d'infanterie arboroit un drapeau; un autre qui excelloit à jouer du luth tenoit cet instrument à la main, et M. le Sueur qui estoit du nombre de ses amis fut obligé de s'y peindre luy-mesme (2), tenant

(1) « Trois desseins pour des tapisseries qui ont été exécutés pour M. le président Le Coigneux, pour compléter ceux qu'on avoit tirés du Vatican des dessus de porte de Raphaël. » (Mss. n^o 1, au Catalogue.)

(2) Ce tableau, peint à la manière du Vouët, est au Louvre (n^o 313). Il avoit été attribué jusqu'ici au Vouët. C'est à mon ami E. Soulié que revient le mérite de cette importante restitution.

Voyez sur ce tableau une note très-intéressante de Mariette (*Appendice* n^o 7.) que m'a communiquée mon ami A. de Montaignon, et qui confirme l'indication, d'ailleurs si positive, de Guillet.

Le portrait de Le Sueur, gravé par N. Cochin, étoit chez le général Despinoy (732), sous le nom de Séb. Bourdon (T. H. 72, L. 53); il appartient aujourd'hui à M^r de Baudicourt. La figure de Le Sueur est absolument la même sur ce tableau et sur celui du Louvre.

un pinceau à la main pour représenter un génie des Beaux-Arts qu'on voyoit ébauché dans ce tableau. Il fit dans un cabinet de M. l'abbé Parfait, chanoine de Nostre Dame, plusieurs figures de coloris, et quelques grisailles. Il avoit un estroit commerce d'amitié et de conversation avec M. de Gomberville, qui estoit de l'Académie françoise, et qui a donné au public le roman de Polexandre, celui de la jeune Alcidiene, et un excellent livre intitulé la Doctrine des mœurs ou la philosophie des stoïques, remply de plusieurs belles estampes que Daret a gravées (1). M. le Sueur fit pour luy un tableau destiné pour l'autel d'une église de la campagne. Il y représenta un sujet tiré de l'onzième chapitre de S^t Mathieu, *lorsque le Sauveur dit : Venés à moy, vous tous qui estes chargés et qui estes fatigués, et je vous soulageray.* Le Sauveur y paroît sur les degrés du Temple avec quelques uns de ses disciples, et parle à une troupe de Juifs.

Enfin M. Le Sueur attiroit l'estime non-seulement de ceux qui le fréquentoient mais encore de tous ceux qui voyoient ses ouvrages. Il estoit naturellement officieux, sociable, d'une humeur gaye et d'une sage conduite. Il se maria (2), et a laissé un fils et une fille

(1) D'après les dessins de Le Sueur.

(2) « Il avait épousé, en 1642, Geneviève Goussé, fille d'un marchand cirier; le seul garçon qu'il en eut avec une fille suivit le commerce de son grand père maternel. » (Mss. n^o 5.)

Le même manuscrit nous apprend que Le Sueur se faisait aider

qui sont tous deux pourvus à leur avantage (1). Il mourut en 1655, âgé de 38 ans comme nous avons dit (2). De sorte qu'une vie si courte a fait évanouir les espérances et la joie que faisoient naître l'excellence de son pinceau et de son application aux exercices de l'Académie.

par ses trois frères : Pierre, Philippe et Antoine, par son beau-frère Goussé et par Patel, qui faisait le paysage de ses tableaux. — Les élèves de Le Sueur sont Nicolas Colombel et le célèbre Claude Lefebvre. On cite de Goussé une Communion de saint Jérôme aux Chartreux de Paris : *Bullet. du comité des arts et monum.*, t. III, p. 276 ; *Catalogue du dépôt national*, etc.

(1) « Il a laissé un fils et une fille et vraisemblablement quelque « bien, car l'un et l'autre ont été bien établis dans la suite. » (Mss. n° 1.) Voyez à l'*Appendice* n° 8 les actes de naissance des quatre enfants de Le Sueur. — Le Sueur demeurait dans l'île Saint-Louis, ou île Notre-Dame. Cf. Lettres de jonction de la communauté des maîtres peintres et de l'Académie, du 4 août 1651, et les registres de l'état civil, cités à l'*Appendice* n° 8.

(2) Les registres de l'Académie de peinture et de sculpture donnent pour date de sa mort le 1^{er} mai 1655. (Voyez l'*Appendice* n° 8.)

Le fait d'être enterré à Saint-Etienne-du-Mont semble prouver du reste une certaine aisance. Ceci réfute encore la prétendue pauvreté de Le Sueur, l'impossibilité d'aller à Rome (*il ne le voulut pas*, disent nos Mss.), l'obligation de dessiner des frontispices, des dessins de thèse pour vivre, etc., etc. Le Bruun, qui n'était pas pauvre, a bien fait de ces dessins.

DEUXIÈME PARTIE.

APPENDICES.

Appendice I.

LES SONGES DE POLIPHILE.

« Le Sueur commença donc par peindre dans la manière de Vouët; et peut-être il s'assujétit plus qu'aucun autre de cette école à le suivre, et cet assujétissement lui valut beaucoup dans la suite, car il apprit dans cette manière à disposer les masses par grandes parties et l'art de grouper non seulement les figures, mais encore les lumières et les ombres, en un mot il apprit à faire large, et à ne point admettre dans ses compositions rien de maigre ni d'altéré. Plein de ces grands principes il ne lui restoit plus qu'à épurer un goût de dessin trop maniéré, et qu'à chercher des expressions moins communes. Une étude constante de la nature et de l'antique pouvoit lui procurer ces avantages; elle les procura à Le Sueur, mais ce fut avec supériorité, parce qu'elle trouva un fonds bien préparé; l'eût-il été, si l'élève ne se fut pas instruit auprès d'un maître éclairé, qui lui-même ne devoit ce qu'il étoit qu'aux grands artistes qu'il avoit étudiés avec fruit en Italie. Les derniers morceaux

qu'il ait travaillés dans ce faire, sont huit tableaux dont il avait pris le sujet dans un roman ingénieux qui porte le titre de *Songes de Poliphile*. Un de mes amis très éclairé dans l'art, m'a dit les avoir vus (1) dans sa jeunesse, qu'ils étaient peints fort clairs, d'une manière peut-être un peu trop vague, et qu'ils paraissoient faits de pratique, mais que leur principal mérite consistoit dans l'agrément des sujets et la façon dont ils étoient traités.

Quoi qu'il en soit, ils furent très applaudis dans le temps qu'ils parurent, et la manufacture royale des Gobelins les exécuta en tapisserie.

Aussitôt après ces morceaux on voit paroître un homme nouveau, la force de son génie lui faisoit depuis longtemps sentir et penser la peinture dans tout ce qu'elle a de grand, de sublime, et par conséquent de simple, il fut alors en état de mettre ses réflexions au jour, et ne fut en quelque façon redevable qu'à lui-même de ses nouvelles impressions. Il est vrai qu'il fit des études très exactes sur les meilleurs ouvrages des grands maîtres qui se trouvoient en France, *mais il ne voulût jamais aller à Rome.* » (Mss. n° 1).

Ces réflexions du comte de Caylus sont très-importantes : elles établissent nettement la fausseté de l'histoire des relations de Le Sueur et du Poussin. Si

(1) Caylus n'a donc pas vu les 8 tableaux des Songes.

ces relations eussent été si notoires qu'on l'a dit plus tard, elles eussent été connues évidemment par le consciencieux Guillet, par Lépicié, par Caylus, par les anciens biographes de Le Sueur ou par les biographes du Poussin.

Le comte de Caylus dit nettement que Le Sueur fit des études exactes, sérieuses, sur les ouvrages des grands maîtres qui se trouvaient en France, et qu'il se fit lui-même une nouvelle manière.

C'est bien en effet ce que les meilleurs juges constatent : Le Sueur a étudié le Poussin, mais il a aussi étudié Raphaël. Ce sont bien là les grands maîtres qu'il a étudiés très-exactement ; et à coup sûr, c'est la double influence de ces maîtres qui a aidé Le Sueur à s'affranchir de la manière du Vouët, à développer toute l'originalité de son talent, et à lui donner les moyens de reproduire toutes ses impressions.

Appendice II.

(Inventaire général des tableaux du Roy fait en 1709 et 1710 par le S^r BAILLY, garde desdits tableaux suivant les ordres qui luy en furent donnez. Conservé au Louvre, 1 vol. in-fol^o, p. 230.)

EUSTACHE LE SUEUR.

PARIS. — *Appartement des bains de la Reine Mère.*

1. — Un tableau représentant la magnificence

Royale (1) sous la figure d'une femme assise sur un nuage, vetue richement, ayant une couronne sur la teste et un sceptre à la main, accompagnée de deux enfans, dont l'un tient une corne d'abondance, d'où sort des couronnes, des fleurs et des médailles : figures plus de demi nature, ayant de hauteur 2 pieds 4 pouces et demy, sur 3 pieds 6 pouces et demi de large dans sa bordure dorée.

2. — IDEM. Un tableau représentant les Vertus Royales, sous les figures de quatre femmes et deux enfans sur un nuage, dont un a une couronne sur la teste et un sceptre à la main, et l'autre tient un miroir. Figures de demy nature, ayant de hauteur deux pieds quatre pouces et demy, sur quatre (*sic*) six pouces de large, dans sa bordure dorée.

3. — IDEM. Un tableau représentant une femme couronnée sur un nuage tenant un flambeau allumé d'une main et de l'autre un sceptre, trois enfans sont auprès couronnez de fleurs. Figures de demi nature, ayant de hauteur deux pieds quatre pouces et demy de large (*sic*) dans sa bordure dorée.

4. — IDEM. Un tableau représentant trois enfans avec un vase d'or, dont un est endormy et couché sur le devant du tableau. Figures de petite nature, ayant

(1) Bailly indique plusieurs fois, sous le titre de *la Magnificence royale*, une figure de femme tenant une corne d'abondance d'où sortent des couronnes, des colliers et des médailles ; cette allégorie paraît avoir été souvent employée par les peintres décorateurs de palais dans la première moitié du xvii^e siècle.

de hauteur trois pieds sept pouces, sur vingt-deux pouces de large dans sa bordure dorée.

5. — *IDEM.* Un tableau représentant trois enfans avec un vase d'or rempli de fleurs, dont deux sont assis sur un tapis. Figures de petite nature, ayant de hauteur trois pieds sept pouces, sur deux pieds de large dans sa bordure dorée.

6. — *IDEM.* Un tableau en plafond représentant Junon dans un char sur un nuage accompagnée d'Iris couronnée de fleurs avec deux enfans au dessus. Figures de demy nature ayant de hauteur quatre pieds sur cinq pieds de large, peint sur bois.

7. — *IDEM.* Un tableau en plafond représentant trois enfans en l'air entourez et couronnez de fleurs. Figures de petite nature ayant de hauteur trois pieds et demy sur cinq pieds et demy de large, de forme ovale.

8. — *IDEM.* Un tableau en plafond représentant le Temps qui eleve une femme tenant un lis dans sa main. Figures plus de demi nature ayant de hauteur environ six pieds et demy sur trois pieds et demy de large, de forme ovale.

Appendice III.

VOLETS DE LA SUITE DE SAINT BRUNO.

Ces volets, qui se trouvent depuis 1848 dans les magasins du Louvre, ne sont pas complets; leur conservation laisse aussi beaucoup à désirer.

Les volets complets sont au nombre de 17, il y a en outre 3 panneaux dépareillés; il manque donc 2 volets et 3 panneaux pour compléter la suite des 22 volets qui recouvraient les tableaux de Le Sueur. Ces volets représentent tous des paysages, qui par leur aspect sauvage rappellent les sites escarpés de la grande Chartreuse. Nous en donnerons une description sommaire qui les fera reconnaître à ceux qui après nous s'occuperont de l'histoire des œuvres de Le Sueur.

1. — A droite, un chartreux assis sur le bord d'un chemin et lisant; à gauche, deux figures dont une de religieux au pied d'un grand arbre. Dans le fond une montagne avec des ruines; effet de soleil couchant.

2. — Dans le fond, un cours d'eau coulant au pied de hautes montagnes. A gauche, un chartreux prosterné sous une cabane couverte de chaume. Cette figure rappelle une de celles qui se trouvent dans le tableau de la mort de S^t Bruno.

3. — Au centre, un chartreux à genoux; fond de montagnes.

4. — Au centre, une chartreuse vers laquelle se dirige un religieux.

5. — A droite, le corps de S^t Bruno couché dans une grotte; un religieux est en prières auprès de lui. Ce volet devait recouvrir le tableau qui représente la mort de S^t Bruno (n^o 21 de la suite).

6. — A droite, un chartreux debout sur un sentier

sinueux ; plus loin derrière lui une hutte couverte en chaume.

7. — Vers la gauche, S^t Bruno apparaissant au comte Roger. C'est le volet du 20^e tableau de la suite.

8. — Voyage à la chartreuse. A droite deux religieux sur le bord de l'eau. Ce volet rappelle le n^o 10 de la suite.

9. — Autre voyage à la Chartreuse. Il n'y a que deux figures à cheval.

10. — A droite, 3 figures assises et à gauche un religieux à genoux. Peut-être le volet du n^o 4 de la suite représentant S^t Bruno en prières.

11. — A droite, un religieux à genoux sous une petite cabane couverte en chaume.

12. — A droite, un rocher percé ; dans le fond, plusieurs cascades et un pont.

13. — Le Comte Roger à genoux devant S^t Bruno dans sa grotte. Volet du 19^e tableau de Le Sueur.

14. — Un homme en manteau bleu faisant l'aumône à un boiteux. C'est sans doute le volet du n^o 8 de la suite.

15. — Mort du diacre Raymond. Volet du n^o 2 de la suite.

16. — A gauche, un religieux à genoux devant une croix.

17. — Ravissement de S^t Bruno. Volet du n^o 22 de la suite.

Les trois panneaux dépareillés représentent :

Le 1^{er}, S^t Bruno recevant le messenger du pape. Il appartenait au volet du n^o 15 de la suite.

Le 2^e, un chartreux couché sur l'herbe.

Le 3^e, un chartreux à genoux devant un prie-Dieu sous des arbres.

Appendice IV.

PEINTURES DE SAINT GERVAIS.

« Je passe à un autre tableau peu connu et dont on ne parle presque jamais ; ce silence est causé par la difficulté d'entrer dans une chapelle obscure où il est renfermé.

« Ce singulier morceau de peinture se voit dans l'Eglise de S^t Gervais, où l'on peut admirer deux autres grands tableaux que Le Sueur peignit dans les dernières années de sa vie, pour servir de modèles à des tapisseries destinées pour cette même église. Celui qui est tout entier de sa main, représente S^t Gervais et S^t Protais conduits devant le juge pour y sacrifier aux idoles, et dans l'autre, qu'il a laissé imparfait, et que son beau-frère nommé Goussay a achevé sur ses desseins, ces deux mêmes saints étendus sur le chevalet souffrent le martire. Je ne dissimulerai point que pour l'ordonnance et la partie de l'esprit, rien ne m'a plus affecté de Le Sueur que le premier de ces deux morceaux ; on y voit l'innocence même conduite au tribunal de la cruauté, l'inhumanité des satellites se fait

d'autant plus sentir, que les saints qu'ils entraînent témoignent moins de résistance; et ce qui est ingénieux, le commandant de la troupe est celui qui paraît agir avec plus de dignité; il commande, mais il n'insulte point, les soldats au contraire semblent abuser de la permission qu'ils ont d'être cruels. Le Sueur né pour le pathétique ne laisse rien échapper de ce qui peut toucher vivement, et les nuances sont alors d'une grande finesse; mais ce n'est pas de cette partie dont je lui veux faire honneur, il en est en possession, et personne ne la lui conteste. Je ne veux que le remettre mieux dans l'esprit de ceux qui lui reprochent d'avoir été gris, et j'opposerai pour sa deffense le tableau que j'ai commencé à vous indiquer; il se trouve dans une petite chapelle de l'église de S^t Gervais, elle appartient à M. Le Camus. On est frappé en y entrant des vitres qui sont peintes en grisailles d'un goût exquis, aussi ont-elles été exécutées sur les desseins que ce grand homme a faits avec le même soin que s'il eût voulu faire un tableau; ces desseins qui représentent les martyres de S^t Gervais et de S^t Prottais sont terminés et lavés, ils appartiennent à M. Mariette mon ami, chez lequel je les ai vus plus d'une fois avec une grande satisfaction, et je ne suis pas étonné qu'ils m'aient parû si beaux; Le Sueur était dans toute sa force lorsqu'il les exécuta. » (Mss. n^o 1.)

Appendice V.

LE SAINT PAUL ET ALEXANDRE.

« Je passe au beau tableau que Le Sueur a peint en 1649, pour N. D. de Paris ; il mérite sa grande réputation par la façon dont il est peint, par sa grande manière, et par la beauté de sa composition. Il représente S^t Paul qui prêche la parole de J. C. aux Ephésiens, et qui leur persuade de brûler les écrits qui entretenoient leur superstition ; il est plus dans le style de Raphaël qu'aucun autre de ses ouvrages.

Mais avant que d'aller plus loin, permettez-moi de vous faire part d'une réflexion ; il me paroît singulier que dans un art autant approfondi que celui de la peinture, il se trouve des façons de parler qui n'ont aucune modification ; comme elle a ses demi-teintes, il semble qu'on devrait avoir aussi des termes moyens pour exprimer ses finesses. Ce reproche tombe sur le mot de couleur ; ce terme n'a qu'une acception en italien comme en françois, et se prend absolument en bonne ou en mauvaise part ; cependant combien de différences réelles l'art ne présente-t-il pas dans cette même couleur ? Par conséquent on est obligé de sous-entendre, dans une chose de fait, car il n'est pas vray qu'il n'y ait absolument qu'une bonne ou une mauvaise couleur ; elle a certainement ses degrés en bien comme en mal, ainsi que toutes les choses de la nature. Disons le vrai ; un tableau bien à son ton, et

dont les demi-teintes ne sont ni sallies ni fatiguées, sans contredit mérite d'être distingué d'avec un tableau gris, fade, salli, ou bien outré. Ce désir que je vous témoigne pour des modifications dans l'expression, pourroit regarder Le Sueur et le Poussin, car on voudroit que les hommes fussent parfaits, et ceux-ci ont bien de quoi se consoler de ce qui peut leur manquer ; quoique moins hauts en couleur que plusieurs autres, ils seront toujours à la teste des Ecoles par l'élégance de leur dessein, la justesse de leur composition et leur exactitude dans le costumé, et ils sauront faire oublier aux véritables amateurs, même dans leurs ouvrages les plus gris, qu'il y a des peintres plus dorés et plus vigoureux, en un mot des coloristes. Le Sueur me fournit une preuve de cette opinion. Le tableau d'Alexandre et de son médecin a été si souvent décrit, et son ordonnance vous est si présente, que ce seroit vous fatiguer que d'en faire ici une nouvelle description. Mais après avoir admiré la sagesse, la précision, le repos, l'attention de toutes les figures, le lieu juste où elles sont placées, enfin tout ce qui concoure à l'action, qui invite le spectateur, et qui lui inspire l'intérêt que le peintre a voulu représenter, je ne porterai vos attentions que sur le ton du tableau ; il est actuellement dans le cabinet du Palais-Royal, où vous sçavez que les Princes du coloris tiennent un rang si considérable ; cependant quelle place honorable ne tient-il pas dans un assemblage si recomman-

dable aux yeux des amateurs de l'art? et s'il perd du côté de cette couleur, quelle satisfaction ne procure-t-il pas à l'esprit du côté de la poésie et de l'exactitude de l'histoire. » (Mss. n° 1.)

Appendice VI.

PARALLÈLE DE LE SUEUR ET DE RAPHAËL,

PAR LE MARQUIS D'ARGENS.

Les pensées de Raphaël sont simples, élevées, naturelles; celles de Lesueur le sont aussi.

Le dessein du Raphaël est correct, varié; selon les convenances et toujours avec goût; celui de Le Sueur a les mêmes qualités.

Raphaël est savant dans la collocation des membres; il les fait toujours paroître exactement, mais cependant avec délicatesse; il ne leur donne jamais cette grande force, ou plutôt cette dureté que leur a donnée Michel-Ange. Le Sueur a suivi d'une manière habile la méthode de Raphaël.

Raphaël a montré son génie dans de grandes compositions; Le Sueur n'a pas moins fait éclater le sien dans de très grands ouvrages, comme dans le tableau de S^t Paul prêchant à Ephèse, qui est à Notre Dame, ceux qu'on voit dans l'Eglise de S^t Gervais, et dans plusieurs autres très-considérables, qui sont le plus

bel ornement de quelques unes de nos églises de Paris.

Raphaël a uni tous les différents goûts; il a également composé des sujets de dévotion, et des sujets galans. Le Sueur a excellé de même dans tous les différents sujets, avec une grâce et une intelligence parfaites.

Les ouvrages qu'il a peints dans la maison du Président Lambert, et plusieurs tableaux de chevalet qui sont conservés comme les plus précieux morceaux de la peinture, dans les cabinets de quelques curieux, en sont des preuves évidentes.

Le Sueur a peu connu le clair-obscur; Raphaël en a peut-être eu encore moins de connaissance.

Le Sueur a eu la couleur foible; Raphaël l'a eue aussi, et quelquefois moins suave.

Le Sueur à force de vouloir paroître délicat, a quelquefois donné une proportion trop foible à ses figures; Raphaël à force de vouloir être correct, a donné de la sécheresse à ses contours, et les a marqués un peu durement.

Le faire de Le Sueur n'est point aussi beau que celui de quelques peintres qui ont excellé dans cette partie: le pinceau de Raphaël est sec, de l'aveu même de M^r de Piles.

Les paysages de Le Sueur sont d'un bon goût; ceux de Raphaël, au jugement du même M^r de Piles, sont très médiocres. Les lecteurs pourront se convaincre

de cette vérité, en comparant la différence avec laquelle ces deux grands hommes ont traité le paysage dans le même sujet. Il faut consulter deux estampes : l'une qui est gravée d'après le Parnasse que Raphaël a peint au Vatican ; l'autre est gravée dans le cabinet de M^r Boyer d'Aiguilles d'après Le Sueur, et représente aussi un Parnasse. La vüe de ces deux estampes pourra servir à prouver, non seulement que Le Sueur entendoit mieux le paysage que Raphaël, mais qu'il composoit même quelquefois d'une façon plus galante et plus pictoresque que le peintre Romain. Du moins peut-on assurer que le Français a donné des marques qu'il avoit le génie aussi étendu et aussi fécond que celui de l'Italien, puisque la simple histoire d'un moine lui a fourni de quoi faire un nombre de tableaux, presque aussi considérable que celui des Loges du Vatican.

Appendice VII.

NOTE DE MARIETTE SUR LE PORTRAIT DE LE SUEUR.

« 1749. On vient de me faire voir un livre intitulé : *la Rhétorique des Dieux*, dans lequel sont des pièces de luth de la composition de Denis Gaultier le plus excellent joueur de luth de son tems, et je ne crois pas qu'il puisse y avoir rien de plus magnifique dans ce genre. Celui qui en a fait la despense étoit un homme

riche, grand amateur de musique, et pardessus tout ami de la peinture, puisqu'il l'étoit de l'illustre Le Sueur. C'étoit Anne de Chambré gentilhomme de M. le Prince et trésorier des guerres, le même dont Le Sueur peignit ce portrait en compagnie de ses amis, ainsi qu'il est dit dans la vie de ce grand peintre. Pour en revenir à son livre, qui est écrit avec grand soin sur du vélin, et qui est un in quarto en travers, sa couverture commence par prévenir en sa faveur, et fait naître le désir d'ouvrir le livre; car, sur un fonds de chagrin sont appliquées aux quatre coins et dans le milieu des plaques et ornemens de vermeil, ciselés par le fameux Baslin, c'est en dire assez. Le morceau du milieu est le chiffre du S^r de Chambré dans un cartouche accompagné de deux enfans et les coins représentent des amas de lyres entassées avec des branches de lauriers d'un dessein et d'une exécution parfaite; les fermoirs ou agrafes ne cèdent en rien pour le goût. Le livre ouvert, on y trouve nombre de desseins à l'encre de Chine, ou le fini est porté aussi loin qu'il peut aller. Douze de ces desseins sont faits par Abraham Bosse qui en est aussi l'inventeur, et dans lesquels on voit des enfans qui par leurs attitudes expriment les différens modes de la musique, relativement aux pièces de luth auxquelles chaque dessein sert de frontispice. Deux autres sont de l'invention de Le Sueur et ont été exécutés par Nanteuil et par Bosse. Dans le premier, Apollon dieu de l'harmonie reçoit des mains de Minerve

le portrait de Denys Gaultier, et celui de la fille d'Anne de Chambré, digne clerc du S^r Gaultier qui porte le génie de la vertu; dans l'autre qui a été dessiné par Bosse, toujours sur une première esquisse de Le Sueur, l'éloquence transportée dans le ciel, s'y est assise entre la Musique et l'Harmonie. Ces deux compositions sont pensées aussi finement que le cabinet de l'Amour chez M^r de la Haye; aussi le livre a-t-il été fait dans le temps que Le Sueur étoit dans toute sa force, c'est à dire en 1652. J'ai l'original du dernier des deux desseins (1), bien autrement léger que le morceau de Bosse, qui s'est appesanti dans un travail trop léché. C'est dans le livre même que j'ai appris toutes les particularités que je viens de rapporter, l'auteur aiant eu soin de les remarquer dans une espèce d'avertissement qu'il a mis à la tête, et dans lequel il fait mention de tous les habiles artistes qui, chacun dans leur talent, avoient contribué à l'embellissement d'un ouvrage qu'il chérissoit et pour lequel il n'avoit voulu rien épargner. — Armes de M^r de Chambré; deux ancres en sautoir contournées de quatre étoiles (2). »

(1) Maintenant au Louvre.

(2) Je dois cette importante communication à l'un des éditeurs de l'*Abcedario* de Mariette, mon ami A. DE MONTAIGLON. Cette note semble faire croire que Mariette, qui étoit de l'Académie, connoissoit le travail de Guillet, et cependant Mariette ignorait ce que dit Guillet sur le Parnasse. L'autre éditeur du Mariette nous fait observer que l'histoire de *Touraine de Chalmel*, 4^e vol., p. 43, art. Abr. Bosse, cite cette « *Rhétorique des dieux* ou *Principes de musique*, manuscrit précieux sur vélin, orné des dessins originaux

Appendice VIII.

ACTE DE DÉCÈS DE LE SUEUR ET ACTES DE NAISSANCE
DE SES ENFANTS.1^o *Acte de décès de Le Sueur.*

Le 1^{er} may 1655 Eustache Le Sueur m^{re} peintre estant décédé sur nostre paroisse son corps a esté transporté à celle de S^t Estienne (1).

2^o *Actes de naissance de ses enfants.*

1. Le onze juillet 1645 Eustache Le Sueur fils de Eustache Le Sueur peintre et de Geneviefve Gousset son espouse a esté batisé en l'église parr^{le} S^t Louis en lisle. Le parrain a esté Catelin Le Sueur et la marraine Claude Poret. (p. 26.)

2. Le 9 novembre 1648 Geneviefve Margueritte Le Sueur fille d'Eustache Le Sueur M^e peintre et Geneviefve Goussé son espouse a été baptisée en l'église S^t Louis. Le parrain a été Guillaume Goussé et la Marraine Margueritte Goussé. (p. 99.)

3. Le 23 feburier 1651 Louise Le Sueur fille d'Eustache Le Sueur m^{re} peintre et de Geneviefve Goussé

d'A. Bosse, Nanteuil et Le Sueur. Cet ouvrage, vendu 390 liv., en 1757, chez M. de Préfond, est passé dans le cabinet de M. Missonneau. »

(1) Registre des Morts de l'église paroissiale S. Louis-en-Lisle Notre-Dame de Paris, de 1624 à 1667. (Aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris.)

son espouse a été baptisée en l'église de S^t Louis. Le parain a esté Robert Pillon (1) docteur régent en faculte de médecine en luniversité de Paris. La maraine Louise Adezeau sœur de Léonard Colin. (p. 151.)

4. Le 18 feb. 1655 a esté baptisée Michelle Le Sœur fille de m^r Eustache Le Sœur et de Geneuiefue Gousse ses pere et mere le parrein M. Thomas Goussé, la marreine Michelle Rose (2).

(1) Robert Pillon était le médecin de Le Sueur, qui fit pour lui deux tableaux indiqués page 34.

(2) Les 4 actes de naissances sont dans le registre intitulé : ST-LOUIS-EN-L'ISLE, *naissances 1644 à 1658*. (Aux arch. de l'Hôtel-de-Ville.)

TROISIÈME PARTIE.

1^o CATALOGUE

DE L'OEUVRE DE LE SUEUR

D'APRES

GUILLET DE SAINT-GEORGES.

ANCIEN TESTAMENT.

Abraham chasse Agar et son fils.

Gravé par *L. Surugue*, 1711.

L'Ange rencontre Agar près d'une fontaine.

Gravé par *J. Cotwyck*. — Au Louvre. — Acquis en 1843 de Mad^e Jouffroy, par le Louvre.

Jacob envoie son fils Joseph chercher ses frères.

Dessin de tapisserie.

Joseph rencontre un homme qui lui apprend que ses frères sont en Dothain.

Dessin de tapisserie.

Moyse exposé sur les eaux. H. 4 p. 8 po. — L. 7 p. 1 po.

Gravé par *B. Baron* dans le *Boydell*. — En Angleterre. (Galerie Houghton.)

Moyse exposé sur les eaux.

Dessin de tapisserie.

Moyse sauvé par la fille de Pharaon.

En Russie : à l'Ermitage.

Apparition du Père Éternel à Moyse dans le buisson ardent.

Un Moyse dans le buisson ardent était dans la collection du prince de Conti, vendue en 1777.

Autre apparition de Dieu à Moïse dans le buisson ardent.

Deux tableaux de l'histoire de Moïse, plafonds chez M^r de Fieubet.

Deux tableaux de l'histoire de Moïse, plafonds chez M^r Le Camus.

Dieu montre à Moïse la Terre Promise.

Dieu se montre à Salomon et lui accorde le don de Sagesse, ou songe de Salomon à Gabron.

Gravé par *B. Picart et Seb. Leclerc*.

Salomon et la reine de Saba. H. 3 p. — L. 3 p. 9 po.

Gravé par *Gabr. Smith*, 1767. — En Angleterre (au duc de Devonshire).

Histoire de Tobie.

C'est de cette histoire, peinte chez M. de Fieubet, que vient sans doute le tableau du Louvre intitulé :

Le père de Tobie donnant des instructions à son fils.

H. 1, 48. — L. 1, 16.

Au Louvre.

Première nuit des noces de Tobie.

Gravé par *S.-F. Ravenet*, 1767. — En Angleterre (galerie Besborough).

Ce doit être aussi de cette suite que vient le tableau qui a figuré en 1805 dans la vente des tableaux de Lebrun sous le n^o 110 : « Tobie
« aveugle, sur la porte de sa maison, tendant les bras à son fils
« dont il reconnaît la voix. Le jeune homme est accompagné de
« l'ange qui va lui indiquer le poisson dont le fiel doit faire recou-
« vrer la vue à son père; hauteur 34 pouces; largeur 60 pouces;
« sur bois. Ce beau tableau vu en plafond, d'une composition sage,
« d'un dessin pur et d'une expression douce, étoit dans le cabinet
« de M. Watelet, et fut vendu sous le n^o 2 du catalogue de sa
« vente, 800 livres. » — Le n^o 3 de la même vente qui fut vendu

1,000 livres, offrait « l'Ange quittant la famille de Tobie après lui
« avoir fait recouvrer la vue. Ce plafond qui peut servir de tableau
« de haut, est du meilleur temps de Le Sueur. H. 40 po. L. 72 po. » Ce
second tableau se trouve à la vente de M. (de Calonne) en 1788
(n° 134 du Catalogue).

Adoration du Veau d'or.

Etait dans la collection du prince de Conti, vendue en 1777.

— Il y a une lithographie d'un veau d'or dans le recueil de
Challamel; mais nous ne savons si c'est d'après le dessin
de ce tableau.

NOUVEAU TESTAMENT.

L'Annonciation ou la Salutation Angélique. H. 2, 97.

— L. 2, 27.

Au Louvre. — Peint sur toile. Vient de l'église de Mitry.

Le même sujet.

La collection du Marquis de Montcalm, à Montpellier (vendue
en 1850) possédait (n° 20) une Annonciation, sur toile,
H. 59 po. — L. 46 po., que nous croyons être le tableau
indiqué par Guillet.

La Nativité.

La Présentation. H. 2, 27. — L. 1, 68.

Gravé par *Ch. Duflos* (?). — Au Musée de Marseille. — Vient
du Séminaire de Saint-Sulpice.

La Vierge à demi corps avec l'enfant Jésus et S^t J.-B.

La Vierge tenant l'enfant Jésus.

Le même sujet.

Jésus-Christ chez Marthe et Marie. — Sur toile. —

(Un des plus beaux tableaux de Le Sueur.) H. 5
p. 3 l. — L. 4 p. 6 po.

Gravé par *Leclerc, Picart le Romain, Drevet, B. Audran et
Tronchon*. — Aujourd'hui au roi de Bavière. — A été à

Saint-Germain-l'Auxerrois, puis à M. de Pontchartrain, puis au cardinal Fesch.

Jésus-Christ guérissant l'aveugle-né ou J.-C. guérissant les aveugles de Jéricho. Sur bois. H. 1 p. 7 po. — L. 2 p. 1 po., ou d'après une autre description H. 18 po. — L. 24 po.

Gravé par *Surugue-Ponce*. — Au roi de Prusse. — Acheté 1820 livres pour le roi de Prusse à la vente du Cabinet du duc de Tallard en 1756, et placé à Sans-Souci; rapporté en France en 1806 comme conquête, rendu à la Prusse en 1815; a été au Musée de Versailles sous l'empire.

Jésus-Christ sur les degrés du Temple disant aux Juifs : « Venez à moi. »

Jésus-Christ portant sa croix. H. 0, 61. — L. 1, 26.

Au Louvre. — Vient de Saint-Gervais.

Jésus-Christ sur la croix; fonds de paysage. H. 1, 95. — L. 1, 30.

Gravé par *Edelinck*. — Musée de Dijon. — Était aux Capucins de Paris.

Jésus-Christ sur la Croix.

Le même sujet.

Sur cuivre. — *Chaperon* a gravé un Christ sur la Croix; nous ne pouvons dire quel est celui de ces deux tableaux qui a été gravé.

Descente de croix. H. 1, 34. — L. 1, 32:

Gravé par *Ch. Duflos*. — Au Louvre. — Tableau rond.

Descente de croix, terminée par Th. Goussé.

Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine. H. 1, 48. — L. 1, 21.

Gravé par *L. Petit* et *N. Courbé*. — Au Louvre. — Sur bois. — Vient des Chartreux.

L'Assomption.

Détruit.

HISTOIRE DES SAINTS.

S^t Jean écrivant l'apocalypse.S^t Paul guérissant un démoniaque.Gravé par *Massard père et Pauquet*. — A appartenu à Lucien Bonaparte.S^t Paul à Éphèse. H. 3, 94. — L. 3, 28.Gravé par *Raphaël-Urbain Massard, Et. Picart, P. Soubeyran, J.-C. Ulmer*. — Au Louvre.

Esquisse de ce tableau. H. 1,00. — L. 0,80.

Gravé par *Et. Picart, dit le Romain et B. Audran*. — A M. Girou de Buzareingues, à Paris.

Deux répétitions en petit de ce tableau.

S^t Paul.S^t Pierre ressuscitant Tabithe.Gravé par *C. Duflos*. — En Angleterre (1). — Vendu en 1776 par les marguilliers de Saint-Étienne-du-Mont; est passé alors en Angleterre.Vision de S^t Benoît ou apparition de S^{te} Scholastique à S^t Benoît. H. 1, 44. — L. 1, 30.Gravée par *Guérin*. — A l'abbaye de Marmoutiers, puis au Musée de Tours. — Aujourd'hui au Louvre.*Vie de S^t Bruno, composée de 22 tableaux :*Gravés par *Chauveau*; par *Normand*, au trait, dans le Musée Landon; par *Chataignier et Niquet* (Musée Filhol); par *Villerey*, en petit, 1 vol. in-8°, 1808. — Quelques planches (au trait) par *Le Bas et Guyot*; quelques planches (en taille-

(1) D'après une indication manuscrite, qui se trouve au dos du dessin de ce tableau, possédé par le Louvre, n° 9739, et intitulé: S^t Pierre ressuscite S^{te} Pétronille.

douce) par *Ingouf, Deniel, Croutelle, Soubeyran*. — Vie de St Bruno par *Fragonard* (lithographies). — Galerie de Lesueur par *Malbeste*.

1° St Bruno écoutant la prédication de Raymond Diocrès. H. 1, 93. — L. 1, 30.

Ces 22 tableaux ont la même dimension et sont au Louvre.

2° Mort de Raymond.

3° Résurrection de Raymond.

4° St Bruno en prières.

5° St Bruno enseigne la théologie.

6° St Bruno et ses amis renoncent au monde.

7° Trois anges apparaissent à St Bruno.

8° St Bruno et ses compagnons distribuent leurs biens aux pauvres.

8^{bis} Esquisse de ce tableau. H. 0, 72. — L. 0, 57.

Au Louvre.

9° St Bruno chez St Hugues.

10° Voyage à la Chartreuse.

11° St Bruno bâtit une église et des cellules dans le désert.

12° Prise d'habit.

13° Le Pape confirme l'institution de l'ordre des Chartreux.

14° St Bruno donne l'habit à de nouveaux religieux.

15° St Bruno reçoit un bref du Pape, qui lui mande de venir à Rome.

16° St Bruno admis à l'audience du Pape.

17° St Bruno refuse la mitre d'archevêque.

18° St Bruno retiré dans les déserts de la Calabre.

19° Rencontre de S^t Bruno et du comte Roger.

20° S^t Bruno apparaît à Roger et lui fait connaître un complot.

21° Mort de S^t Bruno.

22° S^t Bruno enlevé au ciel.

Gravé à part par *F. Poilly*.

S^t Bruno examinant le plan de la Chartreuse de Rome. H. 1, 62. — L. 1, 14.

Ce tableau et les deux suivants viennent aussi des Chartreux et se trouvaient aux angles de leur cloître.

Au Louvre. — Tableau carré, encore sur bois; n'a pas été porté sur toile.

Plan de l'ancienne chartreuse de Paris porté par des anges : avec une vue de Paris au xvi^e siècle.

Les figures sont de Le Sucur ou faites d'après ses dessins :

Le paysage est sans doute de Louis Le Brun. — Au Louvre. — Sur toile.

Dédicace de l'église des Chartreux. H. 2, 00. — L. 2, 62.

Au Louvre. — Sur toile.

S^t Gervais et S^t Protais conduits au temple pour sacrifier aux idoles. H. 3, 67. — L. 6, 84.

Gravé par *Baquoy*. — Au Louvre.

Flagellation de ces deux martyrs (ou de S^t Gervais).

Gravé par *Gantrel*. — Au Musée de Lyon. — Terminée par Th. Goussé.

Martyre de ces deux saints, *en vitraux*.

Martyre de S^t Protais, gravé par *Audran*, selon Guillet, et par *Desplaces*. — Martyre S^t Gervais, gravé par *Picart le Romain*.

— Ont été au Musée des Petits-Augustins.

Martyre de sainte Honorine.

Martyre de saint Laurent. H. 5 p. 3 po. — L. 3 p.

Gravé par *G. Audran et Chéreau*. — A M. de Pontchartrain, puis à M. de La Live; est vendu en 1769, 7,550 livres. (N° 38 de son catalogue de vente.) — Au Louvre.

S^t Louis pansant les malades.

Au Musée de Tours. — Vient de Marmoutiers.

S^t Martin célébrant la messe. H. 1, 14. — L. 0, 84.

Gravé par *H. Laurent*. — Au Louvre. — Vient de l'Abbaye de Marmoutiers et du Musée de Tours.

Copie de ce tableau faite par Le Sueur.

Au Musée de Tours. — Vient de Marmoutiers.

Esquisse de ce tableau.

Au roi de Bavière (Nagler).

S^t Nicolas avec trois enfants.

S^t Sébastien.

Au Musée de Tours. — Vient de Marmoutiers.

SUJETS RELIGIEUX.

Une gloire céleste.

Une autre à l'hôtel Lambert.

Différentes Vertus.

MYTHOLOGIE (1).

Diane accompagnée du Sommeil et de la Mort.

Combat d'Hercule contre Acheloüs.

Zéphire et Flore.

(1) Voyez aussi Peinture de l'hôtel Lambert et du Louvre.

HISTOIRE ANCIENNE.

La confiance d'Alexandre. H. 3 pieds, figures d'environ 18 pouces.

Gravé par *B. Audran*, 1711. — Passé en Angleterre à la vente de la Galerie du duc d'Orléans. — Tableau rond. — Faisait partie de l'ancienne collection du Palais-Royal. (Cf. *Catal. des tabl. du duc d'Orléans*, 1. vol. in-12; 1727.)

Lucius Albinus sauvant les Vestales.

Coriolan.

Darius faisant ouvrir le tombeau de Sémiramis ou de Nitocris.

Gravé par *B. Picart*, 1725. — En Russie; à l'Ermitage.

HISTOIRE DE FRANCE.

Louis XIV assis dans un char avec le Duc d'Anjou, conduit par une renommée qui figure la Reine Mère.

PORTRAIT.

Portrait de Lesueur et de plusieurs personnes.

Au Louvre (n° 313). — Attribué jusqu'ici au Vouët : peint en effet à sa manière.

ALLÉGORIES (1).

La Sagesse, la Science, la Prudence et le Silence (ou le Ministre parfait). — Ovale, sur toile. H. 2 p. 7 po. — L. 2 p. 2 po.

Gravé par *Nic. Tardieu*. — A été dans le Cabinet de M. de la

(1) Voyez aussi peintures de l'hôtel Lambert et du Louvre.

Curne de S^{te} Palaye, puis dans celui de M. Randon de Boisset.

Le songe de Polyphile.

Un tableau de Polyphile présenté à Leutherilide par trois Nymphes, a été gravé par *Jean Bouillard*. — 36 po. sur 50 po. — A été vendu 5,010 francs à la vente Robit (n^o 126 du Catal.). — C'est peut-être ce tableau qui se trouvait à Vienne, dans le Cabinet du comte de Fries; Voy. Feuillet de Conches, *Plutarque français*.

PEINTURES DE L'HOTEL LAMBERT ET DU LOUVRE.

1^o Peintures de l'hôtel Lambert (1).

Ces peintures ont été gravées dans un recueil ayant pour titre : Les peintures de Ch. Le Brun et d'Eust. Le Sueur qui sont dans l'hôtel du Chastelet, cy-devant maison du président Lambert, etc., dessinées par Bernard Picard (*avant 1710*), et publiées par Duche, 1 vol. in-fol^o, 1740.

A. *Un Dieu des eaux et une Nymphe, au bas de l'escalier de l'hôtel.*

Gravés par *B. Picart*. Cette grisaille existe encore à l'hôtel au bas de l'escalier. Elle a été restaurée avec soin.

B. *Le cabinet de l'Amour.*

Vue de ce Cabinet, gravée par *Picart*.

La naissance de l'Amour (au plafond). L'Amour vient de naître. Une des Grâces le présente à sa mère, qui paraît oublier ses douleurs en voyant la beauté de cet enfant; les deux autres Grâces sont auprès d'elle; une la soutient, et l'autre témoigne par son admiration l'intérêt qu'elle prend à la joie de Vénus. Au-dessus de ce groupe, l'Heure de la naissance

(1) Les peintures de l'hôtel Lambert, qui sont au Louvre, ont été achetées par Louis XVI, en 1776.

personnifiée répand des fleurs sur les divinités.
H. 1, 83. — L. 1, 27.

Gravé par *Desplaces*. — Au Louvre. — Sur bois.

Vénus présente son fils à Jupiter; Junon, Neptune et Diane accompagnent ce dieu. L'expression de ces Divinités semble indiquer qu'elles prévoient déjà le trouble et les alarmes que l'Amour causera dans les Cieux, sur la Terre et sous les Eaux. H. 1, 00. — L. 1, 97.

Gravé par *Desplaces*. — Au Louvre. — Sur bois.

Vénus irritée contre l'Amour, qui s'échappe de son berceau et se réfugie dans les bras de Cérès. Cette déesse le reçoit avec affection, et le petit dieu se jette à son sein : ce qui nous figure, d'une manière simple, que l'Amour ne peut se passer du secours de Cérès. Une Nymphé, qui est auprès de cette divinité, semble marquer par sa rêverie le danger qu'il y a de protéger l'Amour. H. 0, 97. — L. 2, 50.

Au Louvre. — Sur bois.

L'Amour assis sur une nuée reçoit les hommages de Mercure, d'Apollon et de Diane. H. 1, 00. — L. 1, 97.

Gravé par *Desplaces*. — Au Louvre. — Sur bois.

L'Amour tranquille, et assuré de son pouvoir, ordonne à Mercure de l'annoncer à l'Univers; le fils de Vénus s'appuie tendrement sur la déesse de la Jeunesse et sur celle de la Beauté comme étant les soutiens de sa puissance. H. 1, 00. — L. 2, 50.

Au Louvre.

L'Amour monté sur l'aigle de Jupiter est en possession de la foudre. H. 1, 36. — L. 1, 26.

Gravé par *Beauvais*. — Au Louvre.

Cinq Esquisses de ces tableaux, sur bois. La 1^{re}, H. 19 po. 3 lig. L. 14 po. — La 2^e et 3^e, H. 9 po. L. 22 po. 6 l. — La 4^e et 5^e, H. 9 po. L. 18 po. 6 l.

A M. Van Clève, à M. Randon de Boisset. — L'esquisse de la naissance de l'Amour se retrouve en 1789 dans le catalogue Coclers. (N^o 181.)

PANNEAUX ET PILASTRES DU CABINET DE L'AMOUR.

Sont aujourd'hui au château de la Grange en Berry.

1^o *Suite de Panneaux et de Pilastres relatifs à l'histoire de l'Amour.*

L'Amour assis sur le Tigre de Bacchus, entre Bacchus et Ariane, lui a ouvert la gueule et va lui arracher les dents ou la langue. *Panneau*. H. 0,43. — L. 0,95.

L'Amour triomphant de Bacchus, couronné de pampres, porte le thyrses. *Pilastre*. H. 0,83. — L. 0,18 (1).

L'Amour sur le globe azuré de l'univers et soutenant le cercle du zodiaque est assis entre Apollon qui joue de la cithare et Daphné qui fait un bouquet. *Panneau*. H. 0,41. — L. 0,81.

L'Amour vainqueur d'Apollon, entre deux torches flamboyantes, couronné de lauriers, son arc en main et prenant une flèche dans son carquois. *Pilastre*.

(1) Tous les pilastres sont de mêmes dimensions.

- L'Amour entre Neptune et Thétis et menaçant Neptune sur son char. *Panneau*. H. 0,43. — L. 1,28.
- L'Amour vainqueur de Neptune, tenant de la main droite la rame et de la gauche le trident. *Pilastre*.
- L'Amour entre Diane et Mercure, s'apprêtant à tendre son arc contre Mercure. *Panneau*. H. 0,41. — L. 0,81.
- L'Amour vainqueur de Mercure, embouchant la double flûte de ce dieu. *Pilastre*.
- L'Amour sur son trône va frapper Pluton de sa flèche; Proserpine à droite, tient une grenade ouverte. *Panneau*. H. 0,41. — L. 0,81.
- L'Amour victorieux de l'enfer, s'appuie sur le sceptre de Pluton et a Cerbère sous ses pieds. Au-dessus de lui expirent les serpents des Furies. *Pilastre*.
- L'Amour devant le portique de son temple s'apprête à frapper Junon; Jupiter, sur son aigle, regarde l'Amour. *Panneau*. H. 0,43. — L. 1,37.
- L'Amour vainqueur de Jupiter, avec l'aigle sous ses pieds, le foudre dans la main droite et son arc dans la gauche. *Pilastre*.
- L'Amour entre Pan et Syrinx (?) décochant une flèche contre Pan couché au milieu des roseaux. *Panneau*. H. 0,43. — L. 1,08.
- Triomphe de Galatée. *Panneau*. H. 0,43. — L. 0,59.
- L'Amour entre deux grappes de coquillages, avec des Dauphins au-dessus de sa tête et au-dessous de ses pieds. *Pilastre*.

*Petits panneaux représentant des trophées
d'arabesques.*

Sur une enclume le marteau et les tenailles avec lesquelles Vulcain forge les armes de l'Amour.

Un cœur percé de deux flèches. H. 0,43. — L. 0,38.

Un trophée d'armes.

Entre deux lampes allumées, un écusson où l'on voit un vêtement suspendu.

*Panneaux plus élevés que larges, où sont représentées
deux figurines séparées par des arabesques.*

Diane.

Le Temps courbé sous un médaillon.

Répétition de ce panneau, les figures retournées.

*Quatre paires de panneaux, couvrant sans doute les
portes du cabinet de l'Amour. Chacun ayant H. 0,49.
— L. 0,23.*

Deux belles figures de Renommées volant avec une trompette dans chaque main.

Quatre figurines de femmes assises chacune en son cartouche :

La première écrit sur une tablette appuyée sur son genou.

La seconde, à grandes ailes, tient de la main droite un compas, et de la gauche soutient sur son genou un globe qu'elle va mesurer.

La troisième est une fileuse.

La quatrième verse à boire dans une coupe.

Le jeune fleuve. }
 Le vieux fleuve. } (*Magnifiques figures.*)

Pilastres représentant des Amours.

Un Amour, debout sur des armes, semble vouloir s'écarter des instruments avec lesquels on les forge; ces trophées qu'il foule aux pieds sont supportés par deux chiens de garde ayant des colliers (allégorie pour représenter le besoin de repos et de sécurité nécessaire à l'Amour).

Un Amour ayant au-dessus de sa tête et sous ses pieds des trophées d'armes et dans sa main droite un cœur saignant.

Un Amour ayant sur sa tête, flèches, arc et carquois suspendus, sous ses pieds la peau du lion, et soutenant, dressée de la main droite, la massue d'Hercule.

Un Amour tenant dans ses mains deux torches renversées et fumantes (1).

C. Cabinet des Muses ou chambre à l'italienne.

La vue de ce cabinet a été gravée par *Picart*.

Au plafond. — Phaëton vient demander à Apollon la conduite de son char que les Heures attèlent. Apollon acquiesce à ses vœux et lui met sur la tête sa couronne de lumière. L'Aurore ailée et tenant un

(1) Extrait en entier des *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux*, par de Chennevières-Pointel, 2 vol. in-8°. Chapitre : *La chambre de Le Sueur*.

flambeau devance le dieu du jour, et sur sa gauche on voit le Temps qui suit sa course avec rapidité. Au-dessous sont les Saisons. Au côté opposé on voit l'ancre d'Éole et les vents commençant à s'agiter. Un génie qui est au-dessus présente à Apollon le globe de la terre. H. 2,87. — L. 3,74.

Gravé par *Ch. Dupuis*. — Au Louvre. — Mis sur toile.

Dessus de cheminée. — Mercure, en présence de Vénus, arrache les ailes à l'Amour et lui donne en échange son caducée.

Vénus. } Deux tableaux sur fond d'or. — Ces trois tableaux
Vulcain. } ne sont plus à l'hôtel Lambert.

A la frise. — Enfants qui soutiennent des festons.

Ornements de grotesques, sur fond d'or. — Sont encore à l'hôtel Lambert.

Panneaux de la porte. — Figures de femmes de coloris.

A l'hôtel Lambert.

Plafond de l'alcôve. — Diane sur son char.

Gravé par *Duflos*. — A l'hôtel Lambert, mais en tableau.

Lambris de l'alcôve. — Les Muses (les paysages sont de PATEL).

Ces 5 tableaux ont été gravés par *Audouin*. — *Chatillon* a lithographié les têtes des Muses.

Clio, Euterpe et Thalie. H. 1,32. — L. 1,30.

Gravé par *Duflos*. — Au Louvre.

Melpomène, Erato et Polymnie. H. 1,32. — L. 1,38.

Gravé par *Duchange*. — Au Louvre.

Uranie. H. 1,16. — L. 0,75.

Gravé par *B. Picart*. — Au Louvre.

Terpsichore. H. 1,16. — L. 0,75.

Gravé par *B. Picart*. — Au Louvre.

Calliope. H. 1,16. — L. 0,75.

Gravé par *B. Picart*, — Au Louvre.

Grisailles du plafond, des pilastres du lambris; (décoration ravissante en arabesques); grisailles des panneaux du stylobate; ornements des portes.

Encore à l'hôtel Lambert; ont été exécutées par Le Sueur ou sur ses dessins.

Dans le salon qui précède le cabinet des Muses, très-belles grisailles sur les volets et sur les montants du lambris, et au plafond deux femmes couchées (en grisailles), chacune sur un bas-relief de bronze.

Encore à l'hôtel Lambert.

D. *Chambre des bains ou Cabinet de Voltaire.*

Ces admirables peintures, les dernières faites à l'hôtel par Le Sueur, sont encore en place.

Au plafond. — Quatre bas-reliefs de grisaille soutenus par des Termes, également de grisaille, représentant :

Le triomphe de Neptune;

Le triomphe d'Amphitrite;

Diane surprise par Actéon;

Calisto dont la grossesse est découverte par ses compagnes.

Aux angles, huit figures de coloris représentant des divinités de la mer et des eaux, et des enfants qui jouent avec des branches de corail.

Tout ce plafond a été gravé par *Duflos*.

E. *Divers ouvrages dans sa première manière.*

Au plafond d'une pièce au rez-de-chaussée. — Le festin des Dieux; et quatre enfants en médallions.

N'est pas gravé dans *Duchange*. — Se trouve encore à l'hôtel Lambert.

Au plafond d'une chambre. — Jupiter, qui tient Vénus dans ses bras, est accompagné d'Apollon, de Mars et d'Hercule.

N'est plus à l'hôtel Lambert.

Dessus de cheminée. — Enée qui emporte son père Anchise.

N'est plus à l'hôtel Lambert.

Au lambris. — Quatre panneaux où sont peints des enfants.

Je n'ai pas pu les retrouver à l'hôtel Lambert.

Au-dessus de ces panneaux. — Deux bas-reliefs de grisaille représentant :

La peinture et la sculpture;

La Prudence.

Ne sont plus à l'hôtel Lambert.

Au plafond d'une autre chambre. — L'enlèvement de Ganymède.

Ce tableau est aujourd'hui au Louvre. — Gravé par *Beauvais*.

Au plafond de la chapelle. — Le Père Éternel dans la Gloire céleste.

Ce plafond n'existe plus.

Au plafond de la première pièce après la galerie. —

Quatre dessus de portes et ornements en grisaille du plafond.

Sont encore à l'hôtel Lambert.

F. *Grisailles faites sur les dessins de Lesueur.*

Au vestibule oval du 1^{er} étage. — Grisailles du plafond, du pourtour et des portes.

La grisaille à gauche de la porte d'entrée de la galerie a été gravée par E.-A. Petitot, architecte (1). — Encore existantes : très-belles ; ont été réparées avec respect et beaucoup d'intelligence en 1843, par M. Eug. Delacroix. Celle qui est à droite de la porte d'entrée de la galerie a été presque entièrement refaite par M. Delacroix. Elle était à peu près détruite.

A la chapelle. — La Vie de la Vierge.

Le lambris de la chapelle était peint en camaïeux sur les dessins de Le Sueur qui y avait représenté différents sujets de la vie de la Vierge. (Voy. *Duchange*) — Ces peintures n'ont pas paru, dit-il, assez intéressantes pour mériter d'être gravées. — Ces camaïeux ont été enlevés et dispersés (2).

Au vestibule oval du 2^e étage. — Les grisailles du pourtour.

Encore existantes.

Antichambre à droite de ce vestibule. — Les dessus de portes, dont les sujets peints de stuc, ont rapport aux arts et aux sciences.

Encore existantes.

(1) Comme frontispice de son ouvrage : *Ornements peints dans la maison de M. le Président Lambert*, etc. La Bibliothèque nationale (Estampes) ne possède que ce frontispice.

(2) Un panneau de bois en camaïeu, peint à l'outremer, représentant l'adoration des bergers, et provenant de cette chapelle, appartenait à M. Wilson ; cf. de Chennevières, *loc. cit.*, p. 126 et 129.

Petit salon du rez-de-chaussée. — Grisailles dans les panneaux du stylobate.

Encore existantes.

2° Au Louvre.

a. *Pour la chambre du roi.*

Un tableau représentant sous des figures allégoriques la monarchie française appuyée sur un globe couronné.

Quatre bas-reliefs représentant les quatre parties du monde.

b. *Pour un cabinet à côté.*

Un tableau représentant la figure de l'Autorité élevée sur un trône.

c. *Pour l'appartement des bains d'Anne d'Autriche.*

1° DANS LA CHAMBRE A COUCHER DE LA REINE.

Au plafond. — Un tableau oval représentant trois enfants couronnés de fleurs et qui tiennent des guirlandes à la main.

Grotesques sur fond d'or aux panneaux de menuiserie du plafond.

Dans les deux dessus de portes. — Vases de fleurs et enfants qui font des guirlandes.

Embrasures des portes.

Embrasures de la croisée.

Vollets.

} Grotesques peints sur fond d'or.

Dans l'alcôve. — Plusieurs tableaux de l'histoire de Junon.

2° DANS LE CABINET DES BAINS.

Au plafond. — Jupiter donnant ses ordres à Mercure. Minerve qui préside l'assemblée des Muses.

Gravé par *J. Cœlemans* sous le titre du Parnasse.

Dans les panneaux du lambris. — Les Vertus royales, peintes de bleu sur fond d'or.

Au plafond de l'enceinte où sont les bains. — 1° *Dans les panneaux* : plusieurs sujets de Cupidon et Psyché, peints de bleu sur fond d'or. — 2° *Dans les panneaux du lambris.* — Plusieurs petites figures de Nymphes et de divinités des eaux, avec divers ornements, peints de bleu sur fond d'or.

2° GRAVURE A L'EAU FORTE, PAR LE SUEUR.

On connaît de Le Sueur une sainte famille, gravée à l'eau forte et très-rare. M. Robert Dumesnil l'a décrite dans le premier volume de son *Peintre-Graveur français* (I, 159-160). Elle a de hauteur 5 pouces 5 lignes; de largeur 7 pouces 5 lignes, y compris 4 lignes de marge. Au bas de la gauche, on lit l'inscription suivante, qui n'est pas de la main de Le Sueur, mais de celle d'un graveur en lettre : *Eusta. Le Sueur Inu et fe.* Le second état offre à droite : *F. Bourlier exc. cu. pri. Reg. Ch. A Paris.* A dire le vrai, la gravure est plus rare que remarquable, et, sans la signature, il ne serait pas possible de la donner à Le Sueur. Comme goût de composition c'est tout à

fait du Blanchard. Sous le rapport de l'exécution, elle tient à la fois de Vouët et de Lahyre; moins grossière que chez le premier, moins sèche et aussi moins fine et moins légère que dans le second. Si elle est de Le Sueur, et il n'y a aucune raison d'en douter, elle doit être de sa jeunesse et lorsqu'il était encore très-près de Vouët.

3^o ESSAI DE CATALOGUE DES DESSINS DE LE SUEUR (1).

A la suite d'une biographie de Le Sueur, aussi complète que celle de Guillet, à la suite aussi des éclaircissements de tout genre qui ont pu lui être joints, il est nécessaire de ne pas oublier les dessins de Le Sueur; c'est dans les dessins seulement que l'on peut retrouver les compositions des tableaux perdus ou ignorés, celles aussi qui n'ont pas été exécutées, et leur détail ne peut qu'ajouter à l'éclaircissement de l'histoire de ce beau génie et à l'admiration pour sa fécondité. Nous n'avons pas la pensée d'être complets, mais nous avons donné ce que nous avons vu, ce que nous pouvons affirmer être de Le Sueur. Notre travail se réduit donc à vrai dire au détail de ce qui se trouve dans la collection du Louvre et dans les admirables collections de M. Frédéric Reiset, conservateur des dessins du Louvre, et de M. His de la Salle. Ce

(1) Il a été rédigé par M. Anatole de Montaiglon, attaché à la conservation des dessins du Louvre.

catalogue aura donc au moins ce mérite, que l'on y pourra avoir confiance; nous avons vu tout ce que nous décrivons. Nous n'y avons introduit que quelques indications prises dans un certain nombre de catalogues célèbres et dignes de foi, mais en indiquant soigneusement, par une astérisque, tout ce que nous n'avions pas vu nous même, d'ailleurs sans avoir fait d'une manière complète ce dépouillement qui nous eût entraîné trop loin, et qui eût peut-être compris bien des dessins plus ou moins douteux. Il existe en effet, surtout pour les études de figures, des copies contemporaines, faites certainement auprès du maître, par Goussé peut-être ou quelques aides de Le Sueur, qui sont très-belles et vraiment étonnantes, tant elles sont dans le caractère général, sans cependant reproduire la fermeté et la netteté des originaux. Mais, même en mettant de côté ces répétitions, qui ont été nombreuses, le nombre des dessins que Le Sueur a laissés n'est pas moins incroyable que leur beauté; aussi furent-ils très-connus, très-estimés de bonne heure et tellement qu'on ne put s'empêcher d'en parler d'une manière toute spéciale; nous trouvons dans un des manuscrits (le n° 1) le passage suivant sur ses dessins :

« Les études de Le Sueur sont le plus ordinaire-
 « ment sur du papier gris à la pierre noire, légère-
 « ment rehaussées de blanc (1); son trait est pur, il

(1) Le papier des études de Le Sueur est moins gris que d'un brun assez foncé, piqué de taches et à vergures très-apparentes;

« est simple, et ses draperies ont les perfections de
 « justesse et de grandeur de plis; il paroît même
 « qu'il a été plus occupé dans toutes ses études à bien
 « disposer ses draperies qu'à disposer exactement le
 « nud; il étoit persuadé, et il pouvoit s'appuyer sur
 « des autorités respectables, qu'il est plus aisé de des-
 « siner une figure nûe, que de disposer convenable-
 « ment une draperie. Ce grand homme avoit encore
 « un soin dont je ne puis m'empêcher de faire l'éloge,
 « parce que cette exactitude me paroît fort négligée
 « aujourd'hui, c'étoit celle de bien établir ses figures
 « sur leurs plans; il ne s'en écartoit jamais, non seu-
 « lement par une suite de la connoissance parfaite qu'il
 « avoit de la perspective, mais on s'en apercevoit
 « encore jusques dans les premières esquisses de ses
 « compositions, où l'on voit l'échelle perspective qui
 « lui servoit à poser ses figures juste à la place qu'elles
 « devoient occuper; il avoit à faire dans son tems à
 « des gens extrêmement sçavants dans la perspec-
 « tive, et qui n'épargnoient point ceux qui pêchoient

il a peu de corps et se détruirait facilement s'il n'étoit pas doublé. Elles sont en général à la pierre noire, parfois au fusin, presque toujours rehaussées de blanc. Ses compositions sont au contraire sur du papier blanc ou un peu gris, à la pierre d'Italie ou à la mine de plomb, et parfois lavées de bistre ou d'encre de Chine, mais d'une façon toujours très-légère. Ses dessins à la plume sont beaucoup plus rares; quant aux dessins à la sanguine ils le sont encore bien plus, et l'on n'en trouvera pas un dans le catalogue suivant. M. de la Salle possède de cette façon une étude de Christ parmi les docteurs, qui peut être de Le Sueur; si elle est de lui, ce serait la seule sanguine que nous aurions vue de sa main.

« contre les règles. Il ne vouloit pas éprouver les critiques humiliantes qu'il entendoit faire des ouvrages de Lebrun son émule. »

Le catalogue suivant prouve en détail l'exactitude de cette appréciation ; car, dans les dessins qui le composent, il s'en trouve avec ces indications de perspective, et il se rencontre aussi beaucoup de ces études drapées que Caylus admire avec tant de justice.

Maintenant, avant de passer à leur désignation qui m'a paru devoir être faite avec quelques détails pour qu'on puisse reconnaître et différencier les compositions, je n'ajouterai plus qu'un détail, consigné dans G. Brice (*Description de Paris*, 1725) et tout à fait de notre sujet, c'est que le sieur Logé avait rassemblé les plus beaux dessins de Le Sueur et qu'après sa mort ils avaient été dispersés dans les cabinets de plusieurs curieux. C'est de là sans doute que vient originairement la plus grande partie de ceux qu'on retrouve en si grand nombre dans les cabinets du XVIII^e siècle, et de ceux qui sont maintenant au Louvre, de ceux surtout — et ce n'est pas la moindre part — qui y sont entrés à l'époque de la révolution.



COMPOSITIONS.

SUJETS RELIGIEUX.

- * « Les filles de Jéthro recevant les envoyés d'Abraham; composition d'une riche ordonnance, légèrement tracée à la pierre d'Italie, sur papier blanc. »

N° 149 d'une vente de tableaux et dessins faite en avril 1803, par Paillet et Delaroche; vendu 145 fr. Douze études de Le Sueur, réunies sous le n° 147, furent vendues 651 fr. On indique aussi comme de lui un dessin représentant un empereur ordonnant le supplice d'un martyr.

Abraham renvoie Agar.

Première pensée du tableau fait pour M. Héron. Abraham est à gauche au lieu d'être à droite, et la tête d'Agar est par suite tournée à gauche au lieu de l'être à droite. — A la pierre noire, sur papier blanc. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,745.

*** Eliézer et Rébecca.**

Lithographié dans Challamel.

- * « Rébecca conduit son fils Jacob qui tient un plat de gibier pour faire manger à son père Isaac.

« Ce dessin, teinté de bistre, rehaussé de blanc sur papier bleu, est par Le Sueur. » — N° 238 du Catalogue (par Remy) de la vente de M. de P., 1779. — Jacob abreuvant les troupeaux de Rachel, gravé par B. Picart, d'après un dessin du cabinet Van Huls de la Haye. *Impostures*, pl. 46.

*** Moïse exposé sur les eaux.**

Première pensée du tableau de M. de Nouveau, qui passa ensuite en Angleterre, et se trouve gravé par Baron, dans la collection de Boydell. — A la plume et lavé de bistre. — Ce dessin a été gravé en *fac-simile*, par Jean Basire, en 1765, dans l'ouvrage de Rogers : A collection of prints in imitation of drawings to which are annexed lives of their au-

thors with explanatory notes by Charles Rogers, esq. F. R. S. and S. A. L. London, 1778, in-fol. Il était alors dans le cabinet de l'éditeur.

Moïse sauvé des eaux.

Composition de six figures. La fille de Pharaon s'appuie sur une de ses suivantes; trois sont plus ou moins penchées vers le berceau; une dernière lui montre la ville du fond. — Croquis au crayon, sur papier blanc. En travers. — Au Louvre, n° 9,723. — Le catalogue Neyman (1776, n° 236) offre un Moïse exposé, esquisse à la pierre noire.

Le passage de la mer Rouge.

A droite sur le bord du fleuve, Moïse, debout et le bras élevé, ordonne aux flots d'engloutir l'armée de Pharaon. Un jeune homme, les bras élevés; une jeune mère, agenouillée; un homme avec un vase, et une femme avec un paquet, semblent les derniers qui aient traversé le fleuve. Dans le fond, on n'aperçoit sur les eaux que le char de Pharaon. En largeur. — Mis aux carrés. — A la mine de plomb sur papier blanc; quelques retouches très-légères. (*Collection de M. de la Salle.*) — Sans doute la composition du tableau fait pour M. le Coigneux. Ce qui est une raison de plus de le croire, c'est, dans le goût de la composition, la parfaite imitation de celui de Raphaël; car lorsqu'on voit ce dessin de Le Sueur, on est d'abord tenté de le croire copié d'après quelque sujet des loges; il faut toute l'exacritude du souvenir que l'on a de cette belle série pour se convaincre du contraire, et, parmi les tableaux faits pour M. le Coigneux, l'un était précisément une copie d'un sujet des loges: Joseph récitant ses songes à ses frères. Il est probable que d'abord il n'avait été question, pour une galerie ou pour une salle, que de la reproduction de quelques peintures des loges d'après les gravures, puis que M. le Coigneux ou Le Sueur auront préféré des sujets nouveaux et auront continué par des compositions originales une suite commencée par une copie. Ce qui est d'ailleurs remarquable, et vient à l'appui de ceci, c'est que le dessin de Le Sueur est dans une rela-

tion parfaite de hauteur et de largeur avec les peintures des loges.

* **L'Adoration du veau d'or.**

Sans doute la composition exécutée pour M. le Coigneux. — Lithographiée dans Challamel.

* **Visite de la reine de Saba à Salomon.**

Première pensée, lithographiée dans Challamel.

Le sacrifice de Manué.

Manué et sa femme Elyma sont agenouillés devant un autel de pierre. Sur le tourbillon de flamme et de fumée qui s'en élève, un ange, comme couché, leur apparaît et leur parle. A droite et au fond un tronçon de colonne; à gauche devant l'autel l'agneau du sacrifice et deux vases. — Pour le tableau du Musée de Caen; Florent le Comte indique ce sujet pour M. Du Lis. Le catalogue du cabinet Nourri, en 1765, offre, sous le n° 103, ce sujet sur toile de 43 pouces 4 lignes de haut sur 32 de large. — Lavé d'encre de Chine sur crayon. — Ovale en hauteur sur papier blanc. (*Collect. de M. de la Salle.*)

Tobie fait enterrer les morts.

Il est debout, à gauche, et tient un hoyau; deux serviteurs tiennent un cadavre enveloppé de linges, et le vont mettre dans une fosse: deux autres en prennent un sur un cheval. Très-belle composition, qui faisait sans doute partie de la suite de l'histoire de Tobie, peinte chez M. de Fieubet. — Au crayon et lavé d'encre de Chine, sur papier blanc. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,737.

La Vierge montant les degrés du temple.

Saint Joseph et la Vierge sont derrière l'enfant, montant, les mains jointes, trois degrés au haut desquels l'attend le grand-prêtre. Traité avec la simplicité et les ombres du bas-relief; peut-être pour les camaïeux de la chapelle de l'hôtel Lambert ou pour ceux de la chapelle Turgot. — Au crayon, sur papier blanc, et mis aux carrés à la sanguine. En hauteur. — Appartient à M. Desperet.

Apparition de l'ange à Joseph.

Il est couché à terre et a le coude appuyé sur un siège. L'ange qui vole en l'air lui montre le ciel. Le bras droit est dessiné deux fois; il était d'abord vers la tête de Joseph. Au fond à droite la Vierge agenouillée devant son prie-Dieu. — Sans doute la composition du sujet peint pour les Carmélites du grand couvent. Très-légalement lavé sur crayon. En largeur. — Sur papier blanc. (*Coll. de M. de la Salle.*)

Zacharie recouvrant la parole, en écrivant sur une tablette le nom de Jean que l'ange lui avait imposé de donner à son fils.

L'enfant est tenu sur une table par une femme agenouillée; Zacharie est assis en face de lui. Deux figures d'hommes, un serviteur à la porte, et à gauche sainte Anne sur son lit, complètent la composition. — Au crayon, sur papier blanc, et mis aux carrés. En travers. — Au Louvre, n° 9,722.

Une adoration de bergers.

La composition est tournée à droite. Cinq sont agenouillés; deux sont debout derrière; la Vierge est agenouillée à droite. Le fond où l'on devait voir encore d'autres personnages est une riche architecture. — Au crayon, sur papier blanc, et mis aux carrés. En travers. — Au Louvre, n° 9,738.

Adoration des bergers.

Cinq bergers agenouillés et tournés à gauche adorent le divin enfant, comme la Vierge, agenouillée à droite; saint Joseph et un autre berger sont debout; l'âne mange au râtelier de la crèche. — Petit croquis au crayon, légèrement lavé d'encre de Chine. En travers. — Au Louvre, n° 9,504.

Adoration des bergers.

Trois bergers; Joseph assis et une femme debout, portant sur sa tête une corbeille. Gravé dans le Landon (pl. 13), d'après un dessin au crayon, très-légalement lavé d'encre

de Chine, qui était alors dans la collection de M. Morel de Vindé. (N° 2,704 du catalogue Paignon-Dijonval, qui eut M. Morel de Vindé pour héritier.) — Une composition identique est décrite dans le catalogue des tableaux de la collection Robit (1802, n° 127); elle était sur toile, avait 78 pouces sur 58 et fut vendue 460 fr. par Lafontaine. Elle avait été achetée, en 1775, par un nommé Folio, et l'on croyait qu'elle venait d'une des églises de Beauvais. — Le catalogue Nourry (1785, n° 986) offre une autre Adoration des bergers, au crayon noir, lavé de bistre.

La Présentation.

La Vierge, agenouillée à gauche et vue de profil, présente son fils au grand-prêtre, levant les bras et debout sur les marches de l'autel. Derrière la Vierge, saint Joseph à genoux et trois figures debout. — A la mine de plomb et lavé de bistre, sur papier gris. En hauteur. — Collection de M. Reiset, n° 276 de son catalogue.

La Présentation.

A gauche, la Vierge agenouillée tient l'enfant Jésus sur ses bras. Après elle saint Joseph; à droite, le grand-prêtre debout et tendant vers l'enfant ses bras que soutient un acolyte; une femme agenouillée sur le devant, et la tête d'un autre personnage complètent de ce côté le groupe, au-dessus duquel plane un ange avec une banderole. Fond d'architecture. — Le Musée de Marseille possède une Présentation de Le Sueur, venant du séminaire de Saint-Sulpice. Mis aux carrés; à la pierre noire et légèrement lavé de bistre. En hauteur. Sur papier blanc. *Collect. de M. de la Salle.* (Le catalogue Silvestre, 1810, n° 386, indique une Présentation au temple.)

Le baptême de Jésus-Christ.

Le tableau, peint pour M. de Creil, est gravé par *Bartolozzi*. En hauteur. — A la pierre noire, et mis aux carrés. Dessin lourd et certainement de sa jeunesse. Les deux figures de jeunes gens et les deux têtes de vieillards sont les seules

choses qui sentent entièrement le beau **Le Sueur** qu'on connaît. Sur papier blanc. (*Collect. de M. de la Salle.*)

Jésus-Christ chez Marthe et Marie.

Première pensée du tableau fait pour Saint-Germain-l'Auxerrois et qui passa ensuite entre les mains de M. de Pontchartrain, en même temps que le saint Laurent. Après avoir fait partie de la collection de Presle, ce tableau se trouvait, en 1802, à la vente du cabinet Robit (n° 125 du catalogue), et y fut payé 10,300 fr. Le roi de Bavière, qui l'a maintenant, l'a acquis à la vente du cardinal Fesch. — A la pierre noire et lavé d'encre de Chine, sur papier gris. En hauteur. (*Collection de M. Reiset, n° 275 de son catalogue.*)

Le Christ portant sa croix.

Simon le Cyrénéen essaye de lui en alléger le poids, et sainte Véronique approche un linge de la face du Sauveur, tandis qu'un soldat furieux s'apprête à le frapper de sa lance. — Première pensée de l'admirable tableau du Louvre avec quelques différences; outre le soldat qui a disparu du groupe principal, on voit encore trois soldats qui arrivent du fond. — A la mine de plomb, lavé de bistre et d'encre de Chine, sur papier gris. En largeur. (*Collection du général Griois, et maintenant à M. Reiset, n° 277 de son catalogue.*)

Scène du Calvaire.

Saint Jean agenouillé, et la tête levée vers la croix, soutient dans ses bras la Vierge à terre et évanouie. A droite, le pied de la croix, embrassé par la Magdelaine; à côté de la croix se tient un vieillard debout et cachant sa tête dans le pan de son vêtement.

Admirable composition, qui nous paraît être un tableau complet et non pas un fragment; le groupe de saint Jean et de la Vierge est un centre parfait et suffit à remplir l'espace. Cela nous paraît d'autant plus vrai qu'au verso se trouve un torse de femme, entièrement nu, sans tête et sans jambes,

assis et tourné à gauche, qui se trouve exactement au milieu de la feuille, ce qui prouverait que ce n'est pas un morceau coupé d'une plus grande. Ce torse est, du reste, de la plus grande beauté, offrant le type à la fois pur et plein que Le Sueur affectionne dans ses figures de femmes. — La scène du Calvaire ne serait-elle pas la composition du tableau de Jésus-Christ, pleuré par les siens au pied de la croix, qui est indiqué par M. Charles Blanc comme étant en la possession du comte de Shrewsbury? — A la pierre noire, sur papier brun. En hauteur. Cabinet Denon, n° 814 du catal. de sa vente. (*Collect. de M. de la Salle.*)

L'embaumement du Christ.

Le corps nu du Sauveur est étendu sur une table couverte d'un linge; un disciple lui frotte avec une éponge le bras gauche sur lequel il verse une liqueur; un disciple avec une torche; la Vierge debout à ses pieds, que baise la Madeleine. A gauche, un homme penché verse de l'eau dans un bassin. — A la mine de plomb et lavé d'encre de Chine, sur papier blanc. En travers. — Au Louvre, n° 9,516.

* La Pentecôte.

Dessin lavé à l'encre de Chine. Catalogue du cabinet de l'abbé Champion de Tersan (1819, in-8, n° 723).

* Jésus près d'une statue de femme, représentant la Loi nouvelle.

Gravé dans le Landon, pl. 21, d'après un dessin à la pierre noire sur papier blanc, qui était alors dans le cabinet de M. Morel de Vindé, propriétaire de la collection Paignon-Dijonval. (N° 2,703 de ce catal.)

* Saint Jean écrivant *l'Apocalypse*.

Dessin cité par Guillet, et dont le tableau fut exécuté. — L'abbé Champion de Tersan (n° 724 de son Cat., 1819, in-8) avait un saint Jean évangéliste au crayon noir.

* « Saint Pierre ressuscitant la veuve Tabithe.

« Composition remplie de figures, finement dessinée à la
« plume et lavée de bistre, par Eustache Le Sueur. Le

« tableau original appartient à M. Folio. Hauteur 10 pouces
« 6 lignes. Largeur 6 pouces 9 lignes. » — N° 301 du Cata-
logue de la vente de Huquier, 1772. Vendu 82 liv.

Saint Paul guérissant un possédé.

Dessin définitif pour la composition peinte par Le Sueur pour
la Communauté de Saint-Luc. En hauteur. Très-grand
dessin aux trois crayons, lourd et maladroit par parties,
mais très-important parce qu'il représente Le Sueur déjà
dégagé de l'influence du Vouët, quant au goût de la com-
position, ayant trouvé sa composition et son génie, mais
n'ayant pas encore trouvé son exécution. — Appartient à
M. Desperet. — Le Catalogue Nourri (1785, in-8, n° 987)
indique un *saint Pierre* guérissant un possédé qui pourrait
bien être ce dessin même.

* Saint Sébastien.

Il est soutenu par deux anges et Irène panse ses plaies.
Peut-être pour le tableau de Tours. — N° 386 du Catalogue
Silvestre, 1810. (N° 388, l'étude d'un saint Sébastien.)

Le martyr de saint Laurent.

Première pensée, toute différente du tableau conservé au
Louvre. Le seul mouvement du saint est le même; le gril
occupe toute la largeur du dessin, et le tribunal est à gau-
che. — Au crayon, sur papier blanc. — Au Louvre, n° 9,742.
M. de Chennevières a aussi de ce sujet une autre première
pensée.

* Un Martyre.

« Des soldats entraînent le saint, aux pieds duquel des
« femmes se précipitent. A gauche les licteurs et les chefs
« à cheval, vingt-trois figures. Composition de premier
« ordre et qui rappelle le Poussin et Raphaël. Très-ter-
« miné à la plume, lavé de bistre et rehaussé de blanc, sur
« papier gris. » — N° 521 de la vente de M. Villenave,
1842, in-8.

* Saint Gervais et saint Protas, conduits au temple.

* Le martyr de saint Gervais.

* Le martyr de saint Protas.

Ces trois dessins, dont les deux derniers ont été exécutés en vitraux, sont cités par Guillet de Saint-Georges. — Mariette (n° 1,371 de son Catalogue) avait trois grands sujets en travers des martyrs saint Gervais et saint Protas, qui furent achetés par Fournel 295 liv. Deux de ces dessins, la Résistance à l'adoration des faux dieux et la Flagellation, figurent dans la vente du cabinet Lebrun, en avril 1791, n° 288 du Catalogue. Cependant, comme le Catalogue de Mariette dit ces dessins exactement de la grandeur des estampes d'Audran, et que le Catalogue Lebrun les indique comme précieusement finis, il se pourrait que ce ne fussent pas les dessins dont parle Guillet, à moins que Le Sueur ne les eût faits ou plutôt ne les eût fait faire pour la gravure. — Le Catalogue Neyman (1776, n° 436) avait une esquisse du martyr de saint Gervais, à la pierre noire.

M. J. Boilly possède un grand et magnifique dessin du tableau de saint Gervais et saint Protas qui est à Lyon, et que la mort ne permit pas à Le Sueur d'achever. Ce dessin, qui présente quelques différences avec la composition définitive, telle que l'exécuta le beau-frère de Le Sueur, notamment dans le groupe à droite, dans la draperie du prêtre païen, et dans la figure de l'enfant accroupi au second plan, offre la même curiosité de lignes perspectives tracées à la plume, que nous remarquons plus loin encore à propos du dessin du tombeau de Nitocris.

Scène de martyre.

Un ange couronne un martyr debout et à moitié drapé qui lève ses regards vers le Christ et le Père Éternel portés sur les nuages. On voit vers la droite une statue païenne brisée, et dans le fond, vers la gauche, la décapitation d'un saint. — A la plume, sur papier gris. En largeur. (*Collection de M. Reiset, n° 278 de son Catalogue.*)

Scène de la vie d'une sainte.

Une sainte, agenouillée devant un autel, va recevoir une

croix des mains d'un ange enfant. Derrière elle un guerrier est renversé par l'apparition céleste. Au fond, sous une arcade, un bourreau va trancher la tête de la sainte. — A la pierre d'Italie, lavée d'encre de Chine. En hauteur et mis aux carrés. — Tout à fait dans le goût du Vouët. Appartient à M. Desperet.

Les apprêts du martyr d'une sainte (sainte Honorine?).

Elle est agenouillée; un jeune homme lui présente un plat de figues ou de poires. Le proconsul est assis à droite. En arrière, des soldats, dont un porte l'enseigne romaine. Au fond, la décollation de la sainte. — Dessin capital au crayon et légèrement lavé de bistre. En hauteur. A appartenu à M. Denon; lithographié dans son grand ouvrage, pl. 290, et n° 813 du catalogue de sa vente; il fait maintenant partie du cabinet de M. Gatteaux, membre de l'Institut.

Le corps presque nu d'un martyr décapité, transporté au ciel par trois anges.

Dans le paysage qu'on voit au-dessous, une tour et une rivière avec un pont.

Ce dessin, légèrement lavé à l'encre de Chine sur crayon, paraît évidemment de Le Sueur; les airs de tête et les extrémités le montrent pleinement. Nous le faisons remarquer d'autant plus qu'on lit à gauche, d'une écriture du XVII^e siècle, le nom de *C. Dauphin*. Nous croyons que le dessin n'est pas de lui, mais lui a appartenu. En largeur. Sur papier blanc. (*Collection de M. de la Salle.*)

La messe de saint Martin.

Première pensée, entièrement différente de détails. Sur les marches cinq religieux. Le fond d'architecture est très-lourd et très-rapproché; il est à voûte d'arêtes. Au crayon, lavé d'encre de Chine et mis aux carrés. — On lit derrière, à la sanguine : 4 pieds 5 pouces et 8 de bordure font 3 pieds 1 pouce. En hauteur. Sur papier blanc. (*Collection de M. de la Salle.*)

Suite de dessins pour la vie de saint Bruno, peinte dans le petit cloître des Chartreux.

Tout le monde connaît cette belle collection qui a été exposée au Louvre, dans une salle arrangée pour elle sous Louis-Philippe; je n'ai pas à entrer ici dans le détail, puisque je fais ce travail surtout pour indiquer des compositions, et que celles-ci sont très-connues. On trouverait encore ailleurs d'autres dessins du saint Bruno; ainsi un saint Bruno en prière (n° 386 du Catal. Sylvestre), le docteur qu'on voit contre le bord du tableau au fond du sujet du concile (collect. de M. Reiset, n° 292 de son Catalogue.), etc. Le dessin du saint Bruno, refusant la mitre d'archevêque, a été gravé en manière noire, par Coqueret, dont la planche existe à la chalcographie du Louvre (n° 814 du nouveau livret). Mais je préfère donner la note suivante placée sur le premier feuillet du volume qui a été relié en maroquin rouge avant d'être depecé et exposé :

- « Ces tableaux qui dépérissaient, à cause de l'humidité du
 « lieu, viennent d'estre donnés au Roy par les Chartreux
 « (en 1776). Sa Majesté a bien voulu les accepter à dessein
 « de les faire restaurer. Il faut espérer que l'habile artiste
 « qui sera chargé de cette opération, aura le même succès
 « que Carle Maratte qui restaura les peintures de Raphaël
 « au Vatican.
- « Cette précieuse collection de desseins avoit été formée à
 « Paris, par Francazani, parent et élève de Salvator Rosa.
 « M. Crosat en fit l'acquisition dont il enrichit son célèbre
 « cabinet de desseins (1); après son décès ils furent acheptés
 « à sa vente, en 1741, par M. le Marquis de Gouvernet, à la
 « mort duquel, arrivée en 1774, M. Paillet, peintre et mar-
 « chand de tableaux, s'en rendit adjudicataire. Enfin ils

(1) Crozat possédait 146 dessins, savoir : 22 premières pensées pour les tableaux de la Vie de saint Bruno, et 124 études, faites d'après nature pour ces tableaux. C'est le n° 1,024 de son Catalogue, et le tout fut vendu 502 liv.

« sont passés entre les mains de M. Lebrun, peintre, qui,
 « touché de la manière négligée dans laquelle ces desseins
 « étoient toujours demeurés entre les mains des premiers
 « possesseurs, les a confiés au S^r Glomy pour les arranger
 « et ajuster afin de conserver à la postérité les savantes
 « pensées d'un ouvrage qui a immortalisé le célèbre Le
 « Sueur et a fait tant d'honneur à l'école française. Il est
 « aisé de voir dans ces études le goût simple, correct et
 « majestueux, qui rend cet excellent peintre si semblable
 « au fameux Raphaël qu'on le croirait plustot sorti de
 « l'école de ce grand maître, que de celle du Vouet; cepen-
 « dant on apperçoit dans ses desseins le maniement du
 « crayon ferme et plein d'effet qu'il tenoit de son maître,
 « en s'écartant de son goût de composition souvent trop
 « maniéré.

« Le Sueur commença le cloître des Chartreux en 1645, et le
 « finit en 1647, âgé de vingt-huit ans. »

— Bien que la note suivante ne se rapporte qu'aux tableaux
 du saint Bruno, nous ajouterons, comme détail curieux,
 ce qu'on lit (tome II, p. 184-7) dans l'ouvrage anglais de
 Rogers, déjà cité au commencement de ce Catalogue :
 « Un grand protecteur des arts dans notre pays, Sa Grâce
 « le duc de Richmond possède d'admirables dessins de
 « tout le cloître; il a donné au monde d'élégantes gra-
 « vures de deux de ces dessins (la Prédication du docteur
 « Raymond et son terrible réveil, gravés par Soubeyran),
 « et l'on désire beaucoup que la magnificence de ce sei-
 « gneur et son amour pour ces beaux modèles le puissent
 « amener à compléter cette très-importante entreprise. »
 Reprenant ce très-légitime souhait dans un sens un peu
 différent, nous émettrons à notre tour le vœu que dans la
 suite des *fac-simile*, exécutés pour la chalcographie du
 Louvre, l'on en fasse faire de quelques-unes de ces belles
 figures de Le Sueur, dont le Louvre est si riche. Elles
 auraient même, outre leur intérêt, une utilité matérielle
 incontestable, celle d'être pour les écoles de dessin des

modèles non-seulement excellents et sérieux, mais je dirai même nécessaires pour remplacer les innombrables lithographies qui y règnent maintenant sans partage pour le plus grand appauvrissement du goût.

* Le Ravissement de sainte Thérèse.

N° 386 du Catalogue Silvestre, 1810.

La sainte Vierge, tenant sur ses genoux son fils mort, apparaît à César de Bus, fondateur de l'ordre de la Doctrine chrétienne, agenouillé devant son prie-Dieu.

Au crayon noir, sur papier blanc. En hauteur. — Gravé par Couvay. — Des commencements de Le Sueur. (*Collection Mariette*, n° 1,367; au Louvre, n° 9,743.)

Cérémonie religieuse.

De jeunes néophytes, couronnés de fleurs, portent sous un dais le Saint-Sacrement. Sur le passage du cortège les fidèles sont agenouillés et prient avec ferveur. — A la pierre noire et lavé d'encre de Chine. En largeur. (*Collection du général Griois, maintenant dans celle de M. Reiset*, n° 274 de son Catalogue.)—Un des lots de dessins de la dernière vente Silvestre (17 décembre 1851) renfermait de ce dessin une copie contemporaine. La composition, lithographiée dans le Denon, pl. 291, est moins dans le sentiment que dans la disposition de celle-ci.

Prise de voile.

Une jeune fille, agenouillée sur les marches d'un autel, va recevoir le voile d'un évêque. A gauche, sur le devant, deux jeunes acolytes dont l'un, vu de dos, est agenouillé, et l'autre tient un cierge. De l'autre côté de l'évêque, deux autres acolytes, dont l'un touche à la flamme du flambeau de l'autel. Au fond, des colonnes avec une balustrade, au delà desquelles la campagne. — A la pierre noire. En largeur. — Sur papier, plutôt gris. (*Collection de M. de la Salle.*)

Deux jeunes gens agenouillés pieusement devant un autel sur lequel une croix et une tête de mort.

Au crayon, sur papier blanc et mis aux carrés; à la sanguine. Forme carrée. Fait comme un bas-relief et sans doute pour un camaïeu. — La même exécution que la Vierge montant les degrés du temple. Appartient à M. Desperet.

SUJETS MYTHOLOGIQUES ET HISTORIQUES.

Offrande à Diane.

Des jeunes filles avec des corbeilles sont groupées à gauche; les deux premières, agenouillées sur des marches, offrent leurs corbeilles à Diane, debout à droite et accompagnée d'un grand lévrier. — Délicieuse composition, dans le goût de celles peintes en bas-relief dans la chambre des bains à l'hôtel Lambert. — Légèrement lavé d'encre de Chine, sur crayon, sur papier blanc et en travers. — Au Louvre, n° 9,748.

Le Sueur avait traité ce sujet d'une façon différente; car je trouve dans un Catalogue de vente, publié en 1764 par Remy, et composé d'objets provenant de la succession du peintre J.-B. de Troy, l'article suivant: « N° 88. Eustache
« Le Sueur. Un sacrifice à la Tonne (*sic*), peint à l'imita-
« tion d'un bas-relief de marbre. Ce tableau, qui est peint
« sur toile, de 3 pieds 4 pouces de haut sur 2 pieds 7 pou-
« ces de large, est très-estimable; la composition en est
« riche et élégante, et le dessin très-coulant. »

* Les enfants de Niobé tués par Apollon et Diane.

A la plume et seulement au trait. En hauteur. (*Catalogue Paignon-Dijonval*, n° 2,706.)

Apollon et les neuf Muses.

Composition circulaire et peinte évidemment pour un plafond. Il est assis un peu plus haut qu'elles sur un rocher; elles sont assises plus bas; trois à gauche, six à droite; Pégase s'envole dans le fond. — Lavé de bistre sur crayon. Sur papier blanc. — Appartient à M. Desperet.

Minerve instruisant les Muses ou le Parnasse.

Plafond peint au Louvre, dans la chambre de la Reine. Le dessin, qui fait l'objet de cet article, est identiquement la composition de la lourde gravure, faite par Cœlemans dans le cabinet Boyer d'Aiguilles, et indiquée comme faite d'après un dessin. Il n'est même pas douteux pour nous que le dessin du Louvre ne soit celui qui avait appartenu à Boyer d'Aiguilles; non-seulement les détails, mais les dimensions elles-mêmes sont identiques et le dessin du Louvre est entièrement passé à la pointe; en même temps il est original, et il n'est pas probable que Le Sueur ait fait deux fois un dessin aussi important et aussi terminé. — Au crayon et légèrement lavé d'encre de Chine. Sur papier blanc. En travers. — Au Louvre, n° 9,747. — Il était auparavant dans le cabinet de M. de Saint-Mauris, n° 317 de son Catalogue, 1785, in-8. Vendu 599 liv. 19 sous. — Dans les *Impostures innocentes*, pl. 45, une eau-forte du Parnasse d'après l'esquisse de Le Sueur.

Scènes mythologiques.

Dessin divisé en trois compartiments, séparés par une guirlande de fleurs et de fruits. Le sujet du milieu représente Bacchus couronnant Ariane, tandis que les faunes et les bacchantes se livrent à la danse. A gauche, Saturne dévorant un enfant; à droite, Mercure traversant les airs. — Peut-être pour un plafond. — A la plume. En largeur. (*Collection de M. Reiset*, n° 279 de son Catalogue.)

* Le lever de l'Aurore.

N° 387 du Catalogue Silvestre, 1810.

* Le concert de Psyché.

Gravé dans le Landon, pl. 95, d'après un dessin qui était alors dans le cabinet de M. Morel de Vindé (n° 2,707 du Catalogue Paignon-Dijonval).

Le Musée du Louvre possède (n° 9,749) un dessin au crayon et mis aux carrés, représentant Psyché agenouillée et regardant avec douleur l'Amour s'envoler; à droite, un Fleuve

couché. Il est assez méchant et n'a jamais été de la main de Le Sueur, sous le nom duquel on l'a mis. Peut-être est-il un de ces sujets de Psyché peints par lui dans la chambre de la reine. Ce dessin serait alors de quelqu'un de ceux par qui Le Sueur faisait commencer l'exécution de ses travaux. Quant au dessin de M. Morel de Vindé, il devait certainement faire partie de ces sujets de la chambre de la reine; sa forme ne peut être que celle d'un panneau de lambris et non d'un tableau.

L'Éloquence, la Musique et l'Harmonie assises sur des nuages.

(Voyez l'*Appendice VI* de la seconde partie.) — Au crayon et lavé d'encre de Chine, sur papier blanc. En travers et mis aux carrés. (*Collection de Mariette*, n° 3,637.) — Au Louvre, n° 9,753.

* La Justice et la Renommée.

N° 387 du Catalogue Silvestre, 1810.

Le Temps enlevant au ciel une femme drapée et entourée de Génies.

Doit être certainement le dessin du plafond ovale indiqué par l'Inventaire de Bailly comme peint au Louvre dans le cabinet des bains; la femme y avait un lis à la main, et symbolisait la France. — Ovale, lavé à l'encre de Chine sur crayon. (*Coll. de M. de la Salle.*)

Composition allégorique.

Une femme appuyée sur un globe ordonne à Minerve, qui plane dans les airs à côté d'elle, de frapper un homme déjà renversé; la femme, assise à gauche sur les nuages, tient à la main un glaive nu. Dans les airs, une femme ailée va couronner la figure principale. — Doit être la composition du tableau de la Monarchie française, peinte par Le Sueur pour la chambre du roi, au Louvre. — Au crayon, sur papier blanc, et mis aux carrés. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,751.

Pensée première de cette composition, plus chargée, mais

plus vive : l'homme renversé est étendu sur une quantité d'accessoires, la figure ailée tient sa couronne bien plus au-dessus de la tête de la France; dans le fond du ciel, on aperçoit à gauche s'élever le char du Soleil. — A la pierre d'Italie, sur papier blanc et mis aux carrés. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,752.

Le ministre parfait.

Mercure, Minerve, la Prudence et le Silence autour d'un homme vêtu à l'antique, et qui représente le Conseil. Tableau fait pour M. Planson. Il était chez M. Lacurne de Sainte-Palaye quand il a été gravé par Tardieu, dont la planche est conservée à la chalcographie du Louvre, n° 812 du nouveau Livret. Plus tard, il appartient à Randon de Boisset (n° 171 de son Catalogue), à la vente duquel il fut payé 10,000 livres; à M. le duc de Chabot (n° 60 de son Catalogue), et il fut vendu 8,901 livres. En 1788, il figurait au Catalogue de la vente du marquis de (Montesquiou), n° 188. Nous ne l'avons pas suivi plus loin. — Composition ovale, au crayon, sur papier blanc. En hauteur et mis aux carrés. — Au Louvre, n° 9,754.

* Cléobis et Biton traînant leur mère au temple.

Gravé dans le Landon, pl. 105, d'après un dessin qui était alors dans le cabinet de M. Morel de Vindé.

Darius faisant ouvrir le tombeau de Nitocris.

Ce dessin est très-curieux, en ce qu'il offre à la fois le nu, la draperie dessinée par-dessus à la plume, et tout le travail de perspective avec les mesures notées, aussi dessiné à la plume. — Au crayon et à la plume, sur papier blanc. En hauteur. — Au Louvre, n° 275 du nouvel Inventaire; acquis en décembre 1851, à la vente de M. Silvestre. — Le n° 12,655 (83) est la composition définitive, et mise aux carrés pour l'exécution. Au crayon.

Première pensée de l'Alexandre de M. de Nouveau.

Dans le sens opposé de la gravure de Benoît Audran. Alexandre ici, comme certainement dans le tableau, tient la



coupe de la main gauche. A la place du jeune échanton, de la table ronde, des guerriers assis derrière elle, et des deux figures d'hommes qui se désolent dans le fond, l'on voit ici deux femmes, et en avant l'indication d'un grand meuble en perspective. Composition circulaire, à la plume et au crayon par parties, avec les indications perspectives et ces lignes écrites en haut par Le Sueur : *Le point de distance est à six pieds neuf pouces du point de vue; et à droite : Le point de distance est à six pied du point de veue.* — Appartient à M. Desperet.

Curtius se précipitant dans le gouffre.

A gauche, sur le bord de l'abîme, un très-beau groupe de spectateurs : un homme écartant les bras, un autre qui les élève et une femme qui tient par la main son enfant et se détourne. Sujet peint pour M. Planson. — Au crayon, sur papier blanc. Mis aux carrés. — Au Louvre, n° 9,746.

* La mort de Lucrece.

A la plume, lavé d'indigo. *Catalogue Nourry, 1785, n° 988.*

Mariage à l'antique.

Au crayon, lavé de bistre. En largeur. — Appartient à M. Desperet. — Encore dans le goût du Vouët.

FIGURES.

FIGURES POUR DES SUJETS RELIGIEUX.

La femme agenouillée.

Pour le Moïse exposé, gravé par Bernard Baron. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,725.

Les notes de Morel d'Arleux pour son Inventaire, indiquent ce dessin comme étant la représentation d'une des Vertus peintes maison Turgot, rue du Foin, au Marais. Il suffit de le comparer à la gravure de Baron pour être convaincu qu'il ne peut être pour un autre sujet que pour ce Moïse.

Les figures des deux suivantes de Pharaon placées les premières, à la gauche de la composition en travers du Moïse sauvé des eaux.

L'une a un genou en terre, l'autre est appuyée sur son épaule. Tournées à droite. — A la pierre noire, sur papier brun. En hauteur. (*Collection Mariette.*) — Au Louvre, n° 9,777.

Etude de femme et de jeune fille drapées et debout.

Pour un Moïse sauvé des eaux. En hauteur. (*Collection de M. Reiset, n° 289 de son Catalogue.*)

Une femme agenouillée, dont le geste exprime la surprise et la compassion.

Pour la composition en travers du Moïse sauvé des eaux. (*Collection de M. de la Salle.*) En hauteur.

Figure d'homme endormi, à demi couché sur un lit très-bas.

Paraît être une figure de Saül pour le sujet de Saül endormi par les chants et la harpe du jeune David. De la *collection de M. Gatteaux.*

Dieu le Père planant et les bras étendus.

Pour le songe de Salomon. Les deux petits anges qui soutiennent les bras ne sont pas dans cette étude. Tourné à gauche. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun comme les suivants. En travers. (*Collection de M. de la Salle.*) — Le dessin du Catalogue de la vente Silvestre, 1810, n° 388, Dieu séparant la lumière d'avec les ténèbres, pourrait bien être celui-ci même.

* La figure de Salomon recevant de Dieu le don de la sagesse.

Dans le n° 744 du Catalogue Jullienne.

Etude d'homme debout et drapé, vu de profil et penché en avant; il tient un grand vase de ses deux mains.

Pour le sujet de la reine de Saba offrant des présents à Salo-

mon. En hauteur. (*Collection de M. Reiset, n° 293 de son Catalogue.*)

Scène de départ (sans doute de la Bible).

Un homme en costume rustique et un bâton sur l'épaule se retourne vers une femme qu'il va quitter, et dont il tient encore la main ; celle-ci va s'éloigner du côté opposé, et porte un paquet sous son bras droit. Admirable étude. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,778.

Figure de jeune fille tête nue, vue en buste. Elle s'essuie les yeux d'une main avec le pan de sa robe, et de l'autre soutient un paquet sur un rebord qui paraît être la mardelle d'un puits.

Pourrait être pour le même sujet que le précédent. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,782.

Figure d'homme jeune agenouillé et presque assis sur ses talons.

Il regarde à droite, en ouvrant les bras et avec toutes les marques de la plus grande surprise. Bien que le mouvement ne soit pas le même, cette figure est sans doute une première pensée pour le Tobie dans le tableau connu sous le nom de la Première nuit des noces de Tobie. Admirable du reste. Forme carrée. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. — Au Louvre, n° 9,771. M. Reiset (n° 287 de son Catalogue) a la vraie figure du Tobie, mais tourné vers la gauche. Son dessin avait été dans les collections Mariette, Lagoy et général Griois.

Un ange volant, celui de l'Annonciation du Musée du Louvre.

Le lis manque dans la main gauche ; le bras droit est dessiné à part. — A la pierre noire, légèrement rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,726.

Un ange debout, posé à terre, et tourné à gauche.

Certainement pour une Annonciation. — A la pierre noire, sur papier brun. — Au Louvre, n° 9,755.

Ange vu de profil et tourné à gauche; il lève le bras droit vers le ciel.

Pour une Annonciation. (*Collection de M. Reiset, n° 290 de son Catalogue.*)

La Vierge agenouillée et tournée à gauche, tient l'enfant Jésus sur une espèce de piédestal.

La même figure, sans presque de différence, que celle de la Vierge dans le dessin de l'Adoration des bergers, possédé par M. Morel de Vindé. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. (*Collection Mariette et au Louvre, n° 9,758.*)

Vierge debout, tenant l'enfant Jésus et vue de face.

A une tournure de statue. (*Collection de M. de la Salle.*)

Figure de Vierge vue de face et drapée.

Elle entoure de ses deux mains le berceau dans lequel dort l'enfant Jésus. — Aux crayons noir et blanc, sur papier gris. En hauteur. (*Collections du général Griois et de M. Reiset, n° 280 de son Catalogue.*)

La Vierge en buste et portant l'enfant Jésus, qui se tient à son cou, semble le montrer à des gens qui seraient plus bas.

Tournée à droite. — A la pierre d'Italie, rehaussé de blanc, sur papier brun. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,756.

La Vierge, à une sorte de balcon, est penchée vers la droite, et tient l'enfant Jésus qu'elle semble présenter à des figures qui seraient plus bas.

Pensée différente du précédent dessin, mais faite probablement pour la même composition. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. (*Collection Mariette et*

au Louvre, n° 9,757.) — M. Reiset (n° 285 de son Catalogue) a un dessin tout à fait analogue et tout aussi original que celui du Louvre.

Jésus assis, tourné à gauche, ouvrant les mains avec surprise et la jambe droite levée.

Appartient évidemment à une composition du Repas chez Simon. — Superbe figure. (*Collection de M. de la Salle.*)

* **Tête de Christ.**

« Étude précieusement terminée à la pierre noire et au crayon blanc, sur papier gris; 3 pouces et demi de diamètre. »
(N° 287 du Catalogue Le Brun, avril 1791.)

* **Tête de Christ couronné d'épines.**

(*Catalogue Paignon-Dijonval*, n° 2,708.)

La sainte Vierge entourée de voiles, agenouillée et dans la pose de l'affliction, regarde douloureusement en haut.

Sans doute pour un crucifiement. Tournée à droite. — A la pierre noire, rehaussé de blanc, sur papier gris-jaunâtre. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,772.

La figure du saint Paul prêchant.

Sur la même feuille, études séparées des deux mains. — A la pierre noire, sur papier brun. — Au Louvre, n° 9,727.
Une copie, sans les études des mains, n° 9,765. — Le n° 745 du Catalogue de la vente de Jullienne, faite en 1767, contenait deux études : l'une du saint Paul, l'autre de l'homme courbé qui porte des livres; vendues 12 liv. 1 sol.

Figure d'un homme tourné à droite, et portant des livres de ses deux bras.

Le Sueur a employé cette figure dans le grand Saint-Paul, avec cette différence que la figure du tableau a la tête levée et déchire un livre au lieu d'en porter. Marqué à la main D C ou C D en monogramme (Charles Dauphin ?) — *Collection de M. de la Salle.*

Figure du jeune homme vu de profil, qui descend les marches, dans le grand Saint-Paul.

Là même feuille offre les deux pieds, les deux mains et la tête dessinés à part. — En hauteur. (*Collection Lempereur et au Louvre, n° 9,769.*)

Etude nue du bourreau qui souffle le feu, dans le Saint-Paul du Louvre.

A la pierre noire, sur papier brun. En largeur. — Au Louvre, n° 7,666.

Autre étude, du même, également nue.

(*Collection Mariette et au Louvre, n° 9,767.*)

Autre étude, du même, drapée.

(*Collection de M. Reiset, n° 282 de son Catalogue.*)

Etude des deux mains du païen qui écrit les paroles de saint Paul.

Très-belle. — Au Louvre, n° 9,770.

Feuilles d'études pour la figure du second personnage apportant du bois, pour le Saint-Paul du Louvre.

Le buste, le mouvement général, les mains en particulier. En largeur. — Au Louvre, n° 9,768.

Etude du vieillard entouré de voiles et portant des livres, qui se trouve dans les derniers plans du petit Saint-Paul, derrière la femme qui reçoit l'aumône.

En buste, et la tête tournée à droite. En largeur. — Au Louvre, n° 9,775.

Etude jusqu'aux genoux d'un vieillard chauve, drapé et tenant un rouleau contre sa poitrine. Tourné à droite.

Peut avoir été destiné au Saint-Paul, dans lequel on ne le retrouve pas. Du plus beau temps du maître. En hauteur. (*Collection de M. de la Salle.*)

Docteur discutant.

Il est debout et drapé, lève la main droite en parlant et tient de la gauche un livre appuyé sur son genou, qui est plié en avant et porté sur la marche d'une estrade. En hauteur.
(*Collection de M. Reiset*, n° 291 de son Catalogue.)

La figure du saint Paul pour le tableau du Musée du Louvre, sainte Scholastique apparaissant à saint Benoît.

Il est, dans le tableau, à moitié caché par saint Pierre. En hauteur. — Appartient à M. Desperet.

Le lit avec le corps de Tabithe, l'homme derrière le lit, et la femme agenouillée qui montre la morte à saint Pierre.

Très-grande et admirable étude à la pierre d'Italie et rehaussée de blanc. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,740. (Mariette, n° 1,370 de son Catalogue, avait ce sujet, indiqué comme excédant la dimension de 20 pouces sur 15, ce que dépasse aussi celui que nous avons sous les yeux.)

* « L'étude d'une femme avec son enfant qui est au pied du lit, dans le tableau de saint Pierre ressuscitant Tabithe. »

Dans le n° 744 du Catalogue Jullienne.

Figure d'homme nu et versant à terre le contenu d'un vase; tourné à gauche.

Pour le martyre de saint Laurent, au Louvre. La figure du tableau est vêtue et verse des charbons d'un panier. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,793.

Figure nue de l'homme qui retire le linge de dessous saint Laurent, dans le tableau du martyre de ce saint, conservé au Louvre.

A la pierre d'Italie, sur papier brun. — Au Louvre, n° 9,721.

La même, tournée à droite.

Au Louvre, n° 9,788.

Les deux petits anges volant, pour le martyre de saint Laurent.

Ils n'ont ni draperie, ni ailes, et ne portent pas la couronne.

En travers. — Appartient à M. Desperet.

* « Saint Gervais et Saint Protais, figures debout.

« Les deux dessins sont à la pierre noire, rehaussés de blanc, sur papier gris, et d'une grande conservation. Ils portent chacun 15 pouces 6 lignes de haut, sur 9 pouces de large. » N° 748 du Catalogue Jullienne, vendu 45 livres 4 sol. (Le n° 747 offrait un saint Gervais qu'on veut forcer de sacrifier aux idoles.)

La figure du jeune homme debout et tenant de la main droite, derrière son dos, un rouleau déployé, qui termine à gauche la composition du saint Gervais et saint Protais du Louvre.

Très-belle étude, aussi marquée des lettres *D C* écrites à la main. (*Collection de M. de la Salle.*) Doit être le dessin indiqué par le Catalogue Jullienne, n° 747.

Etude en buste du soldat tête nue, cuirassé et armé d'une lance, qui se trouve au second plan du martyre de saint Protais.

A appartenu à M. Reiset.

Femme voilée et entourée de longues draperies, portant sur ses épaules les bâtons d'un brancard, tournée à gauche.

Pour quelque sujet d'ensevelissement. — A la pierre noire, sur papier brun. En hauteur. (*Collection Mariette.*) Au Louvre, n° 9,764. — M. Reiset a la seconde figure.

Figure de sainte femme voilée, agenouillée et portant sur ses bras un voile.

Peut-être la figure de la néophyte dans le dessin de la *Prise de voile* de M. de la Salle. Jusqu'aux genoux. En hauteur. A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. — Au Louvre, n° 9,756.

Figure d'ange agenouillé sur les nuages, joignant les mains et la tête penchée.

Tourné à gauche. — A la pierre noire, sur papier gris. Mis aux carrés. — Au Louvre, n° 9,763.

Ange, un genou en terre, et les mains jointes et élevées; vu de face.

Mis aux carrés. — A la pierre noire, sur papier blanc. (*Collection de M. de la Salle.*)

Deux anges agenouillés vis-à-vis l'un de l'autre.

Ils devaient tenir des encensoirs. En largeur. — Appartient à M. Desperet.

Figures de l'apôtre, les yeux au ciel, et de la jeune fille, copiées d'après le tableau du Poussin : Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre.

A la sanguine. — Appartient à M. Desperet.

FIGURES POUR DES SUJETS MYTHOLOGIQUES OU HISTORIQUES.

Junon assise sur les nuages.

Elle est tournée à gauche. Un tout jeune Mars lui offre une fleur. — A la pierre d'Italie, sur papier blanc. En hauteur. — Appartient à M. Desperet. — Dans les *Impostures*, pl. 47 et 48, la Junon foudroyant Troie et la Junon versant des trésors sur Carthage; pour le Louvre.

Neptune sur sa conque, traînée par quatre chevaux marins.

Un triton tient la bride de l'un d'eux. C'est le triomphe de

Neptune; pour la chambre des bains de l'hôtel Lambert.
— Au crayon, sur papier blanc. En hauteur. — Appartient à M. Desperet.

La figure de la Polymnie pour les Muses de l'hôtel Lambert.

L'archet manque, et la tête est dans le dessin bien plus tournée à gauche et presque tout à fait de profil. Au revers, la figure contre-épreuve de la Calliope, avec le mouvement des bras, mais sans la harpe. (*Collection de M. de la Salle.*)

La figure d'Uranie.

(*Collection de M. Reiset, n° 286 de son Catalogue.*)

La figure de Clio pour les Muses de l'hôtel Lambert.

La tête est seulement beaucoup plus tournée à gauche et même tout à fait de profil. Le bras de l'Euterpe est indiqué sur les genoux de Clio. En hauteur. — Au Louvre, n° 9,789. M. Boyer de Fons Colombe, d'Aix, avait une des Muses dans le n° 168 de son Catalogue, 1790, in-8.

La figure de la France dans le tableau de la Monarchie française.

Belle étude de la collection de M. Gatteaux, membre de l'Institut.

Étude de la figure de la France enlevée au ciel par le Temps.

Voyez aux compositions. (*Collection de M. de la Salle.*)

Étude de femme debout et drapée, pour la seule composition connue du songe de Polyphile.

Cette figure, qui a appartenu à M. Reiset, est maintenant entre les mains de M. de Chennevières. Une autre figure agenouillée, pour la même composition, appartient à M. J. Boilly.

* Une Renommée assise.

Aux crayons noir et blanc. (*Catal. Nourri, 1785, n° 986.*)

L'Amour porté sur les nuages.

Dessin carré. (*Collect. de M. Reiset, n° 288 de son Catalogue.*)

Deux figures d'Amours; sur deux feuilles.

Ils ont les pieds sur une conque. L'un, vu de face, a la tête couronnée de fruits; l'autre est vu de trois quarts, par dos, et a la tête tournée à droite. — A la pierre d'Italie, sur papier blanc. En hauteur et mis aux carrés. — Appartient à M. Desperet.

Deux figures de femmes assises et drapées, tournées vers la gauche.

L'une d'elles a son bras droit posé sur son genou. A la droite du dessin, l'indication d'un torse d'homme nu tourné à gauche. En largeur. (*Collection de M. Reiset, n° 284 de son Catalogue.*)

Etude de femme drapée et assise.

Elle a la tête baissée, et se peigne les cheveux. Dans le haut, étude de draperie. — Au fusin et au crayon blanc, sur papier gris. En hauteur. (*Collection Dupan de Genève, maintenant à M. Reiset, n° 281 de son Catalogue.*)

Figure de rivière.

Elle est assise vue de dos, presque entièrement nue et tourne la tête à droite. Son bras droit est appuyé sur une urne. Les deux bras sont représentés deux fois. — A la pierre noire, sur papier grisâtre. En travers. — Au Louvre, n° 9,785.

Figure de femme vue de face, portant sur sa tête une large corbeille, avec ses deux bras élevés, et ayant le corps terminé par deux corps de serpents entrelacés.

Pour un panneau de lambris. — A la pierre noire, sur papier jaunâtre. — Au Louvre, n° 9,794.

Deux termes de jeunes hommes formant cariatides.

La gaine est couverte par les draperies , et ils ont les bras enlacés.

Pour un panneau de lambris. — A la pierre noire, sur papier gris. — Au Louvre, n° 9,793.

* La figure de l'Alexandre pour le tableau de M. de Nouveau.

Dans le n° 743 du Catalogue Jullienne.

Groupe de figures vues à mi-corps.

Deux hommes debout, dont l'un porte dans ses mains une couronne, causent ensemble. Un autre est auprès d'une femme qui paraît s'évanouir. Peut-être, pour le sujet d'Esther, paraissant devant Assuérus, peint pour M. de Commanse. — A la pierre noire et rehaussé de blanc, sur papier brun. En travers. — Au Louvre, n° 9,783.

Figure d'homme vu de dos.

Il recule en ouvrant les bras, et ayant la tête levée vers le ciel; il est auprès d'un cheval indiqué de face. — Pierre noire, sur papier gris. En hauteur. *Collection Mariette*; au Louvre, n° 9,776. Peut-être pour le martyre de la vente Villenave.

Figure d'homme nu tourné à gauche, vu par derrière et courbé; il semble retirer un filet.

Pour ainsi dire le pendant de la figure de celui qui souffle le feu dans le Saint-Paul. (*Collection Mariette.*) — Au Louvre, n° 9,792.

4^o DESSINS DE THÈSES ET FRONTISPICES,
GRAVÉS D'APRÈS LE SUEUR.

David tue Goliath.

Dessin pour la thèse de théologie de Bazin de Champigny. — Gravé par *Daret*, 1645.

Frontispice du petit office de la Vierge (Diurnale carnutense).

Gravé par *A. Bosse*, 1655.

Une Salutation angélique.

Gravé par *A. Bosse*.

Frontispice des œuvres de saint Augustin et de Tertullien.

La Vertu au roi.

Vignette et tête de page, gravé par *Daret*.

Minerve, Louis XIV et le cardinal Mazarin.

Gravé par *Daret*.

Frontispice de la vie du duc de Montmorency.

Gravé par *Daret*.

Frontispice, têtes de pages et fin de chapitre de la Doctrine des mœurs, 1646.

Dix petites feuilles (7 à l'eau forte, 3 au trait), représentant des sujets historiques et mythologiques; il y en a quatre dans les *Impostures innocentes*, pl. 45-8.

Gravé par *B. Picart*.

Les quatre évangélistes, avec leurs symboles, assis autour d'une table.

Pour un Nouveau Testament; Paris, 1654, in-8. — Gravé par *Rob. Nanteuil* et par *Audran*.

Frontispice de : *Universa historia profana*, par le P. Goutoulas.

Gravé par *M. Lasne*.

5^o ESTAMPES GRAVÉES D'APRÈS DES DESSINS
DE LE SUEUR.

Adoration des bergers.

Gravé dans Landon.

La Loi nouvelle.

Gravé dans Landon.

Saint Charles Borromée en prières.

Gravé par J. Couvay et par Poilly.

La Vierge et l'enfant Jésus apparaissant à César de Bus.

Gravé par J. Couvay.

Le Baptême du Christ.

Gravé par F. Bartolozzi, 1779. (Florent Le Comte l'indique
comme tableau.)

Une tête de Vierge.

Gravé par Daret, 1655.

Jupiter et Antiope.

Gravé par N. Dorigny.

Le Concert de Psyché.

Gravé par Landon.

Cléobis et Biton.

Gravé par Landon.

Ta parole, Seigneur, sert de guide à mes pas.

Gravé par G. Audran.

Eliézer et Rébecca.

Lithographié par Challamel.

*Première pensée de la Visite de la reine de Saba à
Salomon.*

Lithographié par Challamel.

Adoration du Veau d'or.

Lithographié par Challamel.

6^o CATALOGUE DE L'OEUVRE DE LE SUEUR,
D'APRÈS FLORENT LE COMTE (1699).

1^o Dans le corps de la biographie de Le Sueur.

La Vie de saint Bruno (en 22 tableaux).

A Notre-Dame : Saint Paul à Ephèse.

Chez M. Le Normand : L'esquisse.

Deux répétitions de ce tableau.

Aux Capucins : Un Christ mourant.

A Saint-Germain-l'Auxerrois : Une Madeleine et un saint Laurent.

Pour la communauté des peintres : Saint Paul guérissant un possédé.

A Marmoutiers : Deux tableaux de la Vie de saint Martin. — Saint Sébastien. — Saint Louis. — Saint Benoît. — Sainte Scholastique.

A Saint-Gervais : Saint Gervais et saint Protais, menés devant le consul Astase. — La révélation, faite à saint Ambroise, du lieu caché où reposaient leurs corps (achevé par Th. Goulay). — Deux vitres d'une chapelle. — Une Descente de croix. — Un Portement de croix.

A l'Hôtel Lambert : La Naissance de l'Amour. — Un Phaëton. — Les neuf Musès. — Les bains.

Chez M. de Nouveau, à la place Royale : Un tableau de Diane. — Un plafond. — Deux paysages. — Un Moïse retiré des eaux. — Alexandre malade.

Diverses peintures pour plusieurs particuliers, pour les Carmélites et autres lieux.

2^o *Après la biographie.*

« La recherche que l'on fait de ses ouvrages me fait croire qu'un détail de quelques morceaux, dont je n'ai pas parlé, ne sera pas désagréable ; je l'ai tiré sur un manuscrit, journal de ses ouvrages, depuis 1643 jusqu'en 53, lequel m'a été confié par une personne de sa famille, et qui prend beaucoup de part à la justice que je tâche de rendre à la mémoire de ce grand homme. »

1645. La Vierge tenant l'enfant Jésus ; il y aussi saint Joseph, saint Jean et sainte Élisabeth.

Petit tableau sur fond de bois.

Pour M. de Commanse : Huit tableaux, dont l'histoire est tirée des songes de Polyphile. — Assuérus devant lequel paraît Esther.

Chez M. de Senescé, à Conflans : Un plafond.

Chez M. de Creil (1) : Saint Jean baptisant Notre Seigneur.

Chez M. Fieubet, rue des Lions : Une salle peinte, sa chambre et son antichambre.

Chez M. Bézart : Sa chambre. — Une fuite en Egypte. — Une mère qui demande place à Notre Seigneur pour ses deux enfants dans le paradis.

Pour M. Dufresnoy : Une Vierge accompagnée d'un petit Jésus et de plusieurs figures.

A l'Hôtel-Dieu, au chapitre des religieuses : Un tableau

(1) Ce tableau a été gravé par Bartolozzi.

de la Vierge, Notre Seigneur, saint Jean et saint Joseph. *Dans l'infirmierie* : Une descente de croix. *Chez M^{lle} la princesse de Guéménée* : Le plafond de l'alcôve.

A Saint-Étienne-du-Mont : Un saint Pierre ressuscitant sainte Pétronille.

(Un dessin de ce tableau, qui est au Louvre, porte cette indication, qui est fausse cependant; ce dessin n'est pas de la main de Le Sueur. Un autre qui est bien de la main de Le Sueur, et qui offre le même sujet, a pour titre : *Saint Pierre ressuscite Tabithe.*)

Chez M. de Guénégaud : Caligula qui fait mettre les cendres de sa mère dans le sépulcre de ses ayeuls (1).
— Albinus qui prie les Vestales de monter en son chariot.

A Montmartre : Histoire de sainte Catherine. — Le retour d'Égypte. — Un Dieu, le Père, en haut.

Pour M. Héron : Une Agar chassée par Abraham.

Pour M. Bacque : Une Vierge qui a sous ses pieds un dragon, un basilic, un aspic et un lion.

Pour M. Le Roy : Un tableau de saint Sébastien, saint Roch et saint Nicolas ensemble (2).

(1) On appelle aussi ce sujet : Neron faisant mettre dans le sépulcre les cendres de Germanicus. Gravé par Muller dans le *Boydell*.

(2) L'inventaire de l'empire (au Louvre) nous fait connaître que le Musée impérial possédait un tableau *attribué* à Le Sueur et intitulé : *La Réunion des quatre saints*, saint Nicolas, saint Denis, saint Roch et saint Sébastien. Toile. H. 1,70. L. 1,08. — Acquis par la chambre des pairs. — Remis à M. le préfet de la Seine, le 18 février 1819, pour les églises de la banlieue de Paris, par autorisation du 28 septembre 1818. — Il m'a été impossible, malgré toutes les recherches que j'ai pu faire, de savoir ce qu'était devenu ce tableau, *attribué* à Le Sueur par l'inventaire du Louvre et désigné comme étant de Le Sueur par Florent Le Comte.

Pour M. de Grandmont : Darius qui fait ouvrir le tombeau de Sémiramis.

Gravé par B. Picart en 1725.

Chez M. Bernard de Rozé : Un Chartreux dans une cellule.

Pour M. du Lis : Le père de Sanson (Manué) offrant un sacrifice.

Chez M^e la comtesse de Tournechoux : Plusieurs peintures et trois différents tableaux.

Chez M. le président Brissonnet : Plusieurs ouvrages dans son logis.

Pour M. Le Coigneux : Le petit Joseph qui récite ses songes à ses frères, copie d'après Raphaël; — *Jacob envoie Joseph pour voir ses frères.* — *Joseph à la cour de Pharaon.* — *Un Moïse trouvé sur les eaux.* — *Un Moïse passant la mer Rouge.* — *Jacob qui change de pays avec toute sa famille.* — *Joseph qui va chercher ses frères et qui rencontre un homme qui luy enseigne où ils sont.* — *Le Veau d'or.* — *Josué qui assiège la ville de Jéricho.*

Pour M. de Pontchartrain : Un Crucifix mourant.

Pour les Capucins de la rue Saint-Honoré : Un autre Crucifix mourant.

Pour M. Boudan : Un regard de Christ et Vierge.

Pour M. l'évêque de Boulogne : Une sainte Geneviève.

Pour M. de Cambrai : Un crucifix sur une lame de cuivre.

Pour un particulier : Une Assomption de la Vierge.

- Pour M. Foucaut* : Un tableau rond d'une Vierge, le petit Jésus et saint Joseph.
- Aux Carmélites du grand couvent* : Une Apparition de l'ange à saint Joseph.
- Aux Chartreux* : Un Noli me tangere.
- Pour un particulier Carme* : Une Madeleine.
- Pour M. le curé de Saint-Sulpice* : Une purification.
- Pour Vitry en France* : Une Annonciation. (Serait-ce celle du Louvre venant de Mitry?)
- Pour M. Pelletier* : Une petite ovale représentant le petit Jésus, la Vierge et saint Joseph.
- Pour M. de Périgny* : Un crucifix.
- Pour les Capucins du faubourg Saint-Jacques* : Un tableau de Vierge.
- Pour M. Poncet* : Un crucifix.
- Pour M. le doyen de Notre-Dame* : Un ange qui apporte à un saint un panier plein de fleurs.
- Pour M. Planson* : Le Parfait ministre et Marcellus Curtius qui paraît se précipiter dans un gouffre de feu (1).
- Pour M. le maréchal du Plessis* : Sept tableaux représentant les Muses.
- Pour les PP. de l'Oratoire de la Rochelle* : Une Nativité de Notre Seigneur (2).
- Pour M. Balthazar* : Un combat d'Hercule contre Cacus.
- Pour le Roy* : La Magnificence. — Hercule qui s'ap-

(1) Un dessin sur ce sujet est au Louvre.

(2) D'Argenville indique une Adoration des bergers.

puie sur la Vertu. — Le Mérite couronné par la Vertu (1).

« Il a encore peint les bains de la reine au vieux Louvre.

« S'il y a quelques-unes de ses pièces qui m'aient échappé, ce n'est pas manque d'avoir pris les soins nécessaires pour les connoître et en faire part au public (2). »

7^o LISTE DES TABLEAUX ATTRIBUÉS A LE SUEUR
PAR DIVERS AUTEURS (3).

Au Louvre.

La Flagellation. H. 3 p. 6 po. — L. 23 po.

Gravée par *Masquelier*. — Faisait partie du cabinet du

(1) *L'Inventaire Bailly*, en 1710, ne parle pas de ces tableaux.

(2) Nous savons combien a été grande jusqu'à présent l'autorité du Catalogue de Florent Le Comte. Cependant, il est extraordinaire que cet auteur mentionne près de quarante œuvres de Le Sueur dont personne autre que lui ne parle, et dont il est impossible de retrouver la trace; de plus, lorsque l'un de ces tableaux, le seul il est vrai, se retrouve, *la Réunion des quatre saints*, il est attribué à Le Sueur. Je suis disposé à croire, après un mûr examen de la question, que Florent Le Comte, fort médiocre autorité en général, marchand de tableaux, de cadres et de curiosités, et qui se plaint lui-même d'avoir tant de critiqueurs à dos, a le plus souvent indiqué comme des tableaux de Le Sueur, des esquisses de Le Sueur, terminées par ses frères (dont l'œuvre est absolument inconnue) et Th. Goussé, des tableaux faits par ces artistes, d'après des dessins de Le Sueur; tableaux médiocres sans doute et dont on a perdu la trace; ou bien de simples dessins que Le Sueur se proposait sans doute de peindre plus tard.

En tout cas, je ne puis admettre que l'Académie de peinture, représentée par Félibien, Guillet, Le comte de Caylus et Lépicié, ait ignoré 40 œuvres de Le Sueur que Florent Le Comte connaissait; et que le si consciencieux Guillet de Saint-Georges, qui écrivait la notice de Le Sueur après la publication du Catalogue de Florent, n'ait pas eu les meilleures raisons pour ne pas en parler.

(3) Nous croyons que le très-petit nombre de tableaux, mentionnés sur cette liste, que l'on pourrait attribuer réellement à l'école de Le Sueur, sont des frères et peut-être d'après les dessins d'Eustache Le Sueur.

roi au Luxembourg. — A été aussi attribué au Vouët.

La Cène.

N'est assurément ni de Le Sueur, ni de son école.

En Russie (à l'Ermitage).

Lapidation de saint Étienne et Mort de saint Étienne le jeune.

Gravés par *Aliamet*.

Une Vierge au Temple.

Ancienne collection du prince de Conti

(Vendue en 1777).

Vierge en adoration.

Joseph et Putiphar.

Vénus endormie surprise par les Amours.

Collection du marquis de Montesquieu

(Vendue en 1788).

Le n° 189 du Catalogue indique deux tableaux de quatre figures, sur toile, représentant :

Les Sénateurs allant chercher Cincinnatus. — Cincinnatus quittant sa femme. H. 4 p. — L. 3 p.

Collection Nourri

(Vendue en 1785).

Le n° 103 du Catalogue indique un tableau de 15 figures, représentant :

La Cène. H. 31 po. — L. 24 po.

Il est rare, dit Lé Brun, de trouver un tableau de ce maître de cette grandeur et d'une aussi grande pureté.

Galerie du cardinal Fesch.

La Religion. (Bois. H. 3 p. 7 po. 8 li. — L. 2 p. 8 po. 6 li.)

Chasse de Diane. (Toile. H. 4 p. 11 po. 6 li. — L. 5 p. 6 po. 6 li.)

Collection Montcalm, à Montpellier (1836).

Saint Paul ressuscitant un mort. (Toile. H. 49 po. — L. 60 po.)

En Angleterre. (Cités par Ch. Blanc.)

Le pape Clément bénissant saint Denis.

A Corsam House.

Mort de Germanicus.

A Leight Court, chez M. P. Miles.

Jésus-Christ pleuré par les siens au pied de la croix.

Au comte Shrewsbury.

Imprudence du roi Candaule.

A M. Mathews, gravé en couleur par J. Strutt.

Œuvres attribuées par d'Argenville et La Ferté.

Jésus-Christ qui appelle à lui les petits enfants et les bénit.

A l'église Saint-Louis de Versailles (1768). — L'almanach de Versailles de 1786 (chez Blaizot, petit in-12), dit que cette église possédait un tableau *du Bon pasteur* de Le Sueur, et que ce tableau avait appartenu à l'abbaye de Port-Royal.

Adoration des bergers.

Tableau du maître autel des PP. de l'Oratoire de la Rochelle.

Quatorze tableaux de l'histoire de Médée et Jason.

Dans sa première manière, à l'hôtel Bouillon. — « Lorsque cet hôtel a été reconstruit, ces tableaux ont été mis sur toile. »

Le plafond de la troisième chambre de la cour des aides de Paris.

Ce plafond était orné de quatre bas-reliefs représentant :

Le Jugement de la femme adultère,

Suzanne et les deux vieillards,
Le Jugement de Salomon,
L'Aveugle de Jéricho.

A la chapelle Turgot (Cf. d'Argenville).

Au devant d'autel : *Saint Guillaume et sainte Marguerite*.

Cinq camaïeux au-dessus du lambris représentant :
La Naissance de la Vierge,
La Visitation,
La Nativité,
La Présentation,
La Purification (1).

Œuvres de Le Sueur, d'après le Catalogue d'Al. Lenoir (2).

Le Musée des monuments français reçut, en 1792 et 1793, de diverses églises de Paris, plusieurs œuvres attribuées à Le Sueur :

Des PP. de Nazareth : Un Christ mort.

Première manière.

De Saint-Gervais : Trois vitraux, exécutés en grisailles, d'après des dessins et représentant :
Un repos en Égypte ;

(1) Le Catalogue de la vente de Le Brun, en 1806, indique au n° 109 : « Un tableau offrant *la Charité*, représentée par une femme assise, distribuant du pain à deux enfants nus, placés à ses côtés; l'un debout et l'autre à genoux. Ce tableau, d'une simplicité noble, vient de la chapelle de M. Turgot. — En bois. Haut. 43 pouces. — Largeur 32. »

(2) Voy. *Bulletin archéol. du Comité des arts et monuments*, t. III, p. 276.

Le Jugement de saint Gervais et son supplice.

Des Célestins : Un *ex-voto*.

Des Minimes : Deux petits panneaux dits de la jeunesse de Le Sueur.

Des Chartreux : Un Christ, sur bois.

Œuvres attribuées à Le Sueur, par Nagler.

Un saint Bruno priant dans sa cellule.

Au Musée de Berlin. — Nagler dit cependant que ce tableau n'est pas de Le Sueur.

Une sainte Madeleine en contemplation.

A la galerie du château de Schleissheim. (Autrefois à la galerie de Munich.)

Alexandre qui fait jeter des fleurs sur le tombeau d'Achille.

Au professeur Hauber, à Munich.

Une sainte Cécile.

Au même. — Attribué aussi à Raphaël, ce qui permet de croire que ce tableau n'est ni de l'un ni de l'autre.

Tableaux appartenant au roi de France.

(D'après d'Argenville, Papillon de La Ferté.)

Une femme couronnée, représentant la Magnificence, tenant d'une main une corne d'abondance, et de l'autre un plan d'architecture; l'Histoire est à côté d'elle, sous la figure d'une femme qui écrit sur un livre que Saturne tient ouvert devant elle.

Hercule qui s'appuie sur la Vertu et foule aux pieds le Vice.

Le Mérite couronné par la Vertu.

Tableau de l'ancienne galerie d'Orléans.

Antiochus qui fait subir le martyre aux Machabées.

**Estampes gravées d'après des tableaux ou des dessins
attribués à Le Sueur (1).**

Moyse et la fille de Jethro faisant boire les brebis.

Gravé par *Simonneau* et *B. Picart* (n° 46 des *Impostures innocentes*). — Le dessin est indiqué dans le Catalogue de *R. Weigel*, d'après une grisaille (*Nagler*).

La Résurrection du Lazare.

Gravé par *Avril*.

L'ensevelissement du Christ.

Gravé par *Picart le Romain*.

Buste d'Héraclite pleurant.

Gravé par *F. Chéreau*.

Néron enterre les cendres de Germanicus.

Gravé par *J.-S. Muller*, 1765, d'après un tableau de la collection de la princesse douairière de Galles (Cf. *Boydell*, t. I).

Le char de l'Aurore traîné par les chevaux du Soleil.

Gravé par *G. Audran*. — La planche est à la chalcographie du Louvre.

Vénus dormant, ayant l'Amour à ses côtés.

Gravé par *Bazan*.

Le Triomphe de l'Amour sur les éléments.

Gravé par *Moyreau*.

Hommage à l'Amour.

Gravé par *Godefroi*.

Une Bacchanale où un satyre dépouille une nymphe.

Gravé par *Dorigny*.

Portrait de la Vierge dans un médaillon, porté par des anges.

Gravé par *Daret*, 1647.

(1) D'après *Nagler*, la collection de la Bibliothèque nationale et *London*.

Une tête de Vierge.

Gravé par Mosin.

Martyre de saint Protais.

Jésus au milieu des docteurs.

Gravé par Landon.

Incrédulité de saint Thomas.

Gravé par Landon.

Le Repos de Diane.

Gravé par Landon.

Deux sacrifices à Jupiter et à Junon.

Gravés par Landon.

Une Prise d'habit.

Lithographié par Challamel.

La Purification.

Lithographié par Challamel.

Triomphe de Galatée.

Lithographié par Challamel.

Vitraux attribués à Le Sueur,

(Peints par Perrin et gravés par Landon).

Jésus ramené du Temple.

Apparition de saint Gervais et de saint Protais à saint
Ambroise de Milan.

Saint Ambroise cherchant les reliques de saint Protais.

**Tableaux attribués à Le Sueur, et envoyés aux Musées
départementaux par la direction des Musées (1).**

Vœu de Gédéon. H. 1,16. — L. 0,84.

A Toulouse.

(1) Voy. les *Inventaires du Louvre.*

Un enfant en prière devant un autel et une femme.
H. 1,75. — L. 2,76.

A Genève. — Serait-ce le tableau de M. Bezart? (Voir p. 113.)

Sacrifice de Manué. H. 1,35. — L. 1,36.

Toulouse, n° 383 de la Notice publiée par M. Roucoule en 1836. — Le Musée de Caen en a un autre. — Acheté pour ce Musée par M. Gervais.

Le Christ en croix. H. 1,89. — L. 1,30.

A Caen.

La Foi. H. 0,62. — L. 0,43. — *La Religion.* H. 0,62. — L. 0,43.

A Lyon.

Le Christ lavant les pieds des apôtres.

A Strasbourg (ancienne collection) (1).

ERRATA.

Page 37. — Nicolas Colombel n'a jamais été élève de Le Sueur.

Page 39. — Une copie manuscrite des vies écrites par Caylus, la plupart du temps sur celles de Guillet de Saint-Georges, et maintenant entre les mains de M. Gatteaux, donne le nom de cet ami, qui a vu dans sa jeunesse les huit compositions du songe de Polyphile, et qui n'est autre que Mariette. Comme le volume se trouve avoir appartenu à ce dernier et que les marges en ont été chargées par lui de notes et de rectifications, l'indication de son nom est ainsi acceptée par lui-même, et ce témoignage nous assure de l'existence des huit compositions. (A. de M.)

Page 60, ligne 11. — Au lieu de : *Esquisse de ce tableau* (du saint Paul) lisez : *Première pensée de ce tableau.*

(1) *Inventaire du Louvre*, n° 2,041.

NOTE SUR LES PEINTRES

DE LA MAIRIE DE BORDEAUX (1),

Communiquée par M. Gust. Brunet.

Le savant secrétaire-archiviste de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, M. Gustave Brunet, l'un des plus honorables collaborateurs qu'aient conquis nos *Archives*, a bien voulu penser à nous faire part de la liste des peintres qui, pendant les deux derniers siècles, furent chargés à titre officiel de peindre pour l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, les portraits de ses maires et de ses jurats. On sait combien la vieille coutume des grandes cités méridionales de conserver, dans leurs capitales, soit par figures isolées, soit par groupes, les portraits de leurs magistrats, avait élevé et maintenu l'art du portrait à Toulouse, Narbonne, Aix, etc., et que ces séries de graves peintures formaient, la veille encore des saccages de 92, l'histoire municipale la plus populaire, la plus vénérée, la plus complète, dans chaque province. Il n'en devait pas être autrement à Bordeaux, et moi-même, dans mon second volume des *Peintres provinciaux*, j'ai cité Leupol (*sic*), « peintre de la ville, » celui dont le nom va clore la liste de M. Brunet, parmi les premiers membres, et les plus actifs, de la nouvelle Académie de peinture, sculpture et architecture de cette ville.

Le premier peintre que la ville prit à gages, comme peintre de l'Hôtel-de-Ville, fut un nommé Jos. Roy, à raison de 60 livres par année; afin, dit la délibéra-

(1) Ces renseignements sont dus aux recherches de M. Arnauld Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux.

(Note de M. Gust. Brunet.)

tion, en date du 10 septembre 1611, de commencer à travailler aux tableaux de messieurs les Jurats.

On lui paya, le 3 juillet 1613, vingt livres pour faire les portraits de feu M. de Barraut, maire, MM. de Laburte, de Guérin et Dathias, jurats, pour les placer au lieu où on le jugerait à propos.

Le 24 janvier 1625, Guillaume Cureau, peintre, ayant peint les portraits de MM. Lacroix, Maron, Robert, Bordenabe, jurats, tous placés dans la grande salle de l'audience, demande 60 livres pour chacun.

Les jurats, se fondant sur ce qu'ils ont eux-mêmes fourni les cadres, ne veulent lui donner que 40 livres.

Ce Guillaume Cureau se retrouve en 1637, les jurats lui ayant fait faire les portraits de la Sainte Vierge, avec ceux de MM. Vignoles, de Chimbaud, Dupin, de Tortaty, Constant, Fouques, jurats. Il y eut procès au parlement, les jurats ne voulant le payer que sur le pied ordinaire, tandis qu'il réclamait une augmentation.

Il intervint, le 20 février 1637, un arrêt qui condamna les jurats à payer au sieur Cureau la somme de 65 livres pour le portrait de la Sainte Vierge et 45 livres pour ceux des jurats.

Le portrait de la Vierge était destiné à orner la chapelle de l'Hôtel-de-Ville.

Guillaume Cureau étant mort en 1647, encore peintre de la ville, c'est à lui qu'il faut attribuer tous les portraits des maires et jurats existant de 1625 à 1647.

Le 29 février 1648, Philippe de Hay, peintre de Paris, prête serment au lieu et place de Guillaume Cureau.

Le 6 juin 1665, Antoine Leblond de Latour succède à de Hay, décédé.

Le 30 août 1690, Marc-Antoine Leblond de Latour succède à son père.

Le 14 septembre 1742, le sieur Basemont (on trouve aussi son nom écrit Bazamont) est reçu peintre de l'Hôtel-de-Ville. Il est auteur d'une vue de Bordeaux, prise du côté de la rivière; elle a été gravée.

Cet artiste étant devenu infirme, Jean-Jacques Leupold, suisse d'origine, et membre de l'Académie de peinture de Vienne, est élu pour le remplacer, le 17 janvier 1767. Il est aussi nommé maître de l'école de dessin. Leupold exerça jusqu'à l'époque de la révolution; la jurade disparut alors pour faire place aux diverses municipalités.

En 1793, la commune fit vendre à vil prix la collection des portraits des Consuls et Juges de la Bourse de Bordeaux qui se trouvaient dans une des salles de cet édifice, salle qu'ornaient des portraits de rois et de princes. La collection des princes était due au pinceau de Rigaud, et elle avait été envoyée par Louis XVI à la Chambre de commerce. Tout fut dispersé et détruit. La collection des Maires et Jurats éprouva le même sort.



J.-B.-S. CHARDIN.

BILLET DE C.-N. COCHIN A M. BELLE LE FILS,

Communiqué par M. Jules Boilly.

Teinte pour l'accord harmonieux d'un tableau dont M. Chardin faisoit un excellent usage.

De la lacque ;

De la terre de Cologne ;

Des cendres d'outre-mer ;

Du stil de grain d'Angleterre.

Quand le tableau est fait, on revient avec ces teintes pour accorder.

Il faut que le stil de grain ne s'apperçoive pas.

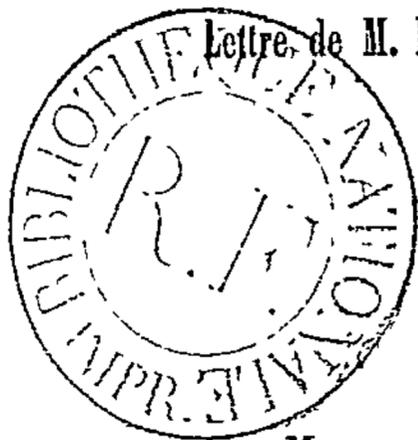
J'ay oui dire à M. Chardin qu'avec ces tons diversément et bien modifiés, il revenoit sur toutes les ombres de quelque couleur qu'elles fussent. Il est certain que ce peintre a été celui de son siècle qui a le mieux entendu l'accord magique du tableau.

Cette précieuse recette me paraît indubitablement écrite après la mort de Chardin, arrivée le 6 décembre 1779 ; Cochin, qui en livrait le secret au jeune Augustin-Louis Belle, né en 1757, fils du surinspecteur de la manufacture royale des Gobelins, et qui en 1793 allait être nommé directeur de cette manufacture, Cochin mourut lui-même le 29 avril 1790 : voilà pour la date de notre document. Quant au document lui-même, il est le premier de la longue série que M. Jules Boilly, amateur aussi délicat et aussi heureux en trouvailles, qu'habile artiste, nous permet dès aujourd'hui d'emprunter à sa merveilleuse collection.

TOMBEAU DE BLANCHE

Duchesse de Bretagne.

Lettre de M. B. FILLON au directeur des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.



Fontenay-Vendée, 10 janvier 1852.

MONSIEUR,

Parmi les genres de décorations employés au moyen âge pour les tombeaux, il en est un dont il ne reste plus que de très-rares exemples, quoiqu'on en ait fait un usage assez fréquent pendant les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. La liste des dessins qui composent la collection Gaignières, conservée à la bibliothèque Bodleienne d'Oxford, liste publiée dernièrement par M. E. Viollet-Leduc, dans le *Bulletin des comités historiques*, mentionne, en effet, plusieurs monuments ornés de peintures sur émail, disséminés jadis sur divers points de la France. Mais presque tous ont disparu, depuis l'époque où ces croquis furent faits ; soit qu'ils fussent de nature à tenter davantage la cupidité, soit que le métal dont ils étaient composés ait servi à satisfaire aux exigences trop souvent anti-artistiques de nos guerres civiles.

Telle a été la destinée du tombeau de Blanche de Champagne, femme de Jean I^{er}, dit le *Roux*, duc de Bretagne, que l'on voyait autrefois dans l'église de l'abbaye de la Joie, dont cette princesse fut fondatrice.

Blanche était fille de Thibault VI, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre, et d'Agnès de Beaujeu. Mariée très-jeune, en 1235, au duc Jean I^{er}, elle mourut à la Tour-Helé, près de l'étang de Ploë roi, le 5 août 1283. Son fils, Jean II, chargea des artistes de Limoges de lui élever un mausolée, que l'on doit supposer avoir été de cuivre émaillé, genre de travail dans lequel les Limousins s'étaient acquis depuis longtemps une réputation d'habileté justement méritée.

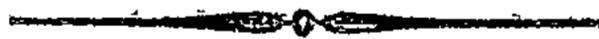
En parcourant, il y a quelques mois, les anciennes archives du château de Nantes, j'ai retrouvé la quittance du prix d'exécution.

La voici, avec les lacunes que le temps et l'humidité ont fait subir à l'original, tracé sur une mince bande de parchemin :

« Sachent touz que nous Guillaume le Borgne,
 « chevallier, avons heu et receu des exeutors de
 « nostre chier segnour de bone mémoyre Johan jadis
 « duc de Bretaygne, conte de Richemond défunt
 « quatre cenx et cinquante #, pour la facon de la
 « tombe et de la sepulture nostre chere dame, dont
 « Deux ayt l'arme, ma dame Blanche, sa mère, jadis
 « duchesse de Bretaygne, ains que le dit nostre cher
 « segnor aveyt quemandé fère à Limoges au temps
 « qu'il viveyt; et les diz exeutors
 « envers ceux qui font la dite tombe.
 « à la somme des dites quatre cenx et cinquante #.
 « A Venes tesmoÿng nostre Seaul, le.
 « pour. l'an de grace mil
 « treys cenx et seys (1306). »

(*Arch. du château de Nantes. Arm. O. Cass. E.*)

J'ai vainement cherché la quittance donnée par les émailleurs à Guillaume le Borgne, simple fondé de pouvoirs de Jean II. Elle eût fait connaître les noms de ces artistes, qui furent peut-être les mêmes que les auteurs du tombeau du cardinal Pierre de la Chapelle-Taillefer, exécuté en 1312, dont on ne connaît que les initiales *J. et P. Lemovici*.



JEHAN MAUBERT.

Lettre du Roi Louis XI à l'Université de Caen, en faveur de cet enlumineur.

Communiquée par M. Jules Boilly.

*A nos chers et bien amez les Recteur et estudians
de l'Université de Caen.*

De par le Roy

Chers et bien amés pour ce que nagueres N^{re} cher et bien amé labbé de saint Estienne de Fontenay nous a complu en optemperant a certaines lettres que luy escripvions et par lesquelles le prions en faveur d'aucuns de nos serviteurs a ceste cause nous voulons son bien et de ses parens et vous prions bien et surtout ce que desires nous complaire, que au cas ou vous nauries pourveu a loffice de enlumineur que vous veulles pourveoir de la personne de Jehan Maubert nepveu dud. abbé. En ce faisant vous nous feres plaisir et aurons vos matieres et affaires en recommandation singulliere. Et ny fectes difficulté.—Donné a Senlis le xxvii^{me} jour de may.

LOYS.

Et plus bas :

N. TILHART.

Que n'ai-je ici mon docte et consciencieux collaborateur, M. Trebutien, pour le prier de m'annoter ce document caennais? Les plus piquantes annotations seraient peut-être fournies par les archives

de notre ancienne Université bas-normande. Je n'ai malheureusement sous la main que les *recherches* du bon M. de Bras, les *origines* de notre ami Huet, et l'excellent petit *précis* de M. Trebutien. Que me diront-ils de l'enlumineur Jean Maubert? assurément rien; — et des rapports du roi Louis XI avec l'Université de Caen? peu de chose. Si, cependant, — un beau trait du vilain roi. — L'Université de Caen, l'une des premières nées du royaume, n'était pas vieille encore. Le roi anglais Henri VI l'avait fondée en 1431. Quelques années après, Charles VII reprend Caen et démembre l'Université, puis il se ravise, et en 1452 il la reconstitue dans son intégrité. « On raconte, dit M. Trebutien, que dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, l'Université voulait brûler les chartes de Henri VI. Louis XI la fit rougir de son ingratitude en lui ordonnant, en 1470, de célébrer, par des actions de grâces, le rétablissement de Henri sur le trône d'Angleterre. » Une telle façon d'agir avait dû assouplir à ses recommandations le recteur et les étudiants de l'Université de Caen, et nous ne doutons pas que Jehan Maubert n'ait exercé paisiblement les fonctions d'enlumineur en titre de l'Université dans une ville déjà pleine de richesse et de plaisance, « ville ydoine, — répète M. de Bras, d'après les lettres-patentes, — seure, paisible, ornée de monastères, collèges, religions, et amples maisons, bien peuplée, obéissante et dévote, située près la mer en pays fertile, abondante en bleds, chairs, poissons et vivres autant qu'autre ville qui se puisse trouver. »



P. BENARD, P. GILET ET P. DU BRIMBAL,

IMAGERS (XVI^e SIÈCLE).

Pièce communiquée et annotée par M. le baron de Girardot.

Les archives du Cher sont une mine importante de documents sur les artistes du moyen âge. Parmi ceux qu'il nous a été donné d'y découvrir figure un projet de *sépulture*, écrit de la main du sieur Pot de Chemault, un des grands personnages du xvi^e siècle. Diplomate et guerrier, Jean Pot de Chemault fut successivement occupé à la négociation de la rançon de François I^{er}, auprès de Charles Quint, du pape Paul II, d'Édouard VI, enfant, ou plutôt du conseil de régence; il fut chargé comme commissaire pour l'édit de pacification des provinces de Blaisois, Touraine, Maine et Anjou, etc.

Tous ses papiers laissés dans son château de Menetou-Salon (Cher), et vendus avec cette terre par ses descendants, ont été confisqués par la révolution et forment aujourd'hui un des fonds les plus riches des archives du Cher. C'est là que s'est trouvé le document que nous publions. Après avoir décrit le monument qu'il voulait élever à la mémoire de sa mère, il a ajouté en note les noms des artistes auxquels il voulait s'adresser.

Sera faicte une sepulture de Pierre de Apremont.....
et comble entre quatre pilliers avecques un soubas-
sement et sur ladite sépulture sera..... une pour-
traicture de feu mons^r de Montceaulx armé et a la
main dextre du cousté de la muraille de l'eglize et
aussi une pourtraicture de feu ma mère a la main
gauche du cousté du cuer de l'eglize et sera escript du
cousté de mons^r de Montceaulx :

Cy gist noble seigneur Jehan Potaire escuyer en son vivant seigneur de Chemault et de Monceaux gentilhomme de la chambre du roy Charles VIII^e de ce nom qui trespassa le jour de l'an mil Priez Dieu pour lui.

Et sera escript du costé de la pourtraicture de feu ma mère :

Et icy gist noble dame Ysabeau de Saffrey native du pays de Bretagne femme dud. sieur Jehan Potaire et depuys son trespas dame propriétaire desd. seigneuries de Chemault et Monceaux et femme de noble seigneur messire Guyot Pot, chevalier en son vivant seigneur de Roddes en Poitou et de Auzay gentilhomme de la chambre des roys Loys XII^e et François premier de ce nom lequel gist en l'église du couvent Saint Francoys a Pavie où il trespassa le jour de l'an mil v^e..... led. seigneur roy Francoys estant aud. lieu de Pavie après qu'il eust gagné la bataille contre les Suisses et conquis le duché de Milan et laquelle dame Ysabeau de Saffray trespassa le jour de l'an mil v^e..... Priez Dieu pour eulx.

Aux bouts de lad. sépulture seront mis deux escusons dud. Potaire c'est a sçavoir a chascun desd. bouts ung et au costé de la pourtraicture de feu ma mère seront mis deux escusons c'est a sçavoir du costé du bas de lad. sépulture devers l'autel les armes dud. Potaire et celles de Saffray et plus en ça

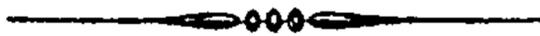
devers la porte de l'église ung escuson de feu mon père et de Saffray.

Et sera assise ceste sépulture après leurs corps reunis et le service fait pour eulx en la voulte que l'on fait neufve pour l'autel de Notre Dame en l'église de Boynes (?) à la main droicte de lad. voulte contre la muraille de l'église le pillier qui sert à la premiere et seconde voulte.

Priez Dieu pour eulx.

A Paris,

Pierre Benard, ymager, demeurant en la rue de la Juyrie au Chasteau; — Pierre Gilet, demeurant à Saint Estienne du Mont; — Maistre Pierre du Brimbal, dict Chevrier, ymagier du roy, demeurant en la rue Saint Denys, devant les Trois Pucelles, oultre la rue aux Ours.



FREMIN LEBEL

PEINTRE.

Marché des peintures pour le maître-autel de Saint-Germain-des-Prés (janvier 1557).

Communiqué par M. Henri Bordier, et annoté
par M. Anatole de Montaiglon.

Aucun édifice de Paris ne pourrait, mieux que l'église Saint-Germain des-Prés, montrer les arts de tous nos siècles, si elle nous était parvenue intacte, avec les détails de sa décoration intérieure et ses bâtiments accessoires. Il n'est même aucun art dont elle n'eût offert des exemples précieux.

Le corps de l'édifice est un des plus anciens morceaux d'architecture conservés à Paris, et d'autant plus remarquable que l'ensemble n'en est pas trop détruit, malgré le remplacement, fait en 1653 par le frère Antoine, du lambris ancien par une voûte de pierre, malgré les chapiteaux grecs mis aux colonnes et les misérables autels de Bullet. C'était par quantité que l'abbaye comptait ses merveilles d'architecture; son chapitre, grande salle gothique, portée sur quatre piliers et pavée en mosaïque; la nef immense de son réfectoire aussi pavée de mosaïque et décoré d'admirables vitraux; sa chapelle de la Vierge, seconde église séparée de la première, ouvrage, comme le réfectoire, de Pierre de Montreau qui y fut enterré en 1266; enfin le commencement de son cloître, bâti en 1557, et qui, à côté de la plus exquise pureté gothique, mettait l'élégance un peu courte et écrasée de la renaissance.

L'orfèvrerie s'y pouvait enorgueillir de la châsse de saint Germain, construite en forme d'église, et du devant d'autel en cuivre doré, donnés par l'abbé Guillaume, en 1408 et 1409. Dom Bouillard (*Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, 1724, in folio) leur a consacré les planches 7 et 8 (page 166), et le marché de la châsse se trouve dans ses preuves (n° CXVII, page LXXXIV); les

orfèvres en avaient été Jean de Clichy, Gautier du Four et Guillaume Boey.

La peinture y avait aussi plus d'un morceau important. Sauval (I, 340) n'a-t-il pas d'abord ce passage qui ne manquera pas à la seconde édition des *Le Nain*, de M. Champfleury : « La voûte de la « chapelle de la Vierge est peinte par les Nains ; ces trois frères « excellaient à faire des têtes ; aussi ont-ils réussi merveilleuse- « ment dans celles des figures qu'ils y ont fait entrer, aux figures « de l'Assomption et du Couronnement de la Vierge ; toutes ces « têtes, au reste, sont d'après nature, si belles et si proprement « appliquées au sujet qu'il ne se peut pas mieux. » Le cloître avait aussi des peintures, mais du xv^e siècle, et Sauval (I, 432), extrayant les *Mémoires* du Père Guignard, nous en donne la date précise : « En 1588, le cardinal de Bourbon, abbé, fit commencer en mai à « peindre la vie de saint Benoît dans nos cloîtres, et promit de « donner par mois dix écus jusqu'à la fin de l'année ; mais les « guerres civiles survenues en décembre firent tout cesser. « On se souvient que c'est dans ce mois de décembre que le duc de Guise fut tué et le cardinal de Bourbon arrêté aux États de Blois. Les peintures subsistaient encore du temps de Sauval, puisqu'on trouve à la page précédente que « le cloître est entouré de l'his- « toire et des miracles de saint Benoît par de mauvais peintres. » Je ne doute pas de la supériorité des Saint-Bruno de Le Sueur, mais il n'est pas certain que ces peintres de 1588 fussent si mauvais que le dit Sauval.

Ces peintures n'étaient pas les plus anciennes de l'église. Tout le monde connaît, maintenant qu'il est venu au Louvre après avoir passé par Saint-Denis, le tableau du Christ mort, descendu de la croix et adoré par un donateur, qui serait l'abbé Guillaume III, si l'on en croit dom Bouillard (p. 169) qui avait vu, sur la chaise et le devant d'autel donnés par l'abbé Guillaume, sa figure accompagnée de son nom. Ainsi ce tableau serait des premières années du xv^e siècle, ce que le style, bien qu'il puisse être moins ancien, ne contredit pas absolument. Il est certain qu'il a été peint à Paris, puisqu'on y voit à la droite du fond l'abbaye de Saint-Germain-des-Près et, au delà de la Seine, le vieux Louvre et le petit Bour-

bon (1); mais il n'est pas aussi certain qu'il soit d'une main française. Si elle n'est flamande, et elle en a tous les caractères, elle travaillait au moins tout à fait dans le goût flamand. Quant à l'attribuer, comme l'a fait M. Lenoir, dans l'inventaire des tableaux recueillis par lui (*Bulletin du comité des monuments*, 1845, t. III, p. 276), à un peintre italien nommé Fabrino, qui serait venu en France sous Charles VII, c'est plus qu'une fantaisie; d'ailleurs l'abbé Guillaume est mort en 1418, quatre ans avant l'avènement de Charles VII. Les attributions à propos de ce tableau ont toujours été malheureuses; car de notre temps on a cru y voir une signature donnant le nom nouveau de Nicolas Pion. Cette erreur, qui se trouve dans les *Annales archéologiques* (II) pour la première fois, je crois, a été depuis souvent répétée. Il y a en effet sur un vase de parfums, posé à terre devant la Magdeleine, quelques lettres; mais elles ne se lisent pas *N. Pion*. Il y a, avant le P, deux lettres, sinon trois, et la lecture des trois lettres PIO, dont le P peut avoir la valeur de R, est la seule partie certaine. Ce n'est pas un mot, mais un fragment de mot, ce qu'en montre la partie visible du vase, et si ces six ou sept lettres ont un sens, il le faudrait retrouver dans un nom de parfum ou de médicament, dans lequel elles figureraient. On sait la façon dont, au xvi^e siècle, sur les vases qu'on a l'habitude d'appeler aiguières de pharmacie, le nom de ce qu'ils devaient renfermer figure comme ornement; notre peintre aura copié un vase de cette espèce et en aura reproduit ce qu'il voyait. Quoi qu'il en soit de cette supposition, Nicolas Pion est toujours un nom à ajouter au chapitre, qui serait amusant à écrire et plus long qu'on ne croirait, des peintres qui n'ont jamais existé.

A Saint-Germain-des-Prés, ce tableau était dans l'ancienne sacristie; il n'y était pas seul, car en l'indiquant (VII, 64), Piganiol dit qu'il se trouve parmi quelques vieux tableaux d'un assez bon goût de couleur. Lenoir en cite deux : une résurrection qu'il attri-

(1) Dans l'histoire de dom Bouillard, une planche de Hérisset sur le dessin de Chaufourier donne du tableau cette partie topographique avec un premier plan arrangé.

bue encore à ce Fabrino, dont le nom ne paraît pas être en beaucoup d'endroits, à moins que M. Lenoir n'entende parler de Gentile da Fabriano, et un portement de croix que M. Lenoir donnait, sans doute avec autant de raison, à Gentil Bellin. Cette sacristie avait peut-être aussi recueilli les deux tableaux dont l'existence, inconnue à dom Bouillard, nous est révélée par la pièce que nous publions. Pour ceux-là nous n'avons que le nom de l'auteur, de même que, pour la descente de croix, nous n'avons que le tableau. C'est ainsi que restera peut-être toujours l'histoire de notre ancien art, beaucoup de noms sans œuvres à côté de quelques œuvres sans noms.

C'étaient deux volets peints seulement d'un côté et destinés à recouvrir le retable du maître-autel, qui était sans doute une sculpture (dom Bouillard, p. 189), sur l'autel qui fut élevé au milieu du xv^e siècle; peut-être l'ouvrage que devaient accompagner et recouvrir les volets de Le Bel était-il le devant d'autel donné en 1408 par l'abbé Guillaume. Toujours est-il qu'il fut employé dans le nouvel autel, car dom Bouillard (p. 193) raconte que le retable fut enlevé avec la châsse et caché pendant trois ans, et qu'il fut remplacé dans l'autel, le 7 mars 1565. Sur cet autel dom Bouillard donne des renseignements qui complètent notre pièce :

« Le nouvel autel ne fut achevé qu'en 1557. On y montait par
 « quatre ou cinq degrés et il était environné de quatre colonnes
 « de cuivre; le Saint-Sacrement suspendu par le moyen d'une
 « crosse de même métal; les figures de saint Vincent et de saint
 « Germain de marbre blanc placés aux deux côtés; son circuit
 « enfermé d'un balustre de bois fort bien travaillé; telle était à peu
 « près sa structure, dont on n'a laissé aucun dessein. On trouve
 « par le nombre des dépenses qui y ont été faites qu'il avait coûté
 « deux mille huit cent huit livres quatre sols tournois. Il fut con-
 « sacré le 21 avril, etc. » Dom Bouillard (page 189), qui écrit en
 marge comme autorité : *Chronic. du Breul.*

On remarquera que le dernier paiement fait à Le Bel est postérieur seulement de huit jours à la consécration. On remarquera aussi la mention des tableaux de la Sainte-Chapelle, qui étaient peut-être du même Le Bel. Enfin, j'ajouterai qu'un demi-siècle

après, un artiste du même nom, Bernard Le Bel, fit à Abbeville, en 1618, pour la somme de 600 livres, le grand chandelier de cuivre qui était aux Célestins de Paris (Piganiol, IV, 187, d'après un compte manuscrit qui lui fut communiqué par le P. Béquet, bibliothécaire des Célestins de Paris.) Quoique rien ne prouve qu'il soit de la même famille, le rapprochement est bon à faire pour indiquer au moins la possibilité d'une origine provinciale pour le premier.

Honorable homme Fremyn Le Bel, maistre pain-
tre a Paris, confesse avoir promis et promet par ces
presentes a messieurs les vénérables religieux, prier
et convent de l'eglise et abbaye Monsieur Saint Ger-
main des Prez lez Paris, venerable et religieuse per-
sonne frère Guillaume Paulmier aulmosnier de ladicte
eglise et abbaye a ce présent et acceptant, de faire bien
et deuement, au dict d'ouvriers et gens à ce congnois-
sans, des ouvrages de peinture cy apres declairez.
C'est assavoir paindre, dorer et estoffer l'enchassi-
ceure ou bordure servant a la contretable du grant
maistre autel de l'eglise dudict Saint Germain, avec
les guichetz dudict maistre autel par dedans seule-
ment. Item dorer entièrement toute la susdite encha-
siceure de fin or bruny, sans en riens excepter painct
par dessus ledit or, en aucun lieu les plus conve-
nables poinsonner comme il appartient. Item paindre
en jaspe ou noir poly, à l'option desdictz religieux,
une corniche ou moulure qui est à l'entour de ladite
enchasiceure, a laquelle sont penduz les guichets; et
sera ladicte moulure en jaspe poly ou en huile, comme

dict est. Item paindre de plate peinture deux costez de guichetz, ou seront figurez, en l'un une nativité de Nostre Seigneur, en l'autre l'histoire de l'adoration des trois roys, lesquelz guichetz seront painctz de bonne et fine couleurs, comme les rouges de fine lacques de Venise et fin asur d'esmail et fin macicot, et le reste en suyvant de toutes bonnes et loyalles couleurs, et, après estre secz, les vernir de fin verny de Flandres. Et sera le boment dudict guichet doré d'or en huile, et platte bande en jasse a huile. Et pour ce faire, quérir, fournir et livrer toutes bonnes peintures et estoffes convenables, aussi belles, bonnes ou meilleures que celles employées au crucifix et ymaiges de la sainte chappelle du Palais Royal à Paris. Et iceulx ouvraiges rendre, bien et deuement faitz et parfaictz au dict d'ouvriers et gens a ce congnossans; dedans la mykaresme prochainement venant; tant moyennant la somme de cent cinquante livres tournois, que ledict Paulmyer, pour et au nom desdictz religieulx prier et convent, sera tenu, promet et gaige bailler et payer audict Le Bel ou au porteur, au feur et ainsi qu'il fera les d. ouvraiges; comme parmy ce que lesdictz religieulx seront tenuz nourrir honnestement, selon son estat, icelluy Le Bel et ung autre homme avec luy, durant le temps susdict seullement, et excepté les festes, et aussi fournir chandelle et autre feu convenable pour iceulx ouvraiges, car ainsi, etc. Et est assavoir qu'ils promettent, obli-

geant ès dicts noms chacun en droict soy et ledict Le Bel corps et biens, etc. Faict et passé double cestuy par lesdicts religieux, l'an mil v^o cinquante-six (1557), le samedi, neufiesme jour de janvier.

LE CAMUS.

DENET.

Au revers :

Receu par moy Fremin Le Bel le xxx^e de janvier mil v^c cinquante six (1557) par les mains de frère Guillaume Paulmier pour le contenu en ce présent marché la somme de cinquante livres t. Faict soub mon seing l'an et jour que dessus.

LE BEL.

Plus receu le xiiij^e de mars a cause que dessus la somme de xxiiij # t.

LE BEL.

Item plus receu a cause que dessus le xxviiij^e de mars la somme de xxiiij # t.

LE BEL.

Item plus receu la veille de pasques fleuries a cause que dessus la somme de trente-six livres t.

LE BEL.

Plus receu par moy Fremin Le Bel pour la parpaye du marché cy dessus contenu la somme de seize # t. Faict le xxix^e d'apvril mil cinq cents cinquante sept.

LE BEL.

(Archives du Royaume, section L.)



EUSTACHE LE SUEUR.

Lettre communiquée et annotée par M. P. Hédouin.

M. P. Hédouin, le savant biographe de Watteau, de Pater, de Chardin, de Nattier et d'Hubert Robert, veut bien, lui aussi, contribuer à la richesse des *Archives*. Il nous a envoyé une lettre de Le Sueur, qui vient à merveille à la suite de la belle étude de M. L. Dussieux. L'année de cette lettre, qu'on dirait écrite d'hier, se rapporte à la pleine maturité du génie de Le Sueur, au lendemain de son *Saint-Paul à Éphèse*. Quant à la ville d'où elle est datée, et aux œuvres auxquelles elle fait allusion, nous aimons mieux nous en fier aux conjectures de notre cher collaborateur qu'à celles bien vagues dans lesquelles nous pourrions nous jeter nous-mêmes.

A M. Philippe de Chennevières.

Mon cher ami,

Voici la lettre de Le Sueur, dont je vous ai parlé, et qui me paraît mériter de trouver place dans le travail que vous avez publié sur cet éminent artiste. Cette lettre a été textuellement copiée par moi sur un autographe appartenant à mon ami M. Campenon, membre de l'Académie française. — On ignore à qui elle fut adressée, mais il y a tout lieu de penser que le peintre dont elle parle est Le Poussin, dont Le Sueur admirait, autant que personne, les compositions sublimes. On sait que de Rome, où il passa la plus grande partie de son existence, ce dernier envoyait ses productions à Paris, où elles trouvaient d'empressés acquéreurs et d'enthousiastes admirateurs. Le Sueur seul pouvait alors rivaliser avec lui, mais il y avait entre eux tant d'analogie de talent et de caractère, qu'ils se portèrent une mutuelle affection, une égale estime, et se seraient amicalement partagé le royaume de la peinture. — *Le Poussin*, selon l'expression de M. Denon, eût cédé à *Le Sueur* le

Nouveau Testament, et se serait réservé l'Ancien. — Écrite en 1650, cette lettre précéda de cinq années la mort de Le Sueur, déjà atteint, au moment où il la traça, de la maladie de langueur qui, comme cela était arrivé au grand Raphaël, le fit descendre au tombeau dans l'été de son âge. — Elle est remarquable de noble simplicité, de modestie, de sentiment, et donne l'idée la plus avantageuse de l'esprit et de l'âme de ce grand artiste!...

P. HÉDOUIN.

Valenciennes, 22 mai 1852.

Meaux, le 13 août 1650.

Cher camarade et ami,

Le ciel m'a regardé en pitié, depuis quelques jours je ne souffre plus, et je me porte autant bien que possible. — J'ai fait ma première sortie, et tout hier, en me promenant, je suis allé voir l'exposition dont vous m'avez parlé : elle m'a fait le plus grand plaisir!

Sage et élevé dans toutes ses compositions, son style est toujours pur, et d'un goût parfait. — Je ne puis dire ce que j'admire le plus, ou la chaleur du sentiment de ce grand maître, ou sa noble simplicité. — Je vous le répète, c'est le seul beau modèle de la peinture.

J'espère toujours vous voir arriver mardi, avec madame Casteland à qui je vous prie d'offrir mes amitiés.

Adieu, mon ami,

E. LE SUEUR.

BLANCHARD.

Pièce communiquée par M. le baron de Girardot.

Blanchard; quel Blanchard? Jacques, ou Jean, ou Gabriel? L'écriture de la pièce qui nous a été communiquée par M. le baron de Girardot, nous semblerait plutôt appartenir aux quarante dernières, qu'aux quarante premières années du xvii^e siècle. Celui des trois vers lequel nous pencherions donc serait Gabriel Blanchard, fils du coloriste Jacques Blanchard, et que Félibien et d'Argenville nomment comme un honorable héritier de son père. Ce Gabriel, peintre d'histoire, ne mourut qu'en 1704, âgé de soixante-quatre ans. Son oncle Jean-Baptiste, qui fut reçu de l'Académie un mois après lui, en 1663, et mourut à deux ans de là, est énuméré dans Félibien parmi les petits peintres d'histoire.

L'immense et splendide hôtel de Soubise, auquel étaient destinés les dix-sept tableaux dont parle notre pièce, et qui contient aujourd'hui nos archives nationales, dut son nom à François de Rohan, prince de Soubise, lequel, en 1697, acheta des héritiers de Marie de Lorraine, duchesse de Guise et de Lorraine, le vaste hôtel des ducs de Guise, qui avait porté leur nom jusque-là. « Dès que ce prince eut acquis cet hôtel, dit Piganiol de la Force, « il forma le dessein de lui faire changer presque entièrement de « face, mais il fallut pour cela du temps et de grands travaux. On « commença à y travailler en 1706, sous la conduite de La Maire, « excellent architecte. » Ce qu'il y a de certain, c'est que Sauval parlant de l'hôtel de Guise ne vante que deux choses : les peintures de la chapelle, par Nicolo dell' Abbate, fresques et chapelle qui, dans la reconstruction, furent épargnées par miracle; puis les belles tapisseries flamandes. D'autres peintures pas un mot; et dans les descriptions détaillées des magnificences de l'hôtel Soubise, qu'ont données Germain Brice, d'Argenville et Thiéry, parmi les noms des peintres Boucher, Restout, Vanloo, Trémollière, Nattier, Natoire et Lemoine, on ne trouve nulle part celui de Blanchard. Cependant d'Argenville nous dit : « Au premier étage, l'antichambre

« qui précède la chapelle est décorée, dans son pourtour, de douze portraits en pied de la maison de Soubise, dont Joseph Parrocel a peint plusieurs fonds. Ils sont placés dans les trumeaux entre les croisées. » — Or, Joseph Parrocel mourut en 1704, la même année que Gabriel Blanchard, et deux ans avant la reconstruction de l'hôtel, s'il fallait en croire la date fournie approximativement par Germain Brice et répétée comme positive par Piganiol et par Thiéry. Mais d'autre part l'emplacement indiqué des tableaux « sur la porte de l'antichambre, » — « sur la porte de la chapelle, » entre toutes ces « croisées, qui ne sont pas faites, » le nombre même des portraits appartenant réellement à la famille de Rohan-Soubise, tout cela se rapporte à merveille à la phrase de d'Argenville, et nous engagerait à penser que la commande, publiée ici, remonterait au plus tôt vers l'année 1702, et que le duc de Soubise, possesseur depuis 1697 de l'hôtel de Guise, avait déjà à ce moment arrêté les plans et commencé les travaux de l'hôtel nouveau qui devait porter son nom. La collaboration de Joseph Parrocel, dans les portraits des Rohan, prouverait d'ailleurs le cas que faisait le prince du talent de Gabriel Blanchard, en lui adjoignant un peintre illustre qui ne paraît guère avoir prêté ses fonds de batailles à d'autres portraits qu'à ceux d'Hyacinthe Rigaud.

PRIX DES TABLEAUX ORDONNÉS A M. BLANCHARD

Pour l'hôtel de Soubise à cent livres la pièce, 1,700 liv.

Sur la cheminée . — Le Roy.

Sur la fausse porte à droit du portrait du Roy : — Francois Premier, Roy de France.

Sur la porte de l'antichambre à gauche du portrait du Roy : — Henry quatre, Roy de France.

Sur la porte de la salle en entrant : — Alain Fergent, duc de Bretagne.

Sur la porte de la chapelle : — François premier, duc de Bretagne.

A la première croisée a la droite du Roy qui n'est pas faite : — Conan ancien Roy des Bretons, du temps que Jules César passa en Angleterre.

A la deuxième croisée qui n'est pas faite : — Guethenoe, comte de Porrohet; vivoit en 1008.

A la troisième croisée qui n'est pas faite : — Alain, vicomte de Rohan; vivoit en 1120.

A la quatrième croisée qui n'est pas faite : — Eudon, vicomte de Rohan; vivoit en 1148.

A la cinquième croisée qui n'est pas faite : — Alain, vicomte de Rohan; vivoit en 1184.

A la sixième croisée; on y peut travailler incessamment le chassis est chez M. Blanchard : — Geoffroy, vicomte de Rohan; vivoit en 1204.

A la septième croisée; on y peut travailler incessamment, le chassis est chez M. Blanchard : — Jean, vicomte de Rohan; vivoit en 1377.

A la huitième croisée qui n'est pas faite : — Louis, prince de Guémené; vivoit en 1390.

A la neuvième croisée qui n'est pas faite : — Alain, vicomte de Rohan; vivoit en 1407.

A la dixième croisée; on y peut travailler de même a present : — Jean, vicomte de Rohan; vivoit en 1461. — *Écrit au crayon à la suite* : Comte de Du-nois, 1470.

A la onzième croisée; on y peut travailler de même

des a present : — Pierre Maréchal de Gie, duc de Nemours; vivoit en 1500. — *Écrit au crayon à la suite* : Le roy Jean.

A la douzième croizée; on y peut travailler de même des a present : — René, vicomte de Rohan; vivoit en 1535.

On peut l'ébaucher de même, il faut fe. fe. le chassis.

Portrait de Son Altesse a cheval a costé de la cheminée de l'antichambre avec le passage du Rhin en perspective. 600 #.

Dans la même antichambre sur les deux portes deux portraits d'Hercules de Rohan, duc de Monbazon et d'Henry, duc de Rohan.

MAURICE QUENTIN DE LA TOUR.

Lettre communiquée par M. Jules Boilly.

Je l'avouerai à nos lecteurs : en empruntant à la collection de M. Jules Boilly la lettre suivante du grand pastelliste, j'ai moins pensé à faire connaître les recettes d'hygiène d'un artiste illustre, systématique en tout, en médecine, en religion, comme en peinture, qu'à mettre en demeure M. Fréd. Villot, conservateur de la peinture des Musées nationaux, de livrer au public la plus curieuse lettre que De la Tour ait certainement écrite sur son art. Je sais que M. Villot réserve cette lettre pour les savants traités qu'il prépare de longue date sur les procédés de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de l'orfèvrerie, etc., et ce n'en serait certainement pas l'une des moins piquantes pièces justificatives; mais

M. Villot nous avait laissé espérer qu'il en donnerait la primeur à nos *Archives*, et les éclaircissements précieux sur les procédés du pastel dont il serait en mesure de l'annoter, formeraient à coup sûr l'un des traités les plus complets de cet art tout français.

Mon cher Monsieur,

Je suis fort sensible à l'honneur de votre souvenir et de la charmante galanterie que vous me voulez faire de votre nouvelle édition de Londres. J'ay offert à Mons. votre cousin de luy fournir ce que vous souhaitterez de chocolat ; il me fait grand plaisir d'apprendre qu'il vous fait du bien ; je voudrois qu'il vous fit appeler à présent la jeune mine, quoiqu'on soit jeune tant que l'on se porte bien ; je crois que de l'eau à jeun est un bon préservatif contre les maladies, elle nétoye l'estomac, lave les reins et prépare une bonne digestion. En s'y accoutumant peu à peu on peut parvenir à deux pintes par jour, ceux qui suivent mon régime m'appellent leur sauveur. L'intérêt que je prens à votre santé, me fait jouer icy le role de medecin d'eau douce, on est jamais aussi sûr des autres remèdes que de celuy là, c'estoit l'axiome de M^r Cochi de Florence.

J'ay l'honneur d'être, mon cher Monsieur, avec la franchise et la cordialité d'un Picard

Votre très humble
et très obéissant serviteur,

DE LA TOUR.

Aux galeries du Louvre, le 24 avril 1774.

CHARLES-FRANÇOIS POERSON,

Directeur de l'École de France à Rome.

Pièce communiquée par M. Fossé-Darcosse, et annotée
par M. Eud. Soulié.

Nous empruntons encore la lettre suivante à l'inépuisable collection de M. Fossé-Darcosse. Cette pièce offre peu d'intérêt sous le rapport de l'art, mais elle est curieuse en ce qu'elle montre le rôle diplomatique que remplissait à cette époque le directeur de l'école de Rome.

Charles-François Poerson, né à Paris vers 1652, était fils de Charles Poerson de Metz, qui avait été admis, en 1651, à l'Académie royale de peinture et de sculpture, au moment de la jonction avec le corps des jurés de la Maîtrise. Poerson le fils, peintre d'histoire assez médiocre, entra, en 1677, à l'Académie comme agréé, et parvint même au grade de professeur, en 1695. Il était chevalier de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et l'on peut supposer que sa nomination, en 1704, comme directeur de l'école de France à Rome, fut due à l'influence de Dangeau, grand-maître de cet ordre. En 1724, Nicolas Vleughels fut choisi pour exercer ces fonctions, conjointement avec Poerson, qui mourut à Rome, le 2 décembre 1725, âgé de soixante-treize ans.

Son tableau de réception, représentant la jonction projetée de l'Académie royale de Paris avec l'Académie de Saint-Luc de Rome, se trouve au palais du grand Trianon. Lui-même fut, durant sa Direction de Rome, vice-prince en 1711, puis prince, en 1716, de cette Académie de Saint-Luc.

A Rome, ce 25 octobre 1709.

Monseigneur

Les Ésleue qui sont, icy, ont commancé, par voir quelques vnes, des choses, des plus considérables qui sont a Rome, puis je leur ai fait, comancer a des-

signer, dans nostre salle des Antiques, et le maistre des mathematiques, a comancé ces leçons ; ils paroissent, auoir, bien du zele, pour l'étude, et sil me tiennent, ce quil me promettent je n'aurez que de bonnes choses, a en dire. Le tems me rendra plus sçauant et j'auray l'honneur, Monseigneur, de vous informer exactement du progresz quilz feront.

La Cour de Rome, qui est occupée, coup sur coup a escrire aux esueques, d'Espagnes, puis a excomunier, vn liure, qui a vn peu trop découuert, les intrigues, qui regardes les affaires d'Espagnes, apres cela l'interdiction de Monsig^r Molines, (auditeur de Rotte, et chargé des affaires, d'Espagnes) et en dernier lieu, la reconnoissance de l'archiduc, toutes ces grandes, actions, les ayant beaucoup employé, chacun se repose maintenant, et la plus grande partie des card^x sont a leurs maisons de campagnes, a gouter les délices de la saison, ainssy, Monseigneur, j'auray peu de nouvelles a vous escrire cette ordinaire. L'on escrit de Naples, quil y estoit ariuée une felouque de Barcelonnes, qu'aussitôt l'on auoit enfermée, le patron, afin quil ne parlat à personnes, et quand est que ces despaches furent faites, l'on le remena, a sa felouque, ce qui faits conjecturer, que les choses, sont, en mauuaises, ettat, puis que lon ne veut pas que personnes, en soient informée.

La Reine de Pologne se porte beaucoup mieux et l'on dit, que si le prince, Constantin, son fils espouse

la fille du général Beltz, qu'il pouroit bien auoir des pretention alla couronne de Pologne.

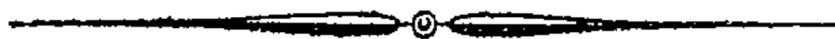
Du depuis la réconoissance de larchiduc, l'on a vendus, dans les rüe, de Rome, son portrait graué, avec le tiltre, de roy, catolique, d'Espagne vn Espagnol, en habit lons, en acheta, vn, puis le déchira, publiquement, ce qui commencat a exciter du bruit, et obligea l'espagnol, a se sauuer.

Le bruit se répand icy que son altezze le duc de Sauoye a fait son accomodement avec les deux courones, la plus part des lettres de Genes le porte, et celle de Millan, disent, que les troupes allemandes, retournent, vers le Piedmont et ceux qui pratiquent chez le marq^s de Pries disent que lon y paroist asséz inquiets, pour la Catalongne, et pour les mouuemens du duc de Sauoye.

Son em^{ce} M. le card^l Ottobon, est a Albano, s'il auoit esté icy, je n'aurois pas manqué, de luy faire compliments, sur la nouvelle que nous auons eüe, que M. de Torcy auoit parléz a M. lambassadeur, de Venize de la part de Sa Majesté, d'une maniere digne du Roy, et bien honorable et consolante pour ce cardinal, M. le card^l de la Tremoille yra je crois demain a Albano, disner avec M. le card^l Ottobon.

J'ay l'honneur d'estre avec vn proffond respect,
Monseigneur, vostre tres humble et tres obeissant
serviteur,

POERSON.



JEAN-BAPTISTE GREUZE.

MÉMOIRE DE GREUZE CONTRE SA FEMME.

Communiqué par M. Jules Boilly.

On comprendra, en lisant l'inimaginable pièce à laquelle nous donnons ce titre, que nous ne l'aurions point publiée si les deux filles, seules héritières du nom de Greuze, n'étaient mortes depuis quelques années déjà. Mis à couvert par cette double mort du côté de la convenance de famille, il nous restait un autre scrupule. Notre recueil ne cherche ni n'aime le scandale, et nous préférons toujours les témoignages qui élèvent le caractère des artistes à ceux qui les abaissent. Mais le document que M. Jules Boilly voulait bien nous autoriser à copier, et qui est dans ses mains depuis plus d'une dizaine d'années, était à la fois si important et si inattendu, si désespéré et si grotesque, qu'il nous a été impossible de résister à la tentation, et nous croyons fermement que pour nos lecteurs les plus délicats la comédie de la forme sauvera les inconvenances du récit. O père de *l'Accordée de village* ! O peintre de toutes les scènes douces et tendres que déroule la vie de famille ! Dans quels songes extérieurs trouvais-tu tes modèles ? Je ne connais que certaines lettres de Prud'hon et la biographie du pauvre Hyacinthe Langlois qui soient aussi grosses de douleurs et de hontes domestiques que ce mémoire. Quant au ridicule, le mémoire de Greuze contre la vertu de sa femme n'est égalé que par celui de J.-B.-P. Lebrun, imprimé en l'an II, en faveur de la vertu de la sienne.

Le nôtre n'est point écrit de la main de Greuze, mais évidemment sous sa dictée ; c'est pour cette raison que, tout en conservant les singularités de langage qui appartiennent à Greuze, nous n'avons pas cru devoir conserver les singularités de l'orthographe pour laquelle Greuze n'aurait pas d'ailleurs été plus respectueux. Il s'arrête dans l'original sur un point et virgule, qui donnerait à penser qu'il a été interrompu dans ses dernières phrases. — Pour

qui ce mémoire a-t-il été écrit? Nous le croyons rédigé à l'adresse de quelque procureur, dans le but d'atteindre quelque séparation juridique : on remarquera en effet quel rôle important y jouent les intérêts pécuniaires. — Sa date, enfin ; elle nous est indiquée par l'allusion qu'il fait d'une part à un émigré, sorti de France, sans doute comme le plus grand nombre, en 1790 ou 91, et d'autre part aux églises qui ne sont pas encore fermées et qui le furent en 92. Ce serait donc en 1791, ou vers le commencement de 1792 que cette étrange pièce aurait été composée ; à ce moment en effet Greuze demeurait bien à la dernière adresse qu'il indique, porte Saint-Denis, ainsi que le témoignent les *Tablettes de renommée ou du vrai mérite* de 1791. Le grand peintre avait alors soixante-trois ans. On sait qu'il mourut le 21 mars 1805, dans un logement qui lui avait été accordé sous la galerie du Louvre. Nous avons dit, pages 202-3 du 1^{er} volume des *Archives*, qu'en 1775 Greuze occupait déjà sous cette galerie, avec les autres peintres du roi, un logement qui lui avait été accordé par brevet du 6 mars 1769.

Citoyen, je vais vous révéler, malgré moi, des choses sur lesquelles j'avais jeté un voile funèbre ; vous verrez que l'on a entassé outrages sur outrages ; mon honneur, ma vie, ma fortune et celle de mes enfants, engloutis par une mère dénaturée.

Peu de jours après être arrivé de Rome (1), je ne sais par quelle fatalité, je passai dans la rue Saint-

(1) La courte note que l'on trouve sur Greuze, dans *l'Abecedario* de P.-J. Mariette, éclaireit mieux que quoi que ce soit les premières lignes de notre récit, et lui sert à merveille d'introduction. « Jean-Baptiste Greuze, né à Tournus, en 1728, travaille à Paris et s'y distingue par un excellent goût de couleur. Il a choisi pour son genre celui des bambochades et tâche d'y mettre de l'intérêt, ce qui fait que ses tableaux sont fort goûtés. Les connoisseurs trouvent leur compte dans la façon dont ils sont peints. La multitude est touchée du choix du sujet qui se rapproche de nos mœurs et qui lui sert d'entretien. Il a fait le voyage d'Italie en 1756, voyage

Jacques (à Paris), j'aperçus mademoiselle Babuty dans son comptoir (1); elle était la fille d'un libraire; je fus frappé d'admiration, car elle avait une très-belle

qui, en vérité, lui étoit assez inutile, et où la vanité dut avoir la principale part. » Autre citation qui complète celle-là; elle est extraite du *Nécrologe* de 1768, p. 105 : « Avant son retour en France, et dans le temps même qu'il étoit encore en Italie, M. l'abbé Gougenot fut élu membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en qualité d'honoraire associé libre. L'Académie voulut principalement par là lui marquer en quelque sorte sa reconnaissance de ce qu'il s'étoit chargé de conduire avec lui en Italie M. Greuze, dont les talents, si connus aujourd'hui, ne faisaient alors que d'éclorre, et venaient de lui mériter le titre d'agréé. » — L'Académie avait admis Greuze comme agréé, le 28 juin 1755. L'abbé Louis Gougenot, conseiller au grand conseil, abbé de Chezal-Benoît et prieur de Maintenay, fut reçu associé libre de l'Académie, le 10 janvier 1756; il est donc à penser que l'abbé et Greuze étoient partis dans les tout derniers mois de 1755 (le premier bruit autour de Greuze ne remontant pas au delà de l'exposition de cette année-là, qui fut sa première; et qui sans doute, comme à l'ordinaire, s'ouvrit le jour de la Saint-Louis). — Et l'on peut présumer que le voyage ne dura guère qu'un an, puisque l'exposition de Greuze, au Salon de 1757, ne se compose que de sujets italiens. Dupuis a gravé un portrait de l'abbé Gougenot d'après Greuze.

(1) Elle s'appelait Anne-Gabrielle Babuty. L. Cars lui a dédié sous ce nom une gravure de J.-J. Flipart, représentant une jeune fille qui pelotonne de la laine, d'après l'un des nombreux tableaux de Greuze qui appartenaient à M. de La Live de Jully, introducteur des ambassadeurs. — « Je l'ai bien aimée, moi aussi, quand j'étais jeune et qu'elle s'appelait mademoiselle Babuti. Elle occupait une petite boutique de libraire sur le quai des Augustins; poupine, blanche et droite comme le lys, vermeille comme la rose. J'entrais avec cet air vif, ardent et fou que j'avais autrefois, et je lui disais : « Mademoiselle, les *Contes de La Fontaine*, un Pétrone, s'il vous plaît. — Monsieur, les voilà! Ne vous faut-il point d'autres livres? — Pardonnez-moi, Mademoiselle, mais.... — Dites toujours. — *La Religieuse en chemise*. — Fi donc! Monsieur, est-ce qu'on lit ces vilénies-là? — Ah! ah! ce sont des vilénies, Mademoiselle! moi, je n'en savais rien... » Et puis un autre jour, quand je repassais, elle souriait et moi aussi. » M. Ch. Blanc, qui cite ces folles lignes de Diderot, dans son *Étude sur J.-B. Greuze*, *Revue de Paris*, volume de janvier 1852, ne connaissait point notre Mémoire, quand après avoir répété l'autre mot de Diderot : « Ce peintre est certainement amoureux de sa femme, » il ajoute : « Femme précieuse,

figure (1); je demandai à acheter des livres pour avoir le temps de l'examiner; sa physionomie était sans

qui a donné la célébrité au peintre et le bonheur au mari... Les tableaux de Greuze devaient purifier la jeune fille des lectures de Diderot. » — Il paraîtrait, hélas ! qu'après les sept premières années de mariage, les lectures de Diderot avaient effacé de nouveau l'impression purifiante des tableaux de Greuze.

(1) Il s'en souvient encore au plus fort de ses regrets, au plus amer de sa haine, et à défaut de son aveu, tous ses tableaux s'en souviendraient pour lui. Oui, « elle avait une très-belle figure » *la Babuty*, comme l'appelle la note écrite au crayon sous l'eau forte de *la Philosophie endormie*; elle avait une très-belle taille aussi, et une très-belle main, et il fallut sept ans au pauvre Greuze pour s'apercevoir qu'elle était ce que Diderot appelle « la femme la plus violente. » — Que de portraits Greuze n'avait-il pas peints et dessinés de sa femme, sans parler de tous les tableaux où le masque charmant de la belle Anne-Gabrielle se colle si bien à tous les visages que Diderot appelle *portrait de madame Greuze*, la tête d'étude pour *la Mère bien-aimée* : « Vous voyez bien cette belle poissarde, avec son gros embonpoint, qui a la tête renversée en arrière, dont la couleur blême, le linge de tête étalé en désordre, l'expression mêlée de peine et de plaisir montrent un paroxysme plus doux à éprouver qu'honnête à peindre... » Leurs années de bonne intelligence en mariage se comptent par les portraits de la femme que le mari expose au Salon : en 1761, « portrait de madame Greuze, en vestale; » en 1763, « portrait de madame Greuze (ovale); » en 1765, encore un « portrait de madame Greuze; » et peut-être en 1767, si Greuze eût exposé, madame Greuze eût-elle reparu encore, mais pour la dernière fois. Voulez-vous savoir ce que cet impudent Diderot en dit à Grimm de tous ces portraits? — 1761 : « *le portrait de madame Greuze, en vestale*. Cela, une vestale! Greuze, mon cher, vous vous moquez de nous; avec ses mains croisées sur sa poitrine, ce visage long, cet âge, ces grands yeux tristement tournés vers le ciel, cette draperie ramenée à grands plis sur la tête; c'est une mère de douleurs, mais d'un petit caractère et un peu grimaçante. Ce morceau ferait honneur à Coypel, mais il ne vous en fait pas. » — Salon de 1765 : « Il y avait au Salon dernier (celui de 1763) un *portrait de madame Greuze, enceinte*; l'intérêt de son état arrêta; la belle couleur et la vérité des détails vous firent ensuite tomber les bras. Celui-ci n'est pas aussi beau : cependant l'ensemble en est gracieux; il est bien posé; l'attitude en est de volupté; ses deux mains montrent des finesses de ton qui enchantent... Le chien que la belle main caresse est un épagneul à longs poils noirs, le museau et les pattes tachetés de feu; il a les yeux pleins de vie..... La blonde qui coiffe

caractère et même moutonnière ; je lui fis des compliments tant qu'elle en voulut ; elle me connaissait ; ma

la tête est à faire demander l'ouvrier... ; les passages du front sont trop jaunes : on sait bien qu'il reste aux femmes qui ont eu des enfants de ces taches-là... ; ses lèvres sont plates. Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré. Cela est tout à fait maniéré. Si ce maniéré est dans la personne, tant pis pour la personne, le peintre et le tableau... Le cou soutient la tête à merveille, il est beau de dessin et de couleur, et va, comme il doit, s'attacher aux épaules ; mais pour cette gorge, je ne saurais la regarder ; et si, même à cinquante ans, je ne hais pas les gorges. Le peintre a penché sa figure en devant, et par cette attitude il semble dire au spectateur : Voyez la gorge de ma femme. Je la vois, M. Greuze. Eh bien ! votre femme à la gorge molle et jaune. Si elle ressemble, tant pis encore pour vous, pour elle et pour le tableau. Un jour M. de La Martellière rencontra sur l'escalier un grand garçon qui montait à l'appartement de Madame..... Madame Greuze a la tête aussi fort belle ; et rien n'empêchera M. Greuze de dire aussi quelque jour entre ses dents : « Oui, oui, mais je l'attends à la gorge. Cela n'arrivera pas ; car sa femme est sage. La couleur jaune et la mollesse de cette gorge sont de Madame ; mais le défaut de transparence et le mat sont de Monsieur. » (Œuvres de Denis Diderot, édit. de Brière. Paris, 1821 ; t. VIII, p. 256-258.) — Parlons à notre tour du quatrième portrait de madame Greuze auquel nous avons fait allusion, et qui figure dans l'œuvre gravée de Greuze, d'abord à l'état d'eau forte anonyme, très-brillante, très-libre et très-délicate à la fois, et que l'on retrouve ailleurs à l'état de gravure terminée, plus lourde, plus arrondie, moins attrayante, avec cette lettre : « La Philosophie endormie ; dédiée à madame Greuze par son serviteur et ami Aliamet. — Aliamet direxit. » — Le dessin de Greuze devait être charmant, et fut sans doute exécuté dans les premiers temps du mariage, car le modèle à coup sur ne porte pas encore ses trente ans. Comme arrangement cela rappelle beaucoup le portrait de 1765. *La Babuty* est assise dans un fauteuil, le dos soutenu par un oreiller ; elle est coiffée d'une cornette de nuit et sommeille, comme ferait une convalescente. Sur ses genoux est son carlin qui veille, et auprès d'elle est une table chargée de livres de philosophie ; la lecture de ce fonds de magasin de son père a endormi la jeune femme, car sa main droite repose sur l'un de ces grands livres ouverts. Elle ne montre point sa gorge cette fois ; sa taille, son cou, la pose de sa tête, rien de plus élégant, rien de plus provoquant. Cette eau forte explique à merveille toutes les folies de Diderot, et celles plus grandes de Greuze, et pourtant il y a dans cette bouche trop fine, dans ce nez un peu pointu et relevé quelque chose qui explique aussi la suite déplo-

réputation était déjà commencée, j'étais reçu de l'Académie (1). Elle avait déjà près de trente et quelques années, par conséquent menacée de faire la Sainte-Catherine toute sa vie; elle employa toutes les cajoleries possibles pour m'engager de l'aller revoir, et que je n'avais que faire de prétextes, que l'on me verrait toujours avec plaisir. Je continuai à faire des visites pendant, à peu près, l'espace d'un mois. Un après-midi, je la trouvai plus animée qu'à son ordinaire; elle tenait une de mes mains et me regardant d'un air très-passionné, elle me dit : « Monsieur Greuze, m'épouseriez-vous si j'y consentais? » Je vous avouerai que je fus confondu de pareille question; je lui dis : « Mademoiselle, n'est-t'on pas trop heureux de passer sa vie avec une femme aussi aimable que vous? » Je crois que cette manière de répondre était tout à fait insignifiante; cela n'empê-

nable des sept tranquilles premières années. Les belles jones, les formes arrondies des figures de Greuze, ses nez un peu courts, la grâce insouciant de ses coiffures, tout est là; c'est la vision de son propre idéal, qui arrêta Greuze dans ce malheureux jour de la rue Saint-Jacques. Quant à lui-même, un portrait de profil, gravé en médaillon, d'après l'un de ses dessins, « par son ami J.-J. Flipart, en 1763, » nous montre Greuze, peintre du roi, vers le temps de son mariage, plus sec et moins avenant de figure qu'il ne nous apparaît plus tard dans l'autre portrait que nous connaissons tous de lui.

(1) Grèuze se trompe de mot; il n'était pas *reçu*, mais *agréé* à l'Académie quand il se maria. Il dit lui-même, plus loin, que sa femme eut part, comme complice de M. d'Azincourt, aux ennuis qui lui furent suscités par l'Académie, lors de sa réception, laquelle eut lieu le 23 août 1769. Nous avons dit qu'il était agréé à l'Académie depuis le 28 juin 1755, le même jour que son ami, Jean-Jacques Flipart.

cha pas que sur-le-champ elle prit son parti, et dès le lendemain matin elle s'en fut avec sa mère sur le quai des Orfèvres; elle fit faire, chez M. Strass, des boucles d'oreilles de diamants faux, et dès le lendemain elle n'eut rien de plus pressé que de les mettre à ses oreilles. Comme elle demeurait dans une boutique, toutes les voisines ne manquèrent pas de lui en faire compliment, et de lui demander qu'est-ce qui lui avait donné; et à demi-voix, les yeux baissés, elle disait : « C'est M. Greuse qui m'en a fait présent. » — « Vous êtes donc mariée? » — « Ha, non! (comme on dit oui, en secret à tout le monde.) » Mes amis ne tardèrent pas à m'en faire compliment; je les assurai qu'il n'y avait rien de plus faux et que je n'étais pas dans un état de fortune à me marier. Outré d'une pareille effronterie, je n'y retournai plus. Je demeurais alors dans le faubourg Saint-Germain, rue du Petit-Lion, dans un hôtel garni que l'on appelait hôtel des Vignes. Il s'était passé trois jours, sans que j'eusse entendu parler de rien; je l'avais même déjà oubliée, lorsqu'un beau matin elle vint frapper à ma porte, accompagnée d'une petite cuisinière qu'elle avait; je ne répondis point; elle savait que j'y étais, elle redouble des pieds, des mains, comme une vraie furie. Alors, voyant qu'elle pouvait se perdre de réputation, j'ouvris ma porte; elle se précipite dans mon appartement tout en larmes; alors elle me dit : « J'ai tort, monsieur Greuze, mais c'est l'amour qui m'a égarée; c'est l'at-

tachement que j'ai pour vous qui m'a fait servir d'un pareil stratagème ; ma vie est dans vos mains. » — Alors elle se précipite à mes genoux, elle me dit qu'elle ne se relèvera pas que je ne lui aie promis de l'épouser ; elle tenait mes deux mains qu'elle baignait de ses larmes ; j'en eus pitié, et je lui promis tout ce qu'elle voulut. Cependant, nous ne fûmes mariés que deux ans après (1), dans la paroisse de Saint-Médard, qui n'était pas la sienne, de crainte des plaisanteries que l'on aurait pu lui faire, attendu qu'elle avait dit qu'elle était mariée. J'entrai en ménage avec trente-six livres, le lendemain de mes noces.

Les sept premières années de notre mariage ne furent point accompagnées d'événement extraordinaire ; nous avons eu trois enfants, il nous en restait deux (2), à qui il fallait veiller, les instruire de leur religion, et conduire à la messe au moins une fois le dimanche ; mais comme elle n'a aucune espèce de religion, et que pendant vingt-sept ans que nous avons

(1) La date précise, il la faudrait demander aux registres de la paroisse Saint-Médard. Les livrets d'expositions de l'ancienne Académie, nous la donneront peut-être à quelques mois près. Greuze, revenu d'Italie en 1757, donne en 1759 « le portrait de M. Babuti, libraire. » Il est déjà de la famille, mais n'est pas encore marié. Au Salon de 1764, ce ne sont que portraits de famille : nouveau « portrait de M. Babuti, portrait de M. Greuze, peint par lui-même, portrait de madame Greuze en vestale. » — Évidemment dans ce portrait de vestale, il y a de la lune de miel et de la plus nouvelle. Mettons que le mariage de Greuze se célébra en 1760.

(2) Les deux filles de Greuze lui ont longtemps survécu, conservant la religion du nom de leur père, et s'exerçant assez habilement dans l'art qui en avait fait la gloire.

été ensemble, elle n'a pas été une seule fois à la messe, cette tâche était trop forte pour elle, elle les mit au couvent, où elles ont resté, l'une onze ans et l'autre douze. Là elles furent abandonnées ou visitées rarement; ma fille aînée me disait un jour que je l'allai voir : « Il y a un an et sept jours que maman ne nous a pas vues. » Elle en était pénétrée de douleur.

J'avais donné à graver mon *Paralytique* à M. Philipart (1); il devait le mettre au jour dans le courant de l'année. Madame Greuze crut apercevoir une lueur de fortune, me dit : « Monsieur, il me faut un domestique. » Je lui répondis : « Vous savez que nous n'avons pas de rentes, et que par conséquent ce n'est pas une chose que nous puissions faire, dans ce moment ici surtout, mais si vous voulez attendre après Pâques, je ferai en sorte de vous satisfaire. » Pour toute réponse, elle m'appliqua un soufflet à tour de bras; je vous avouerai que je fus tout transporté de colère et que je lui rendis.

Revenons à mon commerce d'estampes que compose le corps de mes ouvrages, que j'ai fait graver par quatre graveurs différents : M. Massard, M. Gaillard,

(1) Le tableau du *Paralytique, suivi de ses enfants*, avait, suivant Joullain (*Réflexions sur la peinture et la gravure*, 1786), été peint comme pendant de notre *Accordée de village* du Louvre; mais ce fut l'impératrice de Russie qui l'acquit. — Tous les deux furent gravés, de même en pendant, par Philipart; la date de gravure du *Paralytique* est de 1767.

M. Levasseur et M. Philippart, qui ont été mes associés (1).

Madame Greuse avait écarté ses enfants, qui pouvaient devenir ses juges ; il fallait jeter du froid entre mes associés et moi, elle le fit fort habilement ; de ce moment, je n'eus aucune part au commerce, tout se faisait sans ma participation ; j'étais d'ailleurs très-peu propre aux affaires ; l'amour que j'ai toujours eu pour mon art, m'a fait oublier mes intérêts et la fortune de mes enfants. Quelques fois je me suis avisé de calculer et de dire : « Vos comptés ne me paraissent pas clairs. » Elle me répondait : « Monsieur, vous n'y entendez rien, et croyez que je régis vos affaires mieux que vous ne feriez vous-même. » Je rentrais dans mon atelier, mes pinceaux à la main, j'oubliais toute

(1) « Les estampes, — dit Mariette dans une note, — qui ont été gravées d'après Greuze, ont fait la fortune des graveurs et la sienne : » Les quatre graveurs nommés ici ont exécuté les planches les plus considérables de l'œuvre de Greuze : Massard, *la Mère bien-aimée, la Dame bienfaisante, la Mélancolie, la Vertu chancelante et la Cruche cassée* ; Gaillard, *la Malédiction paternelle, le Fils puni, Diane et Calysto et la Volupteuse* ; Levasseur, *la Veuve et son curé, le Testament déchiré, la Belle-mère, la Jeune studieuse* ; le Petit polisson, *la Laitière et Thaïs, ou la Belle pénitente* ; Flipart, *le Paralytique et l'Accordée, le Gâteau des rois, la Dévideuse, la Pleureuse ou la Perte du serin* ; mais, sans sortir du Catalogue Paignon-Dijonval, combien d'autres graveurs ont traduit pour le public ces douces compositions, ces délicieuses figures, qui avaient charmé à la fois le goût bourgeois et le goût des amateurs, suivant l'observation de Mariette : Aliamet, Le Bas, Beauvarlet, Beljambe, Binet, M.-L.-A. Boisot, Bonnet, de Brea, L. Cars et Jardinier, Charpentier, Dancel, Delaunay le jeune, Dannel, Devisse, Dupuis, Guttemberg, Henriquez et Molès, Hubert, Janinet, Ingouf, Laurent, madame Lingée, De la Live, Macret, Malœuvre, Marais, Marin, Martenasie, Moitte, Moreau le jeune, Porporati, Le Tellier, Voyez, Wattelet.

la nature; une pensée nouvelle, le plaisir de la tracer m'empêchait de voir l'abîme qui était sous mes pas. Toujours avec sa même habileté, elle calcula que je pourrais bien un jour lui demander des comptes, et comme elle avait déjà distrait des sommes considérables de mon commerce et que je pourrais lui en demander compte, elle me dit : « J'ai bien du malheur, j'ai mis sans votre aveu, je m'en repens, trente ou trente-six mille livres sur un vaisseau, croyant faire votre fortune; les Anglais viennent de le prendre à la sortie du port. » Mais je lui dis : « Comment avez-vous pu faire pareille chose sans le faire assurer et comment s'appelait le capitaine? » Jamais elle ne put m'en dire le nom. Comme le temps de notre séparation s'approchait, qu'il fallait rendre ses comptes et mettre de l'ordre dans nos affaires, elle prit son parti en grand maître et déchira tous les registres; enfin je ne pus jamais savoir les sommes qu'elle avait reçues. Les comptes furent toujours très-exacts avec mes associés et tout fut réglé comme il convenait. « Mais, Madame, pourquoi avez-vous déchiré les registres? » — « Parce que cela m'a plu, et que je n'ai point de comptes à vous rendre. » Le commerce avait rapporté trois cent mille livres, et il en a manqué cent vingt mille dans la maison, non compris les estampes que je lui avais données à son profit pour la récompense des peines qu'elle se donnait pour le commerce; elle ne devait faire tirer que cinquante épreuves pour elle et notre

associé; au contraire, c'est qu'elle en faisait tirer cinq cents, qu'elle vendait, à son profit, trois à quatre louis pièce. Il y a eu neuf planches de gravées pendant que nous avons vécu ensemble, dont elle a fait son profit.

FIN DE L'ARTICLE DU COMMERCE.

ÉVÉNEMENTS DOMESTIQUES

A commencer sept ans après mon mariage.

Ce fut M. Dazincourt (1) qui premier fut cause des désordres de ma maison. Il y vint d'abord comme amateur; bientôt madame Greuse s'en empara, et elle l'aima avec fureur, et m'en fit un jour la cruelle confidence, mais que c'était un attachement tendre et pur. Il eut grande part au désagrément (2) que j'éprouvai à l'Académie, parce qu'il était lié avec tous les

(1) M. Blondel d'Azincourt était un des plus habiles amateurs du siècle dernier, qui en compta un si grand nombre. Le 31 octobre 1767, il avait été reçu de l'Académie royale de peinture comme *associé libre*; il fut reçu plus tard comme *amateur*, le 28 septembre 1782.

(2) Le *désagrément* dont parle ici Greuze priva pendant vingt ans l'Académie de l'exposition des tableaux de notre peintre. Depuis qu'en 1755 il avait été *agréé* de l'Académie, sur la présentation de son tableau de *l'Aveugle trompé* (gravé par Le Bas), Greuze avait toujours refusé de se faire *recevoir académicien*, sur la présentation d'un autre tableau. L'Académie, qui avait déjà trop patienté, lui interdit son exposition, et en effet on ne voit rien de lui au Salon de 1767. C'est dans Diderot qu'il faut lire l'histoire du *désagrément*.

« Je vous ai promis, mon ami, de vous parler du morceau de réception de Greuze, et de vous en parler sans partialité; je vais vous tenir parole.

« Il faut que vous sachiez d'abord que les tableaux de cet artiste,

artistes; j'ai violemment soupçonné madame Greuze d'avoir préparé ce désagrément avec lui. Ce n'est donc plus ma femme, c'est avec une ennemie avec qui je suis obligé de vivre, que je vais trouver à chaque pas.

faisant dans le monde et au Salon la sensation la plus forte, l'Académie souffrait avec peine qu'un homme aussi habile et aussi justement admiré n'eût que le titre d'agréé. Elle désira qu'il fût incessamment décoré de celui d'académicien : ce désir et la lettre que le secrétaire de l'Académie, Cochin, fut chargé de lui écrire en conséquence soit un bel éloge de Greuze. J'ai vu la lettre qui est un modèle d'honnêteté et d'estime; j'ai vu la réponse de Greuze qui est un modèle de vanité et d'impertinence : il fallait appuyer cela d'un chef-d'œuvre, et c'est ce que Greuze n'a pas fait....

« Cet artiste, qui ne manque pas d'amour-propre, et en qui il est très-bien fondé, s'était proposé de faire un tableau historique et d'acquérir le droit à tous les honneurs de son corps. Il avait choisi pour sujet l'empereur Septime Sévère, reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir attenté à sa vie dans les défilés d'Écosse. Son moment est celui où Septime, ayant fait appeler son fils, lui dit : « Si tu désires ma mort, ordonne à Papinien de me la donner. » Nous avons vu, mon ami, dans son atelier, ce sujet ébauché, et vous conviendrez que cette ébauche promettait un beau tableau....

« Le jour vint où ce tableau, achevé avec le plus grand soin, prôné par l'artiste même comme un morceau à lutter contre ce que le Poussin avait fait de mieux, vu par le directeur et quelques commissaires, fut présenté à l'Académie. Vous vous doutez bien qu'il ne fut pas examiné avec les yeux de la bienveillance; Greuze avait montré depuis si longtemps un mépris si franc et si net pour ses confrères et leurs ouvrages!

« Voici comment la chose se passe dans ces circonstances. L'Académie s'assemble, le tableau est exposé sur un chevalet au milieu de la salle; les académiciens l'examinent; cependant l'agréé, seul, dans une autre pièce, se promène ou reste assis, en attendant son jugement! Greuze, ou je me trompe fort, n'était pas fort inquiet de son arrêt.

« Au bout d'une heure les deux battants s'ouvrirent, Greuze entra; le directeur lui dit : « Monsieur, l'Académie vous reçoit; approchez, et prêtez serment. » Greuze, enchanté, satisfait à toutes les cérémonies de la réception. Lorsqu'elle est finie, le directeur lui dit : « Monsieur, l'Académie vous a reçu, mais c'est comme peintre de genre; elle a eu égard à vos anciennes productions, qui sont excellentes, et elle a fermé les yeux sur celle-ci, qui n'est digne ni d'elle ni de vous.

« Dans cet instant, Greuze, déchu de son espérance, perdit la

Sur la fin du règne de M. Dazincourt, madame Greuze prit du goût pour un élève que j'avais chez moi ; je rentrai un jour sur les neuf heures, je trouvai madame Greuze fort embarrassée de sa figure, mon

tête, s'amusa comme un enfant à soutenir l'excellence de son tableau, et l'on vit le moment où Lagrénée tirait son crayon de sa poche, afin de lui marquer sur sa toile même les incorrections de ses figures.

« Qu'aurait fait un autre, me direz-vous ? Un autre, moi par exemple, aurait tiré son couteau de sa poche et aurait mis le tableau en pièces : ensuite il aurait passé la bordure autour de son cou, en l'emportant avec lui, il aurait dit à l'Académie qu'il ne voulait être ni peintre de genre ni peintre d'histoire : il serait rentré chez lui pour y encadrer les têtes merveilleuses de Papinien et du sénateur, qu'il aurait épargnées au milieu de la destruction du reste, et aurait laissé l'Académie confondue et déshonorée. Oui, mon ami, déshonorée : car le tableau de Greuze, avant que d'être présenté, passait pour un chef-d'œuvre, et les débris qu'il en aurait conservés auraient perpétué ce préjugé à jamais : ces débris superbes auraient fait présumer la beauté du reste, et le premier amateur les aurait acquis au poids de l'or.

« Greuze, au contraire, demeura convaincu du mérite de son ouvrage et de l'injustice de l'Académie, s'en revint chez lui essuyer les reproches emportés de la femme la plus violente, laissa exposer son tableau au Salon, et donna le temps à ses défenseurs de revenir de leur erreur, et de reconnaître qu'il avait maladroitement offert à ses confrères irrités l'occasion la plus éclatante de lui rembourser en un instant, et sans blesser les lois de l'équité, tout le mépris qu'il leur avait marqué.

« Voilà le précis de l'aventure de Greuze, qui a fait ici beaucoup de bruit. Si vous ne voulez pas vous en tenir à ce que je vous dirai de son tableau dans ma prochaine lettre, vous pourrez l'aller voir dans les salles de l'Académie, d'où ses rivaux triomphants ne le laisseraient pas sortir pour tout l'or du monde. A la place de Greuze, je voudrais avoir ma revanche. »

Le Septime Sévère se voit aujourd'hui au Louvre, et y fut apporté de Meudon en 1848. Quant à sa revanche, Greuze ne la voulut pas avoir, et à partir du Salon de 1769, où ne figura plus, chose significative pour notre mémoire, aucun portrait de madame Greuze, son mari se retira de l'Académie, et ses ouvrages ne reparurent aux expositions publiques qu'après que la révolution eut renversé l'Académie royale et ouvert à tous les artistes les libres portes du Salon du Louvre.

élève debout devant la cheminée ne sachant que devenir; je crus qu'il convenait de renvoyer ce jeune homme et je le fis; alors le désespoir fut dans la maison. Madame Greuze toujours un poignard à la main pour se tuer, n'en faisait cependant rien, et je fus inexorable. Bientôt madame Greuze changea de goût; certain fruitier-oranger qui m'avait servi lorsque je restais rue des Vieux-Augustins, chez un vitrier, en chambre garnie, m'avait fourni des falourdes; il vint me voir et me dit que son fils avait des dispositions pour la peinture, que je l'obligerais infiniment si je voulais lui donner des conseils. Il avait seize à dix-sept ans et madame Greuze près de cinquante; ce jeune homme lui plut, elle le prit sous sa protection; elle lui confia nombre de choses d'une assez grande valeur, jusqu'à la concurrence de quinze mille livres. Ce jeune homme était devenu libertin; je crois que madame Greuze eut lieu de s'en plaindre, puisqu'elle le fit arrêter comme lui ayant volé la somme ci-dessus; il fut conduit chez M. Muron, exempt de police; le père fut averti pour réclamer son fils; ce galant homme, désolé de voir son fils soupçonné de vol, ne put s'empêcher de dire : « Madame, mon fils est un enfant, et vous êtes une femme raisonnable; pourquoi lui avez-vous confié une si grande somme? Mais comme je suis un honnête homme et que je ne veux pas que vous perdiez tout, je vous donne sur ma maison, sise rue des Vieux-Augustins, deux mille livres,

que vous prendrez après ma mort. » L'acte en fut passé chez M. Prévot, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, dont elle a reçu l'argent à la mort de cet honnête homme, dont une partie fut employée à acheter un carrosse. Les incommodités de madame Greuze ne firent qu'augmenter; elle fut obligée d'avoir recours à M. de Veluose, qui avait un excellent sirop anti-vénérien qui ne réussit pas, et elle fut obligée d'avoir recours à M. Louis, chirurgien secrétaire de l'Académie de chirurgie, qui termina la cure. Si madame de Veluose n'est pas morte, elle peut certifier ce que je dis; car elle ne voulut pas la payer.

Peu de temps après, elle fit connaissance de M. de Saint-Maurice, conseiller au Parlement, à présent émigré. Sa figure en dessous, son air sournois et rampant, m'en avaient si fortement imposé qu'il fallait que je le visse pour le croire; il avait si cruellement corrompu son cœur que les atrocités ne lui coûtaient rien. Rentrant chez moi, je la trouvai derrière le paravent dans le salon de compagnie, dans une situation qui n'était point équivoque; je me retirai, et le lendemain, je lui en fis des reproches; elle me dit : « Cela est vrai, mais je m'en f... » Ce n'était plus rien pour moi, je connaissais trop bien sa conduite, un crime de plus ou de moins n'était rien; je ne vivais déjà plus avec elle depuis plusieurs années. C'est par ses conseils qu'elle absorba toute ma fortune, c'est lui qui doit avoir toutes les sommes que madame

Greuze a soustraites de ma maison, dans des contrats faits sur sa tête à lui-même et dont il lui payait la rente, et lui avait donné des obligations des sommes qu'il avait à elle; d'autres parties doivent être placées sur la tête de son fils, à rentes viagères, dont madame Greuze avait donné le tiers pour jouir de la totalité pendant sa vie, et après sa mort retourner sur la tête de son fils. Elle a pris toutes ces précautions pour que je ne puisse jamais savoir les sommes qu'elle m'avait volées.

AUTRE ANECDOTE.

Un de mes amis venant me voir, trouva encore derrière le fatal paravent la même personne. Comme nous étions près de nous séparer, elle fut le consulter, et comme elle se servait très-improprement du nom d'honnête femme : « Ha, Madame, vous avez oublié le paravent! »

Nous quittâmes la rue Thibotodé et nous vîmes dans la rue Notre-Dame-des-Victoires (1). L'âme plus perdue que jamais, ayant déjà sa propriété par-

(1) Je tiens de M. le marquis de Bruslard que quand Greuze demeurait rue Notre-Dame-des-Victoires, il avait en face de son logement madame Paignon d'Auneville, belle-sœur du célèbre collectionneur Paignon d'Ijonvai. Cette brave dame faisait des minauderies à l'artiste célèbre; mais Greuze qui aimait la société des femmes, ont dit les biographes, n'aimait point celles apparemment qui, comme madame Paignon d'Auneville, avaient un pied de rouge, force mouches et un fond de teint couleur citron. Aussi à peine Greuze l'avait-il vue à sa fenêtre, qu'il laissait sa palette et ne pouvait peindre de la journée.

ticulière, abandonnait sa maison à ses domestiques, négligeant même sa cuisine, au point que ses casseroles étaient probablement pleines de vert-de-gris; je le présume, car on me fit chauffer un bouillon que je pris la veille de Noël et qui me mit aux portes de la mort; car je fus quatorze heures dans les convulsions sans secours; vainement l'on envoya chercher les chirurgiens et médecins; personne ne voulut venir, que vers les sept heures du matin, M. Le Doux (1) qui vient par hasard pour me voir, et qui m'ordonna du thériaque; il y a à peu près douze ans; il m'en est resté une douleur, dans la poitrine, qui existe encore.

Nous couchions toujours dans la même chambre; lorsque je me réveille en sursaut, j'aperçus madame Greuze, à la lumière d'une lampe de nuit, qui allait m'écraser la tête avec son pot de chambre; et alors je lui fis, comme vous devez bien penser, de vifs reproches; elle me dit: « Si tu raisones, je crie à la garde, par la croisée, et je dirai que tu m'assassines. »

Je quittai la rue Notre-Dame-des-Victoires, et je vins demeurer rue Basse (porte Saint-Denis), où je demeure à présent. Elle prit son appartement et moi le mien. Nous fûmes dès ce moment-là tout à fait séparés.

(1) Faut-il voir dans ce M. Le Doux le père ou parent de mademoiselle Le Doux, la meilleure élève de Greuze, et qui a fait de sa manière des pastiches excellents?

Plusieurs personnes me dirent que madame Greuze recevait de fort vilain monde chez elle, et comme j'avais deux demoiselles, il était important que je ne souffrisse pas cette conduite-là. Je pris mon parti; je restai chez moi ce jour-là, et je vis entrer chez ma femme, vers les sept heures du soir, un jeune homme d'environ trente ans, qui jadis avait été coiffeur, qui pour le moment avait un petit emploi que l'on lui avait fait donner; j'entrai chez elle sur-le-champ, et je lui demandai ce qu'il voulait, que je n'avais pas l'honneur de le connaître; il me dit tout bonnement : « Je viens voir madame Greuze; » et je lui répondis : « Ma femme ne reçoit que les hommes que je lui ai présentés, et je ne vous connais pas » ; il me dit : « Cela m'est égal, et je viendrai chez vous toutes les fois que Madame le requèrera. » Je me suis aperçu que c'était un piège que l'on me tendait pour faire une esclandre; je me retirai sans rien dire, me promettant bien de m'adresser aux magistrats; j'en dressai ma plainte chez M. Chenu, commissaire de police, rue Mazarine.

Notre séparation alors fut résolue. Nous convinmes de faire notre partage en deux parties égales, quoique nous fussions trois contre un; je lui donnai tous les ustensiles nécessaires, dont j'ai acte du tout, passé par-devant notaire, et treize cent cinquante livres de rente pour sa pension, dont un contrat, chez M. de Saint-Maurice, de mille livres de rente, et les deux

autres de trois cent cinquante livres, dont elle jouit depuis près de sept ans (1).

ROBERT LEFÈVRE.

Extraits de ses lettres, communiqués et annotés par M. Léon de la Sicotière.

Je possède (nous écrit, en nous envoyant les extraits suivants, notre savant et obligeant ami, M. de la Sicotière) une douzaine de lettres écrites, de 1818 à 1824, par Robert Lefèvre à M^{lle} Fanny Def....., une des élèves de son atelier. L'orthographe en est incorrecte et le style parfois négligé; mais elles sont d'une exquise délicatesse de sentiment et d'idées. Né en 1756, Robert Lefèvre était bientôt septuagénaire quand il les écrivit : il était tourmenté par la goutte et d'autres infirmités; mais son caractère paraissait garder une fraîcheur et une sérénité qui ne laissent rien pressentir de la catastrophe qui devait, quelques années plus tard, terminer sa vie. Les lettres que je possède ne renferment guère que des détails d'intérieur, des témoignages d'affection et des conseils de père plutôt que de maître ou d'artiste. J'en extrais les seuls passages

(1) Greuze finit sa vie dans la plus triste indigence, et nous n'avons pas le courage d'affliger ce mémoire, déjà si lugubre, en reproduisant la lettre, publiée par l'*Iconographie* et répétée par M. Charles Blanc, où le pauvre peintre, demandant un à-compte au ministre, achevait ainsi : « J'ai tout perdu, or le talent et le courage. J'ai soixante-quinze ans : pas un seul ouvrage de commande. De ma vie je n'ai eu un moment aussi pénible à passer. Vous avez le cœur bon, je me flatte que vous aurez égard à mes peines le plus tôt possible, car il y a urgence. Salut et respect.

« GREUZE. »

28 pluviose, an ix.

Greuze, rue des Orties, galerie du Louvre, n^o 11.

qui aient trait aux ouvrages de Robert Lefèvre et à ses habitudes d'atelier. Il s'excusait naïvement de ne savoir ni dessiner sur le papier ni laver. Ses premières études comme dessinateur avaient été fort négligées ; et l'on prétend que lorsqu'il entra, en 1784, dans l'atelier de Regnault, celui-ci à la vue de ses études s'écria : « je vous apprendrai à dessiner, mais non pas à peindre, car votre « coloris est celui de la nature dont vous paraissez être l'élève ! »

..... Lorsque vous verrez le gribouillage que j'ai fait dans votre *Album*, vous verrez combien votre imagination a embelli mon ouvrage. Je regrette beaucoup de vous envoyer un dessin aussi mal exécuté, mais je ne sais point laver au bistre et vous serez plus flattée sous ce rapport de tout ce que vous ont fait mes élèves. Je regrette de n'avoir pu vous peindre ce petit dessin qui aurait été, je crois, d'un effet piquant. Vous aurez de l'indulgence pour votre pauvre maître, chère Fanny, et lui tiendrez compte au moins de la bonne volonté, et du sentiment qui l'ont animé dans ce petit opuscule...

... Parlons de ma coupable négligence à vous faire un dessin dans votre *Album*. A vrai dire, j'étais fort embarrassé du sujet, et en place d'un tout à fait grec et un peu sévère que j'avais projeté, vous m'en avez fourni un tout pastoral qui vous conviendra mieux sûrement. Je suis peut-être trop entré dans le sujet que vous m'avez donné et je crains qu'il ne serve d'aliment à votre douleur. Mais je l'ai sentie et votre

pensée a seule conduit ma main. C'est votre génie, chère Fanny, non le mien qui a placé ce beau jeune homme assis sous un acacia dans un état de langueur, tournant ses regards vers un autre monde. Le soleil ainsi que lui finit sa carrière. L'un reparaitra radieux, l'autre ne reverra plus sa lumière. Il goûte déjà sous le frais feuillage le calme qui nous suit dans la nuit éternelle, et les feux du jour l'ont quitté pour jamais. Si vous vous occupez de peindre ce croquis très-informe (car il faut vous dire que je ne sais pas dessiner sur le papier), vous y mettrez plus de perfection. Je ne revendique que l'effet, car la pensée est à vous. J'ai fait pour vous ce que je ne fais pour personne. Ne sachant point laver ni finir des dessins au crayon, j'ai refusé cent dessins dans les album; mais je n'aurais aucun mérite auprès de vous si je ne faisais pour vous, chère Fanny, une exception qui vous est bien dûe pour l'amitié que vous avés pour moi et dont à mon gré je ne saurais être assez reconnaissant. Ce sentiment précieux que vous voulés bien me conserver m'engage à vous dire que mon portrait du Roi a été très bien accueilli de Sa Majesté et des princes, qui ont répété à tout ce qui est dans leur intimité que j'avais fait un bel ouvrage et le véritable portrait du Roi, qu'ils lui donnaient la préférence sur tous les autres. C'est vraiment un triomphe et je suis bien sûr que vous le partagerez....

... Je me suis occupé ces temps derniers du portrait de S. A. R. Madame qui a autant de succès qu'en a eu celui de madame la duchesse de Berry. J'ai des répétitions à faire de ces deux princesses et beaucoup d'autres choses en train; mon travail d'atelier me force de négliger mes amis, mes devoirs de société, mais je n'en reste pas moins attaché aux uns comme aux autres:.....

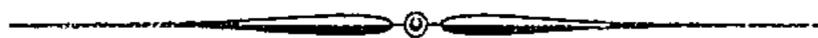
... Croyez, chère Fanny, que je ferai ce que vous désirez à votre tête de Christ, aussitôt que j'aurai un instant de libre, et ce sera un bien grand plaisir pour moi de travailler pour vous, lorsque cela peut vous être agréable : disposez de moi, je vous prie, dans toutes les occasions. Quant à votre Madelaine, il est difficile que ces demoiselles y retouchent avant votre retour. J'ai repris l'original, j'ai fait beaucoup de changemens, particulièrement dans la chevelure qui est toute à refaire dans votre copie ainsi que la tête qui est bien mieux. Le reste n'est que plus monté de ton.....

14 janvier, 1824.

Je ne séparerai pas de ces extraits de la correspondance de Robert Lefèvre, une autre piquante communication de M. Léon de la Sicotière, laquelle n'a d'ailleurs avec la première aucun autre rapport que celui d'intéresser l'art industriel, comme on dit aujourd'hui, d'une ville de même province que la patrie du peintre

bayeusain ; et l'art délicat dont il est ici question n'est-il pas le gagne-pain du Bessin tout entier, aussi bien que celui d'Alençon ? M. Léon de la Sicotière m'écrivait donc dans une lettre récente :

Je lis dans un mémoire manuscrit, qui se trouve aux archives de l'Orne, et qui fut présenté au Roy, en 1757, par Louis Lacoste, dit Alexandre, pour demander l'exemption du logement des gens de guerre et de quelques subsides, autres néanmoins que la capitation, la permission d'élever sur sa porte un tableau aux armes du Roy et de faire porter la livrée de Sa Majesté à un suisse ou portier et à ses domestiques ; que c'est lui qui, vers 1740, les dessins pour le point n'étant pas assez réguliers, les fit graver sur des planches de cuivre et imprimer. Il réussit à mettre tant d'exactitude dans le travail, que ses fleurs, supérieures à celle des manufactures étrangères, sont devenues un objet de commerce avec celle de Bruxelles même qui les achète pour embellir ses réseaux. — N'est-ce pas là une particularité assez curieuse de l'histoire de la gravure et de celle de l'industrie du point ?



PIERRE-NARCISSE GUÉRIN.

LETTRE A FRANÇOIS GÉRARD,

Communiquée par M. Henry Gérard.

Cette lettre intéressante, que M. Henry Gérard a bien voulu nous permettre de copier dans la riche correspondance de son oncle, aurait besoin de vingt notes à certaines lignes, tant il s'y trouve d'allusions aux artistes et aux ouvrages contemporains. Heureusement qu'il n'est pas une de ces allusions qui ne soit encore compréhensible, avec un effort de mémoire, à la génération actuelle. Nous laissons donc le soin du commentaire à nos neveux, plus justes que nous peut-être envers l'auteur du *Marcus Sextus* et de *la Clytemnestre*, et qui se souviendront au moins que de l'atelier de ce maître sont sortis Géricault et Delacroix.

Voilà une lettre qui doit être fièrement bien écrite, car j'y ai mis le tems, n'est-ce pas? Elle sera cependant fort gauche, et je ne sais par où commencer. Que vous dirai-je en effet, mon cher Gérard, qui puisse m'excuser? Acceptez-vous un mal d'aventure, un panaris au bout du doigt? Allons, passez-moi le panaris, vous me sauverez d'un grand embarras. *Ma, adesso crepa*, et il en sort une matière noire comme de l'encre. Je n'exagère pas. Je profite donc de cette ouverture, ainsi que de l'occasion de la poste, pour vous dire que, Dieu merci, je me porte bien.

Si j'en crois le bruit courant, il n'en est pas de même de vous. On dit que vous avez été malade. J'espère que c'est, sinon une fausse, du moins une

vieille nouvelle, et que vous vous portez à présent comme un charme. Donnez-moi là-dessus des détails officiels. Faites des tableaux au lieu de maladies, mon ami, et tout le monde sera content.

Je suis bien empressé de savoir si vous avez terminé quelque chose pour le Salon. Je tiens à la gloire nationale et suis plus patriote que jamais, comme vous voyez. C'est que véritablement on ne sent bien tout ce qu'emporte avec lui d'affection ce mot *patrie* que quand on se trouve à trois ou quatre cents lieues de ses clochers. Votre Pâris que j'ai sur le cœur de n'avoir point vû, doit être achevé? Vous aurez fait sans doute aussi quelque excellent portrait, car votre paresse nous enrichit plus de bons ouvrages que le travail des autres n'en saurait produire avec d'incroyables efforts. Vous jouez avec la peinture. Que vous êtes heureux d'avoir les bonnes grâces de cette dame qui fait la grimace à tant d'autres, ou, pour mieux dire, à laquelle tant d'autres font faire la grimace, et qui, bien souvent, après leur avoir tourné la tête, finit par leur tourner le dos! Si j'étais en droit de solliciter une lettre, je vous demanderais quelques détails sur ce que vous avez fait depuis mon départ, et un mot sur les nouvelles pittoresques. Mais vraiment, il y aurait du front à le faire.

Que diable m'a-t-on dit, que vous étiez en Russie? Je n'en crois pas un mot puisque je vous écris; mais pour Dieu! si cette pensée vous venait jamais n'en

faites rien ; venez plutôt en Italie. C'est la patrie des arts, c'est celle du génie, c'est la vôtre. Venez respirer un moment les grands souvenirs qu'elle exale, venez évoquer les mânes de Raphaël et du Poussin. Mais si vous aimez le *doux vivre* restez en France. Ce n'est qu'en France qu'on peut jouir de ce plaisir, qui, après tout, n'est pas indifférent, qu'en dites-vous ? — L'Italie veut être vue. Elle est en général nécessaire à l'étude, elle assure le goût, elle agrandit le talent, mais on ne peut s'y nourrir que d'arts ; le cœur n'y trouve pas la moindre petite miette d'aliment. Il faut être ici tout yeux et tout oreille, et si on pouvait faire un envoi momentané de ces deux organes, je conseillerais bien de laisser le reste dans la bonne ville de Paris. Heureusement notre réunion est assez nombreuse pour que le manque de société nous devienne moins sensible. Nous nous étourdissons à force de bêtises, et nous avons fait dans cette partie des progrès si rapides qu'il n'est pas un membre de la table ronde qui ne soit en état de défier et de s'escrimer à la fois contre trois ou quatre adversaires. Nous ne voyons presque personne. Notre société se réduit à quelques Français, dont le plus aimable est sans contredit M. d'Hedouville, le frère du général. Une maladie de quelques jours vient de nous enlever M. Gandolphe, le secrétaire de la légation, que tout le monde regrette. C'était un excellent homme. — Vous voyez que nous sommes abandonnés à nous-

mêmes. Nous nous promenons dans la villa Médici comme des loups-garoux, et quand nous apercevons des femmes, nous sommes tentés de les prendre pour des oies. Excepté M^{lle} Bauri, cependant, que nous voyons plus souvent et qui n'est point du tout une oie, tant s'en faut qu'au contraire. Je crains qu'à notre retour on ne nous prenne, nous, pour des ours descendus des Alpes, et des ours mal léchés. — Vous êtes bien heureux de fumer votre pipe et de vous promener en pantoufles sur votre joli pont des Arts. Vous ne craignez ni le serein, ni la fièvre, et n'êtes point obligé de rentrer à *l'ave Maria* ! Mais aussi les murs de Rome ne ferment pas votre habitation. Vous ne voyez pas couler le Tibre, votre œil n'embrasse pas à la fois les sept collines et ce mont, trop fameux par le souvenir de Marius. Vos trois ou quatre maronniers pelés peuvent-ils jouër avec les beaux pins de la villa Borghèse ? votre Meudon avec le Mont-Sauracte, les belles montagnes de Tivoli, de Frascati ? Nous avons pourtant tout cela d'un coup d'œil. C'est une admirable contrée que l'Italie ! C'est un bien doux pays que la France !

Avez-vous été à Naples ? (Avez-vous lu Baruc ?) C'est un bien intéressant voyage que celui-là. J'y ai passé un mois. J'en étais enchanté, ravi, non pas de la ville qui est assez laide, mais de ses poétiques environs et des merveilles de la nature et de l'art, dont ils sont couverts. Naples est fort mal bâti. Je veux

dire qu'on n'y trouve pas deux bâtimens, non pas un peu propres, ce serait trop exiger, mais un peu raisonnables. Tout y est du style le plus abominable. Il n'y a pas de desserts, pas d'ouvrages de religieuses en papier doré qui approchent du rococo des obélisques et des fontaines de Naples. La population y est excessive; c'est bien le plus infernal tapage, les plus brailards, les plus infâmes gueux qu'on puisse voir et entendre. Mais ces gueux-là sont superbes, presque tous nus, un caleçon seulement; une vaste poitrine, une assurance de force dans la démarche et des pieds *sotto i quali rimbomba la terra*. La nature semble y avoir jeté du peuple à poignées. Les hommes, les femmes, les vieillards, les enfans, les poux et les puces, tout cela grouille à terre pêle-mêle. C'est une singulière ville et vraiment curieuse. Sa situation est admirable. Les montagnes qui l'entourent et ferment son golphe sont magnifiques. Les isles de Caprée, d'Ischia, de Procida; les golphes de Baïa, de Puzzolle, de Cumes et leurs rives couvertes de ruines, chargées de temples et riches de grands souvenirs; tout cela forme avec la mer le plus beau, le plus intéressant spectacle. Là frémit l'Averne; là bouillonne le brûlant Phlégéon. Plus loin Enée..... Mais j'allais m'embarquer dans le galimatias poétique, je crois, et me perdre dans le *clair-obscur* de l'érudition. Je vous fais grâce du reste. Tant y a que tout cela est fort beau et mérite bien un voyage.

Nous possédons Forbin depuis quelques mois. Il vient ici manger ses *cent louis* (c'est ce qu'il dit), mais ils lui profitent bien. Il fait des études charmantes, ainsi que son ami *Granet*. Je crois que ce dernier a tout Rome dans son portefeuille. Forbin a le projet d'un voyage en Grèce. Il n'est pas douteux, s'il le fait, qu'il n'en rapporte des choses fort intéressantes. — Je serai forcé de coller un morceau de papier, car je n'ai pas de place pour mettre les pieds de ma lettre. Reprenez haleine.

Que cette seconde feuille ne vous effraye pas, mon cher Gérard, je ne veux pas vous accabler de mes repentirs, mais seulement vous dire un mot de ce qui se fait à Rome et vous mettre au courant. Quant à moi, mon article ne sera pas long. Je n'y fais rien, à la lettre. Vous verrez une fort bonne figure d'un élève de M. Vincent, d'Alph. Gaudar. Je pense que vous trouverez cela de la bonne peinture. Calamar a fait une statue du Consul et Dupaty un Philoctète de 7 à 8 pieds. Dans le premier, on trouve l'assurance et la grâce d'un talent facile. Dans le second, de l'énergie, une étude profonde et soutenue, en un mot *du fond*. Je ne vous parle que des ouvrages faits et ne veux rien préjuger sur ceux qui sont commencés.

Camuccini expose en ce moment un tableau de la mort de Virginie, fig. grandes comme nature. Ce tableau lui fera beaucoup d'honneur dans ce pays-ci. Il est fort bien composé. L'exécution en est facile et

agréable, mais un peu molle. La couleur est bonne. Beaucoup de choses très-bien faites, même des têtes, quoiqu'en général elles ne soient point assez romaines. C'est, sans contredit, un bon ouvrage, qui lui assure la première place parmi les artistes de Rome. A juger rigoureusement, le deffaut de ce tableau est d'avoir trop l'air d'un tableau. Vous entendez ?

Vous connaissez le talent de Canova. Je ne vous en parlerai pas. Il est peu d'artistes qui, pour la grâce et l'exécution, soient aussi habiles que cet excellent homme.

A présent vous parlerai-je de l'administration de l'École et de notre Directeur ? Allons, je ne vous en dirai rien. Cela sera plus tôt fait et vaudra mieux.

Sur ce, je vous laisse en paix et vous souhaite une bonne nuit. Prenez une tasse de thé pour digérer mon galimatias et oubliez que je viens de faire l'Aristarque. Adieu, aimez-moi toujours un peu, et surtout écrivez-le moi quelquefois.

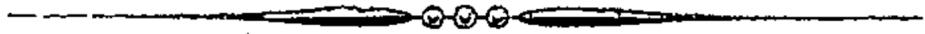
Votre tout dévoué,

GUÉRIN.

Dites-moi donc de nouvelles de notre cher Alexandre, et s'il a ajouté une broderie de plus sur son collet. Je suis bien dans mon tort aussi avec lui. Mais le panaris !... Dans votre prochaine lettre, rappelez-moi à son souvenir et préparez-moi une rentrée dans son cœur.

Faites mille amitiés à tous nos amis, à ce bon Barbier, à Chénard, Isabey, Vandael, etc., etc., et donnez une poignée de pouce à Redouté. Ce faisant, mon cher confrère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et sauve-garde.

A Rome, en notre Palais Médici, le 20 thermidor an xii.



FRANÇOIS GÉRARD.

Nous devons la communication des deux pièces qui suivent à l'obligeance amicale de M. Henry Gérard, neveu de l'illustre peintre de *la Psyché* et de *l'Entrée d'Henri IV à Paris*. Toutes deux se rapportent à la plus brillante époque de ce célèbre artiste, et à deux œuvres popularisées, *la Bataille d'Austerlitz*, par la gravure de Godofroy ; le *Portrait du roi de Rome*, par les deux tableaux que MM. Horace Vernet et Hipp. Bellanger ont peint de l'étrange exposition qui en fut faite au camp de Mozaisk.

I.

Paris, le 27 mars an 1806.

Vivant-Denon, membre de l'Institut national, de la Légion d'honneur, Directeur Général du Musée Napoléon, de la Monnoie des Médailles, etc.

A M. Gérard, peintre.

Un décret impérial ordonne, Monsieur, que plusieurs faits mémorables de la dernière campagne et autres événements glorieux de la carrière militaire et du règne de Sa Majesté seront peints. .

L'Empereur vous a choisi pour peindre celui représentant *la Charge des Gardes Impériales* ; le Général Rapp présentant à l'Empereur les drapeaux, les canons, le prince Repnin et plus de huit cents prisonniers nobles de la Garde Russe.

Le prix affecté à cet ouvrage qui doit être exécuté

dans la proportion de trois mètres trois décimètres de haut sur quatre ou cinq mètres de large est de *douze mille francs*, dont moitié sera payée sur le budget de cette année et l'autre moitié sur celui de l'année 1807.

L'intention de Sa Majesté, Monsieur, est que ce tableau, destiné à la Galerie des Thuileries, soit fait pour l'Exposition du salon fixée au 15 aoust de l'an 1808 (1). Elle a décrété que les artistes qui a cette époque et sans motifs plausibles n'auroient point terminé leur ouvrage seroient considérés comme inhabiles aux travaux que le Gouvernement pourroit ordonner dans la suite.

J'espère, Monsieur, que vous me mettrez dans le cas de lui faire un rapport aussi favorable sur votre zèle à remplir ses ordres suprêmes que j'ai éprouvé de satisfaction à lui faire l'éloge de vos talents.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

DENON.

L'adresse de cette lettre est : A Monsieur Gérard, Peintre, aux Quatre nations.

(1) La *Bataille d'Austerlitz* figure en effet au Salon de 1808, sous le n° 239 : « Ce tableau, dit le Livret, doit décorer la salle du conseil d'État au palais des Tuileries. Il n'a pu être terminé pour l'époque du Salon, à cause des portraits que l'auteur a faits par ordre supérieur. » La *Bataille d'Austerlitz* ne fut achevée par Gérard qu'en 1810; elle fut réexposée cette année là et fait aujourd'hui partie du Musée de Versailles. Voir sur la destination de ce tableau et les figures qui devaient le soutenir en plafond, le bel *Essai de biographie et de critique sur Fr. Gérard, peintre d'histoire*, par M. Ch. Lenormant. Paris, René, 1847.

II.

Du camp de Mozaisk, ce 10 septembre an 1812.

Le Préfet du Palais, Baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre Royal des Deux-Siciles, et Grand' Croix de l'ordre Royal de Wurtemberg.

Mandés à Gérard qu'il a fait un chef-d'œuvre. Voilà, mon cher Appelles, les expressions de S. M. l'Empereur en contemplant les traits augustes du roi de Rome. Ces mots disent plus que je ne pourrois vous en dire, et seront votre plus belle récompense. Je suis arrivé à la tente de S. M. la veille de la grande et mémorable bataille du 7. S. M. n'a pu se refuser au plaisir de faire admirer votre portrait du plus bel enfant de l'empire par les officiers généraux de sa cour et de son état major. Il a été présenté à leur admiration pendant quelques minutes devant la tente de S. M. C'étoit préluder de la manière la plus aimable à la victoire du jour suivant.

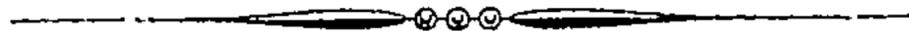
Recevez, mon cher Appelles, les assurances de ma reconnoissance particulière et des sentiments véritables avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

FR. DE BAUSSET.

Il est midi. Le canon gronde aux avants postes, et probablement dans quelques jours nous serons à Moscou, dont nous ne sommes plus qu'à 20 lieues.

L'adresse de cette lettre est : Mozaïsk. à Monsieur, Monsieur Gérard, rue Bonaparte, n° 6. Faubourg Saint-Germain à Paris.

Nous renvoyons au Catalogue de l'exposition de 1846, dans lequel M. Hippolyte Bellangé, comme explication de son tableau (*Veille de la bataille de la Moskowa, 6 sept. 1812*), a transcrit l'intéressant récit qu'a laissé ailleurs M. de Beausset de la scène dont il rend compte à Gérard. Le portrait du roi de Rome avait paru à l'exposition de 1812, et fut gravé par Desnoyers.



LETTRE DE TH. GÉRICAULT,

Communiquée par M. Jules Boilly.

A M. HORACE VERNET, *rue des Martyrs, n° 11. Paris.*

Londres, 6 mai (1).

Mon cher Horace, j'ai reçu enfin un petit mot de vous; j'ai eu bien de la peine à l'arracher, mais enfin je suis content de mes efforts : vous ne m'avez pas oublié entièrement, c'est tout ce que je désirais le plus de savoir. Le bon Pugeol est venu me voir avec Jemmeville; ils m'ont remis plusieurs lettres que je n'ai point voulu lire avant que j'eusse arraché d'eux tout ce qu'ils pouvaient me dire de vous et de vos travaux. Vous ne douterez pas du plaisir que j'ai ressenti du succès de votre dernier ouvrage, mais cependant je remettrai à vous faire mon compliment quand j'aurai vu; il me semble que c'est la seule manière entre artistes et amis; vous n'avez que trop déjà de ces louangeurs insipides qui répètent plus qu'ils ne peuvent sentir, et qui dégoûteraient presque de faire bien par leur incapacité à le découvrir.

Je disais, il y a quelques jours, à mon père qu'il ne manquait qu'une chose à votre talent, c'était d'être

(1) Cette lettre porte le timbre de mai 1821.

trempe à l'école anglaise, et je vous le répète parce que je sais que vous avez estimé le peu que vous avez vu d'eux. L'Exposition qui vient de s'ouvrir, m'a plus confirmé encore qu'ici seulement on connaît ou l'on sent la couleur et l'effet. Vous ne pouvez pas vous faire une idée des beaux portraits de cette année et d'un grand nombre de paysages et de tableaux de genre, des animaux peints par Ward et par Landseer, âgé de dix-huit ans : les maîtres n'ont rien produit de mieux en ce genre ; il ne faut point rougir de retourner à l'école ; on ne peut arriver au beau dans les arts que par des comparaisons. Chaque école a son caractère. Si l'on pouvait parvenir à la réunion de toutes les qualités, n'aurait-on pas atteint la perfection ? Cela demande de continuels efforts et un grand amour. Je les vois ici se plaindre de n'avoir pas un bon caractère de dessin et envier l'école française comme beaucoup plus habile : que ne nous plaignons-nous aussi de nos défauts ? Quelle est *cette sottise orgueil* qui nous porte à fermer les yeux dessus, et est-ce en refusant de voir le bien où il est, et en répétant follement que nous sommes ce qu'il y a de mieux que nous pensons honorer notre patrie ? Serons-nous toujours nos juges, et nos ouvrages un jour mêlés dans les galeries ne porteront-ils pas témoignage de notre vanité et de notre présomption ? Je faisais à l'Exposition le vœu de voir placés dans notre Musée une quantité des tableaux que j'avais sous les yeux. Je désirais cela

comme une leçon qui serait plus utile que de penser longtemps. Que je voudrais pouvoir montrer aux plus habiles mêmes plusieurs portraits qui ressemblent tant à la nature, dont les poses faciles ne laissent rien à désirer, et dont on peut vraiment dire qu'il ne leur manque que la parole. Combien aussi seraient utiles à voir les expressions touchantes de Wilky (*sic*). Dans un petit tableau, et d'un sujet le plus simple, il a su tirer un parti admirable. La scène se passe aux Invalides; il suppose qu'à la nouvelle d'une victoire, ces vétérans se réunissent pour lire le *Bulletin* et se réjouir. Il a varié tous ses caractères avec bien du sentiment. Je ne vous parlerai que d'une seule figure qui m'a paru la plus parfaite et dont la pose et l'expression arrachent les larmes quelque bon que l'on tienne. C'est une femme d'un soldat qui, tout occupée de son mari, parcourt d'un œil inquiet et hagard la liste des morts.... Votre imagination vous dira tout ce que son visage décomposé exprime. Il n'y a ni crêpes, ni deuil; le vin au contraire coule à toutes les tables, et le ciel n'est point sillonné d'éclairs d'un présage funeste. Il arrive cependant au dernier pathétique, comme la nature elle-même. Je ne crains pas que vous me taxiez d'anglomanie; vous savez comme moi ce que nous avons de bon et ce qui nous manque.

Tout à vous,

GÉRICAULT.

Cette belle lettre n'a besoin ni de notes ni de commentaires. Elle montre ce grand génie, si puissant de sa propre énergie, se laissant impressionner à Londres par les brillantes qualités de l'école anglaise, comme il le fut en Italie par les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de son siècle.

Il est certain qu'en 1821, l'école anglaise avait beaucoup à enseigner à la nôtre, et il suffit d'entendre ce que racontent nos aînés, les contemporains de Géricault, de la sensation inouïe, de la révélation produite dans notre jeune école, qui se cherchait elle-même alors, notamment dans l'auteur du *Massacre de Scio*, l'un des amis de Géricault lui aussi, par la vue des paysages de Constable qui parurent à la vente Coutan. Devant la longue et glorieuse carrière de M. Horace Vernet, nous n'osons pas dire que le conseil de Géricault eût ajouté à la popularité contemporaine de son illustre ami, en admettant qu'il eût pu être suivi par le peintre le moins préoccupé qui ait jamais été des écoles et de leurs inquiétudes; mais pour ce temps dont parle l'auteur de la *Méduse* et du *Cuirassier blessé*, pour ce temps où les ouvrages de nos artistes populaires seront *mêlés dans les galeries*, peut-être nous est-il permis de penser que les études conseillées par Géricault eussent assuré des racines plus vivaces à la renommée européenne du dernier des Vernet.



BERNARD PALISSY.

Lettre de M. B. FILLON au directeur des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.



Fontenay-Vendée, 25 juillet 1852.

Monsieur et cher Directeur,

La pièce que je vous envoie n'est pas complètement inédite, car elle a été publiée par moi, en 1848, dans le feuillet de *l'Indicateur* de Fontenay; mais, comme ce petit journal ne sort guère de la Vendée et s'adresse à des abonnés fort peu amis en général des questions artistiques, vous pouvez la donner dans votre recueil, sa première exhumation ayant eu lieu dans l'ombre. Et puis le nom qu'elle rappelle ne mérite-t-il pas de faire une exception en sa faveur?

« Aujourd'hui hault et pujssant Jehan Girard, chevalier, seigneur de Bazoges, Moricq et la Guignardièrre, pannetier ordinayre du Roy nostre Syre, demurant audict lieu de la Guignardièrre, paroisse d'Aprillé, a vendu et vend par ces présentes à honorable homme maistre BERNARD PALISSY, *peinctre, demurant en la ville de Sainctes*, sçavoir est le nombre et quantité de trois milliers de mayrain, bon marchand et recepvable au compte de la Rochelle, et rendable en icelle ville, et ce moyennant la somme de cinquante-quatre livres tournois, que ledict BERNARD PALISSY a baillé et compté audict seigneur de Bazoges,

en escus, testons et douzaines du poids de l'ordonnance.

« Faict et passé en la maison de noble homme monsieur maistre Michel Tiraqueau, escuyer, seneschal de Fontenay-le-Comte, par-devant nous N. Misère et Marchandeaup, notaires royaux en la court du scel estably aux contracts audict Fontenay-le-Comte, pour le Roy nostre Syre, le vingt-deux février mil et cinq cens soixante? (*La fin de la date a été altérée par l'humidité.*)

JEHAN GIRARD.

B. PALISSY.

N. MISÈRE.

MARCHANDEAU, N^{re}.

Quoique ce document offre peu d'intérêt au premier abord, il vient cependant jeter de la lumière sur certains faits se rattachant à l'art et à l'histoire de la vie de Bernard Palissy. Il nous apprend que des relations existaient entre ce grand homme et Michel Tiraqueau, fils du célèbre jurisconsulte, André Tiraqueau, ami de Rabelais. Michel, magistrat d'une vaste érudition, tenait de son père le goût des tableaux, des statues, des émaux (ceci est à noter), des objets antiques et des curiosités naturelles, dont il avait formé une collection remarquable dans sa demeure de Belesbat, située aux portes de Fontenay, collection décrite par son neveu André de Rivaudeau, à la suite de sa curieuse tragédie d'*Aman*. L'illustre potier trouvait donc là ample matière à ses études favorites, et le cabinet du sénéchal du bas Poitou dut contribuer à développer son génie.

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois que Bernard Palissy venait à Fontenay. Une quittance du 23 juin 1555, dans laquelle il figure en qualité de pleige et caution pour un de ses compatriotes, nommé Pierre Régnaud, marchand de Saintes, témoigne encore de son passage dans notre ville à l'époque de la grande foire de la

Saint-Jean, mentionnée par Rabelais, et qui était alors fréquentée par les marchands de tout le royaume, de l'Aragon, de la Catalogne et des bords du Rhin.

Le nom de l'un des notaires par-devant lesquels l'acte fut passé mérite également attention. Ce N. Misère était frère aîné de François Misère ou Mizière, le médecin poitevin cité par Palissy au nombre des auditeurs du cours de géologie qu'il fit à Paris en 1575. Calviniste comme ce dernier, c'est à lui que l'on doit la jolie édition des œuvres de Cl. Marot, imprimée à Niort en 1596. Il fut aussi grand amateur de livres, d'objets d'art, de médailles et d'histoire naturelle. Son inventaire fait foi du profit qu'il avait tiré des leçons de son maître.

Telles sont, mon cher Directeur, les observations que me suggère cette pièce, qui nous montre Bernard Palissy achetant du bois pour faire des barriques, destinées sans doute à contenir du vin de Saintonge, et recherchant en même temps avec soin toute occasion de satisfaire son insatiable besoin d'apprendre. Les moindres traces d'un pareil homme sont donc précieuses à recueillir pour l'histoire.

Croyez-moi votre tout dévoué.

FILLON.



LE PRIMATICE ET LOUIS LERAMBERT.

Pièce communiquée par M. Jules Boilly.

M^e Guillaume Le Jars, commis par le Roy à tenir le compte et faire le payement des œuvres, édifices et bastimens de Sa Majesté, payez, baillez et deslivrez comptant, des deniers à vous ordonnez pour comectre et employer au fait de votre commission, à Louys Lezambert le jeune, tailleur de pierres, la somme de quarante-cinq livres tournois, que nous luy avons ordonné et ordonnons par ces présentes, pour son payement d'avoir, de nostre ordonnance, vacqué et taillé plussieurs colonnes, bases, chapiteaux et aultres pièces de marbre, pour servir à la sépulture du feu roy Henry, dernier décédé, pendant les moys de décembre, janvier et febvrier dernier passez, à raison de quinze livres tournois par moy. Prenez quittance dudit Lezambert le jeune, rapportant laquelle et cette présente nostre ~~ordonnance~~ ordonnance seulement, ladicte somme de XLV liv. tourn. sera allouée en la despence de voz comptes par tout où il appartiendra, sans difficulté. Faict le cinquième jour du moys de décembre l'an mil cinq cens soixante sept.

BOLOGNE.

Ce n'est plus dans les historiens de l'abbaye de Saint-Denis qu'il faut chercher l'histoire du merveilleux tombeau d'Henri II, mais dans ces comptes des magnificences royales, que M. de Laborde a publié pour notre continuelle utilité à tous, *la Renaissance des arts à la cour de France*. Voilà un Louis Lerambert, par exemple, que les comptes des bâtimens royaux nous montrent occupé, dès le

mois d'avril et les mois suivants de l'année 1536, à des ouvrages de stuc, à raison de 15 liv. par mois, en la chambre de la Reine, au château de Fontainebleau. Son nom se trouve mêlé à ceux des peintres qui l'année suivante, 1537, « ont besogné en la chambre de la Reyne, première chambre de dessus le portail et entrée dudit château. » Puis ce Louis Lerambert reparait comme imager, à 16 liv. par mois, travaillant, à la même date, sous la conduite de maistre Rousse de Roux, peintre, et à côté d'un François Lerambert, imager, un peu moins rétribué que lui, « aux ouvrages de stucq et peinture de la grande galerie. » Il travaille encore comme imager, après 1540, aux salles, chambres et galeries de Fontainebleau, au milieu et l'un des premiers de cette abondante légion d'artistes que dirige « maistre Francisque Primadicis, dit de Boullogne, peintre ordinaire du Roy, » qui délivrera plus tard à Louis Lerambert le jeune des ordonnances de paiement, — et je l'y trouve mentionné jusque vers 1550, comme appliqué en bonne compagnie à d'étranges travaux : « à Laurens Regnauldin, Pierre Bontemps, Louis Lerambert, Guillaume Durant et Claude Luxembourg, imagers, pour avoir vacqué à réparer et mastiquer plusieurs branches et petites figures de corrail que le Roy a fait mettre dans ses cabinets, audit lieu de Fontainebleau, à raison de 12 liv. 10 s. par mois. » — Il est vrai que dans la pièce qui m'a été communiquée par M. J. Boilly, Louis Lerambert est toujours qualifié des mots *le jeune*, et c'est encore le livre de M. de Laborde qui m'aidera à reconnaître dans ce *tailleur de pierres* le frère de l'ancien imager de Fontainebleau, quoique M. de Laborde lui-même ait dans sa table attribué par mégarde tous les travaux au même sculpteur. Les comptes qu'il publiait, relatifs à la sépulture du Roi Henri II, distinguaient eux aussi comme notre pièce, par les mots *Louis Lerambert le jeune*, l'artiste secondaire, employé à tailler les colonnes et chapiteaux de marbre du monument que devait immortaliser le ciseau de Germain Pilon : « à Jean Poinctart, tailleur de pierre, et Louis Lerambert, Jean le Mercillon, Anthoine Jacques, Louis Bergeron, Marin le Moyne et Pierre Mambreux, pour avoir par eux vacqué à tailler des colonnes basses, chappiteaux corniches, et autres pièces de marbre, pour servir à la sepulture du feu Roy Henry, dernier décédé, de l'ordonnance du sieur abbé de Saint-Martin. » Et je trouve là jusqu'à la somme elle-même dont notre pièce est l'ordre de paiement : « A Louis Lerambert, le jeune, la

somme de 45 liv., pour ses vacations d'avoir taillé colonnes, basses et chapiteaux de marbre, pour servir à la sepulture du feu Roy Henry. » Enfin plus loin, voici les deux paragraphes qui font la lumière : « à Louis Lerambert, l'aisné, conducteur de ladite sepulture, sous ledit commissaire (l'abbé de St-Martin), pour avoir vacqué à tailler plusieurs colonnes, basses, chapiteaux, corniches et autres pièces de pierre de marbre, pour servir à ladite sepulture, à raison de 20 liv. 16 s. 8 d. par mois. — A Louis Lerambert le jeune, pour lesdits ouvrages, à raison de 15 liv. par mois. » — Le résumé des dépenses faites pour le tombeau d'Henri II, constate qu'en l'année 1567, il fut payé « à Loys Lerambert et autres marbriers sculpteurs, 8,762 liv. »

Ces Louis Lerambert, stucateurs marbriers, avaient encore des artistes ou artisans de leur nom, occupés aux travaux des palais royaux ; et tous ces Lerambert, Jean et Henri Lerambert, peintres, François Lerambert, imager et maçon, me paraissent avoir formé une de ces nombreuses familles d'artistes comme il s'en trouve tant dans l'histoire de notre art ; la nature même de leurs travaux et la faveur avec laquelle ils restent employés jusqu'à la fin du 16^e siècle me porteraient à voir en eux les ancêtres, grand-père et grands-oncles de ce Louis Lerambert, l'un des sculpteurs les plus favorisés de la cour au 17^e siècle, filleul de Louis XIII, élève de Vouet et de Sarrasin, et fils de Simon Lerambert, garde des figures antiques et des marbres du Roi. D'Argenville le fils nous en a laissé une bonne notice dans ses *Vies des fameux sculpteurs*, p. 172 et suiv. C'est à ce titre de garde des marbres de S. M. que les comptes des bâtimens, aux premiers temps de l'administration de Colbert, nous montrent à chaque page Louis Lerambert distribuant les marbres au Bernin et aux autres statuaires occupés par le Roi et le ministre.

Il est inutile, à propos de la petite pièce que nous donnons, de disserter sur la lettre *z* (au lieu de la lettre *r*), dont le scribe a dénaturé le nom de Lerambert. Quant au grand nom qui signe le billet, Dieu nous garde d'entamer ici, à propos d'un si mince sujet, la magnifique histoire du grand artiste que les comptes d'alors appellent « M^{re} François Primadicis de Boullongne, abbé de Saint-Martin de Troye, aulmosnier et superintendant des bastimens de Sa Majesté. »



EUSTACHE LE SUEUR.

Lettre de M. B. FILLON au directeur des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

Fontenay-Vendée, 24 juillet 1852.

Monsieur et cher Directeur,

Vous me demandez de vous envoyer le plus promptement possible les renseignements que je possède sur Eustache Le Sueur. Si la communication de la lettre relative au *Saint-Paul à Ephèse* n'eût dépendu que de moi, elle vous serait depuis longtemps parvenue; mais vous savez combien les collectionneurs sont parfois capricieux et avarés des raretés renfermées dans leurs cartons. Or, le possesseur de ce précieux autographe, excellent homme du reste, étant un peu entaché de la manie de croire qu'une pièce publiée fait moins d'honneur à un cabinet qu'un document inédit, je suis forcé d'attendre son heure de générosité et de bon vouloir. Elle viendra, je vous l'assure, seulement ayez patience.

Faute de mieux, les quelques détails que je vous adresse aujourd'hui aideront à compléter le beau travail de M. Dussieux, qui a eu la bonne pensée de réunir dans un seul cadre tous les éléments d'une biographie sérieuse et véridique de notre sublime artiste, dont la vie si noble et si simple sera ainsi dégagée de tout alliage étranger.

Voici d'abord la copie d'une note conservée à la Bibliothèque publique de la Rochelle, et provenant des anciennes archives de l'Oratoire de cette ville. C'est une récapitulation des dépenses faites par la communauté pour son église de Sainte-Marguerite :

GRAND AUTEL. — TABLEAU.

« Le 29 novembre 1653, nous avons employé à un tableau qu'on a fait venir de Paris pour le grand autel 250 #. Il a coûté (ajoute une autre main) 350 #, comme il paraît par l'extrait du registre de M. Eustache Le Sueur.

« Mars 1655, pour la voiture du tableau de Tours à la Rochelle, 5[#], 4^s.

« Le 18 mars 1655 pour 44 aulnes et 3 quarts de toile à 22^s l'aulne, 49[#] 4^s 6^d pour notre tableau. »

On a joint à cette note un billet conçu en ces termes :

« Le révérend père Boucher, prestre de l'Oratoire faisant à Paris pour le R. P. Alexandre aussy prestre de l'Oratoire de la Rochelle, a payé à Eustache Le Sueur, peintre du Roy, la somme de 350 #, pour le tableau représentant une Nativité de Jésus-Christ, pour les pères de la Rochelle. 350 # en 1653. »

« Extrait du registre que tenoit feu Eustache Le Sueur, peintre du Roy.

« Certifié véritable par son petit fils, à Rochefort, ce 9 aoust 1740.

« Signé : LE SUEUR. »

Ces diverses notes ne laissent aucun doute sur l'authenticité du magnifique tableau placé maintenant à l'un des autels de l'Hôpital de la Rochelle, qui l'a reçu, le 16 vendémiaire an XI, des mains du citoyen Gaudin, ancien député à l'Assemblée législative, et bibliothécaire de la ville, sur l'ordre du maire Garnier.

La petite gravure au trait, jointe à ma lettre (1), vous donnera une idée de cette belle page, traitée dans la manière simple et grandiose adoptée par Le Sueur à la fin de sa vie. C'est une *Adoration des bergers*, comme l'a dit avec raison d'Argenville, et non

(1) « Cette gravure, *lit-on à son verso*, faite d'après une esquisse de M. F. Giraudeau fils, de la Rochelle, est due à l'obligeance de M. Texier, graveur, également notre compatriote, qui en est l'éditeur et qui l'a destinée à la Société des Amis des arts. »

une *Nativité*, ainsi que le prétend Florent Le Comte, d'après le journal manuscrit du grand peintre.

Ces faits établis, je crois devoir rapporter ici l'anecdote que l'on raconte sur l'origine de ce tableau, anecdote sortie du cerveau de quelque faiseur de drames intimes, comme tant d'autres mensonges ridicules débités sur les hommes illustres, faute de pouvoir se persuader que ces êtres privilégiés vivent à l'instar de tout le monde. Je copie le texte placé au revers de la petite gravure; il est aussi pitoyable que le croquis auquel il sert d'accompagnement et fourmille des plus grossières erreurs historiques :

« Vers l'année 1648, le célèbre Le Sueur revenait d'Espagne, où les suites d'un duel l'avaient forcé de s'exiler; une maladie grave l'obligea de s'arrêter à la Rochelle, où il reçut des frères de l'Oratoire de cette ville l'hospitalité et les soins les plus tendres. Après son rétablissement, il ne voulut pas quitter les bons pères sans leur laisser un gage de sa reconnaissance. Ce fut donc chez eux et pour eux qu'il créa l'un de ses chefs-d'œuvre (1). »

Certes, cet épisode est fort touchant et fort à la gloire de Le Sueur et de ses hôtes; malheureusement les documents reproduits plus haut en montrent la fausseté, et la biographie de Guillet de Saint-Georges prouve que, loin de courir le monde à cette époque, son héros s'occupait plus que jamais de peinture dans son atelier de Paris et achevait sa vie de saint Bruno.

J'avoue cependant avoir longtemps cru moi-même à la vérité de ce récit, surtout depuis la découverte de deux actes de 1648, qui mentionnent un certain E. Le Sueur et la présence de cet individu à la Rochelle, où il tomba malade, au mois de juillet de la même

(1) Voici la fin de cette notice imprimée au dos de la gravure, exécutée non par M. Texier, mais par M. Normand aîné, d'après le dessin de M. Fremy :

« A l'époque du vandalisme révolutionnaire, peu s'en fallut que le tableau de Le Sueur n'éprouvât le sort de bien d'autres, qui furent impitoyablement mutilés. Il fut heureusement sauvé par un amateur des arts, M. Vivier père, qui en connaissait tout le prix, et qui se trouvant alors administrateur de l'hospice y fit transporter ce trésor, qui resta ainsi placé sous la sauvegarde de la charité à laquelle il devait son origine. »

année. Ces deux actes ont trait à l'arrivée à Fontenay-le-Comte de *soixante prisonniers de guerre espagnols*, amenés par ledit E. Le Sueur et un autre commissaire. Mais ce qu'il y a surtout de plus singulier, c'est la ressemblance de la signature avec celle du peintre.

Combien de faits réputés vrais sont appuyés sur des preuves moins solides! — Après avoir vu la note conservée à la Bibliothèque de la Rochelle, j'ai renoncé sans regret au roman que je m'étais créé.

Mais si je ne possède pas d'autographe de Le Sueur, mon cabinet d'antiquaire est orné de l'un de ses plus beaux dessins à la sanguine, sur papier blanc, représentant la mort de Sénèque. Quoiqu'il soit un peu fatigué, la composition n'a rien perdu de sa grandeur et de son effet, et on reconnaît la main du maître dans la plénitude de son talent. Le philosophe va mourir; il rassemble les dernières forces qui lui restent pour donner quelques instructions suprêmes à ses disciples accablés de douleur, tandis que l'envoyé de Néron contemple d'un œil impassible cette scène émouvante éclairée par deux flambeaux. La tête de Sénèque est un chef-d'œuvre de calme et de dignité : la vie se retire de ce corps débile soutenu par deux serviteurs, mais l'âme conserve encore toute son énergie et sa sérénité. — De nombreux repentirs montrent le soin que Le Sueur apportait dans l'agencement de ses figures, dont l'absence d'une seule nuirait à l'unité de la composition. Un autre intérêt s'attache à cette esquisse; elle a appartenu à J.-J. Rousseau, qui la tenait du prince de Conti.

J'ai eu également autrefois deux autres dessins du même maître en ma possession : une tête de Christ d'une rare expression de douceur, et une des figures accessoires du tableau de *Saint Paul à Ephèse*. Elles étaient à la pierre noire, rehaussée de blanc, sur papier gris foncé.

Adieu, Monsieur et cher Directeur, etc.

FILLON.

Nous recevons de notre collaborateur, M. Dussieux, la lettre suivante :

25 août 1852, Versailles.

Mon cher ami,

Puisque vous avez bien voulu rappeler mon nom, en publiant, dans la dernière livraison des *Archives*, une lettre signée *E. Le Sueur* qui vous a été envoyée de Valenciennes par M. Hédouin, permettez-moi de vous faire part de mes doutes relativement à l'authenticité de cette pièce.

Si j'avais eu l'honneur de connaître M. Hédouin, je me serais adressé à lui pour savoir où se trouve actuellement l'autographe appartenant à M. Campenon, mort depuis 1843.

Mais, tiendrais-je entre mes mains ce curieux document, que même après m'être assuré des conditions matérielles d'authenticité, écriture, papier, encre, etc., il me serait impossible de croire qu'en 1650, Eustache Le Sueur ou tout autre ait pu écrire :

Cher camarade et ami — je suis allé voir l'exposition — sage et élevé dans toutes ses compositions, son style est toujours pur et d'un goût parfait, etc.

C'est tout au plus si un siècle plus tard le peintre de portraits, *Pierre Le Sueur*, reçu à l'Académie le 30 septembre 1747, eût pu se servir de termes semblables, et je crois qu'il faudrait descendre jusqu'au sculpteur *Jacques-Philippe Le Sueur*, mort en 1831, ou plutôt jusqu'au compositeur de musique *Jean-François Le Sueur*, mort en 1837, pour trouver le signataire probable de la lettre qui a appartenu à M. Campenon, et que, suivant votre propre expression, on dirait écrite d'hier.

Adieu, mon cher ami, je vous serre affectueusement la main.

L. DUSSIEUX.

Un document en appelle un autre. A peine avons nous inséré la pièce qui nous était adressée par M. P. Hédouin, que nous recevions de notre autre collaborateur, M. Fillon, la lettre intéressante que nous venons de publier. Le Louvre possède plus d'une

étude pour cette belle composition de *l'Adoration des bergers*, et nous en avons vu, dans l'église Saint-Pierre de Montdidier, une copie nouvellement peinte à la Rochelle, par un jeune soldat de Montdidier nommé Duquesne. Nous trouvons nous aussi une pierre à ajouter, chemin faisant, au beau monument commencé par nos amis, et encore l'empruntons-nous à la bibliothèque de notre obligé M. J. Niel. M. Niel a fait trouvaille d'un merveilleux exemplaire du Catalogue du cabinet du duc de Tallard (1756); c'est l'exemplaire ayant appartenu à P.-J. Mariette, et que notre cher amateur avait, suivant son habitude, chargé des notules les plus curieuses. A l'article du tableau représentant : « *Jésus-Christ guérissant l'Aveugle-né*, tableau capital d'Eustache Le Sueur, peint sur bois de 18 pouces de haut, sur 24 pouces de large, » Mariette écrit en marge :

« 1820 #. Metra pour le Roy de Prusse. Il y en a une estampe par Surugue. Je l'ay veu autre fois entre les mains de la veuve Gautrel. On dit que Le Sueur l'avoit peint pour elle. Cela se peut, car Lenfant, premier mari de la veuve Gautrel estoit curieux. Je le trouve très-beau; il est de son meilleur temps, cependant la figure du Christ est un peu courte. Si tout estoit comme celle de l'Aveugle, ce seroit un morceau sans deffaut. Une fente dans la planche sur lequel il est peint desprise un peu le tableau. »

Plus loin, au n° 458 du Catalogue, aux mots :

« Quatre desseins (de Simon Vouet et Le Sueur), dont une composition très-finement dessinée par Le Sueur, » *Mariette ajoute* : « et une étude de figure drappée du même qui est bien. 13 #. Bazan. »

PH. DE CH.

ANTOINE-RENÉ HOUASSE.

Pièce communiquée par M. le baron de Véze.

Nous ne pourrions que répéter ici ce que disait notre ami Eud. Soulié, à propos de la lettre de Charles-François Poerson, p. 150. On croirait, à lire les correspondances officielles de nos directeurs de l'Académie de France à Rome, qu'ils étaient moins chargés de surveiller les études des pensionnaires, espoir de notre école, que de pourvoir la cour de Versailles des nouvelles politiques du Saint-Siège. Houasse, élève de Lebrun, n'était directeur de l'Académie de France à Rome que depuis l'année précédente, 1699; il exerça cette noble mission jusqu'en 1704, époque à laquelle il fut remplacé par Ch.-Fr. Poerson : avant lui-même, l'Académie était restée dix ans sans directeur, Ch. Errard, mort en 1689, n'ayant pas eu de successeur immédiat. Ant.-René Houasse mourut le 27 mai 1710, âgé de soixante-cinq ans. (Voir la liste des académiciens, p. 367, 406, 407, 410 et 413.) Il avait passé par tous les grades de l'Académie, jusqu'à la dignité de recteur, qu'il obtint le 2 juillet 1701.

A Rome, le 29 juin 1700.

Monsieur,

J'espere que vous trouverez bon que jaye l'honneur de vous faire une simple relation de l'entrée de Monseigneur l'Ambassadeur de France en cette ville, et de la cavalcade faite par le Connetable Colonne au sujet de la haquenée présentée au Pape en considération du Fieffe de Naples.

Monseigneur l'Ambassadeur fit son entrée dimanche dernier, accompagné de Messeigneurs les Cardinaux.

françois precedé et suivy d'un nombreux cortege. Sa livrée estoit très-belle; il partit de Pontemole et alla à son palais, où il quitta tout ce cortege et alla incognito faire visite au Pape en son palais de Montecavallo.

Le jour d'hier, veille de Saint-Pierre, la haquenée fut présentée au Pape par le Connetable Colonne à cause que l'ambassadeur d'Espagne n'a pas fait son entrée.

La cavalcade sortit à 21 heures du palais du Connetable, elle commença par la marche des chevaux-legers du Pape, précédés des trompettes. Tous les gentils hommes, escuyers, et autres officiers des cardinaux et princes de la Faction d'Espagne suivoient la plus grande partie richement habillez à la manière Espagnolle, montez sur des chevaux superbement caparaçonnez; en suite marchoyent les Princes Italiens, et ceux qui ont la qualité de Grands d'Espagne, vetus aussy à l'Espagnolle, avec leurs colliers de l'ordre de la Toison, accompagnez de leurs corteges et officiers. Le Connetable vetu aussy à l'espagnol accompagné de ses officiers et domestiques en très-grand nombre precedoit la haquenée, conduite par deux de ses officiers; elle étoit magnifiquement caparaçonnée, entourée des Suisses de la garde du Pape, elle estoit chargée des Armoiries du Pape fabriquées d'argent de la hauteur d'environ trois pieds, deux officiers à pied les soutenoient. Tous les Prélats de la Faction d'Espagne

vetus en habitz voletz etoyent à la suite montez sur des mulles. Cinq carosses du Connetable très-riche-ment ornez tirez chacune par 6 chevaux finissoyent cette marche. Ils allerent en cet ordre au palais du Pape à Montecavallo où ce Saint Père les receut; le Connetable luy fit le compliment; la haquenée entra en l'appartement, luy fut présentée, on luy fit player les jarretz de maniere quelle parut inclinée; le Pape donna sa benediction et chacun se retira. Cette marche et Cérémonie est une des plus agreables à veoir.

Je suis avec profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et soumis serviteur,

HOUASSE.



ANTOINE WATTEAU.

Quatre lettres communiquées et annotées par M. le baron
Ch. de Vèze.

L'Isle-Adam, ce 16 août 1852.

Je vous confie très-volontiers, Monsieur, les quatre intéressantes lettres d'Antoine Watteau pour être insérées dans vos *Archives de l'Art*. Elles seront mieux dans cet important recueil que dans le catalogue, dont je m'occupe, de l'œuvre si remarquable de ce maître rassemblée dans mes portefeuilles, quoique j'eusse trouvé le moyen de les y intercaler convenablement.

Ces lettres furent données en novembre 1812, avec d'autres écrits de peintres, par M. l'abbé Champion de Tersan à madame la marquise de Grollier, l'amie, l'élève de Greuze, de Van Spaendonck, d'Hubert Robert, l'amie aussi de M. de Humboldt, de l'abbé Delille, aimable dame, artiste elle-même, si digne de recevoir de semblables présents. J'en pris les copies exactes et même figuratives, tant j'attachais de prix à ces naturels écrits, chez madame de Grollier et en présence du savant abbé, ainsi que de la lettre si intéressante de Coypel, que vous connaissez, et de cette grande feuille d'inventaires faits en 1770 par ordre, ou plutôt à la prière de Basan, par un Audran. Il y avait encore dans ce cadeau : deux lettres, fort singulières, de Sébastien Bourdon, deux importantes lettres de Doyen, une longue lettre datée de Rome de J.-B.-M. Pierre, autre que celle que j'ai de sa main, aussi de Rome, et enfin une assez longue lettre, en italien, de Rubens, adressée à un correspondant de Paris, lettre que je n'eus pas le loisir de copier en entier, malheureusement, mais où je pris le passage suivant placé à la fin et écrit en français, et tel que le voici :

« Je vous prie communiquer à M^r Jean Sauvages, ce que je place cy dessous : Je vous prie de vous arren-

ger, (l'amy) pour retenir pour moy, pour la III^{eme} semaine quy suyura celle-cy les deux Dames Capaïo de la Reue du Verbois, et aussy la petite niece Louysa, car je compte faire, en grand^r nat^{lle} trois Etuddes de Syrennes et ces trois personnes, me seront d'un g^d secours et infini, tant à cause des Expressions superbes de leurs uisages mais encore par leurs superbes cheuelures Noires que je rencontre difficilement ailleur et aussy de leur stature.

« P.-P. RUBENS. »

A M. Sauueur Ferrary (1) changeur d'argent tout contre le cheuet S^t-Médéric, à Paris.

Tous les écrits des peintres appartenant à M. l'abbé de Tersan lui venaient d'un legs fait par un ami, un véritable amateur, dont il nous avait parlé si souvent à Willemin, l'antiquaire, et à moi, à l'Abbaye-aux-Bois, le baron de La Roque-Gélis, proche parent du chevalier de La Roque, peint par Watteau, et dont nous avons une belle estampe gravée par Lépicié.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur, mes empressés compliments.

Le baron CHARLES DE VÈZE.

(1) Ce banquier devait se nommer sans doute *Salvator Ferrari*. Le corps de la lettre à lui adressée était en italien, in-folio, plié en quatre. Elle devait être sous enveloppe. Il était question d'argent à recevoir et à payer, et aussi d'une assez grande caisse renfermant des peintures et des dessins originaux, qu'il attendait de Livourne et de Marseille.

+

*A Monsieur Gersaint, m^d sur le pont Notre-Dame,
de la part de Watteau.*

Du samedi.

Mon ami Gersaint,

Oui, comme tu le désires, je me rendrai demain à dîner avec Antoine de la Roque, chez toi. Je compte aller à la messe à dix heures à St-Germain-de-Lauxerrois; et assurément je seroi rendu chez toi à midi, car je n'auroi avant qu'une seule visite à faire à l'ami Molinet qui a un peu de pourpre dequis quinze jours.

En attend^t, ton amy,

A. WATTEAU.

+

*A M^r Monsieur de Julienne, de la part de Watteau,
par exprès.*

De Paris, le 3 de mai.

Monsieur!

Je vous fais le retour du grand tome premier de l'Ecrit de Léonardo de Vincy, et en mesmes temps je vous en fais agréer mes sinceres remerciements. Quand aux Lettres en manuscrit de P. Rubens, je les garderai encore devers moi si cela ne vous est pas trop désagréable en ce que je ne les ai pas encore achevées!! Cette douleur au côté gauche de la tête ne

m'a pas laissé sommeiller depuis mardi et Mariotti veut me faire prendre une purge des demain au jour, il dit que la grande chaleur qu'il fait l'aidera à souhait. Vous me rendrez satisfait au delà de mon souhait, si vous venez me rendre visite d'ici à dimanche ; je vous montrerai quelques bagatelles comme les paysages de Nogent que vous estimez assez par cette raison que j'en fis les pensées en presence de madame de Julienne à qui je baise les mains très-respectueusement.

Je ne fais pas ce que je veux en ce que la pierre grisé et la pierre de sanguine sont fort dures en ce moment, je n'en puis avoir d'autre.

A. WATTEAU.

+

A M^r Monsieur de Julienne de la part de Watteau.

De Paris, le 3 de septembre.

Monsieur !

Par le retour de Marin qui m'a apporté la venaison qu'il vous a pleu m'envoier des le matin, je vous adresse la Toile où j'ai peinte la teste du sanglier et la teste du renard noir, et vous pourcez les dépêcher vers M^r de Losmesnil, car j'en ai fini pour le moment. Je ne puis m'en cacher mais cette grande toile me resjouist et j'en attends quelque retour de satisfaction de vostre part et de celle de madame de Julienne qui

aime aussi infiniment ce sujet de la chasse, comme moi-mesme. Il a fallu que Gersaint m'ammenat le bon homme La Serre pour agrandir la toile du costé droit, où j'ai ajousté les chevaux dessous les arbres, car j'y éprouvois de la gesne depuys que j'y ay ajousté tout ce qui a esté décidé ainsi. Je pense reprendre ce costé là des lundi à midi passé, parce que des le matin je m'occupe des pensées à la sanguine. Je vous prie ne pas m'oublier anvers madame de Julienne à qui je baise les mains.

A. WATTEAU.

+

A M Mon Sieur de Julienne.

Monsieur !

Il a pleu à Mon Sieur l'Abbé de Noirterre de me faire l'envoi de cette toile de P. Rubens où il y a les deux testes d'anges, et au-dessous sur le nuage cette figure de femme plongée dans la contemplation. Rien n'auroit seu me rendre plus heureux assurément si je ne restois persuadé que c'est par l'amitié qu'il a pour vous et pour M^r votre neveu, que Monsieur de Noirterre se dessaisit en ma faveur d'une aussi rare peinture que celle-là. Depuis ce moment où je l'ai reçue, je ne puis rester en repos, et mes yeux ne se lassent pas de se retourner vers le pupitre où je l'ai placée comme dessus un tabernacle!! On ne sauroit se per-

suader facilement que P. Rubens aie jamais rien fait de plus achevé que cette Toile. Il vous plaira, Monsieur, d'en faire agréer mes véritables remerciemens à Monsieur l'abbé de Noirterre jusques à ce que je puisse les luy adresser par moy-mesme. Je prendrai le moment du messenger d'Orléans prochain, pour lui escrire et luy envoier le tableau du repos de la S^{te} famille que je luy destine en reconnoissance.

Votre bien attaché amy et serviteur, Monsieur!!

A. WATTEAU.

Quelles belles lettres nous a données M. le baron de Vêze et quelle bonne fortune pour nos *Archives*! Tout Watteau est là, avec son cœur, avec ses œuvres, avec les habitudes de sa vie et de son travail, et jusqu'aux défaillances de sa pauvre santé. Et quel délicieux enthousiasme pour Rubens, dont il fut avec Van Dyck le plus brillant élève! Avez-vous vu, en 1848, dans le grand salon du Louvre, *le Voyage à Cythère* à côté de *la Kermesse*? Le chef-d'œuvre du maître abaissait-il celui de Watteau? — Nous nous gardons bien d'ajouter une note là où M. le baron de Vêze n'en a point voulu mettre. Il a sans doute renvoyé tacitement le lecteur à la biographie de Watteau, insérée dans le Catalogue Lorangère par ce Gersaint, auquel il écrit ci-dessus et qui lui ferma les yeux, le 18 juillet 1721, à Nogent, Nogent dont il avait dessiné les paysages en présence de madame de Jullienne, — et au Catalogue de M. de Jullienne, dont l'amitié de Watteau fit la gloire. Jean de Jullienne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et amateur honoraire de l'Académie royale de peinture, était né à Paris le 29 novembre 1685; il mourut le 20 mars 1766, après avoir passé l'une des vies les plus estimables qu'on puisse raconter, à maintenir et à repandre la mémoire de deux grands peintres, ses intimes amis, morts tous deux prématurément : Antoine Watteau et François Lemôine.

J.-B.-M. PIERRE.

Deux lettres communiquées par M. le baron de Vèze et M. Fossé-Darcosse,
et annotées par M. P. Mantz.

Les deux lettres qu'on va lire n'ajoutent aucun fait nouveau à la biographie de Pierre, né, comme on sait, en 1714, et mort le 15 mai 1789; mais elles nous le montrent aux dernières années de sa vie, parvenu aux plus hauts grades académiques et honoré des fonctions de premier peintre du roi et de directeur de la manufacture des Gobelins. C'est à ce double titre que, dans la première des lettres que nous publions, nous voyons Pierre intervenir dans l'acquisition d'un tableau destiné à enrichir la collection royale et s'intéresser à la gravure des compositions historiques que Louis XVI avait fait peindre, et que les Gobelins étaient, à cette heure même, occupés à reproduire en tapisserie. Cette première lettre, qui porte en marge les traces d'un enregistrement administratif, est adressée à quelque agent supérieur de la surintendance des bâtiments du roi :

Monsieur,

Je ne fus point surpris avant-hier, lorsque M. Robert me dit que je n'avois pas eu l'honneur de vous parler du tableau de Panini appartenant à M. le duc de Choiseuil. Le compte que je vous en redis ne fut que verbal; et je crois alors qu'une lettre devenoit inutile, d'autant que vous parûtes disposé à l'acquiescer.

Le tableau est du meilleur tems de Panini, c'est-à-dire qu'il n'y a rien de noir, qui s'aperçoit dans les premières ouvrages de ce maître, lorsque jaloux de se faire une réputation, il fatiguoit ses productions.

Ce tableau de la plus chaude couleur, a précédé sa

maniere expédiée et souvent blafarde, il est en outre composé de figures les plus grandes que je connoisse de luy.

Le prix qu'en desire M. le duc de Choiseuil ne me paroît pas exorbitant, vu ceux de la curiosité actuelle. La demande est de six mille livres. M. Duplessis au contraire m'a fort étonné. Car je me ressouvins dans le moment que vous m'aviés chargé de faire un résumé de ses Memoires qui estoient un peu longs; je le fis, et pour ne pas jetter de la confusion par des variantes, quoyque le fond fut toujours le même, jay l'honneur de vous adresser copie de la lettre à ce relative.

M. Vincent m'a apporté un troisième tableau qui me paroît encore mieux, que les deux premiers : le quatrième est commencé.

M. Jeaurat a écrit, et remi à l'Academie sa place de chancelier, que son absence rendoit une vaine (?) sans fonction et sans émoulemens, outre quelques signatures. Il garde celle de Recteur, qui par ses honoraires peut être utile. L'on peut prevoir que ce sera M. Pigalle qui le remplacera (1).

M. Henriquès graveur (2) vous avoit présenté une memoire, pour que vous luy (donnassiez la) permis-

(1) Les prévisions de Pierre ne tardèrent pas à se réaliser. Etienne Jeaurat s'étant démis des fonctions de chancelier, qu'il occupait depuis le 24 février 1781, fut remplacé par Pigalle, qui prit le sceau à partir du 8 janvier 1785.

(2) Benoît Louis Henriquez, graveur assez habile, élève de Dupuis, et agréé à l'Académie en 1782.

sion de graver en suite tous les tableaux du Roy. Projet qui a toujours été rejeté, parce que l'on connoît comment sont traités les arts, lorsqu'ils sont à l'entreprise.

Aujourduy M. Henriquès se restreint à demander la permission de graver la suite des sujets de l'histoire de France executés pour le Roy; un morceau de ce genre qu'il vient de mettre au (jour) lui a donné cette idée. Je consenti à vous en parler, mais en même tems, je l'ai prevenu que dans le cas où vous accorderiés sa demande, il seroit obligé d'aller dessiner ses traits aux Gobelins, et d'y retoucher ses epreuves. Ce M. Henriquez se plaint du nombre de ses jaloux, de ses ennemis, qui ne peuvent exister. Vous serès donc entouré, Monsieur, par les protecteur qu'il a rassemblé. Dans le fait, il n'y a aucun inconvenient à lui accorder sa demande, ce sera à luy à s'en tirer, mais en même temps, il seroit bon de luy parler des morceaux de reception, auxquels comme tant d'autres il ne pensera, que lorsqu'il n'y verra plus (1).

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble et
très-obéissant serviteur,

PIERRE.

29 X^{bre} 1784.

(1) Pierre veut parler ici d'un grand travail entrepris déjà depuis plus de vingt ans et qui rencontra, dans l'exécution, mille difficul

Monsieur,

Hier sur les neuf heures du soir, le s^r Godefroy occupé à la restauration des tableaux du Roy, mourut subitement d'apoplexie, dans le caffè de la Regence. Sur l'avis donné par M. Bartouilhe, j'envoyez sur le champ chez MM. Robert et Jollain (1). Ces MM. décidèrent de faire mettre les scellés sur le cabinet au Louvre, et sur son atelier chéz luy au Louvre.

Ce matin jay prié M. Robert de passer chez moy et nous nous sommes rencontré de la même opinion sur un M. Martin (2), comme le plus capable de remplacer le s^r Godefroy. Sous la clause neammoins de vous représenter l'ancien ordre que vous avez établi de ne point accorder de breuet, afin de ne pas donner d'exclusion à d'autres, et de ne pas oter aux gardes du

tés et mille retards. Nous savons par d'Argenville le fils que « l'Académie, contente du dépôt précieux que forment dans ses salles les ouvrages de réception de ses membres et leurs portraits, avoit toujours négligé de les confier au burin : ce ne fut qu'en 1762 qu'elle arrêta de les faire traduire et multiplier par la gravure ; ouvrage qui, avec le temps, formera une suite d'estampes très-intéressante. » (*Description de l'Académie*, 1781, p. 81.) On sait que lors de la suppression de l'Académie, cette suite n'était pas encore achevée. Les planches exécutées font aujourd'hui partie de la chalcographie du Louvre.

(1) Hubert Robert et Jollain étaient tous deux à cette date « gardes du Musœum du Roi » et chargés à ce titre de l'administration intérieure et, pour ainsi dire, de la police du Louvre.

(2) Il y aurait lieu de rechercher si ce Martin que Pierre propose de donner pour successeur à Godefroy, ne serait pas le même qu'un certain Martin-Laporte qui, en 1787, avait restauré avec beaucoup de succès les tableaux du séminaire de Saint-Sulpice. V. le *Journal de Paris* du 21 août 1787.

cabinet le droit de se faire obeir lorsqu'ils sont mecontens de la besogne. L'on peut consulter MM. Durameau, Robert, et Jollain. Si j'éprouvois plus de deférence, je n'en etois pas plus content.

La seconde clause absolue, c'est que tout le travaille du restaurateur, se fera dans le cabinet au Louvre. Le local est magnifique.

Anciennement, Monsieur le Comte, la mere de feu M. Godefroy restauroit en société avec un nommé Coleins (1). Ils travailloient dans l'atelier de M. Coypel, devenu aujourd'huy le logement de M. Vien. On les transporta dans le lieu où M. Godefroy vient de mourir, et Coleins étant mort, la veuve Godefroy resta seule maitresse du vaste atelier, s'y pratiqua un logement tel quel.

Le fils de M. Godefroy mort hier a 23 ans, a été à la petite ecole, a gagné des medailles, mais en suivant le cours des etudes dans l'art, il s'est peu occupé de restauration.

Il reste après avoir nommé un restaurateur, à s'occuper du logement. Les artistes auxquels vous avez promis positivement la première vacance sont MM. Renaud, Perrin, Sauvage et Hûe.

(1) Ce Coleins, qui paraît être d'origine flamande, ne nous est pas tout à fait inconnu. C'est lui qui eut l'honneur de repeindre la tête de l'Io du Corrège, décapitée par la pudique main du duc d'Orléans. Cette restauration fut jugée si savante, que les poètes mêmes applaudirent. On trouvera dans le *Mercur*e (avril 1756, p. 130) de mauvais vers à la louange de Coleins.

Je n'auray donc point l'honneur de vous faire aucune proposition, car il est à votre choix *absolu* de décider entre quatre paroles données et une seule grace à accorder.

Quant à la veuve, vos bontés prononceront; je pense neanmoins que le plus favorable pour le moment, seroit un à-compte sur le peu qui est dû à feu son mari.

Je suis, avec un profond respect,

Monsieur,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

PIERRE.

15 X^{bre} 1788.

Monsieur le Comte voudra bien m'envoyer ses ordres pour la levée des scellés, afin que je me concerté avec M. Bartouilhe.

Je ne puis aller que demain aux Gobelins.

La seconde lettre que nous venons de reproduire ne présenterait qu'un assez mince intérêt, si elle ne nous donnait l'occasion de dire un mot d'un artiste dont on a peu parlé et qui fut cependant le plus employé parmi les restaurateurs de tableaux du règne de Louis XVI. Adressée à M. le comte d'Angivilliers, elle nous indique la date de la mort d'un peintre dont le nom manque à toutes les biographies. Joseph-Ferdinand-François Godefroy, qui, ainsi que nous l'apprend la lettre de Pierre, mourut dans la soirée du 14 décembre 1788, avait commencé, avant de réparer les tableaux des autres, par faire de la peinture pour son propre compte. Il n'y réussissait d'ailleurs pas très-bien, s'il faut s'en rapporter aux deux œuvres que nous montre de lui l'église Saint-Nicolas-

des-Champs. D'Argenville n'a pas manqué de les décrire : « Le tableau d'autel (de la chapelle de la Communion) qui représente *saint Charles communiant les pestiférés à Milan*, et le *Père éternel*, placé dans l'attique, sont d'un peintre nommé Godefroy. » (*Voyage pittoresque*, 6^e édition, 1778, p. 191.) Thierry, visitant six ans après la même chapelle, n'y signale plus que le *Saint Charles Borromée*, qu'il désigne comme l'œuvre de « M. Godefroy, jeune artiste qui donne de grandes espérances. » (*Almanach du voyageur*, 1784, p. 451.) Si Thierry eût levé la tête, il eût parfaitement aperçu le *Père éternel* qui, peint sur la muraille même, a été protégé contre les hasards des déplacements et s'étale encore aujourd'hui au-dessus de l'autel, dans sa gloire moins lumineuse que jaunie. Je remarquerai d'ailleurs en passant que Thierry, se recopiant chaque année, continue, dans les éditions successives de son livre, à représenter Godefroy comme un jeune homme qui ne cesse pas de donner « de grandes espérances. » La phrase se trouve répétée presque dans les mêmes termes dans sa dernière description de *Paris, tel qu'il était avant la révolution* (I, p. 544), qui ne parut qu'en l'an iv de la république, c'est-à-dire alors que le pauvre Godefroy était déjà mort depuis des années.

Le *Père éternel*, dont nous venons de parler, le *Saint Charles Borromée*, — aujourd'hui placé dans l'une des chapelles latérales de Saint-Nicolas-des-Champs, — sont des peintures fades, lavées, déteintes, telles qu'en faisaient à cette date les derniers disciples de l'école qui allait mourir. Nul comme artiste, Godefroy ne fut jamais pris au sérieux que comme restaurateur de peintures. Il paraît s'être signalé dès 1781 par la réparation des tableaux qui ornaient alors la nef et les transepts de Notre-Dame. « Messieurs du chapitre, dit Thierry, ayant ordonné la restauration de ces tableaux... en ont chargé cet artiste, qui, après s'en être acquitté avec toute l'intelligence possible, a fait une description détaillée de ces tableaux et du mérite des maîtres qui les ont peints. On y trouvera un parallèle de Le Sueur avec Raphaël. Cet article est savamment fait, etc. » (*Paris tel qu'il était*, I, 90.) La description de Godefroy, dont Thierry avait cité un fragment dans une de ses éditions précédentes, fut imprimée chez la veuve Hérissant, im-

primeur de l'église de Paris, rue Neuve-Notre-Dame, à la Croix-d'or.

Ce premier travail, heureusement achevé, paraît avoir attiré sur Godefroy l'attention de la province. Nous voyons en effet qu'en 1783, le chapitre des chanoines de l'église Saint-Pierre de Montpellier ayant à faire rentoiler et réparer le grand tableau de *la Chute de Simon le magicien*, de Sébastien Bourdon, « fit venir de Paris M. Godefroy, peintre, avec M. Hennequin, habile restaurateur. » (Atger. *Considérations philosophiques sur la vie et les ouvrages de S. Bourdon*. In-8°, 1818.)

A partir de cette date, nous ne savons plus rien de Godefroy, sinon qu'il fut chargé de restaurer les tableaux du roi, et qu'il jouit à ce titre d'un des logements de la cour du Vieux-Louvre. Quant à son talent de peintre, le *Saint Charles Borromée* de Saint-Nicolas-des-Champs nous apprend le peu de cas qu'il en faut faire : quant à son habileté en matière de restauration, il ne serait pas impossible d'en retrouver des traces dans les tableaux de Notre-Dame; mais ces choses sont véritablement trop peu graves pour que les *Archives de l'Art français* consentent à s'en occuper plus longtemps.



LÉOPOLD ROBERT.

Lettre communiquée par M. Jules Boilly.

M. Delécluze écrivait en 1838, dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages de Léopold Robert*, qu'on pourrait faire trois intéressants volumes des lettres de cet illustre et malheureux peintre à son ami M. Marcotte d'Argenteuil. Dix ans plus tard, M. Feuillet de Conches composait sur *Léopold Robert, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, un gros volume charmant, bardé à toutes les pages d'extraits de ses lettres à MM. Brandt, Navez, Schnetz, Rauch, Marcotte, Raczyński, à M^{me} Huguenin-Robert sa sœur, à Gérard, etc. Déjà M. Charles Lenormant, dans son volume sur le baron Gérard, avait publié de Léopold toutes les lettres qu'il avait trouvées dans la correspondance du premier peintre du Roi. M. Jules Boilly veut bien nous fournir à nous aussi la bonne fortune d'une lettre inédite; et nous avons d'autant plus d'empressement à la mettre au jour que quelques mots écrits sur la marge de cette lettre par M. le comte de Forbin, nous donnent une occasion nouvelle de montrer le tact avec lequel ce noble directeur général des Musées savait, dès leur apparition, distinguer les talents réels, et la sollicitude généreuse avec laquelle il suivait leurs progrès.

Léopold Robert avait exposé pour la première fois en 1822. *L'Improvisateur napolitain*, qu'il envoya en compagnie de quelques tableaux de moindre importance, avait déjà dû être exposé en 1822, sous son premier titre, ou, pour mieux dire, sous sa première forme projetée, *Corinne au cap Misène*; le sujet figura au Livret, mais le tableau ne parut pas au Salon, et ce n'est qu'en 1824 qu'il fut réellement exposé. Ce fut le premier des grands tableaux de Léopold Robert; tous ses biographes donnent l'histoire des hésitations et des transformations de cette peinture. On connaît assez la composition définitive par les gravures de MM. Z. Prévost et Joubert.

Rome, ce 23 juillet 1824.

Monsieur,

J'ai l'honneur, Monsieur le comte, de venir vous prier de vouloir bien permettre l'introduction de quelques-uns de mes tableaux à l'exposition du Salon qui va avoir lieu : mon ami, M. de Beauvoir, est chargé de vous les présenter, Monsieur. A la dernière exposition, on a bien voulu accueillir mes premières productions avec bonté, et il m'en reste une marque bien flatteuse. C'est ce qui m'a engagé à envoyer quelques nouveaux ouvrages ; si on y remarque quelques progrès, je serai bien récompensé. Le seul qui m'appartienne, et qui est plus grand que les autres, est une scène prise aux environs de Naples ; c'est un vieux marinier napolitain qui chante entouré d'habitans des isles.

Le repos de deux pèlerins dans la campagne de Rome. — Chevriers des Apennins dans la plaine de Rome. — Deux religieuses de l'ordre de Sainte-Thérèse, effrayées du pillage de leur couvent par des Turcs. — Un brigand mourant. — Un brigand en prières avec sa femme.

M. Desplan, mon ami, me marquoit dans une lettre que je reçus il y a peu de tems, que vous aviez bien voulu lui parler de moi, Monsieur, d'une manière très-obligeante ; permettez-moi de vous témoigner ma vive

reconnaissance, et de vous prier de me conserver votre bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le comte, avec un profond respect, votre très-humble et obéissant serviteur.

LÉOPOLD ROBERT.

A Monsieur le comte de Forbin, Directeur-Général des Musées de France, à la Direction du Musée au Louvre.

M. de Forbin avait écrit en marge de cette lettre :

J'ai vu avec admiration les derniers ouvrages de M. Robert; ils ne peuvent qu'ajouter à l'éclat de l'exposition. Je me hâterai d'appeler sur lui l'intérêt du gouvernement.

LE COMTE DE FORBIN.

7 août 1824.

NICOLAS POUSSIN.



Lettre communiquée par M. Chambry.

Enfin, — et j'en remercie de tout cœur la bonne grâce de M. Chambry, — je puis offrir aux lecteurs des *Archives* une lettre inédite de Nicolas Poussin. Ce n'est pas là une petite fortune; car dès que le public connaîtra les deux lettres à l'abbé Nicaise, qui demeurent encore cachées, m'est avis que les pièces inédites de l'écriture du Poussin deviendront tout à fait rares. Ceux de nos amis qui jugeraient d'ailleurs par la suscription de celle-ci qu'elle s'adresse à un correspondant nouveau du Poussin, commettraient une grosse erreur, et laisseraient voir qu'ils n'ont pas en mémoire très-fraîche les lettres adressées depuis le 7 janvier 1641 jusqu'au 18 septembre 1642, à l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles et intelligents protecteurs, le commandeur Cassiano del Pozzo. On y trouve en effet que Cassiano del Pozzo sollicitait une certaine abbaye de Cavore en Piémont, nommée par Ughelli dans son *Italia sacra : Sancta Maria de Caburro*. Poussin, plein de zèle pour les intérêts de son patron et bienfaiteur, entrevoit dès la première de ces lettres qu'il peut faire recommander cette affaire par M. de Noyers, et la lettre à Chantelou, datée de Paris, le 11 juin 1641, est consacrée tout entière à lui développer, avec une ardeur et une insistance inusitées, les titres et les droits du chevalier del Pozzo à l'abbaye de Cavore : « Monsieur (1), vous m'avez honoré de trois

(1) En transcrivant cette lettre, je n'ai pas seulement pensé à l'affaire de l'abbaye de Cavore, mais à une autre de plus d'importance encore, qui est celle de la correspondance même du Poussin, telle qu'elle a été publiée par M. Quatremère de Quincy. J'ai voulu donner un échantillon du vrai style de Nicolas Poussin et faire toucher aux yeux de nos lecteurs les singulières libertés qui ont été prises avec les formes, voire avec le fonds des lettres du maître. Il nous serait trop facile de retourner contre M. Quatremère la phrase du Poussin, citée par le savant académicien dans la préface de son édition : « J'ai vécu avec des personnes qui ont bien su m'entendre par mes ouvrages, n'étant pas mon métier de savoir bien écrire. » — Le respect du texte et des façons de dire du

de vos lettres dont les deux dernières sont datées du 2 et 5 juin. Par la première, j'ai admiré la vertu et grande hardiesse de M. Gassion (*de Gassion*). Mais la souvenance que vous avez de l'affaire de M. le chevalier Dupuis oblige tout le monde le plus porté à faire du bien à faire des grâces au jour de mérite (*aux gens de mérite?*). Véritablement il ne saurait vous arriver un plus beau sujet pour exercer votre vertu et montrer votre crédit que celui-ci. Tout fraîchement j'en ai reçu des lettres que pour lesquelles il me prie de vous faire souvenir de sa juste cause et de la favoriser. Vous aurez, je crois, entendu ses raisons et s'il a Monseigneur les considérations. Je crois qu'il (*ne*) lui semblait (*pas*) chose peu convenable que une grande fête (*faveur*) du Pape (*allât*) de mouvemens propres, à un serviteur effectif du cardinal son neveu, et qui mérita de le servir dès le commencement du pontificat, n'ayant eu jusqu'à maintenant aucune récompense, sinon bien petite, et ne trouvant aucun empêchement à la grâce reçue, étant sujet originaire de Savoie, avec l'avoir eu un frère qui servit personnellement le duc de Savoie, mari de Madame, cependant qu'il vécut et en paix et en guerre, où il perdit la vie, outre qu'il servit à Rome les Ambassadeurs de Savoie de 1611; jusques à présent et tout ensemble et en même tems s'est toujours (*montré*) notre très-dévoit des Ministres de la France et de notre nation, jusque à un tel signe qu'au commencement du Pontificat, après avoir été appelé au service du Palais, il se trouva quelqu'un qui procura qu'il en fût exclu, disant qu'il était trop français, et qu'il n'était pas convenable de mettre auprès d'un ne-

peintre était d'autant plus facile que lui-même par ces mots faisait bon marché de sa correction d'écrivain, et que les ambages et les italianismes, dont fourmillent les lettres aux Chantelou, donnaient un accent de plus et un accent très-curieux à sa grave parole. M. Quatremère de Quincy s'est, je crois, trompé dans son parti pris d'élégance et de purisme. Quant à moi, préférant Poussin lui-même aux plus correctes traductions de son langage, j'espère publier prochainement une édition nouvelle de toutes les lettres du Poussin, et j'apporterai à ce travail, s'il plaît à Dieu, la fidélité la plus scrupuleuse, et tous les pieux respects dont est digne un si grand nom.

PH. DE CH.

veu de Pape une personne qui fût tant instruite que à notre nation et bien vu des Ministres de celle, d'où il manqua peu qu'il nous reçut quelque affront, à cause de quoi il semble que ce soit une chose bien dure et peu convenable que une grâce ainsi bien qualifiée ne puisse subsister, mais doit céder à un abbé, lequel, outre qu'il est assez pourvu par les grâces qu'il a reçu en Piémont, mais encore ici il peut recevoir de Sa Majesté à toute heure par le moyen de son Éminence tout ce que ses espérances peuvent apporter, parce qu'il est en un pays où les vacances sont opulentes et infinies pour en pouvoir être pourvu quand il plaira à S. M. Mais si l'on ôte audit chevalier Dupuis ce que si justement il lui prévient, quand et où il a espié récompense, étant les occasions rares en Piémont, et de celles là moins auxquelles il se trouve qu'on ait l'utilité avec un titre honorable, comme est celui de l'Abbaye de Cavore, étant le pontificat passé tant outre, que, de beaucoup de centaines d'années en ça, l'on n'a point de mémoire d'un plus long, lui ôte l'espérance d'un tel bien à venir; et, s'il propose le présent, il est obligé ainsi faire parce que, s'il méprise une grâce à lui faite si pleine d'affection et de bonne volonté du Pape, lequel, après l'avoir honoré, joint des paroles telles qu'il en demeure obligé plus que par le don de l'abbaye, Sa Sainteté même pourrait avoir un juste prétexte de (*ne*) penser jamais plus à lui faire aucune grâce. Je vous assure, Monsieur, que si ledit chevalier Dupuis, votre très-affectionné, estime ladite Abbaye, il estime d'autant plus sa réputation, laquelle est en cela ici si fort engagée qu'il ne se peut plus, dans les fêtes du succès de fortune. Employez-vous donc, Monsieur, pour l'amour d'un si honnête homme, et pour une si juste cause, pour la protection d'un chevalier qui toute sa vie a été si dévot serviteur de Sa Majesté et de notre nation. C'est bien une véritable que le plus grand obstacle qui l'empêche la jouissance de la provision de ladite Abbaye ne vienne des recommandations d'ici faites contre lui.

« S'il plaira à Monseigneur, lui donner quelque aide, il conviendra faire que les Ministres auxquels l'on désignera d'écrire à Turin, pour le service dudit chevalier, et recommandations de ses intérêts, tant l'abbaye que pour quelque peu de stable qu'il y a en

ladite ville de Turin, dit *il signor Francesco-Maria Borgerello*, duquel on aura toujours connaissance par le moyen des pères Jésuites, dudit lieu, que celui-là selon le besoin aura soin de tout ce qui sera nécessaire. » Il paraîtrait, par la date de la lettre que nous publions, que l'affaire avait été poussée chaudement, et qu'on la tenait dès lors pour réussie, puisque le Poussin, à la fin d'octobre 1641, s'adressait à del Pozzo en le qualifiant d'un titre à la poursuite duquel « sa réputation était tellement engagée, qu'il ne pouvait en sortir honorablement que par le succès. » Et cependant, trois mois après, Poussin écrivait encore au commandeur : « Je vous dirai que dernièrement en faisant vos compliments à M. de Chantelou, je lui donnai votre lettre, qu'il reçut avec beaucoup de plaisir, et l'occasion se présentant de parler de votre abbaye, il me dit qu'il étoit vrai que M. de Noyers avoit essayé de parler plusieurs fois au cardinal de cette affaire, mais qu'il n'avoit pu rien obtenir de décisif, à cause des lettres écrites d'ici par le Roi et par ledit cardinal en faveur de Mondino, lesquelles ne permettoient pas qu'on revoquât la première demande ; qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de faire obtenir à V. S. ce qu'elle désiroit, que de donner audit Mondino le premier bénéfice vacant, et que celui-ci, en conséquence, vous cédât ses prétentions. Il ajouta que le cardinal Barberino en avoit écrit au cardinal Mazarin... » — Il n'en est pas moins certain par Ferd. Ughelli (*Italia sacra*, édit. prima, Romæ, 1644-1662, t. III, p. 591 ; édit. secunda, Venetiis, 1718, t. III, p. 490) que Cassiano del Pozzo obtint peu après son abbaye de Cavore : « Equestris ordinis S. Stephani nobilem, divitemque commendam instituit (Carolus-Antoni-us a Puteo, archiepiscopus Pisanus), Puteanæ suæ gentis jus patronatum fecit, quam hodie tenet Eques Cassianus Abbas S. Mariæ de Caburro, morum suavitate, eruditione, exaggeratisque virtutibus vir illustris, filius Antonii Cassiani primi Pedemontis præsidis filii, et Caroli-Antonii archiepiscopi consobrini, magnorum Hetruriæ ducum Ferdinandi I et Cosmi II supremi octo virorum magistratus, Hetruriæque militiæ generalis auditoris. » — Le 3^e volume de l'*Italia sacra* fut imprimé en 1647. Donc six ans après les négociations du Poussin, le commandeur Cassiano était devenu bien réellement *il signor Abbate di Cavore*.

Quant à la confiante recommandation que, dans notre lettre, Nicolas Poussin fait de sa famille, restée à Rome pendant ce voyage honorifique à Paris, qui fut pour lui comme un temps d'exil, — elle se trouve répétée dans plusieurs autres lettres, au commandeur Cassiano del Pozzo, voire même à son frère Carlo-Antonio; à celui-ci il écrivait de Paris, dès le 6 janvier 1641 : « Je vous recommande mes petits intérêts et ma maison, puisque vous avez bien voulu vous en occuper pendant mon absence, laquelle ne sera pas longue, si je le puis; » le lendemain, il écrivait au commandeur : « Je vous prie de prendre toujours sous votre protection mes petits intérêts;... » le 18 avril, au même : « Je vous prie avec instance de vouloir bien continuer les soins que vous prenez de ma maison. » Que le Poussin ait consacré spécialement notre lettre à recommander de nouveau les siens à la protection de Cassiano del Pozzo, cela prouve je ne sais quelle inquiétude extraordinaire, l'un de ces méchants rêves peut-être qui vous agitent dans les mauvais jours, dès qu'on se trouve à si grande distance de qui l'on aime. — Et par la dette, qu'il s'excuse de ne pouvoir acquitter encore, il faut entendre sans doute « le petit ouvrage du Baptême de Jésus-Christ dans le Jourdain qu'il lui avait laissé à terminer, » et auquel, en septembre 1641, « il ne lui avait pas encore été possible de donner un coup de pinceau. »

LETTRE DE POUSSIN.

Ill.^{mo} et Rev.^{mo} Sig : mio,

Farei gran torto à quella benignità singolare con la quale V. S. Ill.^{ma} in ogni occasione si è compiaciuta di favorirmi se io non venisse con queste mie à pregarla di volere continuarmi nelle sue gratie, è favori, è raccomandarli la prottione de miei in questi tempi miserabili pregandola di pigliare la loro prottione al bisogno; mi mortifico grandemente di vedermi inu-

tile servitore, ma al incontro mi solleva in gran parte la sua bontà singolare la quale spero che mi dispenserà per adesso della esecuzione del mio debito. Piacia à sua divina maestà che non solo ella godi in questo tempo ogni prospero avvenimento, ma che anco gli siano conceduuti da Iddio lunghi è felicissimi anni; mentre le baggio humil.^{te} le mani.

Di Parigi, 25 ottobre 1641.

DI. V S : Ill.^{ma} et Rev.^{ma}
Hum.^{mo} ser.^{re}

NICOLO POUSSIN.

Cette lettre porte en suscription :

Al ill.^{mo} et R.^{mo} Sig.^{re} et Pro.^{re} mio b.^{no}
il sig : Abbate di Cavore

in Roma

*A mon Illustrissime et Reverendissime Seigneur et Protecteur
bienveillant, Mr l'Abbé de Cavore, à Rome.*

Mon très-Illustrissime et Reverendissime Seigneur,

Je ferais grand tort à cette singulière bienveillance avec laquelle V. S. Ill.^{me} s'est complue en toute occasion à me favoriser, si je ne venais, dans cette lettre, la prier de vouloir me conserver ses grâces et ses faveurs, et lui recommander la protection des miens dans ces temps misérables, la priant de prendre leur protection au besoin. Je me mortifie grandement de me voir inutile serviteur de V. S.; mais d'un autre côté, j'ai grande confiance en sa bonté singulière, laquelle, je l'espère, me dispensera pour à présent de

l'exécution de ma dette. Qu'il plaise à la divine Majesté que non-seulement V. S. jouisse en ce temps-ci de toute prospérité, mais qu'il lui soit encore accordé par Dieu de longues et bienheureuses années. Dans cette espérance, je lui baisé très-humblement les mains.

De Paris, 25 octobre 1641.

De V. S. Ill^{me} et Rever^{me}
le très-humble serviteur,

NICOLAS POUSSIN.

P. S. — Au moment où cette feuille s'imprime, le *Catalogue de la belle collection de lettres autographes de feu M. le baron de Tremont, dont la vente aura lieu le jeudi 9 décembre 1852*, annonce de Nicolas Poussin une « lettre autographe signée, en italien, à l'abbé Cavore. Paris, 25 juillet 1642. Une belle page in-fol. » — Nous présumons, sans l'avoir vue, par l'identité de la date, que cette lettre au commandeur Cassiano del Pozzo, est celle publiée par Bottari et traduite par M. Quatremère de Quincy, p. 109 de son édition des *Lettres du Poussin*.

CALLOT.

PIÈCE COMMUNIQUÉE PAR M. MEAUME

M. Meaume, avocat à Nancy, qui prépare un travail sur Callot et ses ouvrages, a bien voulu détacher des notes qui doivent accompagner sa publication, celle qui contient les lettres de noblesse accordées par Charles III, duc de Lorraine, au grand-père de Callot. Il en a relevé la copie sur une expédition authentique sur parchemin et scellée du sceau ducal qui fait partie de la riche collection de M. Noël, notaire honoraire à Nancy. Les armoiries du nouvel anobli sont peintes sur l'expédition. La copie a d'ailleurs été collationnée par M. Meaume sur la minute conservée à Nancy, au trésor des Chartes de Lorraine, registre des anoblissements depuis l'année 1573 jusqu'à l'an 1592.

Charles....., et soit ainsi que nous deument certioirez de la vie louable, bonnes mœurs, probité et mérites de nostre amé et féal Clavde Callot archier de nos gardes demeurant en ceste notre ville de Nancy. Ayans aussi esgard et favorable considération aux services fidelz et agréables que par l'espace de vingt deux ans et plus Il nous a fait, tant à nostre suite ordinaire par noz pays, qu'en tous les voyages qu'a-uons faitz depuis ledit temps hors de nosdits pays, enquoy il s'est toujours comporté avec fidellité et diligence que par raison en auons et devons avoir tout bon contantement et satisfaction. Pour ces causes et autres raisonnables considérations nous mouuantes, Joinct que dez sa jeunesse il a tousjours fait profession des armes qui le rend de tant plus fauorable et

recommandable en ce grade et Estat de Noblesse
 AVONS Icellui Clavde Callot, de nostre grace spéciale, pleine puissance et auctorité souueraine Ensemble ses enfants, postérité et lignée, née et a naistre en bon et leal mariage, masles et femelles, annobly et annoblissons et du tiltre de noblesse décoré et décorons; Voulons et nous plaict que lui et sesdits enfants, comme tels soient réputez, puissent acquerir biens et heritages nobles, fiefz et arriere fiefz de quelque nom et qualité ils soient et iceux ensemble ceux qu'ils ont ja acquis et que a bon et juste tiltre leur pouroient obvenir et eschoir par succession, donation ou autrement, accepter, apprehender, tenir posseder et jouyr sans qu'ilz puissent estre contrainctz ores ny pour l'aduenir en uider leurs mains, en quelque manière que ce soit, et diceux ordonner, tester et disposer par testament de dernière volonté donations faictes entre les vifz et autrement ainsy que bon leur semblera, aux loix et conditions des fiefz de noz pays, et avec ce puissent acquester tiltres de cheuallerie et jouyr des mesmes honneurs, priuileges, franchises, libertez, prerogatiues et preeminence dont joyssent autres personnes nobles et extraictes de noble lignée, et que telz soient censez et réputez en tous leurs actes negoces et affaires tant en jugement que dehors, sans qu'ilz soyent pource tenuz nous payer ny a nos successeurs ducz de Lorraine aucunes finances laquelle de nostre dit gré auons quitté remis et donné, quit-

tons remettons et donnons par ceste audit Claude Callot Et en signe de noblesse et pour décoration d'icelle Avons à Icelluy et à sesditz enfants postérité et lignée descenduz et descendans de luy en leal mariage, comme dict est, donné et donnons les Armoyries telles que cy dessoubz elles sont emprainctes avec puissance de les porter et en user en tous lieux, comme autres nobles ont accoustumé user de leurs armes, Que sont d'azur à cinq Estoilles d'or, peries et passées en saulteur, timbrées d'un dextrocher reuestu et composé d'or et d'azur, tenant une hache d'armes, Le tout porté et soustenu d'un Armet morné d'argent couert d'un Lambrequin aux metaulx et couleur de Lescut (1). Sy donnons en mandement etc..... Donne..... le penultième jovr du mois de jvillet 1584.

L'entérinement à la chambre des comptes de Lorraine est du 17 septembre 1584.

(1) Ces armoiries ont été gravées par Jacques Callot lui-même, ainsi que le constate une note de Mariette, relevée par M. Meaume et qui est ainsi conçue : « Des armoiries où sont cinq étoiles, surmontées d'un bras armé d'un marteau d'armes et placées au milieu de deux branches de laurier ; pièce négligée et peu ouvragée, qui est dans l'œuvre de Callot de M. de Beringhem, et que je crois véritablement de Callot. — 5 pouces hauteur, 3 pouces 6 lignes travers. »

CLAUDE MELLAN.

Billet communiqué par M. Jules Boilly.

Ce nouveau billet, que nous devons à M. J. Boilly, est celui auquel Mellan faisait allusion dans la lettre que M. B. Hauréau indiqua obligeamment à notre recueil (*Archives de l'Art français*, t. I^{er}, p. 264) et que M. de Montaignon voulut bien se charger d'annoter pour nous. Nous renvoyons à cette première lettre, en observant toutefois que Peyresc étant mort à Aix, le 24 juin 1637, et non en 1636, comme le dit à tort M. de Montaignon, il est hors de doute pour nous que ce n'est pas en 1634 ni 1635, mais dans les premiers jours de 1637, ou dans les derniers de 1636, en revenant d'Italie, que Claude Mellan dessina et grava son portrait de Peyresc. Le billet que nous publions ne serait antérieur que de quelques semaines à la lettre du carnaval de 1637.

A Monsieur — Monsieur Chartre dit l'Anglois.

+

Monsieur — celle icy n'est si non pour vous faire scavoir de mes nouvelle et de vous ofrir mon tres humble service. Je suis areté à Aix pour quelque jours en la maison de Mons.^r du Peiresc dont je vous envoie son portraiz que je luy ay faict. Je diligente tant que je poeus affin de me donner l'honneur de vous aller voir et me rejouir avec tous nos amis lequel il vous plaira faire mes humble recommandations c'est

Monsieur

(vous donneres s'il vous plaist la lettre à Mons.^r Vouët et à mon frere)

Vostre plus humble et tres affectioné serviteur.

C. MELLAN.

PIERRE PUGET.

Pièces communiquées par M. Jules Boilly et M. Chambry.

Monsieur

Après vous auoir tesmoigne mes tres humble respects, M. de Vauré Intendant de la marine vous aura presanté un estact dunne partie de marbres que j'auois vandu au Roy et quil me reste encorre deu depuis aces longtemp 1835# 15, et encorre dunne autre partie des despances faictes a un bas Relief que j'ay acheue d'Alexandre et Diogenes un ouurage de tres grande consideration selon la comune opinont; reste du par le Rolle quil en a este dresse par Monsieur de Vauré la some de 1299# 11^s. Monseig^r le marquis de Louuois maiant donne ces auis que Sa Majeste desiroit la continuation de mes ouurages et quelle auoit este tres satisfaicte de mon Andromede et du Milon quon y auoit presante, et come Sa Majeste aime le grande chosses, je creu Monsieur de mocuper a quelques beaux ouurages pour son seruisse. A sette bonne intention j'ay faict venir une tres belle piessse de grosseur estraordinaire de marbre pour mocuper au seruisse de ce grand preince. Je mi suis espuisé en maniere que je beaucoup inportune le paiement de ce qu'il mes deut tant des mabres que je fourni que des depance pour le bas relief d'Alexandre Monsieur de Vauré, quaiant mon paiement de ce quil me deu je

ferois les depances quil me conuient faire a ma grande
 piessse car les grands ouurages trainent de grands fray.
 Par ainsy Monsieur honnores moy de cette grace de
 me faire hordonner le paiement de ce quy me deu par
 le moien de Mon^r de Vauré. Je pouray satisfaire aux
 Intentions du Roy, et de prier Dieu qu'il vous con-
 serue et suis avec beaucoup de respects

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeisant seruiteur

P. PUGET,
Sculpteur du Roy.

A Marseille ce 21 autil 1692.

La biographie du Puget, par le P. Bougerel, abonde en extraits de lettres et mémoires du grand sculpteur marseillais. Depuis, on en a publié ci et là, ou cru publier quelques autres encore. Je dis publié ou cru publier, parce que peu avant la belle lettre, *fac-similée* par l'*Iconographie française* de M^{me} Delpech, et dont l'original provenait de la collection de M. Chambry, l'*Isographie des hommes célèbres* (Paris, 1828-1830) donnait comme *fac-simile* d'un autographe de Pierre Puget, le *fac-simile* d'une lettre de François Puget son fils, celui dont nous avons parlé, tome I^{er} des *Archives*, p. 331-2; elle est écrite de Paris, le 3 décembre 1687, à M. de Gantis, son cousin, et il y parle de dessins de marine et du port de Marseille; l'*Isographie* avait emprunté l'original à M^r le v^{te} F^s de Villeneuve-Bargemont. La première des deux lettres de Pierre Puget que nous publions aujourd'hui, et qui est l'une des dettes les plus graves que nous puissions contracter envers la collection de M. J. Boilly, est aussi, à coup sûr, l'une des plus intéressantes pièces qu'ait écrites de sa belle plume le plus illustre des sculpteurs français. Il y fait allusion aux trois chefs-d'œuvre que pos-

sède le Louvre, le Milon, l'Andromède (1) et le Diogène. Cette lettre a évidemment précédé de quelques mois le placet au roi que cite le père Bougéral, et est comme la dernière sommation aux commis de la surintendance avant ce recours à Louis XIV lui-même. Rien n'est plus triste que de voir le grand Puget passer toutes les dernières années de sa vie, années où il a produit, peut-on dire, ses œuvres les plus étonnantes, à réclamer inutilement contre le mauvais vouloir des subalternes de la cour, qui lui rendent illusoire l'admiration de Louis XIV et de Louvois, cotent son génie au tarif de celui de Clérion, et font regretter à ce noble vieillard ulcéré la loyale protection et la générosité intelligente des gentilshommes de Gènes. Ce M. de Vauvré, dont il est ici question à toutes les lignes, était l'intendant de la marine à Toulon. Ce fut lui qui, avec Le Nôtre, donna avis à Colbert de la beauté de l'ébauche du Milon et fit ordonner à Puget par le ministre d'avoir à le finir pour le roi. Ce fut à M. de Vauvré que s'adressa Louvois pour avoir quelques informations sur Puget, sur son âge et ses projets de travaux, à quoi répondit Puget par le célèbre Mémoire où se trouve la phrase tant de fois citée, et toujours d'une fierté sublime : « Je me suis nourri aux grands ouvrages, je nage quand j'y travaille, et le marbre tremble devant moi, pour grosse que soit la pièce. »

La seconde lettre publiée ici, provient, comme celle *fac-similée* dans l'*Iconographie*, de la collection, si justement renommée, de M. Chambry, et nous a été gracieusement communiquée par cet amateur. Elle est antérieure de plus de deux mois à celle de l'*Iconographie*, et la nôtre est pour bien dire l'avant-garde de celle-là, qui en est la meilleure annotation.

Mesieur

Les Roy en prenant congé de Sa Maiesté me co-

(1) Voici la signature du Milon : *P. Puget sculp. massiliencis fa. anno D. 1682.*— Voici celle de l'Andromède : *P. Puget Massil. sculp. Arch. et Pic. sculpebat et dicabat-ex.... Ludovico magno A. Dom. MDCLXXXIV.*

manda de continver de travailler pour lui — sependent que jattandis mes grosses piesses — Je me suis ocupé a un bas relief d'un saint Charle qui assiste à une peste qui ests une des meilleur chose que jaye faict je vous suplie de me scavoir dire sy je le dois destiner pour le Roy. Il a 4 pieds de largeur pour 5 pieds 4 pousse d'hauteur Mons. Copel vous pourra dire ce quil est il a esté che nous le voir.

Vostre tres unble et tres obeisant serviteur,

P. PUGET.

A Marseille ce 16 janvié 1694.

L'autre lettre de la collection de M. Chambry, imprimée dans *l'Iconographie*, était plus détaillée et plus insistante :

Monsieur

Vous tesmoignant mes plus profons respets je vous diray Monsieur que depuis peut de jours sont venus che nous deux comseillers du parlement dAix en compaignie de deux abbes dAvignon aiant veu mon bas relief de saint Charles fini on voulu scavoir si je men voulois acomoder et traité du pris. Je men suis escuser pour le present mais qu'en peut de jours jy donnerois responce.

Il ma samble estre tres bien de mon devoir Monsieur de vous comuniquer cet afaire puisque selon les volontés du Roy, cela regarde vostre ministere et come Sa Maisté setant satisfaiet de l'ouvrage de lestatue du Milon me fit ordonner par Monsr le marquis de Louvois que tous autant douvrage que je pourois faire Sa Majeste le prandroit quel subiet quil peut estre et me partant de la court et prenant congé de Sa Majesté me reitera la mesme pancée et en presance de Monsieur le marechal de Lorge me dict ces mesme parolles ales M. Puget et travailes tousjour pour moy et me faictes de belles choses come vous scaves faire ainsy il est de mon devoir de *fover* (?) la pancée de Sa Majesté et de vous

randre compte de ce qui ce passe. Ce bas relief a 63 pousse do-
 teur et quarante septe de largeur. Le sujet et un saint Charles
 au milieu des pestiferes ; en conpaaignie de saint Charles a sa suite
 est un pretre qui porte la crois et un autre pretre qui porte le
 saint Siboire au bas duquel y a un crostreux (?) qui traine un
 pestiféré. Le saint joint les maints au siel au devant duquel il a
 une fame a lagonie, et son perre qui est proche de la la recomande
 au saint, un petit anfan moran est a cote de sa mere, on estime
 beaucoup le saint, il y a une gloire dum petit ange qui tient une
 crois acompaigne de quelque cherubin ; sur le derier du tableau il
 y a un lit dens lequel y a couche un cadavre et sa fame aupres
 quelle faict desa lamantations ; tout le reste du fon est acompaigne
 darchitecture. Le mabre est tres beau. Les principales figure sont
 a deux tiers de relief, son pris est de six mil livres. Gy suis este
 ocupé pendant deux annez ; vous aures la bonte Monsieur de com-
 niquer ce petit afaire au Roy puisque je suis tres asuré que Sa
 Majesté y prandra plesir et si lon me paie ce ouvrage je vous pro-
 met M. que je le feray porter a Versaille ensemble avec le bas
 relief d'Alexandre et Diogenes et le Roy en donnera ce quil y sera
 agreable du fraicts des voitures ou lon ce pourra prometre que
 point nomé ces ouvrages seront en cour sans aucun risque ni den-
 ger. Je prie nostre Seigneur qu'il vous conserve et sui avec beau-
 coup de respects

Monsieur

Vostre tre humble et tres obeisant serviteur

P. PUGET.

A Marseilles ce 22 mars 1694.

P. Puget y mourut cette même année, le 2 décembre 1694.

On voit qu'il n'a tenu qu'à Louis XIV d'avoir à Versailles le der-
 nier des chefs-d'œuvre du plus grand sculpteur qui ait honoré son
 règne. Tous les biographes du Puget ont dit qu'il avait commencé
 sa Peste de Milan pour M. de la Chambre, curé de la paroisse de
 Saint-Barthélemy à Paris. Toujours est-il que ni l'église Saint-Bar-

thélemy, ni Avignon, ni Aix, ni Versailles ne réclamèrent cette œuvre admirable; les administrateurs du Conseil de la santé à Marseille acquirent le Saint-Charles du petit-fils du Puget, moyennant la somme de 10,000 livres et une rente viagère de 500 livres; et pour ma part, je trouve juste que la ville qui donna naissance à ce puissant génie, et dans laquelle il vécut et mourut, ait à montrer aux étrangers et aux autres villes de France, deux de ses ouvrages les plus précieux : l'écusson de son Hôtel-de-Ville et le bas-relief du Saint-Charles Borromée.



ROSALBA CARRIERA.

Lettre communiquée par M, Jules Boilly.

Venise, ce 10 octobre 1721.

Monsieur,

Je me suis donnée l'honneur d'écrire deux fois à Mon^r votre fils, l'une de Fuessen (1), l'autre de Venise, lui mandant dans la première qu'on nous obligeoit à garder contumace; dans la deuxième notre heureux arrivé à Venis, et notre ressentiment de la perte qu'il venoit de faire aussi bien que vous, et que je suis tres fâché de rappeler à vôtre memoire dans l'occasion de vous persuader que je n'ai pas manqué à mon devoir. Je n'en ai pourtant pas reçu aucune reponse, ce qui m'a fait croire qu'on ne vouloit pas de mes lettres.

J'ai gardé donc le silence; mais apresent, malgré qu'on en aie, je ne saurois plus le garder. J'envois la Pastelle à l'Académie et comment oseroit-elle se presenter sans être protégée de vous. Je tache donc de lui procurer par ce deux lignes cet avantage, et je croirois faire tort à la bonté que vous avez eu de porter tous ces Illustres à m'accorder l'honneur, bien grand, d'être parmi eux, si je ne me flatois que vous

(1) Fuessen, petite ville de Souabe.

leur persuaderez encore que j'ai fait tout mon possible pour leur taimoigner ma reconnoissance, quoique cela ne paroît pas assez dans le Tableaux. J'ai taché de faire une jeune fille, sachant que l'on pardonne bien des fautes à la jeunesse; elle represente aussi une Ninfe de la suite d'Apollon, qui va faire present de sa part à l'Académie de Paris d'une courone de Laurier la jugent la seule digne de la porter, et de presider à toutes les autres. Elle s'est déterminé de s'arreter dans cette ville, aimant mieux d'auccuper la dernier place dans cette tres Illustre Accademie que le sommet du Parnasse. C'est à vous donc à lui procurer cet avantage et à moi aussi celui de jouir de vos bone graces et de tous les Illustres de l'Accademie auxquels vous aurez la bonté de faire mes complimens et de me croire,

Monsieur,

Votre tres humble servante.

ROSALBA CARRIERA.

Cette lettre, qui nationalise parmi nos artistes français la célèbre pastelliste Rosalba, est sans doute adressée, suivant l'opinion de son obligéant possesseur, M. J. Boilly, à Antoine Coypel, directeur de l'Académie royale de peinture depuis 1714, et qui mourut le 7 janvier 1722. La « demoiselle Rosa-Alba Carriera, de Venise, illustre pour le pastel, » avait été reçue de l'Académie royale de peinture et sculpture, le 26 octobre 1720, « sur le vu d'un portrait du Roi au pastel; » et sa nomination fut confirmée, le 9 novembre

1720. Ce n'est donc qu'une année après qu'elle envoyait son morceau de réception, « une muse au pastel, » conservée aujourd'hui dans le Louvre, et l'un des plus précieux chefs-d'œuvre de la salle spéciale qui y a été nouvellement consacrée à cet art. Encore cet envoi ne fut-il présenté à l'Académie que le 28 février 1722, suivant les registres de l'Académie. — Quant à la *perte* que le père et le fils venaient de faire, et que la Rosalba est « très-fâchée de rappeler à la mémoire d'Antoine Coypel, elle se trouve assez expliquée par le paragraphe suivant de la « Vie d'Antoine Coypel, par Charles Coypel son fils, » dans le tome II des *Vies des premiers peintres du roi* (1752), p. 35 : « Le 7 avril 1721, il perdit en sa femme (Marie-Jeanne Bideau, — il l'avait épousée en 1688) une amie sincère, prudente et secourable. Cette mort annonça la sienne : en vain on s'efforça de le distraire ; ses enfants même lui cachant leur douleur, tentèrent inutilement de modérer celle qui l'accabloit ; leurs soins rendirent son cœur plus sensible pour eux, sans pouvoir en bannir un chagrin, qui bientôt le conduisit à une fin aussi chrétienne que sa vie avoit été laborieuse. »

ANTOINE-JEAN GROS.

Lettre communiquée par M. Henry Gérard.

*A M. Monsieur Gérard, peintre d'histoire, membre
de l'Institut.*

Monsieur,

Je sors de chez monsieur David, notre cher maître, qui a bien voulu me rapporter les bonnes dispositions de messieurs les membres de l'Institut à mon égard, que vous-même les aviez partagé et vous étiez montré là toujours ancien camarade; c'est sous ses auspices, conformément à ses désirs et aux miens que je saisis l'occasion de vous en remercier. Je vous pensais si mal disposé à mon égard que j'avais regardé la visite d'usage comme impraticable. Je désire que ces remerciemens sincères réparent cette omission, et que vous n'interprétiez point mal cette démarche, aussi conforme à mes sentimens qu'à ceux de notre cher maître que je quitte à l'instant.

Veillez agréer mes civilités.

GROS.

Paris, 12 mai 1815.

Gros fut nommé membre de l'Institut, par ordonnance royale du 21 mars 1816.

CHARLES NATOIRE.

CORRESPONDANCE AVEC ANTOINE DUCHESNE,

PRÉVÔT DES BATIMENTS DU ROI.

Communiquée par M. Duchesne aîné (1) et annotée
par M. Paul Mantz.

Natoire n'a pas de biographie. Le *Nécrologe*, qui donne pourtant asile à tant de renommées douteuses, le laisse mourir sans honorer d'un regret la mémoire de ce peintre, qui avait été pendant vingt-trois ans directeur de l'École de Rome, et qui avait rempli son siècle du double retentissement de sa gloire d'artiste et de ses mésaventures judiciaires. L'auteur des *Mémoires secrets* (t. X, p. 307) annonce sa mort, mais sans s'en émouvoir beaucoup, et parmi les journaux qui ne poussent pas la discrétion jusqu'à l'oubli, presque tous imitent le continuateur de Bachaumont. Quant à Papillon de la Ferté, qui aurait volontiers consacré deux pages à Natoire, il achève sa compilation en 1776, un an trop tôt pour que le peintre, encore vivant, puisse trouver place dans un livre où les morts seuls ont leurs entrées. Les renseignements imprimés qui nous restent sur le célèbre académicien sont donc pauvres et rares.

Aussi ne sera-ce pas une médiocre fortune — pour ceux du moins que le XVIII^e siècle intéresse — que la précieuse communication dont la bienveillance de M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des Estampes, permet à M. de Chennevières d'enrichir les

(1) Les notes de M. Paul Mantz, qui connaît sa chronique secrète des arts au XVIII^e siècle mieux qu'homme au monde, vont faire ressortir tout le piquant anecdotique de la correspondance de Natoire; mais nous ne voulons céder à personne, pas même à notre ami, le soin de remercier chaleureusement le savant auteur de l'*Essai sur les Nielles* de l'important cadeau qu'il fait à notre recueil.

Archives de l'Art français. Ce que M. Duchesne donne aujourd'hui aux *Archives*, ce n'est rien moins en effet que la correspondance intime de Natoire avec son aïeul Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi : curieuses lettres assurément que celles où Natoire se raconte ainsi lui-même, et nous initie, dans le laisser-aller d'une confiance amicale, à ses travaux d'artiste, à ses ambitions mal satisfaites, à ses inquiétudes de tous les jours, en même temps qu'à la vie et au mouvement de ce petit monde où son talent l'avait fait entrer.

On connaissait mal Natoire, on le saura par cœur lorsqu'on l'aura lu. Quant à Antoine Duchesne (né en 1708, et mort en 1795), les lettres qu'il reçoit et celles qu'il écrit montrent en lui un fervent amateur des arts, que ses fonctions de prévôt des bâtiments du roi mettaient en relation constante avec les plus célèbres architectes du temps. C'était d'ailleurs un homme curieux des belles choses, un esprit lettré, et nous savons qu'il avait eu le dessein d'écrire une longue *Histoire de l'architecture*.

Le manuscrit que M. Duchesne aîné, son petit-fils, a bien voulu confier au directeur des *Archives* porte en tête, de la main d'Antoine Duchesne, cette indication incomplète : « *Letres de M. Natoire de Rome, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755, 1757, 1760 et 1761.* » C'est de lui aussi que sont les lignes qui servent de préambule au recueil et où il a consigné, sur la famille et les origines de son ami, quelques détails ignorés. Quant aux deux pièces et aux lettres qui suivent, elles n'ont pas besoin d'un long commentaire. De courtes notes suffiront pour éclairer les points obscurs : sans nous attarder davantage, nous laisserons donc la parole à Antoine Duchesne et à Natoire.

Charles Joseph Natoire, né à Nismes, le trois mars mil sept cent, baptisé le huit dud. tire son origine de Lorraine, d'une famille honête et catholique.

Son ayeul..... Natoire etoit medecin.

Florent Natoire son Pere, vivant et âgé de 84 ans en 1751, né à Nanci a été élevé à Paris, où il a appris

l'architecture et la sculpture qu'il a exercées à Nismes pendant lontems. Il y fut consul en l'année 1723.

Sa famille nombreuse occupe actuellement dans diferens lieux de la Province des emplois distingués dans les arts, dans le service et l'Etat ecclesiastique.

Charles Natoire est venu à Paris en 1717 pour y etudier la Peinture sous les professeurs de l'Académie royale, etc. (1).

Naissance de la Princesse que Madame la Dauphine vient de mettre au monde.

Sujet allégorique, par Charles Natoire.

Ce tableau a 6 pieds de hauteur sur 4 pieds 8 pouces de large.

La Déesse Junon, accompagné d'Iris, sa messagere et du Paon qui lui est consacré vient de remettre

(1) Pour compléter les renseignements recueillis par Ant. Duchesne, il convient de rappeler que, parmi les professeurs de l'Académie, ce fut surtout Lemoine qui eut l'honneur de former Natoire. D'abord le jeune artiste, fidèle à une manière qu'il devait modifier plus tard, remporta le prix de peinture en 1721, et son tableau de concours est le premier de la curieuse collection que conserve l'école des Beaux-Arts. Arrivé à Rome, Natoire y fit merveille, et, dès 1726, nous le voyons obtenir le premier prix de l'Académie de Saint-Luc, sur un tableau qui représentait *Moïse apportant les tables de la loi*. De retour à Paris, il prit part aux expositions de la place Dauphine, et fut reçu le 31 décembre 1734 à l'Académie de peinture, où il remplit successivement les fonctions d'adjoint à professeur (1735), de professeur (1737), et de recteur. S'il n'obtint pas de grades plus élevés, c'est que sa nomination de directeur de l'école de Rome l'enleva aux honneurs académiques. A l'heure où commence sa correspondance, Natoire va avoir cinquante ans; il a produit ses œuvres les plus applaudies : il lutte avec Carle Vanloo dans le genre sérieux; dans le *dessus de porte* avec Boucher.

la Princesse naissante entre les bras de l'Himénée, qui comme un gage de sa fécondité la présente à la France. Elle est assise sous un arc de triomphe, ayant à ses cotés un Guerrier belliqueux pour marquer le Genie belliqueux inseparable de la nation; l'atitude de la France exprime la joye et l'empressement qu'elle a de recevoir ce precieux dépôt; la Renommée qui est au-dessus d'elle part pour annoncer cette nouvelle. Sur le devant du tableau, on voit la Marne unie à la Seine qui par les fruits qu'elle presente, fait sentir la part qu'elle prend à cette heureuse naissance; à coté d'elle est un jeune enfant tenant une branche d'olivier, simbole de la paix. Parmi ces armes qui reposent, un Genie fait voir une couronne de laurier en signe des succès qui les ont accompagnées; deux autres Genies examinent avec plaisir un bouclier sur lequel ils font remarquer l'auguste alliance de la France avec la Pologne.

Dans le fond du Tableau, on aperçoit le chateau des Thuilleries qui caracterise la ville capitale du Royaume, où la scene se passe, une foule de peuple repandu aux environs, semble faire retentir ces lieux de fanfares et de cris d'allegresse.

Lettre d'Antoine Duchesne à Natoire.

Rien de mieux pensé que votre projet, Monsieur et cher ami. Il est digne d'un bon François et d'un grand Peintre comme vous. L'ordonnance de votre

tableau est très noble et ne peut que vous faire honneur. La perspective des Thuilleries sur la droite désigne la maison royale, d'où part la renommée qui vient annoncer à la ville de Paris le bonheur du jour, la naissance d'un duc de Bourgogne; car c'en sera un. Nos vœux nous en assurent. La renommée sonne du côté de l'Hotel de Ville, ce qui me fournit une idée. Ne seroit-il pas permis par licence, de représenter sur la gauche de votre tableau vers le fond dans l'éloignement, le milieu du corps de logis de l'Hotel de Ville, qui est surmonté du campanile portant la cloche d'argent, que l'on ne sonne que dans ces sortes d'événemens : pour repoussoir sur le devant, vous pourriez faire voir un commencement de décoration, de feu d'artifice, et sur le bas un canon. Toutes ces choses annoncent dans le vrai ce qui se passe dans ces sortes de fêtes, et n'empêchent point la machine celeste dans les airs. Au contraire cette machine celeste remplit agréablement l'intervalle qui se trouve entre les Thuilleries et l'Hotel de Ville. Je vous envoie la façade de l'Hotel de Ville, pour en faire usage si vous le trouvez à propos. J'aurai l'honneur de vous voir avant mon départ, et suis de tout mon cœur, mon cher ami, etc. (1).

(1) Les deux pièces qu'on vient de lire, et que nous avons reproduites en respectant l'ordre peu logique qu'elles occupent dans le manuscrit original, se rapportent au tableau que Natoire exécuta à l'occasion de la naissance de Marie-Zéphirine de France, fille du

Carissimo mio

Je vous importune de ses deux lignes dans le tems de votre carnaval, car je m'imagine que vous le passés fort agreablement, permetés cependant que je l'interrompe un instant pour vous demander un service. Cet davoir la bonté de remettre vingt ceinq livres quatre sols, à M^r Denoguichard colonel de Dragons chez Ma^e Bouillon rue des Recolet lequel je previens par le meme courier. Je vous seray bien obligé, et comme je scay par une dem^{lle} qui vous a racroché au tillerie que vous seriés à Paris au commencement du carême je m'aquiteray en vous assurant que l'on ait toujours avec sincerité messieurs pere et fils (1),

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

NATOIRE.

Mille complimens que nous fesons à madame Thieri.

à Paris ce 8^{me} fevrier 1750.

Dauphin (26 août 1750). Cette peinture allégorique, qu'on peut voir aujourd'hui à Trianon, fut exposée au Salon de cette année, et, ainsi que le fait remarquer M. Eud. Soulié dans sa *Notice des peintures placées à Trianon*, elle dut être achevée en quelques jours. Il demeure d'ailleurs évident que les observations d'Antoine Duchesne, écrites avant l'événement et alors qu'on pouvait espérer un duc de Bourgogne, s'appliquent à un dessin, à une esquisse que Natoire lui avait communiqué, et que l'ingénieux artiste avait préparé par avance, sans se préoccuper du sexe de l'enfant qu'on attendait. Natoire ne tint pas, du reste, grand compte des conseils de son ami : il ne fit pas entrer l'Hôtel-de-Ville dans sa composition : son siège était fait.

(1) Le jeune fils du prévôt des bâtimens que nous voyons paraître ici pour la première fois et qui, sous le nom familier de *petit révérend père*, va tenir une certaine place dans les lettres de Natoire,

à Paris ce 28^{me} may 1751.

Carissimo estimatissimo, signor mio,

Si je n'avois pas appris chez vous, que lon vous attendois le soir du jour que j'ay reçu votre obligeante lettre, jy aurois repondu plutot, Madame votre mere et sa fidelle compagne se sont donné la peine de passer hier au logis, et nous ont dit quelles netoient plus sertaine du jour de votre arivée. Ainsi mio signor recevez mes sensible remersimen à toute les choses obligentes que votre bonne amitié vous dicte trop jenereusement pour moy. Soyez bien persuadé que dans tout cecy, malgré tout ce qu'il y a de flatteur, mon cœur aura bien de la peine à suporter tout ce qu'il va luy en couter. Vous devez aitre certain que vous ny contribués pas pour peu; mais enfin, le sort nous entraine, et partout où il me jettera, vous me trouverez toujours remply de la reconnoissance et de lamitié la plus inviolable, vous nè serés point jalous que le petit vous en ecorne un peu, puisqu'il a deja les sentimens de son papa. Ces une augure bien favorable que je ne perdray pas de veue. Je ne suis pas moins sensible aux bontés de ses dames, dont je vous prie de leur faire bien mes très humbles remersimens.

est Antoine-Nicolas Duchesne, né à Versailles en 1747, et mort en 1827. Après avoir commencé par étudier le dessin, il devint un botaniste distingué : la science lui doit l'*Histoire naturelle des fraisi- siers* (1786) et divers opuscules dont on trouvera la liste dans la *France littéraire* de Quérard. C'est le père de M. Duchesne aîné.

La signora mia sorella, (1) malgré tout le menage quele a dans la teste et tous les marchand de toile, qui nous inondent, vous fais milles remersimens, et je suis en attandans un plus long bavardage

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur

NATOIRE.

Malgré ma petite bouderie contre M^r Portail (2) je

(1) M^{lle} Natoire, dont il sera souvent question dans ces lettres, était une fille qui déjà n'était plus très-jeune et qui avait associé sa vie à celle de son frère. Avant de le suivre à Rome, elle avait essayé de faire de la peinture. Le cabinet de M. de Julienne possédait huit pastels de sa main : *Une femme qui chante et une prenant du café, une femme coiffée en fleurs et une qui lit, d'après de Troy; une femme en habit de masque et une autre qui tient un écureuil, d'après la Rosalba; enfin deux autres figures de fantaisie.* A la vente de la collection de M. de Julienne, en 1767, ces pastels produisirent une somme totale de 518 livres 19 sous.

M^{lle} Natoire se piquait aussi de bel esprit. Le *Mercur*e de juin 1744 nous a conservé la lettre qu'elle avait adressée, le 17 mai, à sa protectrice M^{me} de Julienne :

« Comme je dois, Madame, à vos conseils et à votre amour pour les arts, le goût et le peu de talent que j'ai de peindre en pastel, il est juste que je profite de cette occasion pour vous en témoigner ma reconnoissance, et faire connoître

Le goût exquis, la douceur agréable
Dont vous savez si bien embellir la raison,
Et cette politesse aimable
Qui fait un séjour délectable
De votre brillante maison;

Maison où règne l'innocence,
Où l'Amour et l'Hymen, toujours d'intelligence,
Ne craignent plus d'être rivaux;
Séjour charmant où la docte Peinture
Fait voir ainsi que la Sculpture
Le sublime de ses travaux.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

(2) Jacques-André Portail « garde des plans et tableaux du roy » et longtemps chargé à ce titre de l'organisation des expositions du Louvre, avait été reçu à l'Académie, en 1746, comme peintre de fleurs. Il mourut le 4 novembre 1759.

serois bien fâché que son incommodité de jembe continuasse toujours ; jî prend toute la part possible, je vous prie de luy temoigner.

Sept. 1751.

Je pars donc mon très cher (1), nous nous separons sans detacher notre amitié. Je conte beaucoup sur la votre, et jespere la meriter. Vous voudrés donc bien me continuer vos services dans les demarches qu'il faudra faire pour ce cordon (2), ne vous ayant pas veu, jay donné à M^r Massé (3) dix huit cent livres, pour servir aux frais qui seront necessaire, il veut bien cadrer avec vous et partager vos soins, dans toute cette affaire, lon ma beaucoup conseillé s'il et possible, de faire tomber les lettres de noblesse sur la teste de mon Pere, comme vous l'avez pansé aussy. Vous

(1) Natoire venait d'être nommé directeur de l'École française à Rome. Il allait y remplacer J.-F. de Troy, qui, âgé alors de soixante et onze ans, avait demandé à revenir en France, et qu'une cruelle maladie devait bientôt emporter, au moment où il se préparait à quitter l'Italie.

(2) Le cordon de l'ordre de Saint-Michel que Natoire sollicita pendant des années, et qui ne lui fut accordé qu'à la fin de 1756 : c'est, du moins, dans l'*Almanach royal* de 1757 que le titre de chevalier de l'ordre du roi lui est pour la première fois donné. Il est bon de remarquer qu'à partir de cette époque jusqu'en 1777, date de sa mort, Natoire figure dans la liste comme *admis*, mais non *reçu* : toujours absent de Paris lors des cérémonies officielles de l'ordre, il ne put pas prêter serment.

(3) Jean-Baptiste Massé, l'un des amis particuliers de Natoire, né en 1687, académicien en 1717, et mort en 1767.

pouriés consulter si la grace peut setandre jusquelà. Je vous embrasse donc mille fois, je vous ay envoyé un portefeuille pour le petit reverand pere. Mille tendre amitié à toute votre famille, et suis le cœur bien gros, votre très humble et très obeissant serviteur, carissimo signore.

NATOIRE.

Je vous envoie la petite notte qui a servi au me-
moire.

M^r Natoire est parti de Paris pour Rome le lundi 6 septembre à huit heures et demi du matin (1).

Copie de ma letre à M. Natoire.

Paris, 8 7^{bre} 1751.

Vous nous fuyés, cher ami; je mets un courrier à vos trousses et j'espere qu'il vous rejoindra dans le sein de votre chere famille que j'assure de mon respect, ainsi que l'Illustrissima Sorella. Nous allons donc commencer à causer de loin. Je ne manquerai point de vous écrire surtout lorsqu'il s'agira de vos

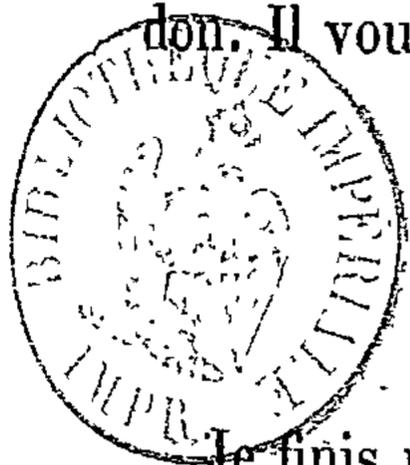
(1) Un manuscrit de la bibliothèque de M. Armengaud nous permet d'ajouter ici un détail ignoré. Quelques jours avant de quitter Paris, Natoire mit en vente toutes les œuvres d'art que contenait son atelier : le *Catalogue de la vente des desseins, estampes et tableaux de M. Natoire faite avant son départ pour Rome* est un inventaire, malheureusement très-sommaire, des ouvrages qu'il possédait. Cette vente produisit 9,067 livres 13 sous.

interets, ou de vous instruire de ce qui pourra vous regarder. Voici une occasion à laquelle je ne doute pas que vous ne vous atendiés.

Avant que de partir pour Paris, vous n'avez pas pris congé de l'Academie. Cette demarche de votre part a sans doute été méditée. M. Coypel que j'ai vu hier m'a temoigné que la Compagnie avoit été sensible à cette omission. Il a pensé comme M. Macé que j'ai été voir que vous avés craint de continuer de vous atendrir et de donner des marques trop sensibles de cet atendrissement; j'ai pensé de même. Mais ces Messieurs conviennent que c'etoit un devoir à remplir. Que n'etois-je à Paris pour vous faire rendre encore cette visite? Visite d'autant plus essentielle qu'il devoit en être fait mention dans les registres de l'Academie. Ce que vous n'avez point fait est reparable en écrivant d'Arles à l'Academie et adressant votre lettre dans une double enveloppe à M. L'Epicier. Vous savés sans doute le protocole. Vos devanciers ont toujours écrit sur du papier à la telliere. *Messieurs* en tête, observant une marge et quelques lignes de distance après *Messieurs* : Ils ont toujours fini en donnant autant de reconnoissance que de respectueux attachement, et cela fondé sur ce qu'un corps est toujours respectable.

N'oubliez pas à Nismes de prendre votre extrait baptistaire et de le faire legalizer par le Juge du lieu et de m'envoyer le tout. Il sera aussi besoin de m'in-

diquer votre confesseur à Paris, afin que je lui demande un certificat de catholicité. Ne croyés pas être cordonné sans quelque sollicitude. M. Van Loo que j'ai vu m'a promis de m'instruire de ce que j'aurois à faire; il espere vous epargner des frais comme il a fait pour lui. Il vous embrasse et est faché de n'avoir pas été en état d'aller vous dire adieu. M. Macé m'a reçu à bras ouvert. Il a voulu à toutes forces me montrer les 1800 # et la note qu'il a faite en cas d'évenement. Vous connoissés sa prudence et prévoyance. M. Coy-pel doit aller samedi à Versailles et parler de votre cordon. Il vous salue.



à Versailles led. jour.

Je finis ma lettre en arrivant. M. de Tournehem se porte bien et n'a point été saigné comme on le croyoit. Madame la Dauphine s'est (parée) aujourd'hui et se porte très bien. Le Roi est allé aujourd'hui à Trianon jusqu'à samedi. J'ai rencontré en passant tout Paris à S^t Cloud. Mais hélas! cher ami, vous n'y étiez pas. Vous vous éloignés de nous à toutes jambes. Mandés moi comment la signora Sorella supporte le voyage. Et ces Alpes! Cela me fait trembler d'avance. Adieu donc, puisqu'il le faut. Soyés heureux, soyés gai, soyés vigoureux, aimés toujours votre sincere ami.

D.

*A Monsieur Monsieur Duchesne Prevot des Batiments
du Roy, rue de l'Orengerie, à Versaille.*

à Arles ce 22 7^{bre} 1751.

Nous voilà enfin arivé carissimo amico dans le sein de la famille, après bien des fatigues du voyage. La mia Sorella cet donné une petite fouleure au pied aux aproches de notre entrepont qui l'empeche d'aller plus loin pour quelques jours. En arivant à Avignon, deux de mes freres nous i attandoient nous ne nous sommes point connu ny l'un ny lautre, apres les marques de l'amitié fraternelle, l'un m'a donné la lettre que la votre vous a dicté. Je vous assure que la mienne y et bien sensible; puisque je n'ay put la lire sans en aitre bien attendry. Je vous suis bien obligé des reflections que vous me faitte faire, au sujet de l'Académie, ce même courrier aportera une lettre que jay l'honneur de leur ecrire, pour tacher de reparer mon omission en leur fesant connoitre ma trop grande sensibilité qui en a été la cause, ma situation aux approche de mon depart m'a empeché de faire toutte les attentions necessaires, bisogna perdonarmi.

Je suis bien fâché que malgré tout mon desir je n'aye pas put rencontrer Mon^r de Vandiere. Jay resté sinq jour a Lyon dans cette esperance ma soeur ce trouvant incomodée ma forcé d'en partir plutot que je norois fait; toujours esperant le trouver plus aise-

ment en Avignon, ou j'apprand qu'il en est party deux jour auparavant ; le petit sejour que j'ay fait a Lyon a été fort agreable, malgré l'inquietude de notre sœur. M^r Soufflot que je ne sorois trop louer cet donné tout les soins possible pour me procurer toute sorte d'agrement. il m'a procuré l'honneur de saluer une Eminence Mgr le cardinal Tancent, qui a bien voulu que je l'aille voir a sa maison de campagne, ou j'ay eu l'avantage dy diner avec tres bonne compagnie. Voila un petit bavardage de nos aventures dont le plus flatteur a bien de la peine a me degrossir le cœur de tout ce que je laisse à Paris. Je ne manqueray pas de vous envoyer des que je seray à Nismes les choses qui dependent du Cordon en question. Je suis bien obligé à mon confrere M^r Vanloo de nous faire part de tout ce qui peut estre avantageux. Je vous prie de le remercier beaucoup de ma part et de l'interest que je prent pour sa santé. S'y j'ay un instant de loisir avant que le courier parte j'ecriray deux mot à notre amy M^r Massé. Mais en cas que je ne le puisse ditte luy je vous prie mille chose pour moy. Je luy suis bien obligé de tout ce quil fera d'avances.

J'ay veu en Avignon l'ancienne demeure des Papes où sont à present les vices legat, ou j'ay eu l'honneur dy estre présenté à celuy d'apresent. Aujourd'huy je dois aller à la maison de campagne de M^r Larcheveque D'arles. Ainsi Monsieur, vous voyés que l'on me fait plus d'honneur que je ne meritte, mais il me paroît

que je cause trop longtems ; pourquoy sui je aussy avec vous dans ce moment. Je suis fort aise que M^r de Tournehem ce porte bien. Vous ne me ditte rien du petit que j'embrasse avec toute ses dames. Nous voilà donc avec un nouveau prince et vous allés jouir de toutes les feste. Ma famille vous ait fort obligé. Notre pauvre eclopée repette avec moy toute notre sensibilité. Adieu, je vous embrasse, et suis bien certainement mio caro votre très humble et obeissant

NATOIRE.

M^r de Vandiere doit sans doute aitre arivé, ce meme courier luy portera une lettre que j'ay l'honneur de luy écrire. Je vous prie encore de bien des sivilité pour Mon^r Coypel et mille remersiment de ce quil veut bien faire pour moy. Nous yrons dans quelques (jours) à Nismes ; après quoy nous nous determinons d'aller à Marseille pour notre embarquement jusqu'a Gene. A Dieu n'oubliés pas les pauvres Pelerins voyageurs ; bien des complimen à M^r Portail.

A Monsieur Monsieur Duchesne, Prevost des Batimens du Roy, rue de l'Orengerie, du coté de la grille à Versaille.

Marseille, 6 8^{bre} 1751.

Nous sommes depuis deux jour à Marseille, carissimo amico ; apres avoir dit a Dieu à la chere patrie,

Nismes ne nous a veu quant passant, malgré les grand travaux qui si forment; un de mes oncle me vint voir sur le champ, en m'aportant mon extrait baptistaire, ou je me suis trouvé plus vieux que je ne croyois. Je vous l'envoye donc pour en faire l'usage que vous croyés aitre nécessaire. Quand vous irés entendre la messe au Capussin de la Rue St Honoré le Pere Marcel vous donnera Monsieur de quoy prouver ma quaticité; vous luy ferés bien je vous prie mes compliment.

Jaurois voulu aitre avec vous lorsque jay veu la fontaine de Nismes. Cet ouvrages et singulier. On a taché de ne point s'ecarter des vestiges des anciens Romains pour la continuation de tout ce que lon y joint. Les medaille s'y trouve en grand nombre; quelques morceau d'une très belle figure d'Apollon, et quantité de morceau d'architecture. Un compatriotte me promena par toute ses nouvoté, et cette proximité la rendu antiquaire en tres peut de tems. Si vous vous souvenés étant à Versaille M^r le conte de Bachis (1) nous en donna une espece d'idée. En verité cet ouvrage ait trop beau pour la ville de Nismes. La maison quarée ma fait grand plaisir à revoir, ce monument ne seroit pas un des dernier de Rome.

Vous sentes bien quetant à Marseille notre party et

(1) Le comte de Baschi, *honoraire associé libre* de l'Académie, le 26 août 1747; *amateur* en 1750, mort en 1777.

pris de prendre la mer pour continuer notre route. Notre sœur à cet approche a eu quelques serement de cœur; on travaille donc à notre embarquement: la variété et si grande pour le choix de cette navigation que nous nous déterminons par un bon bâtiment d'aller tout droit à Sivitavequie; cela nous abregera mille continuité d'embaras, dont nous en avons asses essuyé jusque à présent, si le vent devient favorable nous esperons lundy nous metre voisin des poissons; priés pour les pauvres marins. Nous avons été au concert lundy dernier, ou jay rencontré l'illustre et luniversal Dandré Bardon; il arivoi d'Aix dans l'ens-tant; il y a eu beaucoup d'accolade et bien des paroles de dittes vous ny avés pas été oublié. Un moment apres nous avons fai connoissance avec M^r Vernet et la soua signora esposa qué veramente gratiosa. Il et aussi à la veille de son depart pour Rome. Je ne peus guaire esperer de vos nouvelles qua la fin de notre cource (?) dans la ville sainté.

Coment se porte mon petit reverand pere; pouroit on vous charger de l'embrasser de notre part, et en meme tems bien des respects et des sivilités pour vós dames. Vous avés donc eu au commencement de vos festes une insandie à une des Ecuries du Roy. Le detail nous a paru bien surprenant pour que le ravage ait été si pront et dans un lieux ou tout les secours doivent aitre abundant. Il et tant de finir mon bavardage en vous assurant de mon tendre attache-

ment avec lequel jay l'honneur d'aitre mio signoré,
 Votre très humble et tres obeissant serviteur

NATOIRE.

Copie de l'extrait baptistaire.

L'an mil sept cent et le huitieme mars a été baptisé Charles-Joseph Natoire né le troisiemé du couraüt, fils de s^r Florent Natoire sculpteur et de d^{lle} Cathérinë Mauric mariés. Son parain a été s^r Philipes Mauric pretant la main pour s^r Charles Natoire et la maraiïne Isabeau de Viviers femme dud. s^r Mäuric illiterée. Les autres signés avec moi Flor. Natoire, Moric, Növi curé pp^{al} ainsi signés à l'original, et au dessous est écrit : Collationné sur l'original à Nismes ce 27 7^{bre} 1751. Signé, Imbert vicaire.

Et au dessous est écrit : Nous Charles Prudent de Becdelièvre, évêque de Nismes et conseiller dü roi en tous ses conseils, etc. Attestons et certifions à ceux qu'il appartiendra que le s^r Imbert qui a signé l'extrait cy-dessus est vicaire de la paroisse de S^t Castor de Nismes, et que foi doit être ajouté à son seing, tant en jugement qu'en dehors. Donné à Nismes vingt sept septembre mil sept cent cinquante un et ensuite écrit, fierit (?) A. S. et plus bas + C. p. 10 de Nismes et plus bas, par Monseigneur, signé Mallefier.

A Rome ce 9^{me} novembre 1751.

Pour le coup, carissimo amico

Nous voila enfin arrivé au lieu de notre destination depuis quelques jour, bien fatigué de notre routte qui a été moitié par mer et motié par terre. M^r de Troy nous a reçu fort agreablement bien, nous voila donc deux Directeur; selon les apparences il passera l'hiver a Rome. Ce premier abord de Rome, d'academie, de Directeur, de visitte et denbassadeur que jay été voir; des complimens des enciene connoissances que je ne me remetois plus voila ou jen suis dans ces premiers moment, ou tout me paroïs comme un songe. Je croyois trouvé en arrivant une de vos lettre. Jay besoin malgré ses premisse flatteurs de recevoir des nouvelles de mes bon amis pour madoussir la peine de leurs eloignements, vous presides dans le nombre, ainsi ne moublies pas. Jay eu l'honneur d'ecrire en arrivant à M^r de Tournehem, par ce meme courier; je continue : jecris à M^r de Vandiere à M^r le compte de Bachy à M^r Coypel, etc., sans oublier notre amy M^r Massé. M^r lembassadeur (1) ne commencera à donner sa faite pour la noissance de M^r de Bourgogne que le 22 du courant. Je ne vous diray pas grand chose ce courier sy parceque je n'ay pas beaucoup de matiere

(1) Le duc de Nivernais, ambassadeur à Rome depuis 1748.

à vous faire part. Que ne sommes nous ensemble quand je revois toutes les choses de curiosité. Il y [en] a bien de belles ; mais il sen glisse aussy de bien mauvaises. Jenveray au premier jour les cordes à violon pour M^{elle} Gillet bien des complimens et des respés à toute la maison j'embrasse le petit en attendant qu'il me vienne voir. Mille et mille sivilités à vos dames tant à Paris qua Versailles. La signora mia Sorella vi reverise et moy je suis avec lamitié la plus parfaite mon tres cher amy, votre très humble et tres obeissant serviteur

NATOIRE.

Bien des compliment à M^r Portail.

A Rome ce 21 decem. 1751.

(De la main d'Antoine Duchesne.)

(Repondu le 10 et envoyé le 16 janvier 1752.)

Vous voules donc tres cher amy moublier totalement. Je nay reçu qune soeulle fois de vos nouvelles, à Arles, et sans reproche je vous ait ecri trois lettre depuis ce tems la ce silence minquette ; seriés vous malade ? jespere que le premier courier me tirera d'inquietude. Vous ne debes pas douter combien je suis sensible de la perte de M^r de Tournehem (1). Je crois

(1) M. Lenormant de Tournehem, surintendant des bâtimens du roi, était mort le 19 novembre 1751.

que la votre l'aura été beaucoup aussy. Voilà de quoy faire des reflections bien serieuses; j'espere que M^r son successeur adoussira notre douleur en continuant son meme goût qu'il avoit pour tout les arts. Je n'ay point eu la satisfaction de recevoir aucune de ses lettres ny meme encore de M^r de Vandiere. Je n'ay manqué qu'un soeul courier à écrire. Je ne doüite pas que cette mort n'aye causé du retard sur bien des choses; enfin je n'ay pas cessé d'écrire depuis mon arrivé à Rome, et les lettres que j'ay recü étoient celles que je devois le moins attendre. M^r Massé a votre imitation ne me donne aucun signe de vie non plus; on a bien raison de dire que l'eloignement diminue le comerce, et un homme depaisé comme je suis ait toujours bien plus afamé que celuy qui reste dans sa patrie, ou tout l'ocupe. Je vous diray sepandant que M^r de Troy ait absolument occupé de son depart; il a pansé laisser partir M^r lembassadeur sans partir luy meme; hélas il et beau à son age d'aitre retenu par des beaux yeux, voila un bonne hogure pour les Directeurs de voir que lair leurs est si favorable dans ce pays sy.

Je ne scay si vous aures reçu mon extrai batistaire que je vous ay envoyé de Marsille, à locasion de se cordon dans quel etat croyes vous que la chose soye, il me paroît que ceux qui lon été issy nont pas été dans la nécessité de payer pour les lettres de noblesse, cet à dire pour lenregistrement. Je dois en conférer

au premier moment avec M^r Digne qui ét consul de la nation et qui et chevâllier luÿ meme, j'en parleray ensuite à M^r notre ambassadeur, qui pourra nous aitre favorable, auprès de M^r le cômpté de S^t Flôrentin. S'il étoit possible dépargner des frais là chose seroit plus agréablè. Voisi les approche du jour de lan par consequant je vous souhaite la bonne année, et a tout ce qui vous apartient, avec beaucoup de l'honneur, et surtout des nouvelles. Nos opéras vont souvrir à la derniere feste de Nouel, les confesseurs issy ne s'oppose point à cet amusemen, ainsy la mia Sorella les yra voir. Je dis voir quâr elle ne les antendra pas, je dis les paroles; a Dieu portes vous bien, embrasses le petit marmot, vous aites assez bien ensemble; bien des amitiés à M^{rs} Portail et Gillet (1). Je rête donc caro amico votre tres humble et obeissant serviteur

NATOIRE.

M^r Gabriel (2) à qui jay l'honneur d'ecrire voudra bien vous remettre cette lettre.

Je noublieray pas que cet de Rome le 19 janvier 1752.

Vous m'aves enfin carissimo amico tiré d'inquiétude

(1) Le sculpteur Nicolas-François Gillet, né en 1709, reçu académicien en 1757, et mort en 1791.

(2) Jacques-Ange Gabriel, premier architecte du roi, né en 1710, et mort en 1782.

par votre grande et belle lettre et que nous trouverons toujours trop courte ma sœur et moy par le plaisir quelle nous a fait. Des éloignés comme nous sont toujours affamé d'apprendre ce qui les intéresse le détail que vous me faites sur les choses d'apresent minstruit, il faut aller selon les tems; jay reçu une lettre fort obligeante de notre nouveau Directeur (1). Jespere que tout yra bien et je souhaite beaucoup que vous allies bien aussy parceque vous le merités. Ce M^r Perier appresent l'homme de confiance ait fort connu de M^r l'abbé Arteaud prevost de leglise de S^t Louis du Louvre, qui vient d'arriver à Rome actuelement, cette voye peut nous donner quelques lieson. M^r notre ambassadeur nous a présenté avant hier à Sa Sainteté M^r de Troy et moy, en prenant congé delle; M^r de Troy doit partir demain pour Sivitaveche pour sembarquer avec cette Excellence quil suivra jusque à Marseille. Notre affaire du cordon peut sarenger sans quil en coutte de si gros frais. M^r lembassadeur parlera en ma faveur a ce quil ma fait la grace de me dire. Jen ay parlé à M. de Vandiere; tout depant d'avoir les lettres de noblesse sans les frais anterieurs, comme ont eu M^r Vleugles et M^r Digne actuellement consul françois. Si la chose peut se tourner de cette

(1) Le marquis de Marigny que, par une vieille habitude, Natoire s'obstine à appeler M. de Vandières, avait succédé à M. de Tournehem, avec le titre de directeur général des bâtimens du roi.

maniere cela vaudra bien mieux. Jay reçu avec grand plaisir des nouvelles de Mr Coypel, et de ce quil veut bien faire en consequence; je me confie toujours à vos bons offices, j'avois point oublié decrire à Mr Molet, mais jay eu tant de choses affaires et à repondre par lettre à une famille qui ne fini point que je ne scay pas quand je quitteray la plume car en verité elle memba(rra)sse et me coutte plus que mon pinceau, voila commé les choses de ce monde vont.

Dans le tems que je vous écri, j'apprend l'accident qui arrive a Mr de Troy, et j'ay encore le tems de le mander a Mr de Vandieres, il cet couché hier avec un peut de mal à la gorge; cela cet augmanté dans la nuit avec fièvre, qui devient plus forte malgré la seignéé et actuelement il cé trouve en grand danger; il devoit partir demain avec lembassadeur à qui je viens de luy apprend cet etat facheux qui m'afflige, vient à la suite d'une triste nouvelle de ma famille ou mon Père et presque dans le meme etat. Voila letat de la vie qui donne matiere à des lugubre reflection. Ainsy la plus part des choses brillantes ont toujour a coté la masse dombre, frase de peinture.

Je vous fini ma lettre un peu à la hatte par cette sirconstance qui me permet seulement de vous assurer de mon sincere attachement avec le quel je sui carissimo amico votre très humble et obeissant serviteur

NATOIRE.

Je ne peut pas achever la lettre que jecris à M^r Mole^t, je vous prie de remettre celle pour M^r Gillet. Mes complimens à M^r Portail.

Je me serviray à la premiere fois de ladresse de M^r Tersin.

A Rome ce 1^{er} mars 1752.

Nous avons reçu carissimo amico, avec bien du plaisir vos dernières lettres hier. Vous nous dedomages bien agreablement par ses arrerages de votre science passé, et vous voila dans la bonne regle que doit dicter l'amitié, dont vous me la faites sentir tout du lon, jen suis tres sensible comme de tout les soins que vous vous donnés pour ce cordon cordonant; il et vráy que monsieur de Vandieres ma fait l'honneur de men parler par sa derniere lettre d'une maniere bien flateuse et remplie de bontés. A cette occasion voila le fruit de tout les movais services que vous me rendés aupres de ce protecteur des Arts, sans meme en exepter monsieur Coypel. Je ne vous diray rien de nouveau a ce sujet qui puisse vous instruire, sinon que lon ma dit issy quil ni avoit des frais que lorsquon vouloit faire enteriner les lettre de noblesse auxqueles ont ait toujours atant; je vois que mes predecesseurs se sont passé de cet anterinement, je dois les imiter. M^r le Duc de Nivernois ma fait l'honneur de me dire avant de partir de Rome qu'il s'employeroit et

se lieroit avec monsieur de Vandieres, pour que je lusse de cette manière, comme la actuellement M^r Digne. Poi loro sonno Padrone.

Helas votre gasette larmoyente nous apprend avec les circonstance bien lugubre la perte que nous fesons dun premier Prince du sang et d'une Princesse; voila ou les grands de se monde nont pas plus d'avantages que le courant des humains, et ou il faut que tout cede; nous commancons aujourdhuy le deuil, on nous dit issy pour 7 semaines. Voila donc le petit bonhomme en parfaite santé; Pere helas! accoutumés vous a suporter les triste cardhoeur ou nous sommes tout sujet; je souhaite que sa santé vous les eloignent pour longtems.

J'ay escrit par les courier passés à M^r Perrier une lettre de politesse et à M^r Molet. Apparament que M. de Vaincy (1) et aussi secretaire; je leurs suy bien obligé à tout deux des soins quil veules bien ce donner pour nos petites affaires. Je nay point encore recu de reponce de M^r le Premier architecte, son grand batiment (2) doit l'occuper beaucoup. Je suis charmé au reste que ce monument Royal vous employe avec quelques fruit, cela ait bien juste, mais ne

(1) De Vaincy, ou de Vaines, nom qui va se reproduire plusieurs fois et qui, dans le manuscrit de Natoire, est véritablement illisible.

(2) L'École Militaire, dont Gabriel venait d'entreprendre la construction.

vous fatigués pas trop avec vos (?); vous ne ferez pas mal quand elles vous donnent quelques vides de les employer a nous venir dire bonjour en passant, vous séries de nos parties que nous fessons a aller roder les curiosités et les anticailles que vous ne haïriés pas. Je suis bien fâché de la mort de mad^e Colombat il et ethonent comme toute cette maison sevanouit; nous voila toujours retombé dans les morts; vous aves apris celle de mon respectable predessesseur (1) qui nous a mis dans des situation des plus triste a la veille de son départ et en 7 jour tout ses projet disparus. Je suis nomé son executeur testamantaire, cela me cause plus dembaras que je ne voudrois et me prend des momens que je serois charmé de mentretenir avec vous. Je barbouille cette lettre, le courier etant pret de partir; la mia Sorella vous repondra le courier prochin. Je vous embrasse avec toute lamitié possible carissimo mio signore

NATOIRE.

Je vous prie de bien des remersiment a M^r Coypel quand vous aures occasion de le voir et meles y quel-

(1) J.-F. de Troy mourut en effet dans la nuit du 24 au 25 janvier 1752. On savait déjà par son testament, imprimé lors du procès auquel il donna lieu que le défunt avait nommé Natoire et l'abbé Delotz ses exécuteurs testamentaires, et qu'il avait légué un bijou à chacun d'eux. — Le testament de De Troy se retrouve, comme pièce justificative, à la suite du *Mémoire pour messire Claude-Antoine Cappon de Château-Thierry, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Saint-Maurice, tuteur de la demoiselle sa fille, défendeur; contre Pierre Leroi, maître écrivain, demandeur* (1761; in-4°).



ques choses de condoleans sur la mort de M^r le Duc
Dorleans connoissant son attachement pour ce Prince ;
je ne doute pas de sa sensibilité. Milles respects et
amities à toutes vos dames M^{rs} Portail Gillet Char-
lier (1) etc. Je ne scay quelle sont les veues de M^r mon
Frere aupres de M^r de Vandieres. Je souhaite que sa
cour soit approuvée.

A Rome, ce 28^{me} may 1752.

J'ay reçu mon tres cher amy avec bien du plaisir
votre derniere lettre vos sentiments toujours bon
pour moy, me touche et me flattent infiniment, cette
marque du vray amis que vous caracterisé si bien
mest necessaire pour madoussir lespace qui me sé-
pare de vous. Le party que vous prenes de vous tran-
quiliser et bien le meilleur, les personnes les plus
sages souvant ne le prennent pas asses tot, mais il et
toujours bien plus aisé de dire que de faire. J'espère
donc que le point ou vous aves mis votre grande œu-
vre ne vous fera dorenavant que gouter le fruit le plus
agréable et le plus consolent, et je souhaite de tout
mon cœur que notre digne chef y contribue abon-
damment.

J'ay reçu par le dernier courier une de ses lettres

(1) Jacques Charlier, l'un des plus habiles miniaturistes du règne
de Louis XV.

ou ses bontés se font toujours connoître pour ce qui me regarde. Il setant beaucoup sur l'article du Cordon en me disant quil a fait toute les recherches pour éviter les frais de ces lettres de noblesse, mais quil est totalement impossible, à moins que je ne voulusse me contanter d'avoir la permission de le porter seulement, comme la M^r Digne qui ne cet pas soussies jusque à présent de demander des lettres de noblesse (malgré le cas ou il ce trouve, car il a des enfens, et bien en etat de faire cette dépence). Je luy marque pour ma reponce que vous avies bien voulu a mon départ, vous charger d'une petite somme que je sacriferois volontier sil ne la faloit pas encore augmenter de 120 # ce qui met absolument impossible à present de faire, attendu les différantes depances que mon etablissement ma forcé de faire. Vous voyes bien par la mon très cher qua moins de mille ecus on ne veut point decrasser le vilain. Cette [?] et en verité trop chere pour moy, auquel cas il faudra que je me contente pour le present de la maniere que la été M^r Digne. L'exemple que je lui donnois aussy de M. Vleug'es, de ce quil lavoit eu avec toute les lettres sans subir tous ses frais fait un cas différent, à ce quil me (mande?) par ce quil avoit un commencement de noblesse par devers luy et quil n'a eu besoin que de deux degré d'extraction de plus pour obtenir le cordon, ce que le Roy luy avoit accordé, il sembleroit que le Roy acordent une grace il pouroit la faire

toutte entière et alors je serois au meme niveau. Je vous [prie] d'en conferer avec lamy M^r Duchesne (1) pour ses fres ; il mavoit parut que ceux de Vanloo et les autres M^{rs} de la même promossion navoient guaire plus depancé de deux milles livres, dittes moy je vous prie ce que vous feriez si vous eties à ma place et conferes en avec mon^r Coypel notre digne Directeur don les avis de lun et de lautre me seront agreable à suivre.

Vous saves que ma famille toujours difficile à contenter et à renger me met encore dans la situation de repondre pour la somme de 6000 ^{fr} payable au mois de septembre prochin pour boucher des écarts quil auroient bien peu senpecher de faire. Voila ce qui met un obstacle à mes petites affaires personnelles. Dieu preserve des familles nombreuses et de tous les desagremens quelles entrennent en metant à bout la patience la plus constante.

Je vous suis obligé du détail que vous me faites au sujets du s^r Fessard (2) touchant son entreprise des

(1) Inutile de faire remarquer la distraction de Natoire qui écrit toujours en courant. Au lieu du nom de Duchesne, il faut sans doute lire ici celui de Massé qui, ainsi que nous l'avons vu, avait reçu 1,800 livres de Natoire, et était chargé de tous les frais relatifs à l'affaire du cordon de Saint-Michel.

(2) Étienne Fessard, né en 1714, agrégé en 1753, et mort en 1777, a gravé en seize pièces les peintures que Natoire avait exécutées en 1750 à la chapelle des Enfants-Trouvés. Il nous semble que l'honnête académicien se montre ici un peu sévère pour le graveur qui devait éterniser son œuvre.

enfens trouvé. Cet un garçon don lardeur luy fait trouver tout facile, mais dans l'exécution tout s'évanouit, avec toutes ses paroles. Il ne ma encore rien appris de letat ou il en ait dans cet ouvrage, il fuira toujours ceux qui tendront à luy faire connoitre sa foiblesse.

Javois sçu que le s^r Sally devoit aller en Danemarc(1). Cette occurence et belle et bonne pour luy, j'en suis bien aise car il a du meritte. Voila donc M^r Vachesselete retourné dans cette cour. Cet insy comme il faut se separer les uns des autres. Bien charmé que mes petits dessains lui aye fait plaisir, je m'acquiteray incessamment de ceux que jay promis à M^r de Livry, car en vérité je suis dans une extreme disette.

Personne n'auroit put s'acquitter mieux que vous annoncer la triste nouvelle de la mort de M. de Troy à M^{le} Loir (2). Votre prudence en tout vous fait toujours prendre les chemins les plus convenables, quand il s'agira d'annoncer ces choses qui son par elle meme ou trop triste ou trop réjouissantes. Il et vray que jay été nommé un des exécuteurs du testament de M. de Troy conjointement avec M^r Labbé DuLot de chez

(1) Le sculpteur François-Joseph Saly, né en 1717, académicien en 1751, et mort en 1776 : il allait exécuter à Copenhague la statue équestre de Frédéric V. Voir sur les travaux de Saly en Danemarck, L. Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*, p. 75, et *l'Almanach des artistes* de 1777, p. 131.

(2) M^{lle} Marianne Loir, auteur des portraits de M^{me} Dubocage et de M^{me} Duchatelet, figure dans le testament de de Troy comme légataire d'une montre à répétition et d'une tabatière d'or.

M^r de Canillac. L'inventaire nait pas encore finy. Je suis charmé d'avoir un second dans cette affaire pour mellaguer mille soin que je nay ny la connoissance ny le temps de faire. Mais nous contons dans peut envoyer au père de l'heritière (1) tous les papiers et les effets provenant de cette cussion.

Jay appris aussy que notre amy Bouchardon avoit finy son modelle avec tout le succes que ses ouvrages ont ordinairement. Je luy ay escrit dernièrement et je suis tres sensible à tout le souvenir de la mai(son) de madame Godefroy comme à ceux de votre famille, dont je suis aux un et aux autres très reconnoissant en leur faisant mille compliments et autant de remerciements. Ditte quelque chose de moy aussy à la mais(on) de M. et M^{me} Pitre; bien entendu que ce sera sans préjudice à celle de M. Falave (?) et ceux de votre sosieté. Je n'oublie pas non plus le paisible Charlier. Mon papier diminue et mote le plaisir de bavarder davantage avec vous et ne me permet que de vous renouveler dans ce petit espace mes sentiments les plus vifs avec lesquels je seray toujours mon tres cher amy. Votre tres humble et obéissant serviteur

NATOIRE.

(1) L'héritière universelle de F. de Troy était M^{lle} Cappon de Château-Thierry, petite-fille de sa sœur, M^{me} de Coudray.

(*En marge de la 1^{ere} page.*) Je vous seres obligé si vous voules bien faire remettre cette lettre à M^{me} Godefroy du Cloître, Elle la fera tenir à M^r Bailieux.

(*En marge de la 2^e.*) Cette lettre vous parviendra par le paquet de M. de Vandiere. Ainsy quand vous le veres vous pouves luy parler de ce bien heureux cordon.

Rome, 5 juillet 1752.

Hélas ! mon cher amy vous m'apprenes une bien triste nouvelle qui cet trouvée sur le champ multipliée (1). Je ne reviens point de la peine que je ressent et vous devez en aitre plus convaincu que personne connoissant combien je lemois , et combien je luy etois attaché. Cet une vray perte que nous faisons et à laquelle mons^r de Vandières doit aitre sensible. Je luy fait connoitre mes regrets. Cecy doit faire remuer nos esprit pitoresque dont les moin sensible croiront y gagner beaucoup, parceque tout ce qui et changement peut flatter leur embission causée par un fond de jalousie bien peut raisonable, car en verité il sera bien difficile de trouver tant de bonne qualité rasssemblée dans une seule teste. Je vous suis bien obligé de tout

(1) La mort de Charles Coypel, que l'Académie avait perdu, le 14 juin, et qui laissait vacante la place de premier peintre du roi.

ce que vous me ditte d'obligent de toutes les choses qui dependent de cette place. Si jetois sans emplois et sur les lieux je pourois augmenter le nombre daspi-rens. Nous avons affaire à un Directeur éclairé qui saura distribuer tout avantageusement pour contenter tous les sujets de mérite. Quoique je regrette ma patrie je dois aitre content de mon sort. On ne peut pas avoir tout dans ce monde. Cette belle place vacante ne convient point à tous ; si j'étois sur les lieux et que lon me fi l'honneur de (me) metre sur les reng, je ne me sousierois point de succéder à un homme tel que celuy que nous venons de perdre. Je suis bien sensible au souvenir de M^r Molet quoique je n'aye pas reçut de ses nouvelles en réponce de la lettre que je luy ay ecrite, ni de M^r Gabriel non plus. Je crois que l'architecte ne ce soussierai pas que lon remplit cette place de premier (peintre.) Je m' imagine entendre tous les discours de Boucher et ceux de Vanloo, les voilà tous deux dans une belle expectative (1). Je n'entendray plus que le moment de desision, pour leur faire mon compliment. Si vous voyez M. Massé, je devrois commancé par M^r et M^{me} S^t Philippe (2), je vous

(1) La place de premier peintre du roi resta dix ans sans titulaire. Ce ne fut qu'en 1762 qu'elle fut accordée à Carle Vanloo.

(2) M. Coypel de Saint-Philippe était le frère de Charles Coypel, qui avait exposé son portrait au Salon de 1742, avec celui de « Madame son épouse » et de leurs enfants. La figure allégorique de la *Jeunesse sous les habillements de la décrépitude*, gravée en 1751 par madame Lépicié, est le portrait de madame de Saint-Philippe.

prie de leur faire part de mes peines que je melle avec les leurs, et à notre ami Lepissier. Cette mort doit entrener bien des regrets.

Je souhaite que lon vous donne un aussy bon voisin que celuy que vous perdes. Ma sœur avoue ses tors et participe à tout cecy. Les chaleurs l'absorbe sur beaucoup de chose et elle soupire quelques fois pour la chère patrie. Je vous prie de presenter nos sivilités en signe de reconnoissance à votre chère famille de Paris et de Versaille. Voilà donc votre petit enfant homme de pied en cap, il me semble de le voir dejea comme un petit geant. Pour dire un mot de cette croi pandue à ce cordon, il et vray que M. de Vandieres ma laissé la desision de l'aitre tout de bon ou bien en figure. Je luy ai fait connoitre la dessus que malgre mes forces j'aurois souhaitté que la petite somme que j'ay laissé à M. Massé qui et de 1800 livres eu pu sufire pour remplir tous les frais qu'il faut nécessairement faire, et reelement cela me met à l'etroit sil faut l'augmenter attendu que je me suis engagé pour ma nonbreuse famille pour 600# (1) que je dois payer incessamment et vous ne sauries croire les depances que j'ay été obligé de faire à mon nouvel établissement. Voila une chevalerie bien parlementée et qui donne plus de soin et de peine que tout le chevalier ne vaudra. Continues je vous prie tous vos bons

(1) Natoire a dit, 6,000 dans la lettre précédente.

services. Si cela peut ce terminer avec ses 1800 # je lais(se à) M^r de Vandieres à décider en dernier resort. Je griffone ma lettre attendu que le courier va partir. Mille remersimens de tous les détail que vous me faitte. J'espère que vous m'apprendres les suites. Je vous embrasse d'aussy loin que vous m'enbrasses et avec les sentiments les plus vif et les plus remply de reconnoissance carissimo amico.

NATOIRE.

A Rome, ce 5^e juin [juillet] 1752.

J'apprend avec plaisir les succès brillens du s^r Sally et tout ce que vous men ditte confirme tout ce que je savois dejea, mais insensiblement nous le perdons. Je nay point eu de nouvelles de Mons^r Gillet, je vous prie de lui (faire) des complimens. Je ne cay si les cordes de violons seront parvenues jusquea ma^e Gillet à qui j'ay l'honneur aussy bien qua M^r de leur presenter mon respect. Je n'oublie pas non plus lamy M. Portail. Jouit-il dune bonne senté? Il auroit peut-aitre besoin d'un peut de chaleur que nous avons de trop. Il devrait bien en samusent venir nous voir et vous l'accompagnere. Nous venons de rouler autour de Rome ou nous avons veu les plus beaux endroits qui ce puisse imaginer pour le paysage. Je vous attendois pour les dessiner avec M^r Portail qui trouveroit bien de quoy garnir ses portefeuilles.

A Rome, ce 28^{me} février 1753.

Il y a longtems cher amy que je nay receu de vos nouvelles, je ne scay lequel de nous deux ait en retard, j'aime mieux croire que cet moy affin de ne pas blesser votre exatitudo, et j'escuseray la miene en vous eloignant mille embaras qui se suivent et qui dérangent les plus beaux projet du monde. Je n'ay jamais tant écrit de ma vie et malgré cela je suis toujours en arriere, c'et la diferante (?) situation ou je me trouve qui m'empêche de vacquer a bien des choses, mais ce ne sera jamais à celle de vous renouveler tous mes sentimens pour vous de la plus sincère amitié, et quoyque nous ayons deja trop entamé cette nouvelle année, receves je vous prie tous mes souhaits pour que vous la continuiez des plus heureuses avec tout ce qui vous apartien.

L'ami M^r Massé a supléé de part et d'autre de nous donner des signes de vies. Je scay combien l'un et l'autre vous aves bien voulu vous donner des soins pour cet eternal cordon; je croyois que tout seroit finy à la rentrée du parlement des dernieres vacances, comme m'avoit fait l'honneur de me dire Monsieur de Vandières. Je vois par ce que me dit M^r Massé que M. de Vaincy (?) s'etoit chargé de toute affaire par l'ordre de notre supérieur et qu'il se joindroit avec luy. Je luy ai écrit une lettre de politesse a ce sujet il y a deja quelque tems, j'espère qu'à la fin je pourray

repondre un jour au personnes qui me demande souvent que S^t Michel et enfin arrivé. Nous venons de voir voler celui du S^t Esprit à Mgr de Canillac il a de meilleures ailes que M. Michel. Cette nouvelle a intéressé tout Rome par l'amitié que ce seigneur cet attiré dans cette capitale; mais j'apprehende fort que nous le perdions car il s'aprette pour faire le voyage de France malgre qu'il dise qu'il retournera.

Coment passes vous votre carnaval? le notre nous fait courir les théâtres dans differans genres et cet toute locupation la plus serieuse de tous les Romains, car le plus miserable veut jouir de ses plâisirs qui dans dautre pais ne sont reservé qua ceux dune certaine aisence. Imagines vous combien de petite fille s'industrie a trouver de quoy a passer leur carnaval le mieu quil leur ait possible, et le plus souvent sur leur propre fond cet la resourse de tout les pais du monde.

Ma sœur plutot mal que bien cu bien que mal vat toujours cain-cahas elle vous doit je crois une reponce receves toujours un petit aconté de son souvenir à sa dette accompagné de bien des amitiés. Si vous voyes M. de Gillet malgré son oubli total faite luy bien des complimens je me serois imaginé d'avoir receu une reponce de M. Gabriel. Coment va son batiment de l'ecole militaire et coment vont les arts en général? Je souhaite quil vous donnent bien de l'ocupation et encore plus de profit. Mille respects a vos dames et

bien des complimens a M^r Portail. Et suis très cher amy avec toute l'attache la plus sincère. Votre très humble et très obeissant serviteur

NATOIRE.

Je vous prie d'embraser ce grand petit bonhomme et que je l'attend de pied ferme.

Antoine Duchesne à Natoire.

Versailles, 13 janvier 1753 [1754].

Vous faites parfaitement bien, Monsieur le Directeur, de tenir rigueur à votre ancien ami, dont vous ne recevez point de nouvelle. Vous lui faites donné des attaques, l'une par M. Beaudoin, que j'ai apprise indirectement par Charlier, et l'autre par notre cher M. Massé. Cette dernière a été à bout portant, et cela chès Madame de Pompadour. M. Massé m'a rendu tout vos reproches et vos soupçons un peu injurieux. Il dit m'avoir escusé auprès de vous et me rend plus de justice, car il est assuré de mes sentimens constants pour vous et ne croit pas que l'éloignement puisse me refroidir. Non, mon cher Directeur, je suis toujours le même du côté du cœur je vous prie d'en être persuadés et de ne point permettre au vôtre de seconds doutes sur mon compte, car alors il seroit tout a fait offensant pour moi. Je crois que nous avons faits l'un et l'autre nos preuves d'amitié et pour moi je me flatte que vous n'avez point changé. Je n'oserois

en dire autant de mademoiselle votre illustrissime sœur. Sans reproches, je n'ai reçu d'elle aucune lettre depuis sa directricité. Je lui renouvelle cependant les vœux que je fais pour sa santé, bone société, plaisir, amusemens, travail, petits soupers frians et haut appetit. Bien entendu, Monsieur, que vous prendres votre bonne part de tout cela. Le petit reverend père se joint à moi et ne desire beaucoup d'apprendre à dessiner que pour se mettre en etat d'aller prendre vos sages conseils. Il espère même y aller plutot que vous ne pensez et le père du reverend père n'abandonnera pas son fils et ira de grand cœur embrasser ses anciens ami et amie. Je ne vous dirai rien, mon très cher, de votre bienheureux Cordon, parce que je ne sçai rien, non pas que je ne m'en sois informé plusieurs fois, je n'ai pas cette indifférence, mais on m'a toujours répondu que ce seroit incessamment, on m'a oté le plaisir de faire les démarche que je m'étois promis de faire pour vous et peut être m'apprendrés vous que vous l'avés reçu, ce que je vous prie de ne pas me laisser ignorer. Vous pouvés maintenant imaginer les vrais raisons qui m'ont empêché de vous écrire, je n'avois rien d'interessant à vous mander et j'attendois de jour en jour d'être a porté de le faire. Portés vous bien, mon cher ami, aimés moi toujours, plus de soupçons. Ma famille de Paris et de Versailles vous embrasse.

A Rome, ce 6 février 1754.

Enfin cher amy j'ay reçu de vos nouvelles. Il n'en falloit pas moins que celles dun pere et du fils pour me calmer; je suis autant charmé que surpris que ce petit reverand pere babille dejea sur le papier; avoué, monsieur le maître et le directeur général de l'education que vous devez aitre bien aise? et vous avez de quoy vous dedomager bien agréablement par les peines que vous prenes, quand elle sont aussy fructueuse tous les peres ne sont pas en etat de faire la même chose et en cela vous aites très louable. Embrasses donc ce petit marmeau pour reponce à sa jolie lettre, je veux dire ce petit docteur. Mille et mille fois nous vous attendons issy de pied ferme, pour avoir notre tour. Je suis jaloux avec ceux qui participe à vos leçons, je voudrois en augmenter le nombre en partisipant comme eux a acquerir de la science; faites leurs bien mes complimens à toutes cette illustre academie. Je vous suis bien obligé s'y vous pences à nous quelques fois avec nos amis comuns, je leurs rend mille graces. En revanche nous en faisons de même [moi] et ma sœur qui n'oublie pas ce petit docteur en leembrassant aussy : vous faites notre entretien.

Je seray toujours très sensible au souvenir de M^r Gabriel quand il voudra m'honorer d'une lettre. Jusque a present je nen ay point reçue. Presentes luy,

je vous prie, mes sivilités. Je suis persuadé que l'école militaire le doit bien occuper et ne le seray pas moins de l'honneur que cette auguste fabrique vas luy donner : ce sont de ses morceaux qui immortalisent celuy qui en ait à la teste.

J'ay envoyé une caisse de tableaux a M^r de Vandières, cet à dire de plusieurs copies par nos Elèves dapres les Raphaels et Dominiquin. Ji ay joint un tableau de ma façon destiné pour le marechal de Noailles à la Chapelle de Notre Dames (1) : il etoit fait bien avant l'exposition du salon. S'il en eu valut la peine j'aurois souhaité quil y fut mais le grand point est [qu'] il netoit point à Paris, vous pourès y donner un coup d'œil lorsque vous allés à Paris ; car je crois quil sera aussitaut arrivé transporté à l'hotel de Noailles et j'ay prié M. Lepissié de vouloir bien s'interesser pour qu'il y soit rendu sans accident. Mais je conte que le Salon prochain j'enveray deux morceaux de la suite de mon Marc Antoine à quoy je travelle.

L'arrivée de M^r de Canillac à Rome nous a mené deux curieux fameux entre autre M^r Boutin fils du receveur gen^l des finances qui nous devore toutes nos antiquité et curiosité la musique les ocupent beaucoup aussy. Les disputtes ne sont pas moins issy parmy nos

(1) Ce tableau qui représentait l'*Apparition de l'ange aux saintes femmes* fut en effet placé à Notre-Dame dans la chapelle de Noailles, dont la décoration fut terminée en 1756.

amateurs quelle le sont parmy vos Jan-Jaques et ceux du confrère. Il y a longtems que ses deux musiques se combattent ensemble et fort souvent ceux qui devroit soutenir celle de leur patrie sont les premiers dans ce pais-cy à la déchirer en verité plus quelle ne le mérite. Pour moy qui aime l'italiene je suis toujours fâché de l'entendre loué au depens de la notre : voilà le courant du monde et il et partout de même.

M. Massé m'a fait un détail de la réception de son ouvrages à la Cour il parait qu'il aura du aitre flatté. Hellas je souhaite que la ville coresponde au grand soin et les peines quil cet donné pour cette grande entreprise. L'affaire de mon Cordon a l'honneur d'aitre melée avec celle du Parlement et me la regette au Calendrié grec; sependant il me sembleroit que des quil y a une nouvelle chambre pour les affaire cella devroit sufire pour l'enregistrement de ses lettres qui et la seulle formalité quil manque. Cette longueur issy on ne scay à quoy l'interpréter. Sy ce netoit ma place je ne m'en resouviendrois pas.

Je suis bien aise que le s^r Fessard fasse son chemin. Je le serois encore plus sil ne mestropioit pas quelques fois plus quil ne le faudroit. Cet un garçon ardent à ce remuer : il vaudroit mieux quil my une partie de ce tems là a acquerir de quoy ogmenter son talent.

Paris vas donc devenir bien beau par le sircuit de ces belles promenades. Que de bonne partie féminine cela vas procurer! Alons Monsieur le Directeur esse-

que vous en abandonneres votre part? Coment gouverne les plaisirs Mr Portail? Toujours grandement occupé, je luy renouvelle mille complimens. L'amy Charlier et-il toujours fougueux? Et Boucher et-il bien raisonnable?

Je suis fâché que M. le Duc de Livernois (*sic*) ne retourne plus à Rome. Son successeur ne viendra pas sytot selon toute apparence.

Nous sommes actuelement à courir les théâtre tant quan musique quen comedie. Nous avons le fameux Gafarely (1) mais l'opera ou il chante ne vaut plus rien dés quil a finy de chanter. Nous en attendons un meilleur ces jours issy et nous tachons de remplir les vuides de lannuy. Je voudrois vous donner quelques nouvelles de ce pais-cy qui pussent corespondre a celle que vous m'apprenes; celle qui ne le cera point certainement cet le plaisir que jay d'en resevoir des votres personelles. Ne faites pas les distances sy longues vous aves actuellement un bon secretaire qui peut vous aider. Ma sœur veut vous ecrire une très grande lettre elle et actuelement enrhumée chose qui nai pas nouvelle non plus.

A Dieu donc portes vous bien. Je fini mon grifonage. A propos que je n'oublie pas ma future (2). Ditte

(1) Le soprano Gaëtan Majorano, qui avait pris le nom de Cafarelli (1703-1783).

(2) On verra bientôt que celle que Natoire appelait « sa future » était M^{lle} Maubois, l'habile *tourneur*.

luy je vous prie mille tendre chose de ma part, que jauray le plaisir de luy écrire incessamment ce modic papier boit que je ne vois plus ce que je vous écris, mais malgré tout vous y déchiffreré tout les sentimens avec lesquels je seray toute ma vie, il caro mio devotissimo et servitore mio Padrone reverentissimo.

NATOIRÉ.

Mille et mille remerciemens à vos dames en leur présentant autant de respect.

A Rome, ce 6^{me} mars 1754.

Carissimo amico.

Je vous suis très obligé de l'avis que vous me donné au sujet de ma petite pension, et je n'en le suis pas moins de la part de Mons^r Gillet à cette occasion. J'e laissay avant de partir une procuration à un nommé Guerin qui a été mon eleve dans la peinture (1), pour quil en a toucher mes petites berloques et le tout en bonne forme. Je laisseray donc entre ses mains cette petite somme que je joindres a quelques autres articles que M. Massé a entre les mains. Je suivrés en cela le meme chemin qua eu mon predecesseur attendu que je peui me passer de faire acquitter cette somme

(1) Sans doute François Guérin, assez triste peintre que l'Académie accueillit en 1765, et auteur d'un grand nombre de tableaux de genre, dont Diderot a pu dire « ce sont de misérables chiffons. »

à Rome. Je vous rend mille grace à vous et à M^r de Gillet de tout vos bons services de l'un et de l'autre. Je previendray le S^r Guerin pour quil voye M^r Denis ou bien son confrère sil ait dannée dès que les ordonnances seront expédiés.

Je n'ay put vous repondre plutot. Les movais chemin ont retardé le courier; je suis faché de votre indisposition, j'apprend que vous aves un hiver très rudes. Il nous arrive depuis quelques jours un vent de bise qui nous coupe la meustache et qui est très froid. Je conte que vous aures recu ma precedente ou je repond au Pere et au fils. Ce porte til bien ce petit reverand Père? Je reitère mes embrassement à ce docteur. Je suis faché que M^r Ason (1) soit devenu veuf en si peu de tems.

Coment vat votre ecolle militere?

Je dis à M. de Vandieres par ma derniere au sujet de mon Cordon éternel que sy la chambre Royale supplaye aux affaires ne pouroit-elle pas donner la derniere main à ce quil menque : il auroit semblé même selon ce que l'on me disoit à Paris que la chambre des comptes sufisoit pour passer l'enregistrement des lettres et que meme les frais seroit moins grand quau Parlement. Ceux qui me voudroit voir décoré ne scavent que pancer de ce retard, il en sera ce que lon jugera à propos M. de Vaincy (?) avoit

(1) Hazon, reçu membre de l'Académie d'architecture en 1753.

promis que tout seroit décidé il y a bien longtems.

Bien des compliment à nos amis. Mille respect à vos dames, croyes moy toujours un de vos plus zélé serviteur et bon amy.

NATOIRE.

A Rome, ce 29^{me} avril 1755.

Le scilence devient trop long cher amy pour que je puisse register (*sic*) davantage et apres nous aitre pardonné reciproquement notre paresse, je veut aitre le premier a vous demander coment vous porté vous et vous donner signe de vie; chaqun a ses torents d'affaires qui les entraînent bien loin. Je ne veut pas que ceux que j'ay diminue rien de ma façon de pancer pour mes bon amis et le retard ny metra jamais aucun obstacle.

Apprenez moy des nouvelles de ce petit grand Duchesne; vous en faites ce que vous voulez sandoutte, et cela étant il sera déjea bien savant? Toutte la famille se portera bien? tant ceux de Paris que de Versailles, je vous prie de leur témoigner mes tres humbles sivilités aux uns et aux autres.

Je repons par ce même courier à M^r Coustou le Romin c'et a dire l'architecte (1), qui veut bien se charger de mes petites affaires, sur une lettre dont il m'en-

(1) Pierre-Charles Coustou, fils de Guillaume Coustou l'ancien, né en 1721, et reçu à l'Académie d'architecture en 1762.

voye une copie de M. le comte S^t Florentin en reponce
 à M. le Directeur Général au sujet de ce cordon per-
 pétuel dont vous connoisses le commencement, ou il et
 question que ce ministre pour terminer cette affaire
 demande deux pieces necessaire, qui sont mon extrait
 baptistaire et un certificat de catholicité : sy vous
 vous souvenes vous me fittes l'amitié de m'ecrire a ce
 sujet lorsque jetois encore en route et je vous les
 envoyes le courier densuite cet a dire que pour ma
 foy de catholique je vous prié de passer chez mon
 confesseur qui etoit un capusin nommé le père Marcel
 qui rendroit thémoinage sur cet article. Comme on
 me demande la promptitude sur cela si vous pouviés
 découvrir ou cela peut aitre resté car je vois bien que
 depuis si longtems on a perdu ces idées avant que
 nouvelle que jenvoye (*sic*) surtout celle du Bapteme qui
 ne pourra aitre arrivée quapres celle de catholicité puis-
 qu'il faut ecrire de Rome à Nimes je vous seroi bien
 obligé de me rendre ce service. Il et bien étonent que
 que tant de foi cette affaire a été sur le tapis la per-
 sonne qu'il la eu en main malgré les affaires du parle-
 ment qui ont porté obstacle aye heré [erré?] de façon
 a lasser la passience la plus passiante; car en verité
 je n'y connois plus rien. Cet notre amy M^r Massé
 qui a eu de M^r Vayncy (?) la lettre de M^r le comte de
 S^t Florentin, pour m'en donner connoissance, qui
 ne pouvant pas m'ecrire luy même par une inco-
 modité de rhumatisme en a chargé M^r Coustou.

Je vous felicitte mon tres cher de tant de beau batimens qui sont en mouvement et surtout le rachevement du Vieux Louvre. Cette occurence ne peut aitre que tres avantageuse pour tous les autres arts qui trouveront de quoy briller je souhaite quil se forme de bons sujet pour cet effet et dans ma partie je fai ce que je peus.

Je nay point encore de nouvelle si la caisse ai arri- vée ou il y a un tableau de ma façon de la suite de Marc Antoine. Il y a plus de six mois quelle ait en chemin, je ne scay pas si je n'auray pas encore le même sort que lorsque jenvoyay le tableau du mare- chal de Noailles pour Notre Dame avec des copies d'a- près Raphaël. Cette caisse a resté plus de six mois dans la salle des antiques ignorée cela ne fait pas léloge de ceux qui en ont la direction. Je suis avec lamitié la plus sincère mon tres cher amy reverendis- simo mio padrone

Votre tres humble et tres obeissent scrviteur

NATOIRE.

Bien des amitiés à M^r Portail.

« Antoine Duchesne à M. Macé, en conséquence de la letre de M. Natoire, du 27 avril 1755, de Rome. »

Versailles 20 mai 1755.

J'aprens de Rome, Monsieur, que vous avez eu un

Rhumatisme qui vous a empêché de venir à M. Natoire et que vous avez remis les intérêts de notre ami entre les mains de M. Coustou le Romain. M. Natoire m'a écrit tout cela de Rome, le 29 avril d'. J'ai reçu sa lettre avant hier 18 du courant : il me rappelle qu'il fut question en 1751 de son extrait baptistaire et d'un témoignage de catholicité pour l'histoire du Cordon. Je retrouve dans ses lettres une qu'il m'écrivit de Marseille le 6 octobre 1751 où il me mande. « Je vous envoie mon extrait baptistaire pour en faire l'usage que vous croyez être nécessaire. Quand vous irez entendre la messe aux Capucins de la rue St-Honoré le Père Marcel vous donnera, Monsieur, de quoi prouver ma catholicité. » Je retrouve aussi l'extrait baptistaire que j'ai l'honneur de vous envoyer cy-joint.

A l'égard du père Marcel, je ne l'ai pas vu dans le temps ni depuis, je ne sais plus pourquoi. M. Coustou qui est à Paris sur les lieux voudra bien s'informer au couvent s'il est encore vivant et demeurant à Paris.

J'écris aussi aujourd'hui à M. Natoire en conséquence. Je n'irai point à Paris que je n'aie m'informer de vos nouvelles. J'espère vous y trouver quitte de votre Rhumatisme; je le desire beaucoup et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincère attachement, Monsieur, votre, etc.

A Rome, ce 22 février 1757.

J'ay bien de l'obligation, cher amy, au petit révérend père de vous avoir exité a rompre votre silence en me voulant faire part de ses talens il ne me faloit pas moins qu'un tel médiateur pour vous accorder l'indulgence. Je suis trop sensible à l'offrende qu'il me fait de ses premices et des details de sa jolie lettre pour ne pas vous exprimer ma surprise et ma joye de voir cette petite machine que vous eleves avec tant de succès. Avoué que vous aites bien recompansé de vos peines ! Taché sepandant de ne la pas trop charger, car vous me faittes une grande légende de différens exercice à quoy vous l'occupé. Je ne doute point que sil a une bonne santé vous alles elever set enfant a en faire un petit prodige cela sera bien agreable pour celui qui preside à une éducation aussi distinguée. Vous pouvez encore le conduire quelques tems avec les dessains que vous aves. Cette teste d'aigle n'ait point mal ensemble et faite assé librement. Continues donc cher ami à cultiver cette jolie plante et en la remersiant de ce qu'elle vient de m'envoyer ditte luy que je luy enverrai à la premiere occasion quelques chose pour augmenter le portefeuille et insensiblement nous ferons des troc de nos ouvrage.

Je suis sensible que vous vous soyés entretenus de moy avec la selebre M^{le} Basseporte que j'estime infiniment. Je suis charmé que vous continues votre

histoire de l'architecture je vous enveray ce que vous me demandes de la suite des directeurs de l'académie de Rome. Je suis charmé que M^r Portail se porte bien. Fajte luy mension un peut de moy et des sentimens que j'ay pour luy, je suis faché de la mort de se pauvre Hêlard.

J'enveray incessament à M^r le Directeur général un morceau de la continuation de l'histoire de Marc Antoine qui attand depuis longtems une occasion pour aller surement il represante le débarquement de Cleopatre quand elle va voir Marc Antoine (1) je souhaiterois quel fut aussy bien reçu comme ce général Romain reçut cette Reine d'Egipte. Cet ouvrage a été précédé d'un grand plaffond que j'ay peint à fresque dans l'eglise nationale de St Louis. J'ay voulu une fois avant mourir tater de cette sorte de peinture que nous négligeons un peut trop en France si j'avais eu la pratique que ses sortes d'ouvrages demende j'aurois mieux reussi j'en ay envoyé un petit dessain coloré à M^r le marquis de Marigny et M. le cardinal de la Rochefoucolt a l'esquisse peinte qui a servi de modelle à cet besoge. Je travaille actuelement à deux petits morceaux de la fable que je destine à M. de Bert (2)

(1) Le tableau de *l'Arrivée de Cléopâtre à Tarse* fut exposé au Salon de 1757.

(2) Ce nom, presque illisible dans le manuscrit de Natoire, est sans doute celui de Bergeret, receveur général des finances, associé libre de l'Académie de peinture, le 31 août 1754, et mort en 1785.

fermier général et j'ay assez bonne idée de ces deux tableau. Voilà cher amy ou j'en suis pour mon pinceau qui ai bien souvent interrompu par les affaires de ma charge. Je n'oubliera pas de vous envoyer la note des livres nouveaux d'architectur. Vous poures voir chez M. de Cotte le président les derniers volumes de Piranesi ou il a traité la maniere dont construisoit les anciens Romain avec les representation des edifice sur lequel il cet arêté. Nos jeunes architectes font de bonne etude issy et s'avancent plus aisement que nos peintres : il en et party deux l'un nomé Moireau et Douailly (1) desquels je suis fort content il viennent de faire à eu deux un bel ouvrages qui je crois leurs fera honneur. Il ont levé le plan général des therme de Dioclesien et les elevation et par leur grande recherche ont suplée aux choses auquel l'entique n'existe plus. Il vous sera aisé de voir leurs opérations et une explication qu'ils ont faite. Ma sœur vous remerisie et vous renouvelles les assurances de ses sentiments. Faites agréer mes respects en même tems que ma reconnoissance aux souvenirs de mesdames Duchesne Thieri sœur et cousine auxquelles je souhaite le bonheur le plus [par] fait. Embrassé je vous prie mon petit confrère en porte crayon mille fois pour moy. Je vous aurois repondu plutôt si une petite ma-

(1) Pierre-Louis Moreau, né en 1727, et Charles de Wailly, né en 1729, mort en 1798.

ladie que je viens d'avoir ne mu empêché d'avoir ce plaisir. Adieu cher amy portes vous bien je suis trop persuadé de votre amitié pour en douter. Di V. S. il devotissimo estim^o servo.

NATOIRE.

Voules vous bien vous charger de faire rendre cette lettre à M^r de (?...) chez M^r le comte S^t Florentin.

J'ay reçu mon cher et bon amy votre dernière lettre avec le plaisir sensible attaché à ce titre qui ne s'effacera jamais tant que je respireray. La copie du petit jardinier [par] M^r votre fils et quil m'envoye me prouve quil continue avec fruit cet étude melée avec tant d'autres que vous luy insinueres. Je luy souhaite beaucoup de perseverance et tout ira bien et à notre satisfaction.

J'ay été fort surpris de la mort M^r Portail et suis bien aise que cette place (1) ayt été remplie par notre bon ami M. Massé qui a toutes les qualités nécessaires pour la bien administrer.

Vous etes bien bon cher amy de penetrer dans l'avenir quelque chose qui put nous rapprocher l'un de l'autre. Je ressens parfaitement le bon motif de ce

(1) Portail qui, ainsi que nous l'avons dit, mourut le 4 novembre 1759, avait laissé vacante la place de garde des dessins du cabinet du roi.

songe qui vous le fait enfanter. À mon âge on ne doit plus pincer à voltiger de place en place; tant que l'on sera content de mon petit service dans celle que j'occupe je dois me tranquiliser l'autre toute brillante quelle soit me paroitroit inférieure. Là ou la chèvre est attachée il faut quelle y broutte, puisque le sort la ainsi décidé.

Je suis charmé que vous vous souvenies de moy quand vous vous rencontres avec M^r Soufflot. C'est un homme d'un mérite distingué dont je fais beaucoup de cas qui joignant avec les bonnes qualités celles d'être toujours égal avec ses amis qui le verront toujours avec plaisir dans la faveur. Tous les arts et artistes doivent bien souhaiter que ce tems difficile ou nous sommes finisse bientôt. Tout le monde ressent les peines chacun dans son genre. Vivons d'espérance cest tout le parti que nous devons prendre.

Je repons à l'article de votre lettre au sujet de M. Gilet qui vous a dit que M^r Poiret chef du bureau qu'avait M. Delamotte d'Orsonville ne trouvoit pas dans les papiers des bureau les compte de M^r Lestache lequel a exercé la direction de l'accademie dans le tems de la mort de M. Weugles jusques à l'arrivée de M. de Troye. Les directeurs n'ont jamais trouvé dans l'accadémie les registres des comptes de leurs prédécesseurs chacun en terminant son employ il est à présumer quil rendit ses comptes. M^r Lestache qui

existe encore m'a dit qu'il croyoit l'avoir envoyé à M. Delamotte le père et en avoit fait par à M. de Troy. Je l'ay prié de vouloir chercher cet état parmi ses papiers. Si l'on trouve cette note je l'envoyeray mais je suis surpris de M. Gillet croye que le Suisse quand même celui de ce temps seroit encore à l'academie put donner des éclaircissemens pour pareille chose. Ce fait est étranger aux domestiques qui n'entrent jamais dans les comptes de la maison que pour ce qui concerne leurs gages. Du reste si ce vuide ne pouvoit pas se remplir exactement, on ne doit pas m'imputer la faute ni même penser qu'il soit nécessaire d'avoir un secretaire en chef pour diriger cette partie. Nos morceaux sont limités dans la direction de l'academie et on ne sauroit créer des nouvelles places sans en augmenter la dépense d'autant plus qu'elle me paroîtroit fort inutile attendu que l'on s'est toujours contenté d'avoir un homme qui vient tous les trois mois pour rendre le compte; celui que nous avons sert dans cet employ depuis plus de 30 ans et a toujours été regardé comme tres capable de cette opération c'est une roue qui ne varie que par quelques articles d'ouvriers; elle va toujours également dans les principales dépenses faites à ce sujet. Mes civilités sil vous plait à M. de G(illet) en terminant cet article.

Je suis bien sensible au bon souvenir de ma future, Mad^{elle} Maubois. Mes sentiments pour elle ne finiront

qu'avec moy. Nous avons ces jours passés un poin de vue propre à dessiner pas fort loin de celle de la villa Mathei dont vous connoisses le nom et M. votre fils. Une grande partie de cette vieille mesure écroula et dans le moment de cette chute, il y avoit de nos pensionnaires amateur et avide de la nouveaute qui sont trouvés presque sur le point d'etre écrasés. Cela fait bien voir la fouria francese de la jeunesse qui s'exposent un peu trop sans reflexions. Je serois bien fâché que votre plan de jardinage cessât il est bon qu'un philosophe comme vous ne se prive pas d'un plaisir aussi necessaire à ce caractere je vous embrasse mille fois ma sœur participe à toutes mes expressions d'amitiés à laquelle je seray toujours mon cher amy.

Votre tres humble et obeissant serviteur

NATOIRE.

Rome, ce 6 février 1760.

A Rome, ce 18 février 1761.

Je viens cher amy de m'entretenir de vous avec le courier que M. le marquis a envoyé à Rome pour le Cordon Bleu de notre Embassadeur. Je ne veus pas quil parte sans vous donner ces deux lignes de ma part pour vous rafraîchir tous les sentimens d'estime que j'ay toujours eu pour vous. Il m'a dit mille jôli

chose de M. votre fils. Vous l'élèveré trop bien tous les pères seront jaloux et vous porteront envie. Vous ne voudres plus le faire voyager crainte de le perdre de veue et devenant jaloux à votre tour de votre ouvrage je ne le veray point dans ce pais cy continues donc à perfectionner cette plante dans la culture penseres un peu à nous comme nous pensons à vous et croyez que personne n'ait avec plus d'amitiés que nous le sommes ma sœur et moy et je vous embrasse
carissimo amico

NATOIRE.

Le courrier part dans l'instant.

Cette lettre est la dernière que Natoire adressa à son ami. Le directeur de l'école de Rome, qui avait commencé par écrire tous les mois à Antoine Duchesne, n'écrivit bientôt plus qu'une fois par an, et cessa même toute correspondance avec lui. L'éloignement est un dissolvant auquel toutes les amitiés ne résistent pas.

Natoire vieillissait d'ailleurs, et tout changeait en lui. Rien de plus curieux, sous ce rapport, que le tableau d'*Angélique et Médor* qu'il peignit en 1767, et qui est aujourd'hui conservé dans le cabinet de M. Duclos. Le coloris en est sombre, jauni, et presque sale; ce n'est plus le Natoire à qui Lafont de Saint-Yenne reprochait si cruellement l'éternelle fadeur de ses tons roses.

Bientôt son esprit s'attrista comme son talent. Devenu dévot, un peu plus qu'il ne convient, le bonhomme, s'il en faut croire Bachaumont, se lia étroitement avec les jésuites. Il « admettoit dans son cercle tous les boute-feux de la société. » Sous l'influence d'un zèle trop ardent, il imagina, le 19 août 1767, de chasser de l'école un jeune architecte, Mouton, qui avait négligé d'accomplir à Pâques ses devoirs religieux. Le siècle était plus que jamais libertin : Mou-

ton osa se défendre, et il eut pour lui, les rieurs d'abord, et ensuite le Châtelet, qui, au printemps de 1770, finit par condamner Natoire à payer à l'architecte exclu une indemnité de 20,000 fr.

Bien que, grâce à la méchanceté du temps, cette affaire l'eût couvert de ridicule, Natoire conserva, jusqu'en 1774, le titre et les fonctions de directeur de l'École de Rome. Après un intérim, qui fut confié à Hallé, Vien fut chargé de l'administration de l'école.

Natoire, mécontent et oublié, se retira à Castel-Gandolfo, où il mourut, le 29 août 1777.

« On n'a su que depuis peu, — écrit le 13 décembre de la même année, l'auteur des *Mémoires secrets*, — la mort de M. Natoire, ancien directeur de l'École de Rome, élève de Lemoine et rival de Boucher..... On lui a reproché d'être plus correct sur le papier que sur la toile. Ses défenseurs citent, au contraire, un *Saint-Sébastien* au moment qu'un ange retire une flèche de son corps, et ils assurent que ce maître a quelquefois peint, dessiné et colorié comme le Guide. Il étoit dévôt, fort attaché aux jésuites, et s'étoit attiré un procès peu honorable de la part d'un élève nommé Mouton, qui lui donna beaucoup de chagrin. »

TRANSPORT D'ŒUVRES D'ART

DE NAPLES AU CHATEAU D'AMBOISE

— EN 1495 —

Pièce communiquée par M. Lud. Lalanne.

« Je vous envoie, m'écrivait M. Lud. Lalanne, la copie d'une petite pièce que j'ai trouvée à la Bibliothèque, dans le portefeuille 149-150 de la collection Fontanieu. Fontanieu n'indique pas où était l'original; il est probable qu'il faisait partie de ses papiers et provenait de la chambre des comptes. Je n'ai joint aucune note au texte, qui m'a paru ne pas en avoir besoin... » Et notre cher collaborateur a raison : il ne faut pas une note, ou il en faut vingt feuilles; car ce que le tapissier Nic. Fagot, a amené dans ses chariots, du fond de l'Italie au cœur de la France, ce n'est ni plus ni moins que l'art italien tout entier, cet art qui va faire éclore à Amboise et à Gaillon, et dans toute notre patrie, des merveilles sans nombre, les plus délicates peut-être que la France ait jamais produites.

En la présence de moy. . . . nottaire et secretaire du Roy nostre sire, Nicolas Fagot, tantier et tapissier ordinaire dudit seigneur, a confessé avoir eu et receu de sire Jehan Lalemant, conseiller dudict seigneur et Receveur général de ses finances, en Normandie, la somme de trois cent quatrevingt dix huit livres cinq sols tournois pour le parfait de xv^e III^{xx}XIII L. tournois, à luy ordonnee par ledict seigneur tant pour ce qu'il luy reste de la ménaige, voiture et con-

duite depuis Naples jusqu'en la ville de Lyon de plusieurs tapisseries, librairie, painctures, pierre de marbré et de porfire et autres meubles que led.^t sg^r luy donna charge admener; lesd. choses pèzent en tout III^{xxvii} mil livres ou environ comme aussy pour les charrier et conduire depuis lad. ville de Lyon jusqu'au chastel d'Amboise, ainsy que led. seigneur luy a ordonné et commandé faire pour la décoration et ustencille dud. chastel et semblablement pour la nourriture de xxii hommes de mestier de xxxiiii jours à la raison de xl^s. par jour, lesquels par somme icelluy s^r a fait venir dud. Naples pour ouvrer de leur mestier, à son devis et plaisir, de laquelle somme III^c III^{xxviii} l^v tournois led. Fagot s'est tenu pour content et bien payé et en a quicté et quicté icelluy receveur susd. tesmoing mon seing manuel cy mis à sa requeste le xxiiii jour de décembre l'an mil quatre cent quatre vingt quinze.

Signé SORCIER.



DANIEL DUMONSTIER

— 1692 —

SON CONTRAT DE MARIAGE

Communiqué par M. J. Boilly.

Cette pièce, que nous avons encore empruntée à la collection de M. Jul. Boilly, est de celles qui nous plaisent le mieux à publier, parce qu'elles entrent plus avant dans la vie et dans la famille des artistes. Elles fournissent à leur biographie des parentés authentiques, et un juste état de leur fortune, et enfin de piquants détails d'usages. Le Daniel Dumonsnier, dont il est ici question, ne doit être autre que celui dont Tallemant des Reaux a raconté les tant drôlatiques historiottes, celui que le P. de Saint-Romuald appelait « le plus excellent crayonneur de l'Europe, » Dumonsnier-Crayon, comme on disait alors, et qui mourut de mort subite en 1646, dans les galeries du Louvre où il était logé. On le fait naître (un peu tôt peut-être) vers 1550 : tout maniaque que fût ce petit homme, il ne devait point attendre pour se marier jusqu'à sa cinquante deuxième année. D'ailleurs, suivant ce calcul, il eût été âgé de quatre-vingts ans quand il se remaria en 1630. En fixant à quinze ans plus tard l'époque de sa naissance, on trouve bien plus vraisemblables toutes les dates de sa vie. Il eut de sa première femme deux filles et plusieurs fils, dont l'un hérita de ses talents et de son logement du Louvre. (Voir *Archives de l'Art français*, t. I^{er}, p. 216.) La pauvre Geneviève Balifre, que nous lui voyons épouser ici, avait été féconde, et était morte de bonne heure; du moins le devons-nous supposer en lisant l'inscription marginale d'un portrait citée par M. le comte de Laborde : « Françoise He-seque, faicte ce 8 de may 1629, commencée par mon fils aîné, corrigée et finie par moy, D. Dumonsnier, depuis ma femme en second mariage, du 5 may 1630, et trespassee le 5 d'octobre 1636. » — « Il

se remaria, dit Tallemant, à sa servante, qui étoit fort jolie. La reine lui demanda pourquoi il avoit épousé une servante. — Madame, je n'oserois vous le dire, etc. » M. le comte de Laborde, qui a rassemblé de très-intéressants détails sur toute l'innombrable race des Dumonstier, n'a point cru que Daniel fût fils de Cosme, fils de Geoffroy, et lui a donné pour père Pierre Dumonstier, autre crayonneur; aucune pièce en effet ni aucune biographie n'attestaient jusqu'à ce jour la paternité de Cosme. Voici qui la certifie :

Pardevant les notaires du Roy nostre Sire en son chastelet de Paris soubsignez furent présens en leurs personnes noble homme Claude Balliffre maistre des enffans de musique de la chambre du Roy et dame Loise Ression sa femme de luy auctorisée pour faire et passer ce qui ensuit, demeurans rue des Petits-Champs paroisse saint Eustache, stipullans pour Geneviefve Balliffre leur fille, à ce présente, et de son voulloir accord et consentement d'une part; et noble homme Daniel du Moustier peintre et vallet de chambre du Roy, fils de noble homme Cosme du Moustier aussy peintre et vallet de chambre de la feuë Royne mère, usant et joissant de ses droictz d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons gréz et volonteiz, sans contraincte, en la présence et du consentement de noble homme maistre Jacques Hallé, conseiller du Roy et maistre ordinaire en sa chambre des comptes à Paris, comme procureur du dit Cosme du Moustier, pour fondé de procuration passée pardevant Lambert et Théroulde tabellions royaulx à Rouen le neufiesme May dernier passé, recongnurent et confessèrent

avoir fait et font entre elles les traictez, accords, conventions, dons, douaire, promesses, obligations et choses qui ensuivent pour raison du mariage qui, au plaisir de Dieu, sera de brief fait et solemnisé en face de Sainte Eglise desdictz Daniel Du Moustier et Geneviefve Balliffre, c'est asscavoir : les dictz Claude Balliffre et sa femme avoir promis et promectent donner et bailler en et par loy de mariage la dicte Geneviefve Balliffre leur fille au dict Daniel Du Moustier qui icelle a promis et promect prendre a sa femme et espouze dedans le plus brief temps que faire se pourra et qu'il sera advisé et dellibéré entre eulx, leurs parens et amys si Dieu et icelle Sainte Eglise si accordent. Lesquels futurs mariez seront ungs et commungs en tous biens meubles et conquestz immeubles selon les uz et coustumes des ville, prevosté et vicomté de Paris. En faveur duquel futur mariage les dictz Balliffre et sa femme ont promis, seront tenuz, promectent et gaigent l'un pour l'autre et chascun pour le tout sans division ne discussion, renonçans aux bénéfices de division et de discussion, bailler et donner ausdictz futurs espoux la somme de Mil escuz sol, asscavoir quatre cens sol tournoys en deniers comptans ou meubles jusques à la valeur de la dicte somme au choix dudict Du Moustier dedans la Vigille de leurs espouzailles et six cens escus troys ans après la consommacion de leur mariage et pendant le dict temps leur paier le prouffit et interest de la dicte somme à la

raison de l'ordonnance ; Laquelle somme de six cens escuz sortira nature de propre à la dicte future espouze et aux siens de son costé et ligne. Et moyennant ce le dict futur espoux a doué et doue sa future espouze de la somme de deux cens escuz sol de douaire prefix pour une fois payée à l'avoir et prendre si tost et incontinent que douaire aura lieu généralement sur tous et chacun les biens tant meubles que immeubles présents et advenir du dit futur espoux qu'il en a charges, obligation et hypotèque à fournir et faire valloir le dit douaire, lequel douaire prefix lui demeurera et appartiendra pour elle et les siens sans retour. Le survivant desd. futurs espoux aura et prendra par preciput et advantaige des biens de la future communaulté, sçavoir, sy c'est le dict futur espoux de ses habits, armes et chevaulx et sy c'est la dicte future espouze de ses habits, bagues et joyaulx pour le prix de la prisée de l'inventoire et sera estimé ; le tout réciproquement jusques à la somme de deux cens escuz ou la dicte somme dudict survivant. En faveur duquel futur mariage les dictz futurs espoux ont du voulloir et consentement desdictz père et mère et du dict sieur Hallé, ou dit nom, et des parens et amys cy après nommez faict et font pour ce contredictz, entier égal et réciproque, au survivant d'eulx deux de tous et chacun les biens meubles et conquestz immeubles qui se trouveront leur appartenir au jour du décès du premier mourant d'eulx deux pour en joir par le sur-

vivant en usufruit sa vye durant sans que le dict survivant soyt tenu bailler autre caution que la sienne juratoire nonobstant la coustume à laquelle les dictes parties ont desrogé et desrogent, pourveu que au jour du décedz du dict premier mourant il n'y ayt aucuns enffans néz et procréez dudict futur mariage vivans au jour de la dissolution d'icelluy. En oultre ont les dictz Balliffre et sa femme promis et promectent nourrir et loger les d. futurs espoux avecq une servante en leur maison pendant deux années entières moyennant la somme de trois cens escuz sol à laquelle les d. Balliffre et sa femme s'arrestent pour la dicte nourriture durant les dictes deux années commencans du jour de leur mariage. Et sy ont estéz faictz les dictz présens traitéz et accord à condition expresse que advenant le décedz dudict futur espoux auparavant sa future espouze il sera au cheoix et option d'elle de prendre et accepter la future communaulté ou d'y renoncer et en y renonceant reprendra franchement et quictement tout ce qu'elle aura apporté avecq son dict futur espoux, son dict douaire et preciput telz que dessus et tout ce qui luy sera advenu et escheu pendant et constant le dict futur mariage par succession donation ou aultre manière, le tout franchement et quictement sans qu'elle soyt tenue payer aucunes debtes ne hypotèques faictes et créés pendant et constant le dict futur mariage orres qu'elle y eust part et si fust obligée nonobstant toutes coustumes à ce con-

traires auxquelles les dictes parties ont desrogé et desrogent par ce contredictz car ne sy ont pas obligez chacun endroict soy et les dictz Balliffre et sa femme l'un pour l'autre et chacun pour le tout sans division ne discussion renonçant mesme iceulx Balliffre et sa femme ausdict bénéfice dessus dict, et encore ladicte femme au droit de Velleien et authenticque *si qua mullier*. A esté dit, convenu et donné à entendre estre tel que femme ne se peult valablement obliger pour aultruy ne pour son mary sans y renoncer. Faict et passé en la maison du dict Balliffre et sa femme; asscavoir par le sieur Hallé, le treiziesme jour de May et par les autres parties le dix huictiesme jour du dict moys l'an mil six cens deux.

J. HALLÉ.	^(sic) BALIFRE.	L. RESCYON.
Avec paraphe.	Av. paraphe.	A. p.
DU MONSTIER.	DERIGES.	
A. p.	A. p.	
GENEVIEFVE BALIFRE.	DE MIGNET.	
	A. p.	



P.-P. PRUD'HON

Lettre communiquée par M. A.-L. Grand.

Le petit tableau si curieux, qui sert de sujet à la lettre suivante, se trouvait et se trouve encore, comme la lettre elle-même, entre les mains de l'obligeant artiste M. A.-L. Grand. C'est, à coup sûr, une peinture bien instructive pour la biographie de Prud'hon, et je ne sais pas si en Bourgogne même on en trouverait une autre qui reculerait aussi loin le point de départ de ce beau et séduisant génie. Quant à la lettre, je la juge autant et plus intéressante que le tableau, puisqu'elle nous montre les aspirations étranges et les intimes divinations de l'art qui tourmentaient le pauvre Prud'hon au fond de sa bourgade natale. Nous en plaçons la date aux environs de l'année 1784. Prud'hon, qui demande si instamment à aller continuer ses études à Paris ou à Rome, n'avait point encore obtenu le prix de l'école de Devosgê à Dijon, qui l'envoya pour quatre années à Rome, de 1785 à 1789, époque à laquelle il revint à Paris. Le tableau établit d'ailleurs bien péremptoirement qu'au moment où il le peignait, il suivait fidèlement et ne connaissait d'autre manière que celle de son maître Devosge. A qui la lettre est-elle adressée? Je suppose que c'est à son actif et bienveillant protecteur, le baron de Joursanvault, de Beaune; du moins les quelques mots sur *les vieux papiers et parchemins, qui ne sont point communs à Cluny*, me pousseraient fort à le croire. On sait en effet que « généalogiste et diplomate distingué, M. de Joursanvault avait rassemblé, avant 1789, un grand nombre de chartes, de manuscrits et d'ouvrages spéciaux sur l'histoire du duché et du comté de Bourgogne, » et qu'après le premier ouragan révolutionnaire, « il parcourut avec une infatigable persévérance presque toutes les parties de la France, achetant ou faisant acheter de tout côté les archives dispersées des monastères, et tout ce qu'il put recueillir des dépôts publics mis au pillage. » Seulement j'avoue ne point aimer la façon dont Prud'hon lui parle à deux ou trois reprises de *la race monastique*; cela ne seyait point à un jeune homme, qui de-

vait aux moines de Cluny, non-seulement la gratuité de sa première éducation, mais la recommandation de Mgr Moreau, l'évêque de Mâcon, qui l'avait envoyé et entretenu à l'école de Devosge. Quant au tableautin, dont lui-même fait bien sévèrement la critique, voici à peu près tout ce dont il se compose : Le buste en marbre du personnage, que je suppose être M. de Joursanvault, est posé sur un piédestal, dressé lui-même au haut d'un certain nombre de degrés dans l'intérieur d'un temple. Ce buste est celui d'un homme d'une quarantaine d'années, revêtu de l'habit militaire. A gauche, une femme parée, représentant la Beauté, et qui semble un portrait, entoure le buste d'une guirlande de roses. A droite, un petit amour lui présente un cœur enflammé et percé d'une flèche; Minerve par derrière le coiffe d'une couronne, et la Prudence à droite regarde faire Minerve. A gauche, au premier plan, assis sur les degrés, se voit un grand Génie de la peinture, tenant une palette et montrant le buste. Appuyé contre le piédestal, à côté du Génie, est un tableau dans lequel est figuré Mars accoudé sur un canon. Au-dessus du Génie et derrière la Beauté est Apollon jouant de la lyre; c'est lui dont le type rappelle le mieux le Prud'hon que nous connaissons. Enfin, la composition, qui est très-nombreuse, comme on voit, et peinte avec la finesse du miniaturiste le plus précieux, est complétée par un Mercure qui plane sur tout le groupe et le couronne, en descendant sur des nuages le caducée en main. On trouve là déjà ce goût pour l'allégorie que garda Prud'hon, tant qu'il vécut et peignit. Il est certain cependant que sans la lettre que nous publions, nul ne reconnaîtrait dans cette petite toile, si curieuse, le peintre de la Justice poursuivant le Crime; si quelques touches de lumière y sont larges, si quelques types déjà heureux s'y distinguent d'autres types vulgaires ou enfantins, si la couleur en est fine et vive, les formes longues et un peu menues dénoncent trop exclusivement encore l'école et le maître de Dijon.

Monsieur,

Je ne suis point de votre sentiment, je trouve votre charmante lettre trop courte, et d'autant plus qu'il y

avoit déjà longtems qu'il me tardeoit d'en recevoir, n'ayant pas de plaisir plus sensible que l'honneur de votre entretien, ne fût-il que d'une ligne ou d'un instant. Voulez-vous me permettre de vous dire, Monsieur, que vous me flattés un peu trop soit au sujet du tableau que je vous ai fait, soit à celui des gravures que j'ai eu et que j'aurai l'honneur de vous faire ; je suis bien charmé que votre indulgence trouve passables les petits ouvrages qui sortent de ma main ; mais qui me répondra que je ne me laisserais pas éblouir de choses trop flatteuses que vous dites en ma faveur, surtout en me les répétant à moi-même ; je crains bien ma foiblesse, et si mon peu de mérite ne m'étoit bien connu, c'en seroit peut-être déjà fait.

Scavez-vous que j'ai aussi une grâce à vous demander ; toujours des grâces ! je crains bien de vous fatiguer ; mais non, celle-ci est d'un genre soutenable, c'est de me laisser sortir de mon maudit païs après que j'aurai exécuté les ouvrages soit peints, soit gravés prescrits dans votre lettre, outre que j'y perd un tems précieux que je regrette, je m'y ennuie au delà de tout ce qu'on peut dire, et je ne puis y rester plus longtems sans prendre sur mes jours. Laissez-moi aller à Paris, Monsieur, c'est là où non-seulement je pourrai vous faire des ouvrages plus dignes de vous et de moi, mais où je serai à même de ne perdre aucun moment et de me perfectionner de plus en plus ; j'oserai seulement vous demander pour ce païs là votre protection et

quelques unes de vos connoissances ; et j'espère bien que vous n'aurez pas à regretter de m'avoir accordé l'une et procuré l'autre ; voici quelles seront les études que j'y ferai le plus particulièrement ; j'y dessinerai beaucoup, 1^o d'après l'antique pour prendre de belles formes , l'anatomie pour en connoître les précisions, d'après nature pour en saisir les finesses et réduire si je puis le tout dans mon dessein ; 2^o je comparerai ensuite l'un avec l'autre, soit pour en connoître les rapports soit pour en démêler les défauts. Outre ce je consulterai souvent les grands maîtres, tel que Raphaël, Titien, Rubens, etc., les uns pour les grâces, l'élégance du dessein, la finesse et le naturel sublime de l'expression, les autres pour l'art ravissant du coloris, la belle ordonnance de la composition, la magie du clair obscur, etc., etc. Enfin, je tâcherai de tirer partie du tout suivant la portée de mon génie ; qu'en pensés-vous, Monsieur, il me tarde de mettre à exécution toutes ces choses ; plus la violence de mon désir me presse, plus je m'ennuis à Cluny.

Vous m'avez mandés ce que vous pensiez de mon tableau ; eh bien vous me permettez aussi de vous en dire mon sentiment qui n'est malheureusement que trop vrai ; je ne le trouve point bien, pour ne pas dire très mal et même de façon qu'il n'est pas possible d'en faire rien de bon, à moins d'y mettre une nouvelle impression ; desireraiés sçavoir plus particulièrement les défauts qui m'y ont paru 1^o le temple n'est point

bien disposé, les colonnes, chapitoux, etc., les plus apparents ne furent point assez et a proprement parler on ne défini point ce que signifie cet assemblage de colonnes, de chapitoux, de corniches, etc. On ne sait si cest temple ou autre chose. 2° le mercure très mal desiné est dans une pose forcé et na aucune expression, ses draperies outre quelles sont sèches et dures, ne peuvent se soutenir dans leur position. 3° toutes les figures sont disproportionnées et infiniment trop grandes, quelques unes des têtes fort médiocres, toutes les mains en sont mauvaises soit par leurs formes, soit par leurs coloris. Les draperies en sont de mauvais ton, de formes maigres ou trop roides, 4° les figures de la Prudence et Minerve sentent la statue et paroissent immobiles. 5° la Vénus est trop en arrière et n'a aucune expression dans la position du corps; 6° l'Apolon, sa lire ne peut se soutenir; 7° le Génie nest point d'aplomb, est trop penché en arrière; sa tête, ses bras, son corps et ses pieds sont d'un mauvais affreux, sa tête est trop tourné, son col est trop large et trop long, ses épaules paroissent demanchés, etc., etc., sur ses belles proportions; 8° le petit enfant ne se soutient pas, nest point assez panché en avant, a la tête dans les épaules, le col trop court, le corps trop petit, les mains trop grosses, les bras de mauvaises forme, les cuisses aussi trop grosses, trop longues et les jambes mal desinées; 9° les degrés sont glissants par leur position, ne sont point assez orizontaux, etc., sur les

détail plus minutieux ; 10° et le tableau en general n'est point assez empaté. Vous voyez par la Monsieur qu'il nest pas possible de le corriger sans tout recommencer ; je n'en excepte rien pas même les têtes qu'il faudroit mettre sur l'estomac des figures pour les proportionner. Je retoucherai ou vous m'avez dis, mais je me réserve de vous en faire un autre de même grandeur et plus présentable , car je suis jaloux qu'une personne qui m'honore de son amitié ait de moi quelque chose de passable : ce ne sera point à Cluni ou le regret de perdre mon tems et l'ennuy d'y rester m'excedent, ce qui me rendrait incapable si j'y demeuroit plus longtems de rien faire de bon ; mais ce sera à Paris où je verrai de belles choses qui me rendront tout de feu et que je tacherai d'imiter dans mes ouvrages ; je me réjouis de vous en envoyer, lorsque j'y serai, vous verres mes progrès. Quand je pense à ce país ou à Rome, l'impatience et le desir d'etre dans l'une ou dans l'autre ville m'emporte. En allant à Paris et passant par Beaune, j'y ferai, si vous voulez me le permettre, votre buste seulement et celuy de mademoiselle pour emporter avec moi, afin de les copier sur le tableau que j'executerai. Vous me permettrez aussi, Monsieur, de vous faire cadeau de ce tableau pour pouvoir vous témoigner de quelque façon ma reconnoissance.

Vous nous faites donc espérer que nous aurons le bonheur de vous posséder à Cluny ; quel sensible plai-

sir pour moi de voir un ami (permettez-moi ce terme) pour qui j'ai l'attachement le plus intime; mais je suis bien aussi mortifié d'être privé de mademoiselle Dembrun, ma joie aurait été entière, si vous étiez venus tous les deux.

Vous me parlez de payment; qui sait mieux que vous, Monsieur, le prix qu'on met à ces sortes d'ouvrages; permettez-moi de me rapporter à ce que vous trouveres bon, cette demande de prix de votre part me peine à l'infini, et si ce n'était le besoin je ne souffrirais pas seulement que vous m'en parlassiez, car réellement c'est me peiner de me le dire et je m'estimerais trop heureux de faire quelque chose qui put vous faire plaisir.

Votre petit Jannot est en bonne main, cest sa maman qui le nourrit, il est gras comme un petit cochon et méchant comme un petit diable.

Ce frère Placide, c'est un vilain; je n'en suis pas étonné, il ne tiendrait pas de la race monastique, je lui ai dit cent fois de faire vos clefs; le drole n'a jamais eu le tems; il a bien eu celui de boire votre vin. Je vais lui faire voir votre lettre à cette article et lui demander absolument vos clefs, je l'avertirai d'ailleurs que vous venez bientôt à Cluny et que vous ne manqueres pas de lui chanter la grèle.

A l'égard des vieux papiers et parchemins ils ne sont point communs à Cluny; pour peu qu'on en ait, on en fait des couvertures de pots, on ne pourrait en

trouver que chez messieurs les bénédictins qui non contents de leur titres et droits ont usurpé tous ceux de la ville, mais les coquins ne relâchent rien. Il m'est venu cent fois dans l'idée de vous parler du nouveau cachet que vous avez fait graver et dont j'ai vu l'empreinte mais je l'ai toujours oublié. Il est très bien, la tête du Lion est superbe mais l'arrangement n'est pas aussi heureux que dans celui gravé par monsieur Monnier (1); d'ailleurs le guerrier est trop fluet.

Je suis, monsieur, avec le dévouement le plus zélé et le plus respectueux,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

PRUDHON.

Mon beau père, ma belle mère, ma femme vous présentent ainsi qu'à mademoiselle Dembrun leur respectueux hommages et ne voient l'heur d'avoir l'honneur de vous voir, ils regrettent bien d'être privé de celui de voir mademoiselle, que je vous prie, Monsieur, d'assurer aussi de mes devoirs.

(1) M. Monnier était le graveur de la ville de Dijon. Ami de Devosge, qui avait peint son portrait et celui de sa femme, il avait gravé toutes les estampes que nous avons d'après le maître de Prud'hon.

DOCUMENTS

SUR

QUELQUES ARCHITECTES ET ARTISTES

DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOURS (1)

COMMUNIQUÉS ET ANNOTÉS PAR M. A. SALMON

Archiviste honoraire de la ville de Tours



L'église métropolitaine de Tours occupe le premier rang parmi les monuments de la capitale de l'ancienne Touraine. Commencée en 1170, et terminée seulement en 1547, elle fut l'école où se formèrent tous les artistes de la province. Nous remplissons donc aujourd'hui un devoir qui nous est bien doux en venant arracher à l'oubli les noms de quelques-uns des maîtres de cette œuvre immense.

Le premier de ces architectes, dont le nom nous soit parvenu, remonte seulement à la fin du XIII^e siècle; voici l'analyse de la charte qui nous le fait connaître (2).

Le 19 octobre 1279, Étienne de Mortagne (*Stephanus de Morelannia*), maçon et maître de l'œuvre de l'église de Tours, et Lucas, dit *le Bicheron* (probablement pour le Bûcheron), achètent du chapitre de Tours la coupe de trente-quatre arpents du bois de Saint-Maurice, situé dans la paroisse de Saint-Brancs, au lieu de la Bondie. La vente est faite au prix de 16 livres l'arpent, payables en cinq annuités de 100 livres, sauf la dernière qui sera de

(1) Ce travail a été détaché pour nous d'un autre assez considérable, et qui doit bientôt paraître sous le titre de *Documents pour servir à l'histoire des beaux-arts en Touraine*.

PH. DE CH.

(2) Pièces justificatives, n^o I.

144 livres. Maître Simon du Mân̄s, maçon, et Richard se font les cautions des deux acheteurs.

Dans cette pièce intéressante nous remarquons tout d'abord Étienne de Mortagne, maître de l'œuvre de la cathédrale et chef de l'entreprise; il s'associe avec Lucas le Bûcheron pour l'achat de la coupe de trente-quatre arpents de bois. La charpente du chœur, dont les vitraux furent mis en place de 1260 à 1267, ne fut-elle point la cause d'un si énorme achat? Et Lucas le Bûcheron, dont le surnom indique la profession, ne fut-il point le maître charpentier auquel serait due cette partie si importante de notre cathédrale? Le maçon, Simon du Mans, qualifié du titre de maître, n'était certainement pas un manoeuvre ordinaire, et il devait être très-riche puisqu'il servait de caution au maître des œuvres pour cette somme énorme de 544 livres; l'un des principaux aides d'Étienne de Mortagne, maître Simon du Mans, fut peut-être son successeur dans la direction des travaux. La seconde caution du marché que nous avons cité, est Richard, dont le surnom est illisible, mais dans lequel nous croyons reconnaître Richard le Vitrier que nous retrouvons dans le document suivant.

En effet, dans un rôle de la fin du XIII^e siècle (de 1260 à 1280) des cens payés au trésor de l'église Saint-Maurice de Tours, pour des maisons situées dans le cloître de la cathédrale, sont mentionnés plusieurs des personnages de notre chartre. Nous y voyons d'abord, un cens de quatre deniers sur la maison de Richard le Vitrier, située près de celle d'Étienne de Mortagne (1). Richard le Vitrier, le plus proche voisin et la caution du maître des œuvres de l'église de Tours, semble très-probablement l'artiste éminent auquel sont dues les belles verrières du chœur, peintes de 1260 à 1267.

Le même document nous montre quelques lignes plus loin un cens de quatre sous assis sur la maison de Mathieu *le Cortepointier* (2).

Nous croyons reconnaître dans ce personnage le donataire de

(1) Pièce justificative II.

(2) Pièce justificative II.

la verrière de l'arbre de Jessé qui porte pour inscription : *Matheus de..... dat istam vitram, Dionisia uxor sua* (1). MM. Bourrassé et Manceau ont vu des marchands pelletiers dans les personnages du panneau placé entre les deux donataires : c'est cependant bien une étoffe rouge à raies jaunes, noires et blanches que les marchands mesurent. Le compartiment supérieur du panneau est moins explicite, mais on y reconnaît encore plutôt une étoffe blanche qu'une fourrure. Il en résulte que le donataire Mathieu appartenait plutôt à la corporation des courtepontiers, qui vendaient des étoffes piquées et brodées, qu'à celle des pelletiers, et qu'ainsi notre attribution offre la plus grande probabilité.

Enfin, nous devons rapprocher de ces notes, sur le maître des œuvres de la cathédrale de Tours, l'épithaphe suivante qui se lisait dans la grande église de Marmoutier, au pied des degrés de l'escalier de la chapelle de Saint-Martin.

Hic jacet magister Stephanus de....., magister fabricæ hujus ecclesie, qui obiit die sabatti in crastino novi anni, anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo tertio, cujus anima requiescat in pace (2).

L'architecte de la cathédrale de Tours, Étienne de Mortagne; n'est-il point le même que celui de la basilique de Marmoutier, dont le prénom Étienne est seul venu jusqu'à nous? Le voisinage des lieux, la similitude du prénom, la concordance des dates, tout nous porte à pencher pour l'affirmative.

Je dois mentionner ici, sans pouvoir lui assigner aujourd'hui une date certaine, Guillaume de la Guerche, maître charpentier de l'église de Tours. Il est ainsi qualifié dans le martyrologe obituaire de la cathédrale de Tours, écrit vers l'année 1312 (3).

Au commencement de l'année 1385, mourut, à Tours, Jean Gervaise, chanoine de l'église métropolitaine, laissant par son testa-

(1) Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours: Paris et Tours, 1849; in-folio, p. 22 et 25.

(2) D. Martene, *Preuves de l'histoire de Marmoutier: Res. S. Germ.*, p. 96, n° 5. pièce 278; et Gaigni *Mss. épithaphe*, vol. XIV.

(3) Pièce justificative III.

ment des sommes considérables en fondations pieuses. Deux articles du compte des exécuteurs testamentaires (1) font connaître André Frèredoux comme sculpteur en pierre et maçon de l'œuvre de l'église de Tours. En voici la transcription :

« *A mestre André Frèredoux, maçon de l'œuvre, pour la façon de la tombe dudit feu, XII livres.* » — « *A maistre André Frèredoux, maçon, pour la façon de 1 autier, fait en l'église de Tours, pour la chapelle fondée par ledict feu en ladicte église, IIII livres.* »

Nous compléterons cette note en publiant aussi les autres dépenses concernant cet autel.

« *Pour fere paindre l'auter fait tout neuf en l'église de Tours pour ledit feu, et faire une ymage de Saint Matelin, XII livres.* » — « *Item pour fere des crochez pour tenir ledit ymage qu'il ne chée, II sous VI deniers.* »

Le xv^e siècle nous a laissé deux noms. Le premier, Guillaume Le Roux, reçoit, en 1430, huit cent quatre-vingts livres pour la construction de la charpente de la grande nef (2). Le second, Jean Papin, fut maître des œuvres de l'église de Tours, comme nous l'apprend son épitaphe, qui se voit encore dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-des-Corps de Tours.

« *Cy devant gysent..... Jehan Papin, en son vivant, maistre des œuvres de l'église de Tours, qui trespasa le xxiii^e jour de décembre mil III^e LIII. . . . (3).* »

Nous croyons devoir terminer ces notes par une lettre écrite au pape (de l'an 1492 à 1498) par Louis, duc d'Orléans, qui devait monter quelques années plus tard sur le trône de France. Elle fera voir l'intérêt que nos princes et nos rois portaient à l'achèvement de la cathédrale de Tours.

(1) Ce testament et ce compte ont été achetés chez Alexis Monteil par l'auteur de l'article.

(2) Maan, *Sancta et metropolitana ecclesia Turonensis. Augustæ Turonum*, 1667, p. 171.

(3) *Guide pittoresque du voyageur en Touraine*. Tours, Ladeveze, 1852, p. 41.

Très Saint Père, à vostre bénoïste Sainteté tant et si très humblement que faire puis, me recommande et jusques au baiser des piez d'icelle, à laquelle plaise savoir que pour la grande et singulière devocion que Monseigneur le Roy a à l'église métropolitaine de sa ville et cité de Tours, en laquelle repousent plusieurs corps saints et entre autres le corps monsieur Saint Gacian, patron d'icelle et l'un des apostres envoyez par deca par monsieur Saint Perre avecques unze archevesques canonizés du saint cresseme, duquel mondit seigneur et monsieur le Daulphin son filz ont esté régénerez, il rescript présentement à vostre Sainteté, pour ce que sur toutes les autres églises de son royaume, il désire la réparation, augmentacion et entretenement d'icelle, laquelle par cy devant a esté entretenue au moyen des grans pardons et indulgences qui ont esté donnez par voz prédécesseurs, et mesmement par le pape Innocent, duquel a esté encommancé à rédifier la tour ou clocher d'icelle église qui autrefois tumba par fortune de fouldre et fondit partie de ladicte église qui depuis a esté refaïcte à bien grant peine. Et pour ce que ledit clocher qui est de grant et sumptueux édifice ne pourroit bonnement estre parachevée sans l'aide de vostre dicte Sainteté, pour ce que la fabricque d'icelle ne peut pas souffire aux réparacions et entretenement qui convient faire chacun jour en icelle, pour quoy mondit seigneur pryé et requiert dévotement icelle vostre

dicte Sainteté que son plaisir soit en ensuyvant les bons vouloirs et biensfaiz de vos dits prédécesseurs à donner et octroyer à ladicte église les plus grans pardons et indulgences et à plus long temps que faire se pourra et telz que donna le pape Sixte au feu cardinal dudit Tours. A ceste cause et aussi que je scay que mondit seigneur le Roy a la chose très affectée et désire de tout son cueur qu'elle sorte effect, je supplie icelle vostre dicte Sainteté si très humblement que faire le puis que en obtempérant à la prière et requeste de mondit seigneur elle vueille donner et octroyer à ladicte église lesdits pardons et indulgences. Et en ce faisant, icelle vostre dicte Sainteté fera chose à Dieu très-agréable et à mondit seigneur le Roy fort propice, et à moy plaisir très grant, dont de plus en plus me reputedray tenu et obligé à elle, laquelle le Saint Esprict vueille longuement préserver, maintenir et garder au bon régime et gouvernement de sa sainte et catholique église. Escript aux Montilz lez Tours, le III^e jour de décembre. Vostre très-humble, très-obeissant et dévot filz le duc d'Orleans, de Millan, de Valloys.

Ainsi signé : LOYS.

Et plus bas : COTEREAU (1).

(1) *Arch. départ. d'Indre et Loire*, copie de la fin du xv^e siècle, sur papier. Liasses de la cathédrale.

Cette intéressante lettre nous fait savoir qu'avant la réédification de la tour, commencée sous Innocent VIII, il en existait une autre qui fut frappée de la foudre et s'écroula en entraînant avec elle une partie de l'église. Elle rappelle aussi la bulle de Sixte IV, datée de 1475 (1), par laquelle, à la prière du cardinal Hélié de Bourdeilles, archevêque de Tours, il accorde des pardons et indulgences à ceux qui contribueraient par leurs aumônes à l'achèvement de l'édifice, œuvre de tant de siècles.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Universis presentes litteras inspecturis et auditoris, officialis curie Turonensis salutem in Domino. Noveritis quod constituti in jure coram nobis Stephanus de Moretannia lathomus magister operis ecclesie Turonensis et Lucas dictus le Bicheron confessi sunt se emisse a venerabilibus viris decano et capitulo Turonensi omnes arbores triginta quatuor arpentorum nemorum ipsorum decani et capituli, quod nemus vocatur Nemus Sancti Mauricii, situm in parrochia Sancti Benigni, juxta et immediate parva nemora que forestarius ipsorum nemorum emisse dicitur a venerabilibus antedictis, prout idem nemus emptum a dictis Stephano et Luca, a domo Philippi Rogier secundum latitudinem unius arpentis prout est mensuratum et segreatum [usque ad] locum qui dicitur la Bondie

(1) D. Housseau, t. XIII, n° 8297.

se extendit, videlicet quodlibet arpentum precio sexdecim librarum. De quo precio promittant prefati Stephanus et Lucas et quilibet eorum in solidum solvere centum libras infra festum Beati Mauricii proximo venturum et centum libras infra idem festum Beati Mauricii immediate sequens anno revoluto, et sic anno quolibet infra dictum festum donec idem totum precium persolvatur. Actum est etiam inter ipsos emptores ex una parte, et ipsos venditores ex altera et conventum quod totum residuum precii supradicti excedens centum libras dicti emptores persolvant in ultimo solutionis termino venerabilibus antedictis. Promittant etiam et tenentur ipsi emptores totum nemus predictum emptum ab ipsis vendere, expletare, tollere et amovere infra quinque annos incipiendos a medio mensis maii proxime venientis. Promittentes nihilominus ipsi emptores et quilibet eorum in solidum reddere et solvere omnia dampna et deperdita que ipsi venerabiles haberent aut sustinerent si ipsi emptores deficerent in premissis aut altero eorumdem, ad hoc se et quilibet eorumdem in solidum heredes suos et omnia bona sua fide ab eis super hoc corporali prestita obligando. Ceterum in jure coram nobis constituti presencialiter magister Symon dictus de Cenomanis lathomus et Richardus [Vitrari]us premissa omnia et singula eis diligenter exposita vera esse confitentes constituunt et faciunt se et quoslibet eorum in solidum fidejussores et expromissores et principales debitores

erga dictos venerabiles de premissis omnibus et singulis tenendis supradictis et eciam adimplendis se et quilibet eorum in solidum heredes suos et bona sua omnia obligando, renunciantes quoque tam emptorēs quam expromissores predicti exceptioni nemoris non venditi, nove constitutionis de duobus reis, beneficio dividendarum actionum, doli, mali et in factum actioni deceptionis ultra dimidium justii precii, crucis assumpte [privilegio] et etiam assumende. Et ipsi Symon et Richardus expresse exceptioni de prius conveniendo principales debitores ad que tenendum et sequendum et de non veniendo contra aliqua ratione ipsos Stephanum, Lucam, Symonem et Richardum per presentes et in hoc consencientes sententialiter condempnamus. Voluit eciam et concessit idem capitulum et promisit coram nobis dictum nemus venditum ipsis emptoribus garire et defendere contra omnes et ab omnibus impedimentis liberos [facere ad] quinquennium antedictum. Actum et sigillo dicte curie Turonensis sigillatum in testimonio veritatis, die jovis post festum Beati Luce Evangeliste, anno ab incarnatione Domini millesimo cc^o lxx^o nono.

G. DE GUEUG.

Archives départ. d'Indre et Loire. Cartons de l'église métropolitaine. Liasse *Saint-Brans*. Cotée A, n° 31. Colte ancienne N. vi. — Original jadis scellé sur lacs de parchemin.

II

Isti sunt census de thesauro qui debentur in crastino Natalis Domini.

. Super domo Richardi Vitrarii sita prope domum Stephani de Mauritania, III denarii.

. Super domo Mathei le Cortepoinctier, III solidi.

Ms. de la bibl. de Tours. — *Liber statutorum et juramentorum ecclesiæ Turonensis*, p. 277.

III

xvi Kalendas novembris. Obitus Guillelmi de Guerchia quondam magistri carpentatoris hujus ecclesie.

Britisch Museum, Add. mss., n° 11443.



JEAN COSTE

Pièces relatives aux travaux de peinture, exécutés par lui au château de Vaudreuil
en Normandie.

— 1350 - 1356 —

Annotées par M. Anatole de Montaiglon.

Le nom de Jean Coste est bien connu maintenant. La pièce publiée par la *Bibliothèque de l'École des chartes*, et dans laquelle se trouve une mention de peinture à l'huile en 1356, a été déjà citée dans bien des endroits, même à l'étranger, ainsi dans le *Nouveau Vasari de Florence* (IV, 89), à propos de la vie d'Antonello de Messine, et sera toujours employée par tous ceux qui s'occupent de la question de cette origine, en même temps que les textes anglais cités par Walpole et si bien commentés récemment par M. Eastlake dans son ouvrage : *Materials for an history of oil painting*. La communication qui nous a été donnée par notre ami, M. Charles Grandmaison, de deux pièces inédites relatives à cet artiste, et conservées dans la collection Gaignières, nous ont engagé à reprendre et à leur joindre les autres pièces déjà publiées sur cet artiste, pour les mettre dans un recueil uniquement consacré à l'art, et où l'on ne sera pas fâché de les trouver réunies. Comme toutes se rapportent au même objet, c'est-à-dire à des travaux faits pour le château de Vaudreuil en Normandie, — Vaudreuil ou Saint-Cyr de Vaudreuil, qui dépendait de l'intendance de Rouen et de l'élection de Pont-de-l'Arche, fait aujourd'hui partie du département de l'Eure, arrondissement de Louviers, canton de Pont-de-l'Arche, — ces pièces se trouveront d'autant mieux ensemble.

La pièce qui porte la date la plus ancienne a été publiée par M. Bernhard dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2^e série, t. III, p. 334-7. Un de nos amis nous en avait donné une copie sans connaître cette publication, qui, par une singulière inad-

vertance ne figure pas à la table décennale, et la collation de sa copie avec celle de M. Bernhard, et de nouveau avec le texte, nous a donné quelques lectures nouvelles et préférables. Ce sont des lettres du roi Jean destinées à servir de décharge à son peintre Jean Coste pour toutes les sommes qu'il aurait dépensées pour ses travaux au château de Vaudreuil; elles sont datées du 24 mars 1353 et du château même de Vaudreuil. Le roi nous y apprend que trois ans auparavant, vers la Saint-Michel, il avait chargé Jean Coste de peindre la grande salle, la chapelle et la chambre de son château de Vaudreuil. Cette date est à remarquer : la Saint-Michel tombe le 29 septembre. Or, le roi Jean fut couronné à Reims, le 26 septembre 1350. Ce fut donc dans les premiers jours de son règne qu'il confia à Jean Coste les travaux dont il vient d'être question. Le roi Jean ajoute qu'il désirait beaucoup que Jean Coste exécutât ces travaux, *hoc per ipsum fieri desiderabiliter affectantes*; que celui-ci s'empressa d'obéir; qu'il se mit à composer ses histoires et ses dessins; qu'il eut à retoucher plusieurs parties de son travail, d'une part à cause des détériorations causées par l'humidité des murs, et aussi parce qu'on lui fit refaire en or pur certaines portions faites avec de l'étain doré. Pour ces divers travaux Jean Coste avait reçu, tant des trésoriers de France que du vicomte de Pont-de-l'Arche, certaines sommes d'argent, dont il ne savait comment rendre compte; d'abord, disent les lettres, parce qu'il est tellement étranger à toute espèce de comptabilité qu'il ne saurait dresser son compte et qu'il n'a pas de clerc pour le faire pour lui, ainsi qu'il serait convenable, *quod tamen fuisse conveniens reputamus*; que de plus il a à vaquer continuellement à ses travaux; qu'il lui faut chercher dans un livre ses sujets, se rendre à Paris pour se procurer les couleurs qui lui sont nécessaires; enfin, qu'il est tombé gravement malade. Pour toutes ces raisons, le roi, qui désire le prompt achèvement des travaux, mande à ses gens des comptes d'en croire ledit Jean Coste sur parole touchant l'emploi des sommes qu'il aura reçues jusqu'à ce jour, bien qu'une telle manière de procéder n'ait pas encore été pratiquée, *non obstante quod simile nundum fieri consuevit*.

Les deux pièces qui suivent sont inédites; elles se rapportent

aux retards que mettaient les trésoriers à donner à Jean Coste les sommes nécessaires à ses travaux; la troisième, qui est dans le même sens, a été publiée en partie par M. Aimé Champollion. Nous n'avons pu retrouver à la Bibliothèque impériale la pièce originale que nous voulions donner dans son entier. La mention des recettes, qui ont dû fournir l'argent demandé, eût été bonne à ajouter, parce qu'elle pourrait conduire un jour à retrouver le détail des dépenses.

Enfin la cinquième et la plus importante, celle où il est si nettement question de l'emploi de l'huile, est celle qui a été publiée la première et par M. Bernhard (*Bibliothèque de l'École de chartes*, 2^e série, t. I, 1844-5, p. 544-5). L'original, qui provient du cabinet Joursanvault (t. I^{er} du catal., p. 138, n^o 816), et qui a figuré depuis dans la vente Muller, appartenait alors et appartient encore à notre confrère et collaborateur M. Salmon.

Un nouveau nom y figure, celui de Girart d'Orléans, un autre peintre de cette époque, et, en rapprochant sa présence des faits contenus dans la lettre de rémission du roi Jean, il est difficile de ne pas croire qu'il ait été précisément chargé de l'administration des deniers et des comptes à tenir. On connaît de lui d'autres mentions. Quelques années avant, en 1343, Louis de Châtillon, comte de Blois, fait payer certaine somme à Girard d'Orléans, peintre, demeurant à Paris, pour la façon d'une litière (Cat. Joursanvault, n^o 815). En 1379, il était mort et devait avoir été riche; car M. Monteil a cité (note 11 du chap. LX *la Procession*, t. I^{er} de la nouvelle édition, in-12) un inventaire qu'il a possédé des « vestements, calices, reliques, joyaulx d'argent, etc. » appartenant à l'église du Saint-Sépulcre à Paris en la grant rue Saint-Denis, manuscrit in-folio sur parchemin et daté de 1379. Au folio 33, recto, on lisait : « Item en la dessusdite chapelle a une autre fondation « fondée d'une chapellenie que fonda feu maistre Girart d'Orliens, « paindre du roy, chargée en III messes la sepmaine. »

Pour Jean Coste, on ne connaît pas encore de lui d'autres travaux; il était mort avant 1391; car on ne le trouve pas dans les statuts de cette année, où il ne figure pas; en effet, bien qu'il ait travaillé en Normandie, et qu'il en fût peut-être, puisqu'on ne connaît pas

son pays, il serait plus que périlleux de vouloir le reconnaître dans un *Jean Normandie* qu'on y rencontre et dont nous pouvons n'avoir là que le surnom. Me permettra-t-on une autre supposition, que je ne présente qu'avec toutes les réserves du doute? En voyant Jean Coste ainsi aimé par le roi Jean, chargé par lui d'un travail trois jours après son couronnement, ne pourrait-on pas penser que le portrait du roi Jean, maintenant conservé au Musée des Souverains, est peut-être de ce peintre? et, sans aller jusque-là, ce portrait, puisqu'on se servait alors de l'huile, ne serait-il pas peint de cette façon? Car, s'ils ne sont pas le résultat d'une restauration postérieure, les tons bleus du vêtement offrent un empâtement et comme la trace traînée des poils d'un pinceau épais qui peuvent donner quelque lieu à cette supposition que nous soumettons sans réserve au jugement des hommes compétents.

Je finirai cette note en rappelant d'autres travaux faits beaucoup plus tard dans ce même lieu et qui honorent le château de Vaudreuil, alors la propriété d'un particulier. Ce fut là que le grand Puget fit de ses premières œuvres, et nous emprunterons le passage du père Bougerel dans ses *Mémoires* pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence, Paris, Herissant 1752, in-12, p. 14-5 : « L'année d'après (1659) Puget vint à Paris, attiré
« par M. Girardin, qui le mena à sa terre de Vaudreuil en Norman-
« die. Il y demeura jusqu'au 12 juillet 1660. Il y fit deux statues de
« pierre de Vernon de huit pieds et demi de hauteur; l'une repré-
« sente Hercule et l'autre la Terre avec un Janus qu'elle couronne
« d'olivier. Elles furent estimées 300 écus pièce. Il travailla encore
« au modèle d'un bas-relief. M. Lepautre, architecte renommé,
« trouva ces ouvrages si beaux qu'il conseilla à M. Fouquet d'em-
« ployer un si habile homme pour les ornements de Vaux-le-Vi-
« comte (1). » Vaudreuil a eu là à deux reprises de beaux travaux par de grands artistes.

(1) Voyez sur Puget la notice nouvelle de M. D.-M. Henry dans les *Mémoires de la Société de Toulon*.

I

Johannes dei gracia Francorum rex. Notum facimus universis presentibus et futuris, quod, cum nos, circa festum beati Michaelis ultimo preteritum fuerint tres anni elapsi, mandaverimus per nostras litteras magistro Johanni dicto Coste, pictori, ut ad castrum nostrum Vaillis Ruelli accederet ut aulam, capellam, cameram et alia loca ejusdem castri depingeret, hoc per ipsum fieri desiderabiliter affectantes, idemque Johannes, nostro predicto patris mandato, quam citius hoc ad suam devenit noticiam, ad dictum castrum accessit, et in aula, cameris, et aliis locis ejusdem castri ab illo tunc plures fecerit et composuerit hystoricis (lisez *historias*) et ymagines; et quasdam factas, propter murorum veterorum (1) putredinem, et quasdam alias, quia de stagno deaurato facte erant quas nos de puro auro fieri volumus, refecerit ad nostre beneplacitum voluptatis, propter quod plures summas pecunie a thesaurariis nostris, vicecomite Pontis arche et aliis, dicitur diversis temporibus recepisse, et inde plures facisse misias et expensis (lisez *expensas* (2)); cumque idem Johannes sit adeo simplex et in facto (3) com-

(1) L'original paraît porter *ceterorum*; mais *veterorum*, malgré sa barbarie, entre mieux dans le sens.

(2) L'*expensa* mis entre parenthèses par M. Bernhard doit n'être qu'une faute d'impression.

(3) Sauté dans M. Bernhard.

potorum et monetarum ignarus, quod compota sua nesciret de hiis expensis et missis ordinare; sed nec hactenus potuit aut adhuc valeat ea facere, cum ipsum oportuerit dictas ymagines manu propria componere et formare, hystoriasque inibi depictas de quo dicti (lisez *de quodam*) libro extrahere, et, Parisius, questum colores, pluries personaliter accessisse, fueritque diu (1) gravi infirmitate detentus; sibique injunxerimus et adhuc velimus ut expedicioni dictorum operum, que celeriter compleri volumus, vacet attenans (lisez *actenus*) (2) et intendit, nec habuerit clericum aut habeat, quod tamen fuisse conveniens reputamus pro eisdem compotis ordinandis, Nos, de dicti Johannis probitate plenarie confidentes, et volentes ipsum ex hujusmodi compotorum onere liberari et servari indempnem, volumus et eidem concedimus de gracia speciali, dilectisque et fidelibus gentibus compotorum nostrorum Parisius (3), presentium tenore mandamus, quatinus, de omnibus et singulis missiis et expensis, quas idem Johannes pro premissis affirmavit se fecisse, suo simplici juramento, a dicto tempore usque ad diem presentis festi Pasche, videlicet vicesimam quartam diem marcii, eidem Johanni credant et fidem adhibeant, et receptis per ipsum propter hoc deducant et ipsum

(1) M. Bernhard a lu *fuerit quamdiu*.

(2) M. Bernhard le corrigeait à tort, croyons-nous, *en attentus*.

(3) La copie de M. Bernhard donnait cette phrase dans un ordre un peu différent. Nous rétablissons celui de l'original.

de eis exonerent, nec ipsum aut ejus heredes vel successores ad aliud de premissis computum exhibendum, nunc vel in futurum compellant ullatenus aut molestent, sed ipsum, suosque predictos heredes et successores, de hiis quietum et liberum teneant et teneri faciant, perpetuo, pacifice et quiete; non obstante quod simile nundum fieri consuevit, et non obstantibus ordinacionibus aut statutis contrariis quibuscumque. Quod ut firmum et stabile perpetuo, perseveret, nostrum sigillum hiis litteris est appensum, salvo in aliis jure nostro et in omnibus alieno. Datum in castro Vallis Ruelli, die festi Pasche predicta, videlicet XXIII^a die marcii, anno Domini millesimo ccc^o quinquagesimo tercio (1353).

Per regem

MELLON. (1)

(*Archives impériales. Trésor des chartes J. reg. 81; pièce n^o 578*).

II

Jehan, par la grace de Dieu, Roy de France, au Vicomte de Pont de l'arche ou a son lieutenant, salut. Autrefois t'avons mandé que a Jehan Coste nostre

(1) M. Bernhard avait lu Mallou, mais Mellon est un secrétaire du roi Jean dont le nom est très-connu. —

painctre tu baillasses et délivrasses deniers pour faire certains ouvrages de paincture, que nous avons ordonnées estre faites en notre chastel du Val de Rueil, et nous avons entendu que, par deffaute de paiement, lesdits ouvrages demourent à parfaire, dont fortement nous deplaist. Si te mandons de rechief et commandons estroictement, que, toutes excusacions cessans, et si chier comme tu doubtes encouure nostre indignacion, tu bailles et délivres audit Jehan deniers pour faire et parfaire lesdits ouvrages, selon la forme et manière que autrefois t'a été mandé, et tellement qu'il ne conviegne que plus en retourne pardevers nous; et nous voulons tout ce que tu auras baillié et baudras pour ceste cause estre alloué en tes comptes sans aucun contredit, non contrestant quelconque ordonnance, mandemens ou défenses faites ou à faire au contraire. Donné à la noble maison, le XXIX jour de may l'an de grace mil ccc cinquante et cinq.

Par le Roy

OGIER.

*(Bibliothèque impériale, département des manuscrits.
Collection Gaignières N° 537, p. 17.)*

III

Jehan, par la grace de Dieu Roys de France, au Vicomte du Pont de l'Arche et au Verdier de la forest

de Borst ou à leurs lieux tenans, salut. Comme autrefois, a toi Vicomte eussions mandé que tu feisses couper et ouvrer busche pour ardoir et à charrier en nostre chastel du Val de Rueil, pour faire les œuvres de peinture que nous avons ordenées estre fectes par Jehan Coste, et aussy d'autre bois convenable pour faire ses eschauffaux et pour chauffer nos cheminées dudit Chastel et à ton Verdier livrer ledit bois, et l'en nous a donné à entendre que il y a deffaut par toy, dont fortement nous desplaist. Si te mandons de rechief et commandons estroitement que, toutes excusations cessans et si chier comme tu doubtez encouure nostre indignacion, tu facez ledit bois couper, charrier et ouvrer, par quoy nos dites euvres n'en soient retardées et qu'il n'en retourne plus plaintes par devers nous, et tu Verdier, de ton office aussi. De tout ce que le dit Jehan Coste confessera avoir eu pour la cause dessus dicte, nous voulons qu'il soit alloué en ces comptes, sans contredit. Donné à Paris le vii^e jour de juing l'an de grace mil ccc cinquante et cinq.

Par le Roy

Yvo.

*(Bibliothèque impériale, département des Manuscrits.
Collection Gaignières, n^o 537, p. 17.)*

IV

Jehan par la grâce de Dieu, roi de France, à nos améz et féaulx trésoriers, etc. Nous vous mandons et

commandons..... que à Jehan Costey, peintre, vous bailliez et delivrez, ou faites bailler et delivrer argent, sans aucun delay ou contredit, pour faire et parfaire les œuvres de peinture que nous avons ordonné par lui estre faites en nostre chastel de Val de Rueil. Si que par vous n'y ait deffaut, etc. Donné au Louvre lez Paris, le III^e jour d'octobre l'an de grâce mil ccc cinquante et cinq.

V

C'est l'ordenance de ce que je, Girart d'Orliens, ai cautié à fere par Jehan Coste ou chastel du Val de Rueil, sur les ouvrages de peinture qui y sont à parfaire, tant en la sale come ailleurs, du commandement Mons^r le duc de Normandie (1), l'an de grâce mil ccc cinquante et cinq, le jour de la Notre Dame en Mars.

Premièrement, pour la sale asouvir (2) en la manière qu'elle est commenciée ou mieux, c'est assavoir : parfaire l'ystoire de la vie César, et audessous en la derrenière liste une liste des bestes, et d'images, ainsi come est commencée.

Item la galerie, à l'entrée de la sale en laquelle est la chace, parfaire, ainsi comme est commencée.

(1) Depuis Charles V ; il avait alors dix-neuf ans, étant né en 1337.

(2) *Assouffir*, rendre suffisant, terminer. (N. de M. Bernhard.)

Item la grant chapelle fère des ystoires de Notre Dame, de Sainte Anne, et de la Passion entour l'autel ce qui en y pourra estre fait.

Item pour le dossier ou table (1) dessus l'autel, III hystoires, c'est assavoir : ou milieu la Trinité et en l'un des costez une hystoire de Saint Nicolas et en l'autre de Saint Loys : et au dessouz des hystoires du tour de la chapelle, parfaire de la manière de marbre ainsi comme il est commencié.

Item l'entreclos, qui est ou milieu de la chapelle, estanceler et noter de plusieurs couleurs estancellées.

Item l'oratoire qui joint à la chapelle parfaire ; c'est assavoir : le couronnement qui est ou pignon avec grant quantité d'anges (2), et l'annunciation qui est à l'autre costé.

Et en VII archez qui y sont VII ymages, c'est assavoir : en chascun archet un ymage, et les visages qui sont commenciez parfaire, tant de taille (3) comme de couleurs, et les draps diaprez nuer et parfere, et une pièce de merrien qui est au dessouz des archez armoier de bonne armoierie ou de chose qui le vaille.

Et toutes ces choses dessus devisées seront fetes de fines couleurs à huile, et les champs de fin or eslevé (4), et les vestements de Nostre Dame de fin azur,

(1) Le rétable de l'autel.

(2) D'anges.

(3) C'était donc de la sculpture peinte.

(4) En relief.

et bien et loialment toutes ces choses vernissies et assouvies entièrement sans aucune deffaute. Et fera ledit Jehan Coste toutes les œuvres dessus dictes et trouvera toutes les choses nécessaires à ce, excepté buche à ardoir et liz pour hosteler ly et ses gens, en la maniere que l'on ly a trouvé ou temps passé. Et pour ce faire doit avoir six cens moutons (1), desquies il aura les deux cens à présent sur le terme de Pasques (2), et deux cens à la saint Michel prochainement venant, et les autres deux cens au terme de Pasques après ensuivant.

Accordé et commandé par Mons^r le duc de Normandie, au Val de Rueil le XXV^e jour de mars M CCC LV (1356).

Bibliothèque de l'École de chartes, 2^e série, tome I, 1844-5, page 544-5. L'original faisait partie du catalogue Joursanvault (voy. t. I, p. 138, n^o 816) et appartient encore à notre confrère et collaborateur M. Salmon, qui l'avait communiqué à M. Bernhard.

(1) Dans les autres actes relatifs au château de Vaudreuil, on lit : six cents florins d'or au mouton. Le petit mouton d'or étant de 12 sous 6 deniers en 1357, cela équivaut à une somme de plus de 3,131 fr. 25 c. de notre monnaie et d'une valeur relative de 15,656 fr. 25 c.

(Note de M. Bernhard.)

(2) Qui arrivait le 9 avril.

JEAN D'ORLÉANS

— 1377 —

Annoté par M. Anatole de Montaiglon

La pièce suivante, qui nous a été communiquée par notre ami, M. Charles Grandmaison, et qui est conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, dans le n° 537 de la collection de Gaignières, p. 20, nous montre Jean d'Orléans recevant en 1378, de Charles V, cent francs d'or pour des travaux, non spécifiés, mais évidemment importants, faits par lui au château de Saint-Germain-en-Laye. Nous pouvons ajouter que cet artiste fut ensuite valet de chambre du roi Charles VI. En effet M. Monteil, dans la note 177 de son chapitre LXXII, intitulé *les Six couleurs* (*Histoire des Français des divers états*, nouvelle édition in-12, t. I, notes, p. 53), cite la phrase : *Johannes de Aurelianis, pictor et valetus camere domini regis*, d'après un compte manuscrit du trésor royal de Paris pour l'année 1384 (voir note 97); malheureusement M. Monteil, qui possédait ce compte, ne nous a pas donné le chiffre de ses gages. Il vivait encore en 1391; car on trouve son nom, et même en tête de tous les autres, dans les fameux statuts accordés à la communauté des peintres et des sculpteurs de Paris.

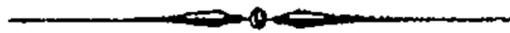
Nous ferons remarquer que notre artiste n'est pas dans les temps anciens le seul peintre orléanais qui ait porté le nom de Jean. En effet, dans le rôle de la taille de Paris, en 1292, publié par M. Géraud, dans la collection des *Monuments inédits de l'Histoire de France*, nous trouvons un Jehan d'Orliens le peintre; son serourge (sororinus) payait 18 sous; il demeurait rue de la Tableterie ou rue Saint-Denis. Enfin, plusieurs siècles après, en 1506, un troisième Jean d'Orléans est indiqué, comme ayant peint à Bourges, en 1506, par M. Louis Raynal, dans une liste d'artistes de Bourges, ajoutée par lui au troisième volume de son *Histoire du Berry*

(in-8, 1846, p. 575), et dressée sur les indications de notre collaborateur, M. le baron de Girardot.

Charles, par la grace de Dieu, Roy de France, à nos améz et féaulx gens de nos comptes à Paris Salut et Dilection. Nous avons receu de noz améz et féaulx les généraulx conseilliers sur les aides ordenéz pour le fait de la guerre par la main de François Chanteprime, général receveur à Paris, la somme de deux cens frans d'or, c'est assavoir C frans à nostre amé eschancon Hugues de Guisay, pour les bons et agréables services qu'il nous a faiz et fait chascun jour en son office ; et C frans payéz à nostre amé peintre Jehan d'Orliens pour certains ouvrages de peinture qu'il a faiz pour nous en nostre chastel de Saint Germain en Laye. Si vous mandons que icelle somme de II^c frans vous allouéz es cumptes dudit François, senz contredit, ne demander autre quittance, desclaration ou descharge que ces présentes seulement. Non contrestans ordennances, mandemens ou défenses à ce contraires. Donné à Paris, le xxv jour de janvier l'an de grâce mil ccclxxvii (1378) et de nostre règne le XIII^e.

Par le Roy

TABARIN.



LOUIS LEVAU

PIÈCES RELATIVES A L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE DE NANTES

Communiquées par M. Dugast-Matifeux.

« Cette petite pièce, — écrit en l'envoyant de Nantes M. Dugast-Matifeux, — est une sorte de question proposée sur le parachèvement de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Nantes; elle fut envoyée et soumise dans la première moitié du xvii^e siècle à l'architecte du roi, Leveau, qui a construit entre autres édifices, je crois, l'hôtel qu'habite le prince polonais Czartoryski. La réponse autographe de Leveau, inscrite au pied du mémoire, n'est pas sans intérêt, d'abord parce qu'il reste peu de choses de lui sans doute, et, en second lieu, parce qu'on achève aujourd'hui Saint-Pierre, suivant sa décision. » — Notre correspondant eût dû peut-être, sauf preuves locales, fixer la date du document qu'il a bien voulu nous faire parvenir, au milieu plutôt qu'à la première partie du xvii^e siècle. Les biographes de Leveau, et particulièrement d'Argenville le fils, donnent la construction du château de Vaux en 1653, comme « l'une des premières entreprises, dignes d'être remarquées » de notre architecte, né en 1612. Il est certain cependant que l'hôtel Lambert, dont parle plus haut M. Dugast-Matifeux, avait précédé le château de Vaux, puisque dès 1648 au plus tard, Le Sueur peignait dans cet hôtel. Mais le grand crédit de Leveau ne date guère que de ces deux ouvrages, et je lis dans les *Vies des plus fameux architectes* que « notre artiste fut premier architecte de Louis XIV, et eut la direction des bâtiments du roi dès l'an 1653 jusqu'en 1670, année où il mourut. » Or, le titre qu'il prend dans notre pièce établit irrécusablement que c'est à l'architecte du roi que s'adressèrent les Nantais, au Leveau que Mazarin et Louis XIV occupaient à Saint-Sulpice, à Vincennes, aux Tuileries et au Louvre, et non point au Leveau constructeur des hôtels inconnus qui avaient préparé sa réputation.

L'on envoie le plan et dessein du bastiment de l'Église cathédrale de Saint-Pierre de Nantes, dont ce qui reste à faire est marqué en rouge : laquelle église a cent unze pieds de haulteur, depuis le plan pied jusques aux clefs des voulttes pendantes aux rencontres des diagonales ; et les basses aisles et chappelles ont de hauteur cinquante et six pieds, à prendre aussy du plan pied.

On désire parachever ladite Église, et observer la cimétrie autant que faire se pourra, et faire des basses aisles et chappelles autour du chœur, comme celles qui sont au droict de la nef.

La question est que, pour parachever ledit ouvrage, il est nécessaire de rompre les murailles de la ville, pour porter le reste dudit ouvrage dans le fossé ; et l'on voudroit ne prendre de terrain que le moins qu'on pourra, pour ne diminuer pas trop la largeur dudit fossé. C'est pourquoi l'on propose de retrancher les trois chapelles du derrière du chœur, marquées de la lettre H.

Mais, si on retranche lesdites trois chappelles, on voit que les arcs-boutants, qui buteront le chœur, n'auront pas la butée comme ceux qui butent la nef ; et, par ce moyen, la force desdits arcs-boutants sera amoindrie, et la cimétrie perdue dans le lieu où l'Église est le plus en vue.

On envoie, outre le plan cy-dessus, l'élévation des piliers et arcs boutants, pour faire voir de

la façon qu'ils sont faicts à l'endroit de la nef.

Le tout pour sçavoir si on peult retrancher lesdites trois chappelles, avec seuret  des voulttes du ch eur et de tout l' difice.

Pour respondre aux demandes cy-dessus, je serti-
 tifie, moy, Le Vau, architecte ordinaire des basti-
 ments du Roy, apr s avoir veu le plan (1) et esl vation
 des arboutans de l'Esglise de Nantes, quy m'a est 
 envoy , avoir le tout fort examin  et consid r , et
 mesme avoir faict quelques desseings pour pouvoir
 changer et oster les chappelles HHH : n anmoins,
 ayant trouv  que tout ce que l'on pouroit faire sur ce
 sujet, ne pouvoit se faire sans afoiblir et endomma-
 ger beaucoup les piliers du ch eur et aultres ailes, et
 en oster toute la simetrie, en un mot la ruiner, j'ay
 jug    propos de ne pas proposer mon desseing,
 et ce que j'en avois faict; mon advis estant d'en
 demeurer au premier desseing et continuer l'Esglise
 comme elle est commenc ; ce quy ne se peut faire
 autrement sans grand pr judice de la simetrie de
 ladite Esglise. En t moin de quoy j'ay sign  la pre-
 sante,

LE VAU.

(1) Le plan dont il s'agit est perdu, ou du moins n'est plus joint
   ce m moire, qui est entre mes mains.

CH.-P.LANDON ET J. GOUJON

DOCUMENTS

Communiqués et annotés par M. Léon de la Sicotière.

Alençon, 14 juin 1853.

Mon cher Chennevières,

Je vous avais promis quelques détails sur Landon Charles-Paul, notre compatriote, que vous connaissez bien mieux que moi comme peintre, comme dessinateur et comme écrivain critique. Je ne puis ni ne veux essayer de refaire sa biographie qui se trouve dans plusieurs recueils; mais voici des pièces et notes qui peuvent servir à la compléter, et pour lesquelles je réclame une petite place dans vos excellentes *Archives*, si vous ne les en jugez pas trop indignes. Quelques-unes de ces pièces ne sont pas sans intérêt pour la biographie d'autres artistes bien plus célèbres.

La date précise de la naissance de Landon n'a été donnée nulle part à ma connaissance. Voici la copie textuelle de son extrait de baptême :

L'an mil sept cent soixante, le douzième jour d'octobre, Charles Paul Landon, né dujourdhuy, fils légitime de maître François-Robert Landon, avocat en parlement, et de dame Anne Frenais de cette paroisse a été baptisé par nous, vicaire soussigné, et a eu pour parrain haut et puissant seigneur, Charles Bernard, comte de Narbonne Pelet, et marraine haute et puissante dame Pauline-Catherine Colbert, veuve de puissant et haut seigneur, Louis du Plessis Châtillon, marquis dudit lieu de Nonant et de Saint-Gelais,

comte de Château-Méliant, vicomte de la Motte-Feuilley, baron de Saint-Gouvriez (*ou* Gervais), seigneur de Cherveux-la-Bataille et autres lieux, lieutenant général des armées du Roy, ledit seigneur et dame, parrain et marraine, représentées par Robert-François-Marie Landon et demoiselle Anne-Louise Frenais qui, au lieu dudit seigneur et dame cy-dessus dénommées, ont tenu ledit enfant sur les fonts de baptême, et en cette qualité ont signé le présent avec nous vicaire de Nonant.

ANNE-LOUISE FRENAIS DESSILES. LANDON DE LA ROUGELLIÈRE. DUGUEY P^{re}.

Landon trouva dans le patronage des hauts personnages qui le tinrent, par procuration, sur les fonts de baptême, et avec lesquels sa famille entretenait d'habituellenes relations, les facilités nécessaires pour venir étudier de bonne heure à Paris les arts du dessin. Sa famille d'ailleurs avait quelques traditions artistiques. Elle se piquait d'être alliée à celle de l'illustre Jean Goujon, ainsi que cela résulte d'une lettre de Landon lui-même que j'ai eu le bonheur de retrouver. Elle a compté parmi ses membres un peintre assez distingué, Jacques-Nicolas Fresnais ou Frenais Dalbert, né à Alençon, le 9 décembre 1763, et mort dans la même ville, le 28 décembre 1816. Il peignait assez bien la nature morte. Sa manière rappelle un peu celle de Chardin. M. Chenel possède à Alençon plusieurs de ses compositions.

Deux paysages à la plume, œuvres de la première jeunesse de Landon, étaient conservés dans le cabinet de M. Libert, médecin à Alençon, mort député de l'Orne en 1836, et s'y trouvent encore.

On prétend qu'il concourut, en 1791, avec Gros pour le grand prix de l'Académie, et qu'il l'emporta sur son glorieux rival. Le sujet proposé était *Éléazar refusant de manger des viandes défen-*

dues. Gros, il est vrai, n'avait alors que vingt ans, et Landon en avait plus de trente.

On sait qu'à son retour de Rome, il commença par s'occuper de littérature et de critique, et, dès 1800, il publia une revue du Salon; ce qu'on sait moins, c'est qu'il eut pour collaborateur, dans la rédaction du texte des *Annales du Musée*, en 1805 et 1806, Béranger, l'illustre chansonnier, alors pauvre et obscur employé.

J'arrive à la lettre de Landon que je vous ai annoncée.

Vous connaissez, mon cher Chennevières, les quatre bas-reliefs en bois représentant les quatre évangélistes, et provenant de l'ancienne église des Capucins d'Alençon, qui se trouvent dans la bibliothèque publique de cette ville. Ces bas-reliefs, d'une hauteur de 1 mètre 2 décim., sont d'une remarquable exécution, et ont été attribués à divers maîtres, notamment à Germain Pilon (1). Landon écrivait à M. Godard, graveur en bois, dont le fils a attaché son nom à plusieurs de nos belles publications illustrées, le 9 août 1810 :

. J'ai quelques raisons de penser que ces bas-reliefs sont de la main de Jean Goujon, d'après le témoignage de mes plus anciens parens d'Alençon. Mon grand père maternel, M. Frainais, m'en parlait comme d'un ouvrage de son grand oncle. La mère de M. Frainais était une Goujon, et une branche de cette famille habite encore aujourd'hui la ville de Seés ou ses environs. Quelques-uns de ces Goujon étaient encore de mon temps de la religion protestante, ainsi

(1) D'après une note que j'ai extraite des *Mss.* du savant O. Desnos, Germain Pilon eût été originaire de Mieuxcé (près d'Alençon) où sa famille se serait longtemps conservée. Ses arrière-neveux auraient sculpté un tabernacle vendu, en 1752, à l'église Saint-Léonard d'Alençon, et détruit depuis longtemps. Le nom de Pilon est assez commun à Alençon et aux environs.

que le célèbre sculpteur qui, pour cette cause, périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy.

Déjà Landon, dans le t. XIV, p. 32 des *Annales du Musée*, 1807, s'était exprimé ainsi :

L'auteur de ces *Annales* se fait un devoir de prévenir le lecteur qu'une circonstance particulière, dont il rendra compte dans un des articles prochains, lui avait depuis longtemps procuré quelques notions, fondées sur la tradition et sur des témoignages non suspects, touchant l'origine de J. Goujon, et plusieurs de ses ouvrages qui ne sont pas connus à Paris. Mais s'il les eût publiées alors, et sans de nouvelles recherches, il eût craint qu'on ne le soupçonnât d'émettre une opinion hasardée. Cependant ces ouvrages du premier sculpteur français sont conservés avec soin dans sa ville natale où l'on compte quelques amateurs instruits, et où ses titres à la célébrité sont justement appréciés.

Je ne crois pas que Landon ait donné suite à son projet de publier ses recherches sur le lieu de naissance de Jean Goujon, qu'il supposait né à Alençon. Peut-être en fut-il détourné par l'examen de nos bas-reliefs qui ne lui auraient pas, ainsi qu'il m'est affirmé par M. Godard fils, paru rappeler le ciseau de l'illustre maître, peut-être par le défaut de résultats suffisamment précis.

M. Léchaudé d'Anisy, membre de la Société des antiquaires de Normandie, a été plus heureux ou plus hardi. Il a publié, dans le t. XVII, p. 101 et suiv. des *Mémoires* de cette société, une dissertation dans laquelle il établit par des raisons au moins très-spécieuses, que Jean Goujon serait né à Saint-Laurent-de-Condéel (canton de Bretteville, Calvados). Il se fonde principalement sur ce

que cette paroisse était habitée par une famille Goujon, déjà très-ancienne en 1543, époque où elle quitta Saint-Laurent; sur ce qu'on trouve un Jean Goujon, issu de cette famille selon toute apparence, rendant aveu, le 23 juin 1551, à l'évêque de Bayeux, pour trois fiefs, tenus en la baronnie de Neuilly, appartenant audit évêque; sur ce qu'on voit à Caen, dans une maison de la rue Saint-Jean, une cheminée sculptée, portant la date de 1500, et dont les bas-reliefs signés GOV devraient être attribués au père de l'illustre sculpteur, sculpteur lui-même probablement; enfin, sur la présence à Blainville près Caen, chez une famille qui porte encore le nom fort rare en France, de Goujon, de deux statues affreusement mutilées, représentant Saint-Michel et le Temps, et rappelant d'une manière frappante la noble et pure manière du grand artiste auquel il n'hésite pas à les attribuer. M. Léchaudé ignorait l'existence aux environs d'Alençon d'une ou même de plusieurs familles Goujon ou Gougeon. D'autres de ce nom existent encore au Mans, qu'il n'a pas connues. Mais, en admettant qu'il ait réellement trouvé le mot de l'énigme, et que Jean Goujon soit le même que ce Jehan Goujon de Saint-Laurent-de-Condeuil, il ne faut pas perdre de vue que de Saint-Laurent à Nonant et à Seés il n'y a guères que douze à quinze lieues, et quelques lieues de plus à Alençon. Des rapports de parenté entre les Goujon de Saint-Laurent et ceux de Nonant ou de Seés, d'alliance avec les Frainais et les Landon, n'auraient rien que de très-vraisemblable. Enfin, et à la rigueur, on comprendrait très-bien comment ces relations de parenté, comment d'ailleurs le voisinage auraient appelé à Alençon Jean Goujon, jeune encore et obscur, et comment il y aurait sculpté les bas-reliefs sur l'origine desquels je ne me flatte pas d'avoir dit le dernier mot.

J'ai toutefois pensé, mon cher Chennevières, que cette lettre de Landon pourrait vous offrir quelque intérêt. Rien de ce qui touche aux grands noms de Pilon et de Goujon ne vous est indifférent, et ce qui se rattache à l'histoire des arts dans notre pays normand vous est et vous restera toujours, je l'espère, particulièrement cher.

A vous,

LÉON DE LA SICOTIÈRE.

SUJETS DES MORCEAUX DE RÉCEPTION

DES MEMBRES

DE L'ANCIENNE ACADEMIE DE PEINTURE, SCULPTURE ET GRAVURE

1648 à 1793

RECUEILLIS PAR M. DUVIVIER

De l'École impériale des beaux-arts

D'APRÈS LES REGISTRES DE CETTE ACADEMIE

AVEC L'INDICATION

DE L'EMPLACEMENT ACTUEL D'UN CERTAIN NOMBRE DE CES OUVRAGES

PAR MM.

PH. DE CHENNEVIÈRES, EUGÈNE DAUDET

Attaché à la conservation de la peinture au Musée du Louvre

ET A. DE MONTAIGLON

Attaché à la conservation des dessins du même musée.

Ayant été frappé de l'incertitude dans laquelle on se trouvait généralement pour appliquer à leurs auteurs un grand nombre d'objets d'art qui sont conservés dans les magasins du Louvre, et de l'analogie qui existait entre beaucoup de toiles passées entre les mains de particuliers, et les sujets analogues traités par les membres de l'ancienne Académie de peinture, nous avons cru rendre un service à l'art en recherchant avec soin, dans les procès-verbaux de l'ancienne Académie, les sujets qui avaient été traités par les artistes admis dans ce corps. Nous avons l'espoir que ce travail aura pour résultat de rendre à leurs pères beaucoup d'enfants égarés.

Toutefois, nous devons exprimer ici le regret que nous éprouvons de ne pouvoir donner qu'une partie de ces indications, les registres se taisant, pour la plupart du temps, sur le sujet des tableaux remis.

Avant d'entamer cette énumération, nous avons cru nécessaire de faire préalablement connaître quelles étaient les obligations imposées aux récipiendaires pour entrer dans le corps académique, et quelles fonctions étaient appelés à remplir ceux qui, par leur talent, s'étaient ainsi placés au-dessus des autres artistes.

Les candidats devaient se présenter sous le patronage de deux membres, avec le témoignage de leur capacité dans les talents de peinture, de sculpture ou de gravure, en offrant, sous les yeux de l'Académie assemblée, un ou plusieurs de leurs ouvrages, qu'ils certifiaient avoir été exécutés par eux.

Si la compagnie les jugeait dignes d'être admis, ce qui était décidé par un vote secret, les candidats prenaient le titre d'*agréés*, et faisaient dès lors, sous condition, partie du corps académique.

L'agréé devait ensuite exécuter, sous les yeux de l'Académie, qui déluguait à cet effet deux ou un plus grand nombre de ses membres, un morceau de peinture ou de sculpture, dont le sujet lui était indiqué, soit par le directeur, soit par le chancelier de l'Académie.

Lorsque ce morceau était exécuté, l'agréé le présentait à l'Académie qui, après examen, l'admettait ou le rejetait : dans le cas d'admission, l'agréé devenait *académicien*.

Les peintres d'histoire et les sculpteurs obtenaient ensuite, à mesure des vacances, dans le corps enseignant, qui se composait de douze professeurs et de huit adjoints, le titre d'*adjoint à professeur*, chargé de suppléer ou de remplacer les professeurs, en cas de maladie ou d'absence; puis celui de *professeur*, chargé de diriger les travaux des étudiants aux écoles de la nature et de l'antique.

Parmi les plus capables d'entre les professeurs, aux termes de l'art. 3 des Statuts de 1654, l'Académie devait choisir quatre membres pour remplir les fonctions de *recteurs* : ces

officiers étaient chargés de présider les assemblées, en l'absence du directeur, de diriger les délibérations prises en assemblée générale de l'Académie, de signer les procès-verbaux de ces séances, de surveiller les études des élèves et l'enseignement des professeurs, qu'ils remplaçaient au besoin. Ils signaient, après le directeur et le chancelier, les lettres de provision des académiciens et tous les actes émanés du corps académique. En l'absence du directeur, ils recevaient le serment des récipiendaires, ils vérifiaient et certifiaient la comptabilité du trésorier, qui ne pouvait faire aucune dépense, sans l'autorisation préalable du directeur ou du recteur en exercice.

Cette charge de recteur était sujette à mutabilité, et, tous les ans, un des quatre recteurs, pouvait être changé, l'Académie s'étant réservé ce moyen de donner une marque de distinction aux hommes honorables et éminents qu'elle renfermait dans son sein. Le recteur sortant prenait le titre d'*ancien recteur*.

Les Statuts de 1663 établirent que l'on donnerait aux recteurs deux adjoints qui devaient les suppléer dans leurs fonctions.

Le grade de *chancelier*, attribué à celui qui était chargé de la garde des sceaux de l'Académie et du contre-seing des lettres de provision délivrées aux récipiendaires, pouvait, d'après les Statuts de 1654, être accordé à un recteur, à un professeur ou même à un conseiller, pris dans le sein de l'Académie, et cette charge était, chaque année, sujette à réélection; les Statuts de 1663 décidèrent que celui qui serait pourvu de cette charge ne pourrait être, à l'avenir, choisi que parmi les recteurs de l'Académie, et qu'elle serait accordée à vie.

Les *directeurs* de l'Académie, ordinairement pris dans le rang des recteurs, étaient chargés de diriger les travaux du

corps académique, de présider les assemblées, de signer les lettres de provision et tous les actes émanés de la Compagnie; ils furent d'abord nommés pour un an, ensuite l'usage prévalut de les nommer pour trois ans, et comme on pouvait être réélu dans ce grade, plusieurs membres de l'Académie, revêtus de ce titre, en même temps que de celui de premier peintre du roi, profitant de l'influence que leur donnait cette dernière qualité, parvinrent à se faire prolonger toute leur vie la charge de directeur.

Les membres de l'Académie, autres que les peintres d'histoire et les sculpteurs, n'obtenaient que le grade de *conseillers*. Afin de rendre plus faciles les recherches sur les auteurs auxquels chacun des morceaux de réception doivent être attribués, nous avons adopté l'ordre alphabétique (1).

A

ADAM aîné (Lambert-Sigisbert), S. — Sur le groupe, en marbre, de Neptune entouré de Tritons et calmant les flots. [*Musée du Louvre.*]

ADAM jeune (Nicolas Sébastien), S., 26 juin 1762. — Sur la statue en marbre de Prométhée, déchiré par un vautour. [*Musée du Louvre.*]

AGARD (d'), P. p., 3 août 1675. — Sur les portraits de MM. Girardon et Anguier.

ALLEGRAIN (Étienne), P. pays., 4 décembre 1677. — Sur des paysages.

ALLEGRAIN (Gabriel), P. pays., 26 septembre 1716. — Sur un pay-

(1) Le travail de M. Duvivier se borne à un relevé des registres. Il y a été ajouté les indications nouvelles résultant d'un manuscrit avec entourages dessinés et peints, conservé au cabinet des estampes, et contenant les indications des réceptions de 1715 à 1734, et d'un cahier manuscrit contenant le relevé des réceptions, et d'autres faits de l'Académie depuis 1761 jusqu'en 1789.

sage représentant une Fuite en Égypte. [*Ne serait-ce pas le paysage attribué longtemps au Louvre à Francisque Millet?*]

ALLEGRAIN (Gabriel-Christophe), fils de Gabriel, S., 31 décembre 1751. — Sur une statue en marbre, de Narcisse.

ALLOU (Gilles), P. port., 27 juin 1711. — Sur les trois portraits gravés, de MM. Coyzevox, Coypel et de Boullongne l'aîné. [*Coypel et Coyzevox, à Versailles; Boullongne, à l'École des beaux-arts.*]

AMAND (Jacques-François) P. h., 26 septembre 1767. — Sur le tableau d'Annibal députant son frère Magon au sénat de Carthage, pour y présenter les anneaux des chevaliers romains tués à la bataille de Cannes, et réclamer des secours. [*Musée de Grenoble.*]

ANGUIER (Michel), S., 4 février 1668. — Dispensé de toute obligation de réception, comme étant de la maîtrise, donne néanmoins une terre cuite, représentant Hercule et Atlas soutenant le monde.

ARCIS (Marc d'), S., 29 avril 1684. — Sur un médaillon en marbre représentant un des Apôtres.

ARMAND (Charles), P. pays., 13 juin 1673. — Sur un paysage.

AUBRY (Étienne), P. p., 30 septembre 1775. — Sur les portraits de MM. Hallé et Vassé; auteur du portrait de M. Adam jeune, donné à l'Académie par la veuve de M. Adam. [*Tous les trois à l'École des beaux-arts.*]

AUDRAN (Benoît, dit l'aîné), G., 22 juillet 1709. — Sur le portrait gravé de M. Colbert, d'après Lefebvre, et sur une Élévation de la Croix, d'après Le Brun. [*Chalcographie du Louvre.*]

AUDRAN (Claude), P. h., 27 mars 1675. — Sur un tableau de la Cène.

AUDRAN (Gérard, dit l'oncle) G., 31 mars 1674. — Sur une planche représentant une des batailles d'Alexandre, d'après Lebrun. [*Chalcographie du Louvre.*]

AUDRAN (Jean) le jeune, G., 30 juin 1708. — Sur les portraits gravés de MM. Coyzevox * et Noël Coypel **, recteurs et anciens directeurs. [** D'après Rigaud. Chalcographie du Louvre. — ** D'après Noël Coypel. Chalcographie du Louvre.*]

AUTEREAU (Louis), P. p., 25 février 1741. — Sur les portraits de

MM. Fremin et de Favannes. [*Le premier est à l'École des beaux-arts.*]

AVED (Jacques-André-Joseph), P. p., 27 novembre 1734. — Sur les portraits de MM. Cazes et De Troy. [*Tous les deux à l'École des beaux-arts.*]

B

BACHELIER (Jean-Jacques), P. h. et fl., 30 septembre 1752. — Sur un tableau de fleurs et fruits; et 24 septembre 1763, sur le tableau de la Mort d'Abel, qu'il fut autorisé, le 27 octobre 1764, à remplacer par une Charité romaine.

BAILLY (Jacques), P. fl. en miniature, 30 juin 1663. — Sur une miniature sous glace, de 2 p. 6°, représentant un pot de fleurs.

BALDRIGHI (Giuseppe), P. h., 26 juin 1756. — Sur un tableau de la Charité romaine. [*Musée du Louvre; gravé par..... Chalcographie du Louvre.*]

BARROIS (François), S., 30 octobre 1700. — Sur un marbre ronde-bosse, de Cléopâtre mourante.

BAUDESSON (Jean-François), P. fl., 5 février 1689. — Sur un tableau de fleurs et fruits.

BAUDESSON (Nicolas), P. fl., 28 mai 1671. — Sur un tableau de fleurs et fruits.

BAUDET (Étienne), G., 26 octobre 1675. — Sur le portrait gravé de M. Perrault. [*D'après Lebrun, chalcographie du Louvre.*]

BAUDOUIN (Pierre-Antoine), P. miniat., 20 août 1763. — Sur le tableau miniature de la courtisane Phryné, accusée d'impiété, devant l'aréopage; son avocat, Hypéride, émut les juges de compassion, en levant le voile qui cachait la beauté de sa cliente. [*Musée du Louvre, dessins.*]

BEAUFORT (Jacques-Antoine), P. h., 26 janvier 1771. — Sur le tableau de Brutus faisant le serment de venger la mort de Lucrèce.

BEAUVARLET (Jacques-Firmin), G., 25 mai 1776. — Sur le portrait gravé de Bouchardon. [*D'après Drouais. Chalcographie du Louvre.*]

BELLE (Clément-Louis-Marianne), P. h., 28 novembre 1761. — Sur le tableau d'Ulysse reconnu par sa nourrice Euryclée.

BELLE (Nicolas-Simon-Alexis), P. p., 4 août 1703. — Sur les portraits de MM. Mazeline et De Troy. [*De Troy est à l'École des beaux-arts.*]

BELLANGÉ (Michel-Bruno), P. fl., 27 octobre 1764. — Sur un tableau représentant un vase rempli de fleurs et des fruits au bas.

BENOIST (Antoine), P. p. et sculpteur en cire, 29 novembre 1681. — Sur les portraits de MM. Blanchard et Buyret. [*Buyret est à l'École des beaux-arts.*]

(Il est à remarquer ici que, par lettres-patentes du 23 septembre 1668, le roi avait permis audit Antoine Benoist, qualifié de sculpteur en cire du roi, d'exposer au public, dans toute l'étendue du royaume, pendant 30 ans, la représentation, par lui faite en cire, de tous les princes, princesses, ducs, duchesses, etc., et de toutes les personnes de tout rang qui composaient le cercle de la feu reine, d'en faire même de nouveaux, et de masquer en cire à sa convenance. En 1688, il fit convertir cette autorisation en privilège exclusif, avec prolongation de 30 ans.)

BERNAERT (Nicasius), P., anim., 17 octobre 1663. — Sur un tableau de fleurs et fruits.

BERNARD (Thomas), G. en méd., 27 mars 1700. — Sur le portrait en creux de M. Mansart, devant servir pour le sceau de l'Académie.

BERRUER (Pierre), S., 23 février 1770. — Sur le bas-relief en marbre, qui est sur le piédestal du buste du roi, représentant allégoriquement Sa Majesté prenant l'Académie sous sa protection immédiate.

BERTHELLEMY (Jean-Simon), P. h., 18 août 1781. — Sur un tableau représentant Apollon qui, après avoir lavé le sang dont Sarpédon était tout défiguré et l'avoir parfumé d'ambroisie, ordonne au Sommeil et à la Mort de le porter promptement dans son royaume, en Lycie.

BERTHELLEMY (Antoine), P. p. et h., 26 mai 1663. — Sur la copie du portrait de M. Duguernier, par Sébastien Bourdon, et sur un Mariage de sainte Catherine.

- BERTIN (Nicolas), P. h., 28 avril 1708. — Sur Prométhée délivré par Hercule.
- BERTRAND (Philippe), S., 26 novembre 1701. — Sur un bronze de trois figures, représentant l'Enlèvement d'Hélène. [*Musée du Louvre.*]
- BILCOQ (Louis-Marc-Antoine), P. de genre, 27 juin 1789. — Sur un tableau de l'intérieur d'un cabinet de chimiste.
- BLANCHARD (Gabriel, le neveu), P. h., 4 janvier 1665. — Sur le portrait de Louis XIV qu'un ange présente à la France, en l'apportant du ciel, pour justifier le nom de Dieudonné. [*A Versailles.*]
- BLANCHET (Thomas), P. h., 30 mars 1676. — Sur le tableau de Cadmus, qui, ayant tué le dragon, reçoit les ordres de Minerve. [*Musée du Louvre.*]
- BLANCK (Jean ou Leblanc), G. en méd., 30 avril 1718. — Sur trois médailles d'argent, représentant : l'une, le portrait de M. le duc d'Orléans; l'autre, la France remettant entre les mains du Régent le gouvernail de l'État; la troisième, la France écrivant l'avènement du Régent sur un bouclier.
- BOIT (Charles), P. ém., 6 août 1718. — Sur le portrait en émail de Mgr le duc d'Orléans, Régent, et sur un tableau en émail d'une Charité. [*Tous deux au Musée du Louvre, dessins.*]
- BOIZOT (Antoine), P. h., 25 mai 1737. — Sur le tableau d'Apollon et Leucothée. [*Musée de Tours.*]
- BOIZOT (Louis-Simon), S., 28 novembre 1778. — Sur une figure en marbre de Méléagre.
- BONNEMER (François), P. h., 5 janvier 1675. — Sur le tableau d'Apollon et Daphné.
- BOQUET (Simon), S., 27 septembre 1738. — Sur son marbre représentant Archimède.
- BOUCHARDON (Edme), S., 27 février 1745. — Sur un Christ en marbre, tenant sa croix. [*Musée de Louvre.*]
- BOUCHER (François), P. h., 30 janvier 1734. — Sur le tableau de Renaud et Armide. [*Musée du Louvre.*]
- BOULLONGNE (Bon de) l'aîné, P. h., 27 septembre 1677. — Sur le Combat d'Hercule contre les Centaures. [*Musée du Louvre.*]
- BOULLONGNE (Louis de) le jeune, P. h., 1^{er} août 1681. — Sur le ta-

bleau d'Auguste faisant fermer le temple de Janus. [*Musée d'Amiens,*]

BOURDERELLE (David), S., 31 décembre 1688. — Sur un médaillon en marbre de Saint-Matthieu.

BOURGUIGNON (Pierre), P. p., 7 novembre 1671. — Sur le portrait de M^{lle} de Montpensier en Minerve, tenant entre ses mains celui de son père, Gaston d'Orléans. [*A Versailles.*]

BOUSSEAU (Jacques), S., 29 novembre 1715. — Sur un marbre, ronde-bosse, d'un soldat bandant un arc. [*Musée du Louvre.*]

BOUYS (André). P. p., 27 novembre 1688. — Sur les portraits de MM. de la Fosse et Lehongre. [*Le premier est à Versailles.*]

BOUZONNET (Antoine, dit Stella), P. h., 27 mars 1666. — Sur un tableau représentant les jeux Pythiens.

BOYER (Michel), P. arch., 30 avril 1710. — Sur un tableau d'architecture. [*Musée de Lille ?*]

BRENET (Nicolas Guy), 25 février 1769. — Sur le tableau de Thésée recevant des mains de sa mère les armes de son père, qui devaient servir à le faire reconnaître. [*Musée du Louvre.*]

BRIARD (Gabriel), P. h., 30 avril 1768. — Sur le tableau d'Hermine se réfugiant chez un paysan, tiré du Tasse.

BRIDAN (Charles), S., 25 janvier 1772. — Sur le Martyre de saint Barthélemy, en marbre.

BUYRETTE (Jacques), S., 27 août 1661. — Sur l'Union de la Peinture et de la Sculpture, bas-relief en marbre. [*Musée du Louvre.*]

BUYSER (Philippe de), S., 4 janvier 1665. — Sur un modèle en terre cuite, représentant le dieu Pan.

C

CAFFIERI (Jean-Jacques), S., 28 avril 1759. — Sur la figure en marbre, d'un Fleuve. [*Musée du Louvre.*]

CALLET (Antoine-François), P. h., 25 novembre 1780. — Sur le plafond du Printemps, dans la galerie d'Apollon. [*Fait encore partie de la décoration de la voûte de la galerie d'Apollon au Louvre.*]

CARMONA (Salvador-Emmanuel), G., 3 octobre 1761. — Sur les portraits gravés de MM. Boucher * et Collin de Vermont **.

[* *D'après Roslin. Chalcographie du Louvre.* — ** *D'après Roslin. Chalcographie du Louvre.*]

- CARRÉ (Jacques), P. p., 27 juin 1682. — Sur les portraits de MM. de Champagne et de Marsy. [*A Versailles tous les deux.*]
- CARRIERA (Rosa-Alba), P. past., 26 octobre 1720. — Reçue sur le vu d'un portrait du Roi, au pastel; envoie, le 28 février 1722, une Muse au pastel pour sa réception. [*Musée du Louvre, dessins.*]
- CARS (Laurent), G., 31 décembre 1733. — Sur portraits gravés de MM. Anguier et Bourdon. [*Tous deux à la chalcographie du Louvre; M. Anguier d'après Gabr. Revel, Bourdon d'après Rigaud.*]
- CASANOVA (François), P. bat., 28 mai 1763. — Sur une Charge de Cavalerie. [*A Vincennes.*]
- CASCAR (Henri), P. p., 26 octobre 1680. — Sur les portraits de MM. de Sève le jeune et Ferdinand.
- CATHELIN (Louis-Jacques), G., 28 avril 1776. — Sur le portrait gravé de l'abbé Terray. [*D'après Roslin. Chalcographie du Louvre.*]
- CAYOT (Augustin), S., 31 décembre 1711. — Sur un marbre de la Mort de Didon. [*Musée du Louvre.*]
- CAZES (Pierre-Jacques), P. h., 28 avril 1703. — Sur le combat d'Hercule et d'Acheloüs.
- CHALLES (Simon), S., 29 mai 1756. — Sur une Naiade debout, appuyée sur son urne. [*Inventaire du Louvre; à Meudon.*]
- CHAMPAIGNE (Philippe de), 1^{er} février 1648, P. h., — donne, 26 septembre 1671, le portrait de M. le premier président Seguier.
- CHAMPAIGNE (Baptiste) le jeune, P. h., 21 avril 1663. — Sur Hercule couronné par la Vertu et surmontant les vices et les passions, sujet pris dans les emblèmes d'Olto Venius. [*Musée du Louvre.*]
- CHARDIN (Jean-Baptiste-Siméon), P. fl. fr. et sujets à caractères, 25 septembre 1728. — Sur un tableau d'animaux et de fruits. [*Musée du Louvre.*]
- CHARMETON (Georges), P. arch., 26 mai 1663. — Sur un tableau représentant un salon antique où se trouve Apollon au milieu des Muses auxquelles il associe la Peinture.
- CHARPENTIER (René), S., 27 mai 1713. — Sur un marbre ronde-bosse de la mort d'Adonis. [*Inventaire du Louvre; à Meudon.*]
- CHASTEAU (Guillaume), G., 30 décembre 1663. — Donne pour sa

réception, le 4 janvier 1681, le portrait gravé de Monsieur, frère unique du roi, grande composition allégorique d'après Noël Coypel.

CHASTELAIN (Charles), P. p., 30 juillet 1740. — Sur trois paysages.

CHAVANNES (Pierre-Domachin de), P. pays., 23 août 1709. — Sur un paysage où sont représentées des figures d'hommes et d'animaux sur les bords d'une rivière. [*Musée du Louvre.*]

CHEREAU (François), G., 26 mars 1718. — Sur le portrait gravé de M. de Boullongne le jeune. Il est mort sans avoir fait le second qui devait être celui de M. Alexandre. [*D'après Louis de Boullongne. Chalcographie du Louvre.*]

CHÉRON (Charles-François), G. en méd., 3 août 1676. — Sur une médaille représentant M. Le Brun, et sur plusieurs têtes.

CHÉRON (M^{lle} Élisabeth-Sophie), femme Le Hay, P. p., 11 juin 1672, — Donne son portrait le 9 septembre 1673 pour sa réception. [*A Versailles.*]

CHRISTOPHE (Joseph), P. h., 24 mars 1702. — Persée coupant la tête de Méduse. [*A Trianon.*]

CLÉRION (Jacques), S. 24 septembre 1689. — Sur un médaillon en marbre de Saint-Jacques le Mineur.

COCHIN fils (Charles-Nicolas), G., 27 novembre 1751. — Donne le 31 mai 1766 un portrait du pape Benoît XIV, peint par Subleyras. [*Le Catalogue de son œuvre, par Jombert, nous apprend qu'il donna pour morceau de réception son dessin de Lycurgue blessé dans une sédition, qui est encore au Musée du Louvre.*]

COCHIN (Charles-Nicolas), G., 31 août 1731. — Sur les portraits gravés de MM. Lesueur et Sarrazin. [*Tous deux à la chalcographie du Louvre; Lesueur d'après lui-même.*]

COLLIN DE VERMONT (Hyacinthe), P. h., 29 décembre 1725. — Sur la Naissance de Bacchus. [*Musée de Tours.*]

COLOMBEL (Nicolas), P. h., 6 mars 1693. — Sur les Amours de Rhéa et Sylvia. [*Ce tableau fut donné à M. de Villacerf le 29 décembre 1694. Musée du Louvre.*]

CORNEILLE (Michel) fils, dit l'aîné, P., h., 19 septembre 1663. — Sur J.-C. apparaissant à saint Pierre sur le bord de la mer. [*Musée de Rennes.*]

- CORNEILLE (Jean-Baptiste) le jeune, P. h., 5 janvier 1675. — Sur un tableau de Busiris, roi d'Égypte, qui, violant l'hospitalité, sacrifie tous les étrangers à Jupiter. [*Musée du Louvre.*]
- CORNU (Jean), S., 5 juillet 1681. — Sur un marbre de la Charité romaine.
- COTELLE (Jean), P. min., 10 octobre 1672. — Sur une miniature représentant allégoriquement l'entrée du roi et de la reine dans Paris.
- COUDRAY (François), S., 30 avril 1712. — Sur un Saint-Sébastien en marbre. [*Musée du Louvre.*]
- COURTIN (Jacques), P., h., 22 février 1710. — Sur le tableau de Loth et ses filles. [*Musée du Louvre.*]
- COUSTOU (Guillaume), S., 25 octobre 1704. — Sur un marbre ronde bosse d'Hercule sur le bûcher. [*Musée du Louvre.*]
- COUSTOU (Guillaume), S., 28 juillet 1742. — Sur un Vulcain en marbre. [*Musée du Louvre.*]
- COUSTOU (Nicolas), S., 29 juin 1693. — Sur le bas-relief du Rétablissement de la santé du roi. [*Musée du Louvre.*]
- COYPEL (Antoine) fils de Noël, P. h., 25 octobre 1681. — Sur un tableau de l'histoire du roi; Louis XIV, après avoir donné la paix à l'Europe, se repose couronné par la Victoire. [*Ce tableau, exposé autrefois dans la galerie (1838), est sans doute à Versailles.*]
- COYPEL (Charles-Antoine), P. h., 31 août 1715. — Sur Médée s'élevant dans les airs, après avoir égorgé ses deux fils, et poursuivie par Jason, qui veut venger la mort de ses deux enfants et de Créuse, sa maîtresse, que Médée avait empoisonnée et brûlée.
(Le 1^{er} octobre 1746, M. Coypel changea ce tableau contre celui d'Abraham embrassant son fils Isaac, quand l'ange lui apparut pour lui dire que Dieu était content de son obéissance; il donna en même temps son portrait peint par lui-même.)
- COYPEL (Noël), P. h., 31 mars 1665. — Sur Hercule se reposant de ses travaux, par allusion à la paix; donne en échange le Meurtre d'Abel. [*Musée du Louvre.*]
- COYPEL (Noël-Nicolas), P. h., 29 novembre 1720. — Sur Neptune enlevant la nymphe Amymone.

COYSEVOX (Antoine), S., 11 avril 1676.—Donne le buste en marbre de M. Lebrun*, 28 janvier 1679, et celui de M. Colbert, qui fut donné à ce dernier par l'Académie. [*Musée du Louvre.*]

D

DANDRÉ-BOURDON (Michel-François), P. h., 30 août 1735. — Sur le tableau de Tullie faisant passer son char sur le corps de son père. [*Musée de Montpellier.*]

DAULLÉ (Jean), G., 20 juin 1742. — Sur la planche du portrait où M. Rigaud s'est représenté faisant le portrait de sa femme. [*Chalcographie du Louvre.*]

DAVID (Jacques-Louis), P. h., 23 août 1783.— Sur le tableau d'Andromaque accompagnée de son fils Astyanax, et exprimant ses regrets sur le corps d'Hector son époux. [*Fut repris par David lors de la dissolution de l'Académie, et figura à sa vente après décès.*]

DEBAR (Bonaventure), P., sujets galants, 24 ou 25 septembre 1728. — Sur un tableau de sujet galant, une Foire de campagne. (*La foire de Bezons, suivant Dargenville*). [*Musée du Louvre.*]

DEJOUX (Claude), S., 31 juillet 1779. — Sur un Saint-Sébastien en marbre.

DE LA FOSSE (Charles), P. h., 7 octobre 1671. — Sur son tableau, le Roi donnant audience aux ambassadeurs étrangers. (Même sujet qu'il était chargé d'exécuter pour Versailles.)

DE LAISTRE (Jacques-Antoine), P. h., 9 août 1722. — Sur le tableau d'Hercule délivrant Hésione. [*Musée du Louvre.*]

DE LA MARRE (Florent-Richard), P. p., 50 janvier 1677. — Sur les portraits de MM. Paillet et Coypel. [*A l'École des beaux-arts et à Versailles.*]

DELAPORTE (Henri-Roland-Horace), P. anim. et fr., 26 novembre 1763. — Sur un tableau de son genre de talent. [*Musée du Louvre.*]

DE LA TOUR (Maurice-Quentin), P. p., 24 septembre 1746. — Sur le portrait de M. Restout; donne, le 31 octobre 1750, le portrait de M. Dumont, le Romain, pour compléter sa réception. [*Musée du Louvre, dessins.*]

- DELAUNAY (Nicolas), G., 28 août 1789. — Sur les portraits gravés de MM. de Troy fils et Leclerc. [*D'après Aved et Nonnotte. Chalcographie du Louvre.*]
- DELOBEL (Nicolas), P. h., 27 novembre 1733. — Sur un tableau d'Hercule préférant la vertu aux plaisirs. [*Musée du Louvre.*]
- DELORME (François), P. h., a probablement fourni le sujet de la Punition de Niobé (on ne voit pas quand).
- DE LYEN (Jacques-François), P. p., 24 novembre 1725. — Sur les portraits de MM. Bertin et Coustou le jeune. [*Tous les deux à l'École des beaux-arts.*]
- DEMARTEAU (Gilles), G., 2 septembre 1769. — Sur la planche de Lycurgue blessé dans une sédition, gravée à l'imitation du crayon, d'après Cochin. [*Chalcographie du Louvre.*]
- DENON (Dominique-Vivant), G. et artiste de divers talents, 28 juillet 1787. — Sur une estampe gravée à l'eau-forte d'une Nativité, d'après Luca Giordano. [*Chalcographie du Louvre.*]
- DESCAMPS (Jean-Baptiste), P. desujets populaires, 7 avril 1764. — Sur un tableau représentant une paysanne cauchoise et ses enfants. [*Musée du Louvre.*]
- DESEINE (Louis-Pierre), S., 26 mars 1791. — Sur la statue en marbre de Mucius Scœvola mettant sa main sur le brasier.
- DESHAYS (Jean-Baptiste-Henri), P. h., 26 mai 1759. — Sur le tableau d'Hector préservé de la corruption par les soins de Vénus. [*Musée de Montpellier.*]
- DESJARDINS (Martin), S., 26 mars 1671. — Sur le bas-relief d'Hercule couronné par la Gloire, en marbre. [*Musée du Louvre.*]
- DESPORTES (François), P. anim. et p., 1^{er} août 1699. — Sur son portrait en chasseur, entouré de chiens et de gibier. [*Musée du Louvre.*]
- DESPORTES fils (Claude-François), P. anim., 25 septembre 1725. — Sur un tableau de fruits, fleurs et animaux.
- DESPORTES (Nicolas), P. anim., 30 juillet 1757. — Sur un tableau de chiens poursuivant un sanglier.
- DESROCHERS (Etienne), G., 3 avril 1723. — Sur les portraits gravés de MM. Verdier et Poërson. [*Chalcographie du Louvre; Verdier d'après Ranc, et Poërson d'après Largillière.*]

- DE TROY (François), P. p. et h., 6 octobre 1674. — Sur le tableau de Mercure et d'Argus [*Musée du Louvre?*]. — Le 5 octobre 1699, — Donne le portrait de M. Mansart. [*Musée de Versailles.*]
- D'HUEZ (Arnould), P. h., 20 décembre 1681. — Sur le tableau du mariage de monseigneur le Dauphin, traité allégoriquement.
- D'HUEZ (Jean-Baptiste), S. 30 juillet 1763. — Sur le marbre de saint André en actions de grâces auprès de la croix sur laquelle il va être martyrisé. [*Musée du Louvre.*]
- DIEU (Antoine), P. h., 28 mars 1722. — Sur le tableau d'Hercule délivrant Hésione.
- DOYEN (Gabriel-François), P. h., 23 août 1759. — Sur le tableau de Jupiter servi par Hébé.
- DREVET (Pierre), G., 27 août 1707. — Sur le portrait gravé de M. Lebrun d'après Edelinck, et sur celui de M. de Cotte*, qu'il ne livre que le 28 février 1722 pour compléter ses obligations. [**D'après Rigaud. Chalcographie du Louvre.*]
- DROUAI (Hubert), père, P. p., 25 novembre 1730. — Sur les portraits de MM. Le Lorrain et Christophe, — donne, en outre, le 29 janvier 1736, son propre portrait. [*Le premier à Versailles, le second à l'École des beaux-arts.*]
- DROUAI (François-Hubert), fils, P. p., 25 novembre 1758. — Sur les portraits de MM. Coustou et Bouchardon. [*Le premier à l'École des beaux-arts, le second à Versailles.*]
- DUBOIS (Jean), P. pays., 19 juillet 1664. — Sur un tableau de paysage.
- DUCHANGE (Gaspard), G., 30 juillet 1707. — Sur les portraits gravés de MM. Girardon et De Lafosse. [*Tous deux à la chalcographie du Louvre et d'après Rigaud.*]
- DUCHEMIN (Catherine) M^{lle}, femme Girardon, P. fl., 14 avril 1663. — Sur son tableau de fleurs.
- DUFRESNE DE POSTEL (Charles), P. h., 26 mai 1663. — Sur le Sacrifice de Polixène.
- DUMONT (François), P. min., 31 mai 1788. — Sur le portrait en pied de M. Pierre, directeur perpétuel et premier peintre du roi.
- DUMONT (François), S., 24 septembre 1712. — Sur son marbre de Titan foudroyé. [*Musée du Louvre.*]

- DUMONT (Edme), fils de François, S., 29 octobre 1768. — Sur le marbre de Milon de Crotone essayant ses forces. [*Musée du Louvre.*]
- DUMONT (Jacques), surnommé le Romain, P. h., 31 janvier 1728 — Sur le tableau d'Hercule et Omphale. [*Musée de Tours.*]
- DUMONT (Jean-Joseph), P. h., 29 octobre 1735. — Sur le tableau d'Adam et Ève. [*Musée du Louvre.*]
- DUMOUTIER, P. au pastel, 4 janvier 1664, la Compagnie le charge de faire le portrait de M. Errard.
- DUPLESSIS (Joseph-Sifrède), P. p., 30 juillet 1774. — Sur le portrait de M. Allegrain; promettant celui de M. Vien, qu'il fournit en effet au mois d'août 1785. [*Tous les deux à l'École des beaux-arts.*]
- DUPUIS (Charles), G., 27 octobre 1730. — Sur les portrait gravés de MM. Coustou et Largillière. [*D'après Legros et Geustain. Chalcographie du Louvre.*]
- DUPUIS (Nicolas), G., 28 juin 1754. — Sur le portrait gravé de M. Lenormand de Tournehem, d'après Tocqué. [*Chalcographie du Louvre.*]
- DUPUY (Pierre), P. fl., 5 octobre 1664. — Sur un tableau de fleurs et de fruits.
- DURAMEAU (Louis), P. h., 17 août 1774. — Sur le plafond de l'Été, peint dans la galerie d'Apollon. [*Fait partie, encore aujourd'hui, de la décoration de la voûte de la galerie d'Apollon.*]
- DUVIVIER (Jean), G. en méd., 28 mai 1718. — Sur le profil de la tête du roi avec le titre de protecteur de l'Académie, pour servir de sceau à l'Académie, qu'il ne livre qu'en 1747.
- DUVIVIER (Pierre-Simon-Benjamin), G. en méd., 28 décembre 1776. — Sur la tête du roi Louis XVI, du module de trente lignes, devant servir de sceau à l'Académie; — le 7 août 1779, donne un nouveau sceau représentant Minerve avec la légende : *Academia Parisiensis regia picturæ et sculpturæ*, et pour exergue : *Libertas artibus restitula 1777.*

E

- ECMAN (Jean), P. min., 3 août 1675. — Sur un tableau en miniature du Parnasse, qui fut offert par l'Académie à M. Dormoy, fils

de Mgr. Colbert. Ce tableau, après la mort de M. Dormoy, a passé à M. de Blainville.

EDELINCK (Gérard), G., 6 mars 1677. — Donne le 29 janvier 1678 des épreuves de la thèse représentant le Roi à cheval, d'après Le Brun.

EGMONT (Juste-Verus d'), P. p., 1^{er} février 1648. — Donne à l'Académie, en 1649, le portrait de Mgr. Gaston, duc d'Orléans.

F

FALCONNET (Etienne-Maurice), S., 31 août 1754. — Sur le groupe en marbre, ronde-bosse, de Milon de Crotonne. — [*Musée du Louvre.*] On donne aussi sa Baigneuse comme un morceau de l'Académie.

FAVANNES (Henri de), P. h., 23 août 1704. — Sur un tableau de l'Espagne offrant la couronne au duc d'Anjou. [*A Versailles.*]

FAVRAY. (Antoine), P. genre, 30 octobre 1762. — Sur un tableau représentant des dames de Malte se rendant visite, qu'il avait envoyé de Constantinople. [*Musée du Louvre.*]

⁽¹⁵⁾FERDINAND (Louis-Elie), P. p. 1^{er} août 1681. — Sur les portraits de MM. Bernard et Regnaudin. [*Le premier à Versailles, le second à l'Ecole des beaux-arts.*]

FERET (Jean-Baptiste), P. pays., 26 octobre 1709. — Sur un paysage avec plusieurs figures.

FERRAND (Jacques-Philippe), P. émaux, 27 janvier 1690. — Sur le portrait du Roi entouré d'une bordure de cuivre doré en forme de trophée.

FLAMEN (Anselme), S., 26 avril 1681. — Sur un médaillon en marbre de Saint-Jérôme.

FLAMEN (Anselme), fils, S., 27 octobre 1708. — Sur la figure en marbre de Plutus. [*Musée du Louvre.*]

FOCUS (Georges), P. pays., 28 juin 1675. — Sur un paysage.

FONTENAY (Jean-Baptiste Blain de), P. fl., 30 août 1687. — Sur le portrait du Roi entouré de fleurs et fruits.

FOREST (Jean), P. pays., 26 mai 1674. — Sur un paysage.

FORTY. (Jean-Jacques), P. h., 25 juin 1791. — Sur le tableau des

deux frères de Joseph, apportant à Jacob la robe ensanglantée de son fils.

FOUCOU (Jean-Joseph), S., 30 juillet 1785. — Sur le marbre d'un Fleuve.

FRANCIN (Claude), S., 31 janvier 1745. — Sur un Christ attaché à la colonne. [*Musée du Louvre.*]

FRÉMIN (René), S., 27 août 1701 — Sur le bas-relief en marbre du Temps découvrant la Vérité. [*Ne serait-ce pas le bas-relief, aujourd'hui au Louvre, attribué à Hutin ?*]

FRIQUET DE VAUROZE (Jacques), P. h., 26 juillet 1670. — Sur le tableau du Roi donnant la paix à l'Europe, [*Musée du Louvre.*] — fut nommé en 1672 professeur d'anatomie.

FROIDE-MONTAGNE (Guillaume de), P. pays., 1^{er} février 1676. — Sur un paysage.

FRONTIER (Jean-Charles), P. h., 30 juillet 1744 — Sur le tableau de Vulcain attachant Prométhée au rocher. [*Musée du Louvre.*]

G

GALLOCHE (Louis), P. h., 30 janvier 1711. — Sur le tableau d'Hercule rendant Alceste à Admète. [*Musée du Louvre.*]

GARNIER (Jean), P., 30 janvier 1672. — Sur le portrait du roi entouré de fruits et d'instruments d'art. [*A Versailles.*]

GASCAR (Henri), P. p., 26 octobre 1680. — Sur les portraits de MM. de Sève et Ferdinand. [*Tous les deux à l'Ecole des beaux-arts.*]

GENOELS (Abraham), P. p., 4 janvier 1665. — Sur un paysage.

GEUSLAIN (Charles-Etienne), P. p., 28 août 1723. — Sur les portraits de MM. Barrois et de Largillière. [*Tous les deux à l'Ecole des beaux-arts.*]

GERVAISE (Jacques), P. h., 5 mars 1667. — Sur un crucifix.

GILLET (Nicolas-François), S., 30 avril 1757. — Sur son marbre de Pâris tenant la pomme. [*Musée du Louvre.*]

GILLOT (Claude), P., 27 avril 1715. — Sur un Christ qui va être attaché à la croix.

- GIRARDON (François), S., 7 juillet 1757. — Donne une Vierge demi-figure en bas-relief.
- GIROUST (demoiselle Marie-Suzanne), femme Roslin, P. past., 1^{er} septembre 1770. — Sur le portrait au pastel de M. Pigalle.
- GIROUST (Jean-Antoine-Théodore), P. h., 29 mars 1788. — Sur le tableau d'Œdipe à Colonne.
- GOBERT (Pierre), P. p., 31 décembre 1701. — Sur les portraits de MM. Van Clève et Boullongne le jeune. [*Le premier à l'École des beaux-arts.*]
- GOIS (Etienne-Pierre-Adrien), S., 23 février 1770. — Sur le buste du roi Louis XV en marbre. — Il donne en outre le modèle en terre cuite d'Aristée désespéré de la perte de ses abeilles, qui lui avait été d'abord ordonné pour son morceau de réception.
- GRANIER (Pierre), S., 30 juin 1683. — Sur le buste en marbre du roi pour l'École académique de Reims.
- GREUZE (Jean-Baptiste), P., 29 juillet 1769. — Sur le tableau de l'empereur Sévère reprochant à son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner. Quoique ce tableau fût un morceau d'histoire, l'Académie ne crut pouvoir recevoir l'auteur que comme peintre de genre. [*Musée du Louvre.*]
- GREVENBROECK (Charles-Léopold van), P. marines, 27 septembre 1732. — Sur des marines de petite dimension. [*Ne serait-ce pas celles données au Musée de Lyon par le Musée Napoléon ?*]
- GUAY (Jacques), G. pierres fines, 30 mars 1748. — Sur une cornaline montée en bague, représentant Apollon couronnant le Génie de la peinture et de la sculpture. Cette bague fut offerte à M. le directeur général comme monument de reconnaissance.
- GUÉRIN (François), P. genre, 28 septembre 1765. — Sur un petit tableau représentant un marché.
- GUÉRIN (Gilles), S., 7 mars 1648. — Donne une Vierge et un Atlas ronde-bosse.
- GUIBAL (Nicolas), P. h., 10 janvier 1784. — Sur le plafond de l'Aurore à la galerie d'Apollon. [*Faut-il croire que Guibal avait repeint sa toile de l'Aurore d'après la composition exécutée par Le Brun, comme l'a repeinte depuis M. Muller ?*]

GUILLEBAULT (Simon), P. h., 29 novembre 1687. — Sur le tableau du triomphe de l'Église.

GUYARD femme (née Adélaïde Labille des Vertus), depuis M^{me} Vincent, P. p., 31 mai 1783. — Sur le portrait de M. Pajou. [*Musée du Louvre, dessins.*] Le 30 juillet 1785, elle présente le portrait d'Amédée Vanloo.

H

HAAS (George), G., 28 septembre 1782. — Sur la planche d'Hercule faisant dévorer Diomède par ses propres chevaux. [*D'après Pierre; chalcographie du Louvre.*]

HALLÉ (Claude), P. h., 28 décembre 1752. — Sur un tableau représentant le Rétablissement de la religion catholique à Strasbourg. [*Concédé en 1826 à l'Etablissement orthopédique de Chail-lot.*]

HALLÉ (Noël), P. h., 31 mai 1748. — Sur la dispute de Minerve et de Neptune pour nommer Athènes. [*A Fontainebleau.*]

HALLIER (Nicolas), P. p., 4 janvier 1665. — Sur le portrait de Louis Testelin tenant un tableau d'histoire.

HARDY (Jean), S., 26 juin 1688. — Sur l'Hérésie terrassée. [*Musée du Louvre.*]

HVERMAN (Marguerite), femme Mondolegny, P. fleurs, fruits, 31 janvier 1722. — Sur un tableau de fleurs et fruits dans le genre de Van Huysum.

HÉRAULT (Charles), P. pays., 25 janvier 1670. — Sur un tableau de paysage.

HERRARD (Gérard-Léonard), S. et G. en méd., 5 octobre 1670. — Sur le portrait du chancelier Seguier et un médaillon en marbre de Saint-Jacques, haut de 2 p. 40°.

HEUDE (Nicolas), P. p., 15 avril 1673. — Sur le portrait de M. le prince de Condé, sous la figure d'Hercule, soutenu par la Valeur et par la Victoire. [*A Versailles.*]

HOUASSE (René-Antoine), P. h. — Sur le portrait du roi, sous la figure d'un jeune Hercule terrassant l'Hydre, à l'aide d'Yolas. [*Musée de Lille.*]

HOUASSE fils (Michel-Ange), P. h., 24 septembre 1707. — Sur le tableau d'Hercule jetant Lycas dans la mer.

HOUDON (Jean-Antoine), S., 26 juillet 1777. — Sur son marbre de Morphée.

HUE (Jean-François), P. pays., 30 novembre 1782. — Sur une Entrée de forêt. [*A Compiègne.*]

HUET (Jean-Baptiste), P. anim. 29 juillet 1769. — Sur le tableau d'un boule-dogue attaquant des oies sauvages. *au Louvre*

HUILLIOT (Claude), P. fl. et fruits, 7 novembre 1664. — Sur un tableau de fleurs et fruits, dont l'Académie fit présent à M. Tournier

HUILLIOT le fils (Pierre-Nicolas), 31 décembre 1722. — Sur un tableau de fleurs et fruits.

HURET (Grégoire), G., 7 août 1663. — Donne un ouvrage gravé par lui, intitulé le Théâtre de la Passion de N. S. J.-C.

HURTRELLE (Simon), S., 31 mars 1690. — Sur un groupe en bronze de la Vierge, du Christ et de trois anges. [*Musée du Louvre.*]

HUTIN (Charles-François), S., 25 novembre 1747. — Sur un marbre du nocher Caron. [*Musée du Louvre.*]

HUTINOT (Pierre), S., 5 septembre 1667. — Sur un médaillon ovale en marbre, représentant un apôtre.

J

JAILLOT (Pierre-Simon), S., 28 mai 1661. — Sur un Christ en ivoire mourant sur la croix.

JEURAT DE BERTRY (Etienne), l'oncle, P. h., 29 juillet 1733. — Sur le tableau de Pyrame et Thisbé. [*A Compiègne.*]

JOLLAIN (Nicolas-René), P. h., 31 juillet 1773. — Sur un tableau du charitable Samaritain. [*Eglise Saint-Nicolas-du-Chardonnet.*]

JOUVENET (François), P. h., 25 juin 1701. — Sur les portraits de MM. Houasse et Coysevox.

JOUVENET (Jean), P. h., 27 mars 1675. — Sur un tableau d'histoire (sans désignation). [*Ester et Assuérus, Inventaire du Louvre.*]

JULIEN (Pierre), S., 27 mars 1779. — Sur un gladiateur mourant. [*A Saint-Cloud, inventaire du Louvre.*]

JULIENNE (Jean-Baptiste de), amateur, 31 décembre 1739. — Donne à l'Académie le 6 mars 1745 le portrait de Wleughels par Pesne : le 7 avril 1764, il donne le tableau de M. Vouet, de la Présentation de J.-C. au Temple [*Musée du Louvre*] et lègue par son testament à l'Académie les portraits de MM. Rigaud et de Largillière, peints par eux-mêmes.

K

KLAUBER (Ignace), G., 24 février 1787. — Sur les portraits gravés de MM. Allegrain et Carle Vanloo. [*D'après Duplessis et P. Lesueur, chalcographie du Louvre.*]

L

LADATTE (François), S., 30 décembre 1741. — Sur son marbre de Judith tenant la tête d'Holopherne. [*Musée du Louvre.*]

LAGRENÉE (Jean-Jacques) jeune, P. h., 30 juin 1775. — Sur le plafond de l'Hiver dans la galerie d'Apollon. [*Fait encore aujourd'hui partie de la décoration de la galerie d'Apollon au Louvre.*]

LAGRENÉE (Louis-Jean-François), P. h., 31 mai 1775. — Sur le tableau de l'Enlèvement de Dejanire par le centaure Nessus. [*Musée du Louvre.*]

LAIJOUÉ (Jacques), P. arch., 26 avril 1721. — Sur un tableau d'architecture.

LALLEMAND (Philippe), P. p., 13 mai 1672. — Sur les portraits de MM. Perrault et Du Metz. [*Les deux à Versailles.*]

LAMBERT (Martin), P. p., 7 décembre 1675. — Sur le double portrait de MM. Beaubrun frères. [*Musée du Louvre.*]

LAMINOY (Simon), P. h., 19 juillet 1664. — Sur le siège de Montmédy.

LAMY (Charles), P. h., 29 octobre 1735. — Sur le tableau de Jupiter foudroyant les Titans.

LANCRET (Nicolas), P. suj. galants, 24 mars 1719. — Sur un tableau de fête galante.

- LANS (Michel), P. fleurs, 28 février 1660. — Sur un tableau de fleurs, fruits et animaux.
- LARGILLIÈRE (Nicolas de), P. h. et p., 30 mars 1686. — Sur le portrait de M. Le Brun assis et peignant (hauteur, 8 pieds). [*Musée du Louvre.*]
- LARMESSIN (Nicolas de), G., 29 juillet 1730. — Sur les portraits gravés de MM. Vernansal et Coustou jeune*. [**D'après J. de Lyen ; chalcographie du Louvre. On ne trouve point parmi les planches qui ont passé de l'Académie royale à la chalcographie du Louvre le portrait de Vernansal, gravé par Larmessin, mais on y trouve un portrait de Claude Hallé, gravé par Larmessin, d'après Legros.*]
- LAVALLÉE-POUSSIN (Étienne), P. h., 28 août 1789. — Sur le retour du jeune Tobie.
- LE BARBIER (Jean-Jacques-François), P. h., 28 mai 1785. — Sur le tableau de Jupiter endormi sur le mont Ida. [*Musée du Louvre, en magasin.*]
- LE BAS (Jacques-Philippe), G., 29 janvier 1742. — Sur la planche, d'après Lancret, d'une conversation galante. [*Chalcographie du Louvre. Il fournit aussi la planche du portrait de J. Cazes, d'après Aved, qui se trouve à la chalcographie du Louvre.*]
- LEBEL (Antoine), P. pays. et mar., 27 avril 1746. — Sur un tableau de marine. [*Musée de Caen.*]
- LE BLANC (Jean). — Voir BLANCK.
- LEBLOND (Jean), P. h., 1^{er} août 1681. — Sur le tableau des Titans renversés et foudroyés par Jupiter. [*Musée du Louvre.*]
- LEBOUTEUX (Pierre), P. p., 31 décembre 1728. — Sur les portraits de MM. Vernansal et Rigaud. [*Le premier à l'École des beaux-arts et le second à Versailles.*]
- LECLERC (Sébastien), G., 6 août 1672. — Sur une planche représentant le mausolée élevé dans l'église des Pères-de-l'Oratoire au chancelier Séguier. [*Chalcographie du Louvre ; voir Catalogue de Jombert, I, 168.*]
- LECLERC (Sébastien), le fils, P. h., 23 août 1704. — Sur la purification d'Enée préparatoire à sa déification. [*A Trianon.*]
- LECOMTE (Félix), S., 22 juillet 1771. — Sur une figure en marbre

d'OEdipe enfant détaché par un berger de l'arbre où il avait été lié.

LECONTE (Louis), S., 25 janvier 1676. — Sur un Saint-Barthélemy en marbre.

LEFEBVRE (Claude), P. p. et h., 31 mars 1663. — Sur le portrait de M. de Colbert, qu'il n'a fourni que le 30 octobre 1666. [*A Versailles.*]

LEFEBVRE (Rolland), P. p., et P. h. en min., 4 janvier 1665. — Sur un tableau en miniature représentant la Vérité se présentant à l'Académie.

LE GROS (Jean) le fils, P. p., 29 décembre 1725. — Sur les portraits de MM. Coustou et Hallé. [*Le premier est à l'École des beaux-arts et le second à Versailles.*]

LE GROS (Pierre), S., 30 juillet 1666. — Sur un Saint-Pierre en marbre.

LEGENDRE (Nicolas), S., 29 novembre 1664. — Donne une Madeleine pénitente en terre cuite.

LEHONGRE (Étienne), S., 2 avril 1667. — Sur un médaillon ovale de Sainte-Madeleine.

LEICIENSKA (Anne-Dorothee), femme Therbouche, P., 28 février 1767. — Sur un tableau représentant un buveur demi-figure d'homme appuyé sur sa main et éclairé par une bougie. [*Musée du Louvre.*]

LE LORRAIN (Robert), S., 29 octobre 1701. — Sur une Galathée, ronde-bosse.

LEMAIRE (François), P. p., 5 août 1657. — Sur le portrait de M. Sarrazin. [*A Versailles.*]

LEMONNIER (Charles), P. h., 26 septembre 1789. — Sur le tableau de la Mort d'Antoine. [*Musée de Rouen.*]

LE MOYNE (Jean), P. orn., 29 mars 1692. — Sur un tableau représentant un trophée d'armes.

LE MOYNE (Jean-Louis) fils, S., 30 juin 1703. — Sur le buste en marbre de M. Mansard; donne, le 31 décembre 1732, le portrait de Simon Guillain, son aïeul, peint par N. Coypel.

LE MOYNE (Jean-Baptiste), fils de Jean, S., 31 août 1715. — Sur Hippolyte mourant, en marbre. [*Musée du Louvre.*]

- LE MOYNE (François), fils de Jean-Baptiste, P. h., 30 juillet 1718.—
Sur le tableau d'Hercule tuant Cacus. [*Musée du Louvre.*]
- LE MOYNE (Jean-Baptiste), fils de Jean-Louis, S., 26 juillet 1738.—
Sur une nymphe sortant du bain, en marbre.
- LEMPEREUR (Louis-Simon), G., 2 mars 1776. — Sur le portrait
gravé de M. Jeaurat, d'après Roslin. [*Chalcographie du Louvre.*]
- LENFANT (Pierre), P. pays., 30 octobre 1745. — Sur un Marché de
campagne.
- LÉPICIÉ (Nicolas-Bernard), P. h., 1^{er} juillet 1769. — Sur le ta-
bleau de l'Education d'Achille, par le centaure Chiron. [*A Vin-
cennes.*]
- LEPICIÉ (Bernard), G., 31 décembre 1740. — Sur la planche du
portrait de Nic. Bertin, d'après De Lien. [*Chalcographie du Lou-
vre.*]
- LE PRINCE (Jean-Baptiste), P. pays., 23 août 1765. — Sur un ta-
bleau représentant un baptême selon le rite grec. [*Au ministère
de la justice.*]
- LERAMBERT (Louis), S., 31 mars 1663.— Donne, le 19 juillet 1664,
le portrait grand comme nature en buste ronde-bosse de M. le
cardinal Mazarin.
- L'ESPINASSE (Louis-Nicolas de), P. pays., 30 juin 1787. — Sur une
Vue intérieure de Paris, prise du belvédère d'une maison sise
rue des Boulangers-Saint-Victor. [*Musée du Louvre.*]
- L'ESPIGOLA (François), S. 11 avril 1676. — Sur le bas-relief de la
Jonction des Académies de France et de Rome. [*Musée du
Louvre?*]
- LESUEUR (Pierre), P. p., 30 septembre 1747. — Sur les portraits
de MM. Carle Vanloo et de Tournières. [*Le portrait de Tour-
nières est au musée de Versailles, celui de C. Vanloo est à l'École
des beaux-arts.*]
- LEVASSEUR (Jean-Charles), G., 26 janvier 1771. — Sur la planche
gravée de Diane et Endymion. [*D'après J.-B. Vanloo. Chalcogra-
phie du Louvre.*]
- LICHERIE (Louis), P. h., 18 mars 1679. — Sur Abigaïl allant au-
devant de David et lui offrant des vivres pour son armée. [*Mu-
sée du Louvre.*]

- LOUTHERBOURG (Jacques-Philippe), P., pays., 22 août 1767. — Sur un tableau de bataille.
- LUCAS (Auger), P. h., 31 décembre 1722. — Sur le tableau d'Acis et Galathée. [*A Saint-Cloud.*]
- LUNDBERG (Gustave), P. p. au pastel, 23 janvier 1742. — Sur les portraits au pastel de MM. Boucher et Natoire. [*Musée du Louvre, salle des pastels.*]
- LOYR (Alexis), P. p. au pastel et S., 27 février 1779. — Sur le portrait au pastel sur cuivre de M. Belle, et sur la statue du satyre Marsyas et le buste en marbre de Carle Vanloo, modelés par lui et déposés dans les salles de l'Académie, depuis 1746.
- LOYR (Nicolas), P. h., 31 mars 1663 et 28 octobre 1666. — Sur le tableau allégorique de la Réduction de Dunkerque, et sur la Peinture et la Sculpture découvertes par le Temps accompagné de Minerve, qui leur présente pour objets de leurs travaux le portrait du roi. [*Le second au musée du Louvre.*]

M

- MAGNIER (Laurent), S., 26 mars 1667. — Sur le bas-relief en marbre du combat de l'Art et de la Nature, orné d'une belle et riche bordure sculptée.
- MAGNIER (Philippe) dit Manière, S., 30 mars 1680. — Sur le médaillon en marbre de Saint-Thadée.
- MANGLARD (Adrien), P. mar., 24 novembre 1736. — Sur un tableau de marine.
- MASSE (Dorothee), veuve Godequin, S., 23 novembre 1680. — Sur un agencement de feuillage taillé sur bois avec beaucoup de délicatesse, à l'entour d'un écusson et d'un chiffre.
- MASSÉ (Jean-Baptiste), P. et G., 3 juillet 1717. — Sur le portrait gravé de M. Coypel, directeur. [*Antoine Coypel, d'après lui-même. Chalcographie du Louvre.*]
- MASSÉ (Samuel), P. h., 26 septembre 1705. — Sur Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée. [*Musée du Louvre.*]
- MASSOU (Benoît), S., 1^{er} août 1665. — Sur un bas-relief en marbre de Saint-Paul.

- MASSOU (François-Benoît), fils d'Antoine, S., 25 novembre 1707.—
Sur une bacchante en marbre.
- MAROT (François), P. h., 24 mars 1702.— Sur le tableau des fruits
de la paix de Kiswick, sous l'allégorie d'Apollon ramenant du
ciel la Paix accompagnée de l'Abondance pour favoriser les
Sciences et les Arts. [*Musée de Tours.*]
- MARSY (Balthazar de), S., 26 février 1673. — Sur un buste, en
marbre, de femme représentant la Douleur.
- MARSY (Gaspard de), S., 5 août 1657. — Sur un *Ecce homo* en
marbre ovale de deux pieds de haut.
- MASSÉ (Le Sieur), reçu comme graveur (1717), quoiqu'il se fasse
porter sur la liste de l'Académie sous le nom de peintre, où il
n'a pu être reçu en cette qualité, attendu qu'on n'y admet point
de peintre en mignature. Il a fait pour sa réception à l'Académie
le portrait de Ch. Coypel jeune, peintre, et a donné 300 liv.
pour faire faire l'autre portrait dont il étoit chargé. [*Manuscrit
du Cabinet des Estampes*].
- MATHIEU (Antoine), P. h. et p., 21 avril 1663. — Sur le portrait
de M^{me} Henriette d'Angleterre, femme de Monsieur, Philippe de
France, frère unique de Louis XIV : elle tient à la main le por-
trait de son époux. [*A Versailles.*]
- MATHIEU (Pierre), P. h., 30 juin 1708.— Sur une Fuite en Égypte
et sur une Vocation des apôtres.
- MENAGEOT (François-Guillaume), P. h., 30 décembre 1780. — Sur
le tableau du Temps arrêté par l'Étude. [*Musée du Louvre.*]
- MEUSNIER (Philippe), P. arch., 1^{er} septembre 1703. — Sur un ta-
bleau représentant un paysage lointain, que l'on aperçoit par
une arcade ouverte.
- MICHELIN (Jean), P. h., 7 août 1660. — Sur son tableau de l'Al-
liance royale,
- MICHEUX (Michel-Nicolas), P. fleurs, 24 novembre 1725 — Sur un
tableau de fleurs et fruits.
- MILLET (Jean), dit Francisque, P. pays., 22 juin 1709. — Sur un
tableau de paysage où la nymphe Syrina est poursuivie par le
dieu Pan.
- MIGER (Simon-Charles), G., 31 janvier 1778. — Sur la gravure du

satyre Marsyas écorché d'après l'ordre d'Apollon, d'après Carle Vanloo, dont la planche est acquise par l'Académie. Le 24 février 1781, remet la planche du portrait de M. Michel Vanloo, peignant son frère Louis-Michel Vanloo. [*Tous deux à la chalcographie du Louvre.*]

MIGNARD (Paul), P. p., 11 juin 1672. — Sur le portrait de son père.

MOITTE (Pierre-Étienne), G., 22 juin 1771. — Sur le portrait gravé, d'après M. de la Tour, de M. Restout, ancien directeur et chancelier. [*Chalcographie du Louvre.*]

MONIER (Pierre), P. h., 6 octobre 1674. — Sur le tableau d'Hercule à qui les dieux donnent des armes. [*Musée du Louvre.*]

MONNOYER (Antoine) fils, P. fl., 25 octobre 1704. — Sur un tableau de fleurs et fruits.

MONOT (Martin-Claude), S., 28 août 1779. — Sur le Génie du printemps, figure en marbre.

MONSIAU (Nicolas), P. h., 3 octobre 1789. — Sur le tableau d'Agis.

MOREAU (Jean-Michel), G., 25 avril 1768. — Sur le dessin de Tullie faisant passer son char sur le corps de son père. [*Musée du Louvre; département des dessins.*]

MOSNIER (Jean-Laurent), P. p., 31 mai 1788. — Sur les portraits de MM. Bridan et Lagrénée l'aîné. [*Le dernier à l'École des beaux-arts.*]

MOUCHY (Louis-Philippe), S., 25 juin 1768. — Sur la statue en marbre d'un berger assis. [*Musée du Louvre.*]

MOYREAU (Jean), G., 29 décembre 1736. — Sur deux planches gravées d'après Van Falens. [*Chalcographie du Louvre.*]

MULLER (Jean-Golhard), G., 30 mars 1775. — Sur les portraits gravés de MM. Le Rambert et Galloche. [*D'après N.-S.-A. Belle et d'après Tocqué. Chalcographie du Louvre.*]

N

NAMEUR (Louis de), P. h., 4 juillet 1665. — Sur Marsyas écorché par l'ordre d'Apollon. [*Musée du Louvre.*]

NATOIRE (Charles), P. h., 31 décembre 1734. — Sur le tableau de

Vénus demandant à Vulcain des armes pour Enée. [*Musée du Louvre.*]

NATTIER (Jean-Baptiste) fils aîné, P. h., 29 octobre 1712. — Sur le tableau de Joseph sollicité par la femme de Putiphar. [Ce tableau lui est rendu le 27 avril 1726, ayant été déchu de son titre d'académicien.]

NATTIER (Jean-Marc) fils cadet, P. h. et p., 29 octobre 1718. — Sur le tableau de Persée pétrifiant Phinée en lui présentant la tête de Méduse. [*Musée de Tours.*]

NATTIER (Marc) père, P. p., 27 juin 1676. — Sur les portraits de MM. de Sève et du marquis de Seignelay. [*Ce dernier, qui est une copie d'après Lefèvre, est à Versailles.*]

NOCRET (Jean), P. h. et p., 3 mars 1663. — Donne un Saint-Pierre pour morceau de réception.

NOCRET (Jean), P. p., 1^{er} septembre 1674. — Sur le portrait de son père. [*A Versailles.*]

NONNOTTE (Donat), P. p. 26 août 1741. — Sur les portraits de MM. d'Ulin et Leclerc le fils. [*Le dernier à l'École des beaux-arts.*]

O

OCTAVIEN (François), P. sujets modernes, 24 novembre 1725. — Sur le tableau de la Foire de Vesoul. [*Musée du Louvre.*]

UDRY (Jean-Baptiste) père, P. h. et animaux, 25 septembre 1717. — Sur le tableau de l'Abondance avec ses attributs.

UDRY (Jacques-Charles) fils, P. fleurs, 31 décembre 1748. — Sur un tableau de gibier et nature morte.

P

PADER (Hilaire), P. h., 6 décembre 1659. — Sur le tableau de la Paix universelle du règne d'Auguste.

PAJOU (Augustin), S., 26 janvier 1760. — Sur le marbre de Pluton tenant Cerbère enchaîné à ses pieds.

PAILLET (Antoine), P. h., 2 août 1659. — Sur un tableau relatif aux conquêtes de Louis XIV, et sur le Triomphe d'Auguste à la bataille d'Actium.

- PARROCEL (Charles) fils, P. bat., 22 février 1721. — Sur un tableau de bataille.
- PARROCEL (Joseph), P. bat., 14 novembre 1676. — Sur le Siège de Maestricht. [*A Versailles.*]
- PASQUIER (Pierre), P. émail, 7 octobre 1769. — Sur les portraits en émail du roi et du roi de Danemarck.
- PATER (Jean-Baptiste, P. sujets modernes, 31 décembre 1728 — Sur le tableau d'une réjouissance de soldats. [*Musée du Louvre.*]
- PELLEGRINI (Antonio), P. h., 31 décembre 1733. — Sur un tableau de la Modestie présentant la Peinture à l'Académie [*Musée du Louvre.*]
- PERIGNON (Nicolas), P. pays., 2 juillet 1774. — Sur deux gouaches représentant des vues.
- PEROT (M^{lle} Catherine), femme Oury, P. fl., 30 janvier 1682. — Sur des miniatures représentant des fleurs et des oiseaux.
- PERRIN (Jean-Charles), P. h., 28 juillet 1787. — Sur le tableau d'Enée guéri de ses blessures.
- PESNE (Antoine), P. h., 27 juillet 1720. — Sur Dalila coupant les cheveux à Samson, qu'il a envoyé de Berlin.) [*Une note manuscrite dit une Charité romaine.*]
- PEYRON (Jean-François-Pierre), P. h., 30 juin 1787. — Sur le tableau de Curius Dentatus surpris par les ambassadeurs des Samnites, qui lui apportent de riches présents, au moment où il faisait cuire lui-même les légumes destinés à son repas. [*A Fontainebleau.*]
- PIERRE (Jean-Baptiste-Marie), P. h., 31 mars 1742. — Sur Diomède tué par Hercule et mangé par ses propres chevaux. [*Musée de Montpellier.*]
- PIGALLE (Jean-Baptiste), S., 30 juillet 1741. Sur Mercure se chaussant des ailes (marbre). [*Musée du Louvre.*]
- PLATE-MONTAGNE (Nicolas de) P. h., 21 avril 1663. — Sur Apollon favorisant les arts de peinture et de sculpture. [*A Compiègne.*]
- POERSON (Charles-François), le fils, P. h., 31 janvier 1682. — Sur le tableau de la Protection dont le roi honore la nouvelle jonction des Académies de Paris et de Rome. [*A Trianon.*]
- POILLY (Jean-Baptiste), G., 26 juillet 1714. — Sur les portraits gra-

vés de MM. Van Cleve et de Troy. [*D'après Vivien et d'après Fr. de Troy. Chalcographie du Louvre.*]

POIRIER (Claude), S., 31 mars 1703. — Sur le bas-relief de l'alliance de l'Hyménée et de la Paix.

POISSANT (Thibault), S., 17 mars 1663. — Sur une terre cuite représentant une femme nue couchée sur un piédestal.

POITREAU (Etienne), P. pays., 26 septembre 1739. — Sur deux paysages. [*Musée de Montpellier.*]

PORPORATI (Charles), G., 8 mai 1773. — Sur la planche gravée de la chaste Suzanne, d'après Santerre. [*Chalcographie du Louvre.*]

POULTIER (Jean-Baptiste), S., 6 mars 1684. — Sur une vierge et un Saint-Jean en bois, pour être placés sur la porte principale de l'entrée du chœur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

PREISLER (Jean-Georges), G., 24 août 1787. — Sur la planche gravée de Dédale attachant des ailes à son fils Icare. [*D'après Vien. Chalcographie du Louvre.*]

PROU (Jacques), S., 27 juin 1682. — Sur son bas-relief en marbre de l'union de la Peinture et de la Sculpture. [*Musée du Louvre. Attribué à Poirier par l'inventaire.*]

Q

QUILLERIER (Noël), P. h. et p., 31 mars 1663. — Donne à l'Académie un Saint-Paul demi-nature pour sa réception. [*Musée du Louvre.*]

R

RABON (Pierre), P. p., 3 juillet 1660. — Sur le portrait de M. Ratabon.

RANC (Jead), P. h. et p., 28 juillet 1703. — Sur les portraits de MM. Montagne et Verdier, et comme peintre d'histoire sur un Portement de croix. [*Les deux portraits à l'Ecole des beaux-arts.*]

RAON (Jean), S., 26 mars 1672. — Sur un bas-relief en marbre de Saint-Luc.

RAOUX (Jean), P. h. et p., 28 août 1717. — Sur le tableau de Pygmalion amoureux de sa statue. [*A Saint-Cloud.*]

- REBOUL (Marie-Thérèse), femme Vien, P. miniat., 30 juillet 1757. — Sur deux pigeons en miniature. [*Musée du Louvre, département des dessins.*]
- REGNAUDIN (Thomas), S., 28 juillet 1657. — Sur un médaillon ovale en marbre d'un Saint-Jean, traité de bas-relief.
- REGNAULT (Etienne), P. h., 1^{er} septembre 1703. — Sur le tableau de Jaël tuant Sisara.
- REGNAULT (Jean-Baptiste), P. h., 25 octobre 1783. — Sur le tableau de l'Education d'Achille par le centaure Chiron. [*Musée du Louvre.*]
- RENOU (Antoine), P. h., secrétaire depuis le 24 février 1776. — Donne le 18 août 1781, pour sa réception, le plafond de la galerie d'Apollon, représentant Castor ou l'Etoile du matin, pour faire pendant au tableau de Morphée de M. Le Brun. [*Fait partie de la décoration de la galerie d'Apollon au Louvre.*]
- RESTOUT (Jean), P. h., 28 juin 1720. — Sur le tableau d'Aréthuse poursuivie par Alphée; Diane enveloppe la Nymphé d'un nuage pour la dérober à la poursuite d'Alphée. [*A Saint-Cloud.*]
- RESTOUT (Jean-Bernard fils), P. h., 25 novembre 1769. — Sur le tableau de Philémon et Baucis recevant les dieux. [*Musée de Tours.*]
- REVEL (Gabriel), P. p., 27 février 1683. — Sur les portraits de MM. Anguier et Girardon. [*Le dernier est à l'Ecole des beaux-arts.*]
- RIBELLIER (Nicolas), S., agréé 31 août 1726. — Sur un Esculape, ronde-bosse, terre cuite.
- RICCI (Sebastiano), P. h., 28 mai 1718. — Sur le tableau de la Science foulant aux pieds l'Ignorance.
- RIGAUD (Hyacinthe), P. h. et p., 2 janvier 1700. — Sur le portrait de M. Desjardins dans deux attitudes différentes¹. Le 30 janvier 1712, il donne le portrait de M. Mignard, le 26 août 1719 le portrait du duc d'Antin². Le 26 juillet 1734, il donne encore le portrait de M. Bourdon, dont la tête est peinte par cet artiste et le costume par M. Rigaud³. Il avait encore donné comme morceau de réception de peintre d'histoire un Saint-André à mi-corps⁴. Il a de plus légué à l'Académie son portrait peint et signé par lui⁵, plus le portrait de M^{me} Rigaud sa mère⁶, et le buste en mar-

bre de cette dernière, par Coysevox, et une planche gravée par Drevet, de son portrait coiffé d'un bonnet et tenant une palette⁷.

[¹ Il y en a un au Musée du Louvre. — ² Mignard et le duc d'Antin. à Versailles. — ³ Au Louvre. — ⁴ Au Louvre. — ⁵ Il y en a un à Versailles, deux à l'École des beaux-arts. — ⁶ Sa mère au Louvre, en peinture et en marbre. ⁷ Chalcographie du Louvre.]

ROBERT (Hubert), P. pays., 26 juillet 1766. — Sur un tableau représentant le port de Ripetta dans Rome, sur le bord du Tibre, où il paraît un peu du Vatican, une très-belle terrasse, la rotonde ou Panthéon placée derrière, et un très-beau ciel. [*Musée du Louvre.*]

ROETTIERS (Jacques), G. en méd., 2 octobre 1777. — Sur les quarrés des portraits de Locke et Newton.

ROETTIERS (Charles-Joseph) le fils, G. en méd., 31 décembre 1717. — Sur le portrait du Roi, pour servir de type aux méd. de prix de l'Académie, donne le poinçon des armes de l'Académie, pour servir de revers au sceau de l'Académie. — Le 24 janvier 1724, donne à l'Académie la planche gravée des portraits de son père, d'après Largillière. [*Cette planche par Vermerlen est conservée à la Chalcographie du Louvre.*]

ROETTIERS (Joseph) père, G. méd., 28 décembre 1682. — Sur le portrait en creux de M. de Colbert, pour servir de sceau à l'Académie.

ROETTIERS (Norbert), G. en méd., 31 janvier 1722. — Sur un quarré de la tête du roi.

ROETTIERS (Charles-Norbert), G. en méd. (fils de Charles-Joseph), 31 décembre 1764. — Sur le coin de la médaille, représentant le groupe de la Peinture et de la Sculpture, avec cette devise : *Amicæ quamvis æmulæ*, pour servir aux jetons, légués à l'Académie par M. de Julienne.

ROSLIN (Alexandre), P. p., 24 novembre 1752. — A dû fournir le portrait de M. d'Angevilliers. — Le 29 avril 1786, donne le portrait peint au pastel, par feu Marie Suzanne Giroust, son épouse, académicienne, de M. Dumont le Romain. [*Musée du Louvre, dessins, salle des pastels.*]

ROUSSEAU (Jacques), P. pays., 2 septembre 1662. — Sur un paysage architectural.

ROUSSEL (Jérôme), G. méd., 23 mars 1709. — Sur le coin en creux de M. le duc d'Antin, pour servir de sceau à l'Académie.

ROUSSELET (Jean), S., 28 juin 1686. — Sur un marbre, de la Poésie et de la Musique. [*Musée du Louvre.*]

S

SAINT-ANDRÉ (Simon-Renard de), P. p., 26 mai 1663. — Sur les portraits de la reine mère Anne d'Autriche, et de la reine régnante, sous les emblèmes de la Paix et de la Concorde. [*A Versailles.*]

SAINT-YVES (Pierre de), P. h., 28 janvier 1708. — Sur le Sacrifice de Jephthé. [*Musée de Tours.*]

SALY (Jacques-François-Joseph), S., 29 mai 1751. — Sur un jeune Faune tenant un chevreau.

SANTERRE (Jean-Baptiste) P. h. et p., 18 octobre 1704. — Sur le tableau de la chaste Suzanne; a dû fournir en outre le portrait de M. Coypel, directeur. [*La Suzanne au Musée du Louvre.*]

SARRAZIN (Pierre), S., 6 juin 1665. — Sur une vierge sculptée en bois, tenant l'enfant Jésus.

SAUVAGE (Piat-Joseph), P. genre, 29 mars 1783. — Sur un tableau représentant une table couverte d'un tapis, d'un vase de bronze, d'un bouclier, d'un casque, etc. [*A Fontainebleau.*]

SCHMIDT (Georges-Frédéric), G. — Sur le portrait gravé de Pierre Mignard, d'après Rigaud. [*Chalcographie du Louvre.*]

SERRE (Michel), P. h., 6 décembre 1704. — Sur le tableau de Bacchus et Ariadne. [*Musée de Caen.*]

SERVANDONI (Jean-Jérôme), P. arch., 26 mai 1731. — Sur un tableau d'architecture, représentant les Ruines d'un Temple d'ordre ionique, avec une pyramide dans le lointain; sa veuve donne son portrait à l'Académie, le 8 novembre 1783. [*Le tableau est exposé au Louvre, dans la salle de l'Ecole italienne; son portrait est à l'Ecole des beaux-arts.*]

SÈVE (Pierre de), P. h., 14 avril 1663. — Sur la Paix des Pyrénées, traitée allégoriquement. — Les arts de la Peinture et Sculpture en présence d'Apollon, accompagné de la Paix, qui fait espérer l'abondance.

- SIMONNEAU (Charles), G., 28 juin 1710. — Sur le portrait gravé de M. Mansart, d'après de Troy. [*Chalcographie du Louvre.*]
- SIMONNEAU (Louis), G., 29 mai 1706. — Sur le portrait gravé de M. de Charmoys, d'après Bourdon. [*Chalcographie du Louvre.*]
- SILVESTRE (Louis), P. h., 24 mars 1702. — Sur la tableau de la Formation de l'homme par Prométhée. [*Musée de Montpellier.*]
- SILVESTRE (Louis), fils aîné d'Israël le graveur, P. pays, 30 octobre 1706. — Sur un paysage.
- SILVESTRE (Nicolas-Charles), P. dessin. gr., 30 décembre 1747, donne, en 1765, un paysage pour sa réception. [*Musée du Louvre.*]
- SLODTZ (Paul-Ambroise), S., 29 novembre 1743. — Sur le marbre de la Chute d'Icare. [*Musée du Louvre.*]
- STIÉMART (François), P., 28 juin 1720. — Sur une copie du portrait du roi, d'après Rigaud.
- STOUFF (Jean-Baptiste), S., 28 mai 1785. — Sur son marbre d'Abel expirant sous les coups de Caïn. [*Musée du Louvre.*]
- SURUGUE (Pierre-Louis) fils, G., 29 juillet 1847. — Sur les portraits de M. Guillain * et Fremin **. [*D'après M. Coypel; ** d'après Latour. *Chalcographie du Louvre.*]
- SURUGUE père (Louis), G., 30 juillet 1735. — Sur les portraits gravés de Christophe * et de Boullongne père **. [*D'après Drouais; ** d'après Mathieu. *Chalcographie du Louvre.*]
- SUVÉE (Joseph-Benoît), P. h., 29 janvier 1780. — Sur le tableau allégorique de la Liberté rendue aux arts, sous le règne de Louis XVI, par les soins de M. le comte d'Angevilliers. [*Ce tableau était au garde-meuble sous la restauration. — En 1832, n'ayant pas été retrouvé, il fut rayé des inventaires du Musée.*]

T

- TAILLASSON (Jean-Joseph), P. h., 27 mars 1784. — Sur le tableau d'Ulysse et Néoptolème enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule. [*Musée du Louvre.*]
- TARAVAL (Hugues), P. h., 29 juillet 1769. — Sur son plafond de la galerie d'Apollon, le Triomphe de Bacchus. [*Fait aujourd'hui encore partie de la décoration de la galerie d'Apollon au Louvre.*]

- TARDIEU fils (Jacques-Nicolas), G., 25 octobre 1749. — Sur les portraits gravés de MM. Bon de Boullongne * et le Lorrain **. [* D'après Allou; ** d'après Nonnotte. *Chalcographie du Louvre.*] —
- TARDIEU (Nicolas), G., 29 novembre 1720. — Sur le portrait gravé du duc d'Antin, d'après Rigaud. [*Chalcographie du Louvre.*]
- TAVERNIER (François), P. h., 5 avril 1704. — Sur l'enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus.
- TESTELIN (Henri), P. h. et p., 1^{er} février 1648. — Donne, le 7 janvier 1668, le portrait du roi pour décorer les salles des séances de l'Académie. [*A Versailles.*]
- THIERRY (Jean), S., 31 décembre 1717. — Sur une Léda en marbre de ronde-bosse. [*Musée du Louvre.*] — Le manuscrit du cabinet des Estampes dit à tort sur une Didon en marbre sur le bûcher; cet ouvrage est de Cayot.
- THOMASSIN (Simon-Pierre), G., 27 novembre 1728. — Sur la planche du frontispice qui devait être placé en tête du recueil des portraits académiques. [*Chalcographie du Louvre.*]
- TIGER, P. p., 29 mars 1675. — Sur les portraits de MM. Loyr et Testelin.
- TOCQUÉ (Louis), P. p., 30 janvier 1734. — Sur les portraits de MM. Galloche et Lemoyne aîné; le 6 mars 1773, la dame veuve Tocqué donne à l'Académie le portrait gravé de feu son mari, d'après M. Nattier son père, et, le 27 juin 1778, l'Académie achète, moyennant 600 francs, la planche d'un portrait de M^{lle} Tocqué, femme Martinot. [*Les deux portraits à l'École des beaux-arts. Le portrait de Tocqué par L.-J. Cathelin est à la chalcographie du Louvre.*]
- TORTEBAT (François), père, P. p. et G., 31 mars 1663. — Sur le portrait de M. Vouet, son maître et son beau-père.
- TORTEBAT (Jean), un des vingt-neuf enfants de Tortebat (François), P. p., 3 octobre 1699. — Sur les portraits de MM. Houasse et Jouvenet. [*Le second est au Musée de Versailles.*]
- TOUTAIN (Pierre), P. h., 1^{er} août 1681. — Sur le tableau de Jason présentant la toison d'or au temple de Jupiter.
- TOURNIÈRE (Robert), P. h. et p., 24 mars 1702. — Sur les portraits de MM. Monier et Corneille, et le 24 octobre 1716, sur Dibutade

dessinant, à la lueur d'une lampe, le portrait de son amant. [*Les deux portraits à l'Ecole des beaux-arts et le tableau au Musée du Louvre.*]

TRÉMOLLIÈRE (Pierre-Charles), P. h., 25 mai 1737. — Sur le tableau d'Ulysse sauvé du naufrage par le secours de Minerve. [*Musée de Montpellier.*]

TROUVAIN (Antoine), G., 30 juillet 1707. — Sur les portraits gravés de MM. Houasse et Jouvenet. [*D'après Tortebat et d'après Jouvenet. Chalcographie du Louvre.*]

TUBY (Jean-Baptiste), S., 24 février 1680. — Sur un buste en marbre représentant la Joie sous la figure d'un jeune homme couronné de lierre.

U

UBELESKI (Alexandre), plus connu sous le nom d'Alexandre, P. h., 30 janvier 1682. — Sur le tableau du roi donnant la paix à l'Europe.

ULIN (Pierre d'), P. h., 30 avril 1707. — Sur le tableau de Laomédon puni par Neptune et par Apollon. [*Musée du Louvre.*]

V

VALENCIENNES (Pierre-Henri), P. pays., 28 juillet 1787. — Sur un paysage où il introduit Cicéron faisant abattre les arbres qui cachaient le tombeau d'Archimède. [*Musée du Louvre.*]

VALLAYER (Anne), femme Coster, P. genre, 28 juillet 1770. — Sur deux tableaux représentant, l'un des instruments de musique groupés, l'autre des instruments des arts de Peinture et Sculpture. [*A Fontainebleau et au ministère de la justice.*]

VALLET (Jérôme), G., 26 août 1702. — Sur un dessin de la colonne de Théodose à Constantinople.

VAN BEECQ (Jean-Charles-Donat), P. mar., 26 avril 1681. — Sur un tableau de marine avec plusieurs vaisseaux.

VAN CLÈVE (Corneille), S., 26 avril 1681. — Sur un Polyphème, marbre ronde-bosse. [*Musée du Louvre.*]

VAN FALENS, P. pays., 29 novembre 1726. — Sur deux retours de chasse. [*Musée du Louvre.*]

- VAN LOO (César), P. pays., 3 octobre 1784. — Sur deux tableaux représentant un orage et un clair de lune. [*Le second au ministère de la justice.*]
- VAN LOO (Charles), P. h., 30 décembre 1747. — Sur un saint Sébastien. [*A Versailles, paroisse Notre-Dame.*]
- VAN LOO (Charles-André, dit Carle), P. h., 30 juillet 1735. — Sur le tableau de Marsyas puni par Apollon. [*Musée du Louvre.*]
- VAN LOO (Jacques), P. h. et p., 6 janvier 1663. — Sur le portrait de M. Corneille. [*Musée du Louvre.*]
- VAN LOO (Jean-Baptiste), petit-fils de Jacques et fils d'Abraham, P. h., 23 janvier 1731. — Sur un tableau dont le sujet se trouve ailleurs désigné : Diane et Endymion. [*Musée du Louvre.*]
- VAN LOO (Louis-Michel), fils aîné de Jean-Baptiste, P. h., 25 avril 1733. — Sur un tableau dont le sujet n'est pas non plus indiqué : Apollon poursuivant Daphné. [*Musée du Louvre.*]
- VAN SCHUPPEN (Jacques), P. h., 14 juillet 1704. — Sur la chasse de Méléagre.
- VAN SVANEVELT (Herman), P. pays., 7 octobre 1651. — Sur un paysage qui fut offert en présent, le 8 janvier 1656, à M. le chancelier Seguier.
- VAN SPAENDONCK (Girard), 18 août 1781. — Sur le tableau d'un vase rempli de fleurs.
- VASSÉ (Claude), S., 28 août 1751. — Sur un berger endormi, marbre ronde-bosse. [*Musée du Louvre.*]
- VENEVAULT (Nicolas), P. min., 26 août 1752. — Sur la Formation d'Ève et la chute d'Adam.
- VERDOT (Claude), P. h., 29 janvier 1707. — Sur Hercule étouffant Antée. [*Musée du Louvre.*]
- VERNANSAL (Guy-Louis), P. h., 27 septembre 1687. — Sur l'Extinction de l'hérésie en France. [*A Versailles.*]
- VERNET (Claude-Joseph), P. pays. et mar., 23 août 1753. — Sur un paysage, soleil couchant. [*Musée du Louvre.*]
- VERSELIN (Jacques), P. min., 7 juin 1687. — Sur le portrait du roi en miniature, d'après Le Brun.
- VESTIER (Antoine), P. p., 30 septembre 1786. — Sur les portraits de MM. Doyen et Brenet. [*Les deux à l'École des beaux-arts.*]

- VIENT (Joseph-Marie), P. h., 30 mars 1754. — Sur Dédale attachant les ailes à son fils Icare. [*Musée du Louvre.*]
- VIGÉE-LEBRUN (Louise-Elisabeth), P. h., 7 juin 1783. — Sur un tableau de la Paix ramenant l'Abondance. [*Musée du Louvre.*]
- VIGIER (Philibert), S., 27 novembre 1683. — Sur un médaillon, en marbre, de Saint-Thomas.
- VIGNON (Claude-François), P. h., 25 juin 1667. — Sur Hercule terrassant le Vice et l'Ignorance en présence de Minerve.
- VIGNON (Philippe), fils cadet, P. p., 30 août 1687. — Sur les portraits de MM. Buyster et Mauperché. [*Le premier est à l'Ecole des beaux-arts, le second est à Versailles.*]
- VINACHE (Jean-Joseph), S., 27 mai 1741. — Sur le groupe en marbre de l'Amour liant les bras à Hercule. [*Musée du Louvre.*]
- VINCENT (François-André), P. h., 27 avril 1782. — Sur l'Enlèvement d'Orythie par Borée. [*Musée du Louvre.*]
- VIVIEN (Joseph), P. p., 30 juillet 1704. — Sur les portraits de MM. Girardon et de Coste. [*Musée du Louvre, salle des pastels.*]
- VLEUGHEL (Nicolas), P. h., 31 décembre 1716. — Sur Apelle peignant la maîtresse d'Alexandre. [*A Compiègne.*]
- VOIRIOT (Guillaume), P. p., 28 juillet 1759. — Sur les portraits de MM. Pierre et Nattier. [*Les deux à l'Ecole des beaux-arts.*]
- WATEAU (Antoine), P. genre, 28 août 1717. — Sur un tableau intitulé : l'Embarquement pour l'île de Cythère. [*Musée du Louvre.*]
- WERTMULLER (Adolphe-Ulric), P. port., 30 août 1783. — Sur les portraits de MM. Bachelier et Caffiery.
- WEYLER (Jean-Baptiste), P. min. et émail., 25 septembre 1779. — Sur le portrait en émail de M. le comte d'Angevillers. [*Acquis il y a peu de mois par le Musée du Louvre.*]
- WILLE (Jean-George), G., 24 juillet 1761. — Sur le portrait gravé de M. le marquis de Marigny. [*D'après Tocqué. Chalcographie du Louvre*]

Y

- YVART (Baudouin), P. h., 11 août 1663. — Sur la Sculpture travaillant au buste du roi.

TABLE DU TOME SECOND

DES DOCUMENTS INÉDITS

DES

ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS

LIVRAISON DU 15 MARS 1852.

	Pages.
NOUVELLES RECHERCHES SUR LA VIE ET LES	
OUVRAGES DE LE SUEUR, par M. L. DUSSIEUX. —	
I^{re} PARTIE. — Mémoire historique des ouvrages d'<i>Eustache Lesueur</i>, par GUILLET DE SAINT-GEORGES, historio-	
graphe de l'Académie, lu à l'Académie, le 5 août (sa-	
medi) 1690.	1
II^e PARTIE. — 1^o Les songes de Poliphile.	38
2^o Extrait de l'inventaire de Bailly.	40
3^o Description des volets de Saint-Bruno, par M. E. Soulié.	42
4^o Peintures de Saint-Gervais.	45
5^o Le Saint-Paul et l'Alexandre.	47
6^o Parallèle de Le Sueur et de Raphaël, par le marquis	
d'Argens.	49
7^o Note inédite de Mariette sur le portrait de Le Sueur.	51
8^o Actes de décès de Le Sueur, et actes de naissance de	
ses enfants.	54
III^e PARTIE. — 1^o Catalogue des œuvres de Le Sueur,	
d'après Guillet de Saint-Georges.	56
2^o Gravure de la main de Le Sueur.	76
3^o Essai de catalogue des dessins de Le Sueur, par M. Ana-	
tole de Montaiglon, attaché à la conservation des des-	
sins du Louvre.	77

LIVRAISON DU 15 MAI.

Suite de l'Essai de catalogue des dessins de Le Sueur, par M. de Montaiglon.	81
4° Dessins et thèses, et frontispices gravés d'après Le Sueur; catalogue par M. L. Dussieux.	109
5° Estampes gravées d'après des dessins de Le Sueur. . .	111
6° Catalogue de l'œuvre de Le Sueur, d'après Florent-le- Comte.	112
7° Liste des tableaux attribués à Le Sueur par divers au- teurs	117
NOTES SUR LES PEINTRES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX. — Communiquée par M. Gustave Brunet (1).	125
J. B. S. CHARDIN. — Billet sur les procédés de peinture de cet artiste, adressé par M. Cochin à M. Belle le fils; communiqué par M. Julien Boilly.	128

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

TOMBEAU ÉMAILLÉ DE BLANCHE, DUCHESSE DE BRETAGNE. — Lettre de M. B. Fillon au directeur des <i>Archives de l'Art français</i>	129
JEHAN MAUBERT. — Lettre du roi Louis XI à l'Univer- sité de Caen, pour lui recommander cet enlumineur; com- muniquée par M. Julien Boilly.	131
P. BENARD, P. GILET ET P. DU BRIMBAL. — Projet de tombeau confié à ces trois imagers (XVI ^e siècle); pièce communiquée et annotée par M. le baron de Girar- dot.	133
FREMIN LEBEL, PEINTRE. — Marché des peintures pour le maître-autel de Saint-Germain-des-Prés (janvier 1557); communiqué par M. Henri Bordier, et annoté par M. Anat. de Montaiglon.	136

(1) Nous rappellerons ici que les annotations de cette pièce et des pièces suivantes, qui ne portent pas de noms d'annotations, sont de M. de Chennevières, directeur du Recueil.

EUSTACHE LE SUEUR. — Lettre communiquée et annotée par M. P. Hédouin.	143
BLANCHARD. — Tableaux commandés pour l'hôtel de Soubise; pièce communiquée par M. le baron de Girardot.	145
MAURICE QUENTIN DE LA TOUR. — Lettre communiquée par M. Julien Boilly.	148
CHARLES-FRANÇOIS POERSON, directeur de l'École de France à Rome; pièce communiquée par M. Fossé-Darcosse, et annotée par M. Eudore Soulié.	150
JEAN-BAPTISTE GREUZE. — Mémoire de Greuze contre sa femme; communiqué par M. Julien Boilly.	153
ROBERT LEFÈVRE. — Extraits de ses lettres; communiqués et annotés par M. Léon de la Sicotière.	172
PIERRE-NARCISSE GUÉRIN. — Lettre à François Gérard; communiquée par M. Henri Gérard.	177
FRANÇOIS GÉRARD. — Deux pièces communiquées par M. Henri Gérard.	185
LETTRE DE TH. GÉRICAULT A HORACE VERNET. — Communiquée par M. Jul. Boilly.	189

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE.

BERNARD PALISSY. — Lettre de M. B. Fillon au directeur des <i>Archives de l'Art français</i>	193
LE PRIMATICE ET LOUIS LERAMBERT. — Travaux pour le tombeau d'Henri II; pièce communiquée par M. Julien Boilly.	196
EUSTACHE LE SUEUR. — Lettres de MM. Fillon et Dusieux.	199
ANTOINE-RENÉ MOUASSE. — Lettre adressée de Rome et communiquée par M. le baron Ch. de Vèze.	205
ANTOINE WATTEAU. — Lettres à Gersaint et à M. de Jullienne; communiquées et annotées par M. le baron Ch. de Vèze.	208
J. B. M. PIERRE. — Deux lettres communiquées par M. le baron de Vèze et M. Fossé-Darcosse, et annotées par M. P. Mantz.	214

TABLE.

395

- LÉOPOLD ROBERT.** — Lettre à M. le comte de Forbin, communiquée par M. J. Boilly. 222

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE.

- NICOLAS POUSSIN.** — Lettre au Commandeur del Pozzo; communiquée par M. Chambry. 225
- CALLOT.** — Lettres de noblesse accordées par Charles III, duc de Lorraine, au grand-père du célèbre graveur; pièce communiquée par M. Meaume. 232
- CLAUDE MELLAN.** — Billet à François Langlois (dit Chiartres); communiqué par M. J. Boilly. 235
- PIERRE PUGET.** — Pièces relatives à ses grands ouvrages du Diogène, de l'Andromède, du Milon et du Saint-Charles; communiquées par M. J. Boilly et M. Chambry. 236
- ROSALBA CARRIÉRA.** — Pièce relative à son morceau de réception à l'Académie royale de peinture; communiquée par M. J. Boilly. 242
- ANTOINE-JEAN GROS.** — Lettre à Fr. Gérard; communiquée par M. Henri Gérard. 245
- CHARLES NATOIRE.** — Correspondance avec Antoine Duchesne, prévot des bâtiments du roi; communiquée par M. Duchesne aîné, conservateur des estampes à la Bibliothèque impériale, et annotée par M. Paul Mantz. 246

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1853.

- CHARLES NATOIRE.** — Correspondance avec Antoine Duchesne. (Suite.). 257

LIVRAISON DU 15 MAI.

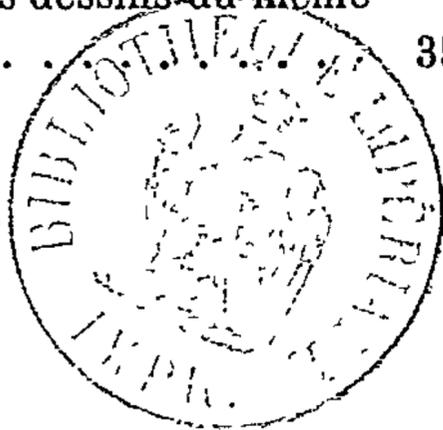
- CHARLES NATOIRE.** — Correspondance avec Antoine Duchesne. (Suite et fin.). 273
- TRANSPORT D'OEUVRES D'ART DE NAPLES AU CHATEAU D'AMBOISE, EN 1495.** — Pièce communiquée par M. Lud. Lalanne. 305

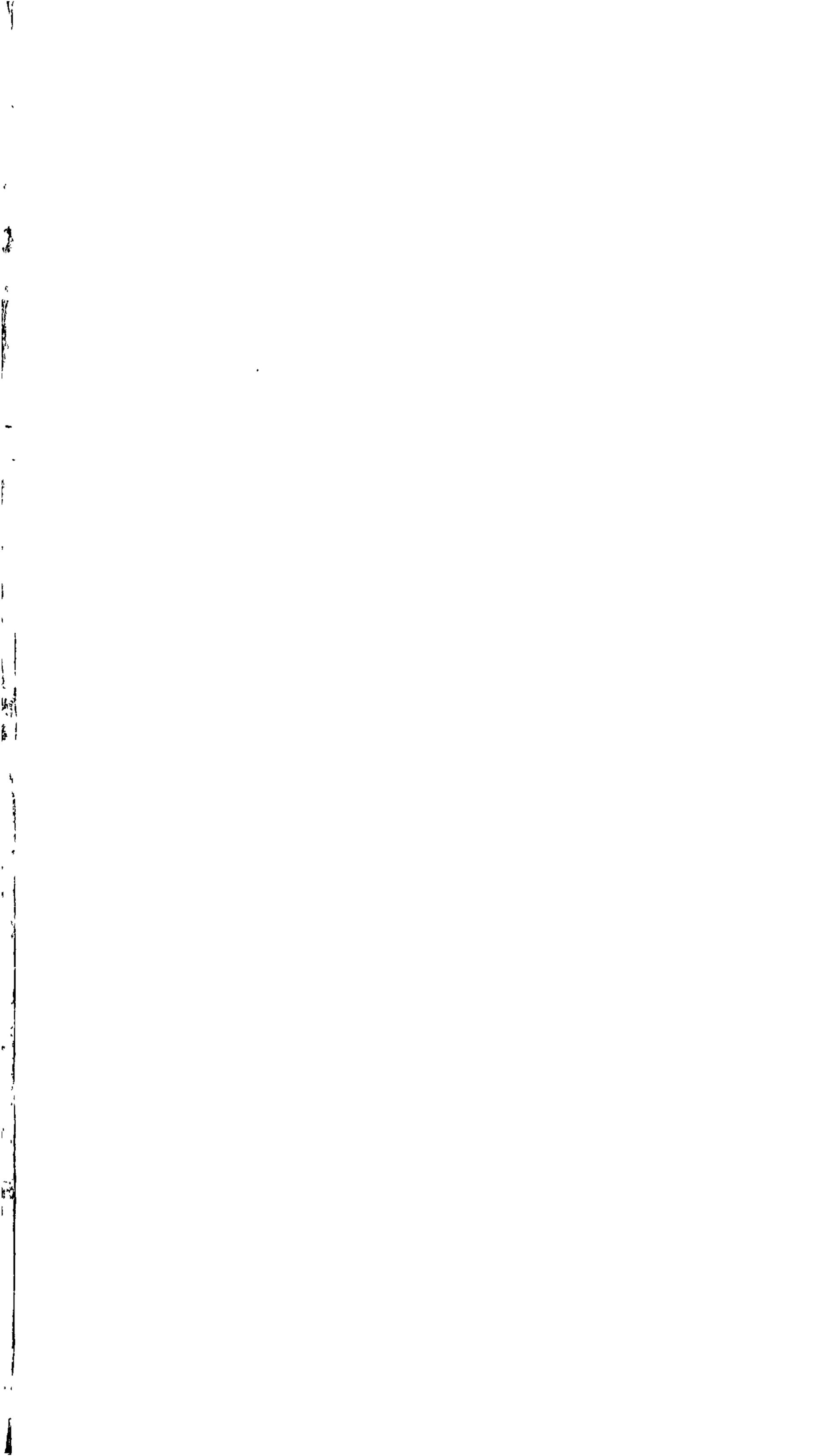
DANIEL DUMONSTIER. — Son contrat de mariage (1602); communiqué par M. J. Boilly.	307
P. P. PRUDHON. — Lettre écrite de Cluny, sur ses premiers ouvrages, communiquée par M. A. L. Grand. . . .	313

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

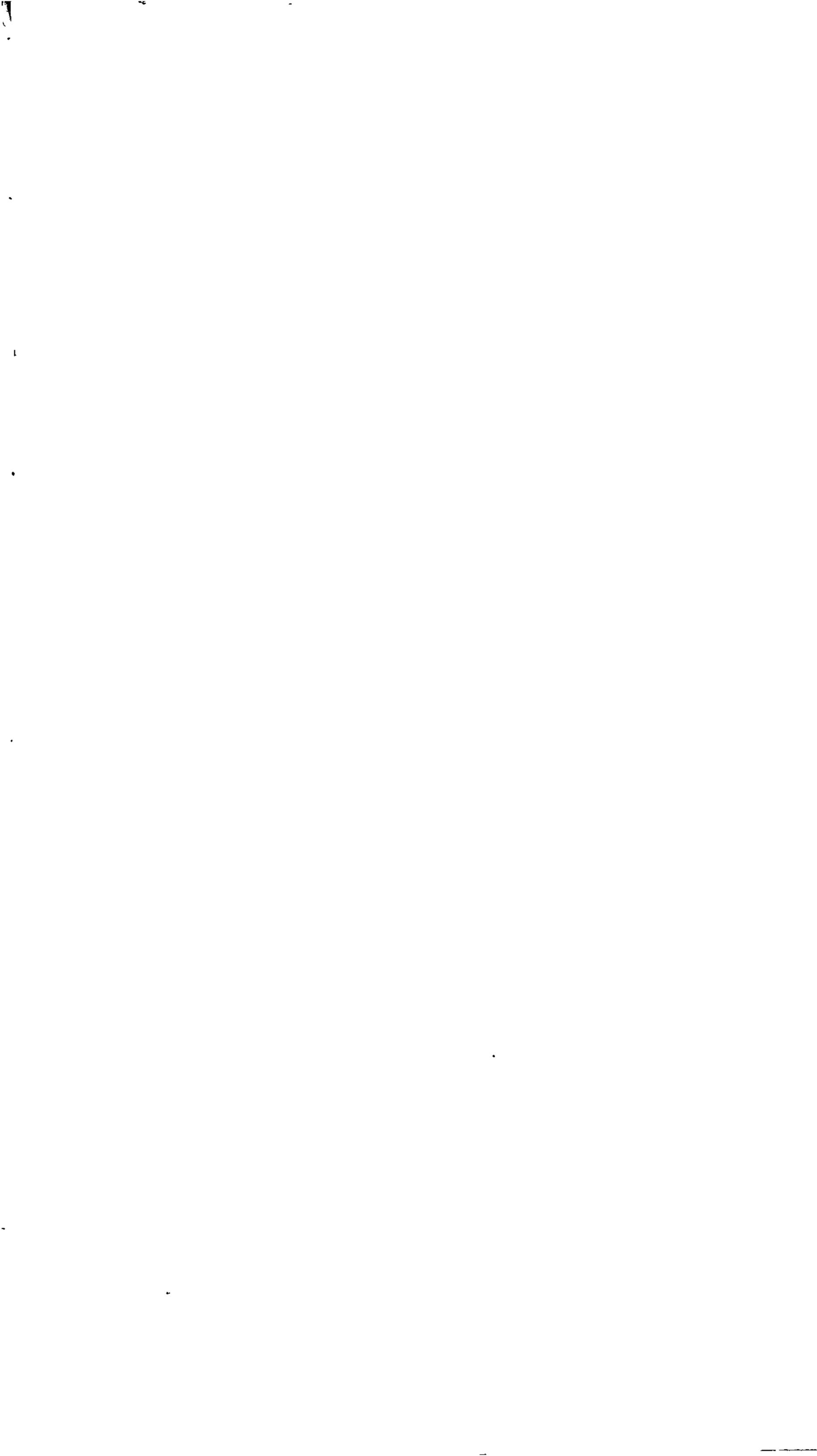
DOCUMENTS SUR QUELQUES ARCHITECTES ET ARTISTES DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE TOURS. — Communiqués et annotés par M. Salmon, archiviste honoraire de la ville de Tours.	321
JEAN COSTE. — Pièces relatives aux travaux de peinture exécutés par lui au château de Vaudreuil en Normandie (1350-1356); annotées par M. Anat. de Montaiglon. . . .	331
JEAN D'ORLÉANS. — Pièce relative à des ouvrages de peinture, exécutés par cet artiste au château de Saint-Germain-en-Laye (1377); annotée par M. Anatole de Montaiglon.	343
LOUIS LEVAU, architecte. — Réponse à un mémoire à lui adressé sur le parachèvement de l'église de Saint-Pierre de Nantes; pièces communiquées par M. Dugast-Matifeux. . . .	345
CH. P. LANDON ET J. GOUJON. — Lettre adressée au directeur des <i>Archives de l'Art français</i> , par M. Léon de la Sicotière.	348
SUJETS DES MORCEAUX DE RÉCEPTION remis par les membres de l'ancienne Académie de peinture, sculpture et gravure (1648-1793), recueillis par M. Duvi- vier de l'École impériale des beaux-arts, d'après les registres de cette Académie, avec l'indication de l'emplacement actuel d'un certain nombre de ces ouvrages par MM. Ph. de Chennevières, Eug. Daudet, attaché à la conservation de la peinture au Musée du Louvre, et Anat. de Montaiglon, attaché à la conservation des dessins du même musée.	353

FIN DE LA TABLE.









LIVRAISON DU 15 MARS 1852.

NOUVELLES RECHERCHES SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE LE SUEUR, par M. L. DUSSIEUX. - I^{re} PARTIE. - Mémoire historique des ouvrages d'Eustache Lesueur, par GUILLET DE SAINT-GEORGES, historiographe de l'Académie, lu à l'Académie, le 5 août (samedi) 1690

II^e PARTIE. - 1^o Les songes de Poliphile

2^o Extrait de l'inventaire de Bailly

3^o Description des volets de Saint-Bruno, par M. E. Soulié

4^o Peintures de Saint-Gervais

5^o Le Saint-Paul et l'Alexandre

6^o Parallèle de Le Sueur et de Raphaël, par le marquis d'Argens

7^o Note inédite de Mariette sur le portrait de Le Sueur

8^o Actes de décès de Le Sueur, et actes de naissance de ses enfants

III^e PARTIE. - 1^o Catalogue des oeuvres de Le Sueur, d'après Guillet de Saint-Georges

2^o Gravure de la main de Le Sueur

3^o Essai de catalogue des dessins de Le Sueur, par M. Anatole de Montaiglon, attaché à la conservation des dessins du Louvre

LIVRAISON DU 15 MAI.

Suite de l'Essai de catalogue des dessins de Le Sueur, par M. de Montaiglon

4^o Dessins et thèses, et frontispices gravés d'après Le Sueur; catalogue par M. L. Dussieux

5^o Estampes gravées d'après des dessins de Le Sueur

6^o Catalogue de l'oeuvre de Le Sueur, d'après Florent-le-Comte

7^o Liste des tableaux attribués à Le Sueur par divers auteurs

NOTES SUR LES PEINTRES DE LA MAIRIE DE BORDEAUX. - Communiquée par M. Gustave Brunet (1)

J. B. S. CHARDIN. - Billet sur les procédés de peinture de cet artiste, adressé par M. Cochin à M. Belle le fils; communiqué par M. Julien Boilly

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

TOMBEAU EMAILLE DE BLANCHE, DUCHESSE DE BRETAGNE. - Lettre de M. B. Fillon au directeur des *Archives de l'Art français*

JEHAN MAUBERT. - Lettre du roi Louis XI à l'Université de Caen, pour lui recommander cet enlumineur; communiquée par M. Julien Boilly

P. BENARD, P. GILET ET P. DU BRIMBAL. - Projet de tombeau confié à ces trois imagers (XVI^e siècle); pièce communiquée et annotée par M. le baron de Girardot

FREMIN LEBEL, PEINTRE. - Marché des peintures pour le maître-autel de Saint-Germain-des-Prés (janvier 1557); communiqué par M. Henri Bordier, et annoté par M.

Anat. de Montaiglon

EUSTACHE LE SUEUR. - Lettre communiquée et annotée par M. P. Hédouin

BLANCHARD. - Tableaux commandés pour l'hôtel de Soubise; pièce communiquée par M. le baron de Girardot

MAURICE QUENTIN DE LA TOUR. - Lettre communiquée par M. Julien Boilly

CHARLES-FRANCOIS POERSON, directeur de l'Ecole de France à Rome; pièce communiquée par M. Fossé-Darcosse, et annotée par M. Eudore Soulié

JEAN-BAPTISTE GREUZE. - Mémoire de Greuze contre sa femme; communiqué par M. Julien Boilly

ROBERT LEFEVRE. - Extraits de ses lettres; communiqués et annotés par M. Léon de la Sicotière

PIERRE-NARCISSE GUERIN. - Lettre à François Gérard; communiquée par M. Henri Gérard

FRANCOIS GERARD. - Deux pièces communiquées par M. Henri Gérard

LETTRE DE TH. GERICAULT A HORACE VERNET. - Communiquée par M. Jul. Boilly

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE.

BERNARD PALISSY. - Lettre de M. B. Fillon au directeur des *Archives de l'Art français*

LE PRIMATICE ET LOUIS LERAMBERT. - Travaux pour le tombeau d'Henri II; pièce communiquée par M. Julien Boilly

EUSTACHE LE SUEUR. - Lettres de MM. Fillon et Dussieux

ANTOINE-RENE HOUASSE. - Lettre adressée de Rome et communiquée par M. le baron Ch. de Vèze

ANTOINE WATTEAU. - Lettres à Gersaint et à M. de Jullienne; communiquées et annotées par M. le baron Ch. de Vèze

J. B. M. PIERRE. - Deux lettres communiquées par M. le baron de Vèze et M. Fossé-Darcosse, et annotées par M. P. Mantz

LEOPOLD ROBERT. - Lettre à M. le comte de Forbin, communiquée par M. J. Boilly

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE.

NICOLAS POUSSIN. - Lettre au Commandeur del Pozzo; communiquée par M. Chambry

CALLOT. - Lettres de noblesse accordées par Charles III, duc de Lorraine, au grand-père du célèbre graveur; pièce communiquée par M. Meaume

CLAUDE MELLAN. - Billet à François Langlois (dit Chiartres); communiqué par M. J. Boilly

PIERRE PUGET. - Pièces relatives à ses grands ouvrages du Diogène, de l'Audromède, du Milon et du Saint-Charles; communiquées par M. J. Boilly et M. Chambry

ROSALBA CARRIERA. - Pièce relative à son morceau de réception à l'Académie royale de peinture; communiquée par M. J. Boilly

ANTOINE-JEAN GROS. - Lettre à Fr. Gérard; communiquée par M. Henri Gérard

CHARLES NATOIRE. - Correspondance avec Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi; communiquée par M. Duchesne aîné, conservateur des estampes à la

Bibliothèque impériale, et annotée par M. Paul Mantz

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1853.

CHARLES NATOIRE. - Correspondance avec Antoine Duchesne. (Suite)

LIVRAISON DU 15 MAI.

CHARLES NATOIRE. - Correspondance avec Antoine Duchesne. (Suite et fin)

TRANSPORT D'OEUVRES D'ART DE NAPLES AU CHATEAU D'AMBOISE, EN 1495. - Pièce communiquée par M. Lud. Lalanne

DANIEL DUMONSTIER. - Son contrat de mariage (1602); communiqué par M. J. Boilly

P. P. PRUDHON. - Lettre écrite de Cluny, sur ses premiers ouvrages, communiquée par M. A. L. Grand

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

DOCUMENTS SUR QUELQUES ARCHITECTES ET ARTISTES DE L'EGLISE CATHEDRALE DE TOURS. - Communiqués et annotés par M. Salmon, archiviste

honoraire de la ville de Tours

JEAN COSTE. - Pièces relatives aux travaux de peinture exécutés par lui au château de Vaudreuil en Normandie (1350-1356); annotées par M. Anat. de Montaiglon

JEAN D'ORLEANS. - Pièce relative à des ouvrages de peinture, exécutés par cet artiste au château de Saint-Germain-en-Laye (1377); annotée par M. Anatole de

Montaiglon

LOUIS LEVAU, architecte. - Réponse à un mémoire à lui adressé sur le parachèvement de l'église de Saint-Pierre de Nantes; pièces communiquées par M. Dugast-

Matifeux

CH. P. LANDON ET J. GOUJON. - Lettre adressée au directeur des *Archives de l'art français*, par M. Léon de la Sicotière

SUJETS DES MORCEAUX DE RECEPTION remis par les membres de l'ancienne Académie de peinture, sculpture et gravure (1648-1793), recueillis par M. Duvivier de

l'Ecole impériale des beaux-arts, d'après les registres de cette Académie, avec l'indication de l'emplacement actuel d'un certain nombre de ces ouvrages par MM. Ph. de

Chennevières, Eug. Daudet, attaché à la conservation de la peinture au Musée du Louvre, et Anat. de Montaiglon, attaché à la conservation des dessins du même musée

FIN DE LA TABLE.